UNIVERSITÉ DE LORRAINE

PULSAR
BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES
Patrimoine Universitaire Lorrain des Savoirs ARchivés

Présentation du corpus

Le projet de numérisation et de valorisation des collections anciennes, présenté par la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines de Nancy et porté par l'Université de Lorraine, concerne un programme de numérisation en Arts, Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

Ce projet, piloté par la Direction de la Documentation et de l'Edition de l'Université de Lorraine, présente un ensemble d'ouvrages édités aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, en relation avec l'histoire, la littérature et les sciences humaines.

Plus qu'un simple catalogue d'ouvrages anciens et intéressants à plus d'un titre, c'est une véritable démarche scientifique que la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines de Nancy met en œuvre.

L'Université de Lorraine prend ainsi pleinement part à un vaste projet national de constitution d'une bibliothèque numérique patrimoniale et encyclopédique.

PAUL GAUCKLER

LE SANCTUAIRE SYRIEN DU JANICULE

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
AUGUSTE PICARD, SUCCESSEUR
Libraire des Archives Nationales et de la Société de l'Ecole des Chartes
82, RUE BONAPARTE, 82

1912

LE

SANCTUAIRE SYRIEN

DU

JANICULE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PAUL GAUCKLER

LE SANCTUAIRE SYRIEN DU JANICULE

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
AUGUSTE PICARD, SUCCESSEUR
Libraire des Archives Nationales et de la Société de l'Ecole des Chartes
82, RUE BONAPARTE, 82

1912

PRÉFACE DES ÉDITEURS

Paul Gauckler, qui a été enlevé si prématurément à la science le 6 décembre 1911, a laissé une œuvre considérable : livres ou catalogues de musées, mémoires ou articles, rapports ou comptes-rendus de fouilles. Pour nous conformer à un désir exprimé par l'auteur, nous nous proposons de réunir, en les complétant à l'occasion par quelques fragments inédits, en les illustrant aussi de documents nouveaux, préparés par lui et trouvés dans ses dossiers, celles de ses études qui étaient jusqu'ici dispersées dans les Revues ou en divers recueils. Le présent volume, qui sera probablement le premier d'une série, est consacré à l'archéologie romaine, et, spécialement, aux fouilles du Janicule.

Ce sont les derniers travaux de l'auteur. Jusque-là, Paul Gauckler avait concentré tous ses efforts sur l'Afrique, principalement sur la Tunisie, où le retenait et l'absorbait une tâche écrasante : direction du Service des Antiquités et Arts de la Régence, organisation et développement du musée du Bardo, travaux sur les champs de fouilles, publications relatives au Service ou aux découvertes. Dans l'été de 1905, après quinze ans de fonctions actives et de campagnes en Afrique, il venait de quitter la Direction des Antiquités. A peine rentré en France, il eut la nostalgie des champs de fouilles et des musées. D'ailleurs, sa santé toujours délicate, et depuis longtemps minée, l'obligeait à fuir chaque automne vers les pays du soleil. C'est ainsi que l'Africain de la veille devint un Romain.

Il arriva donc à Rome, au mois de novembre 1905. Il était chargé d'une mission scientifique du gouvernement tunisien, à l'effet d'étudier les mosaïques romaines d'Italie, et de compléter ses recherches antérieures, si fécondes, sur les mosaïques romaines d'Afrique. Cette mission de deux ans lui fut renouvelée par le Protectorat tunisien ; puis, elle fut remplacée par une mission du ministère français de l'Instruction publique. En conséquence, de 1906 à 1911, Paul Gauckler put passer à Rome la plus grande partie de l'année. Peu à peu, les recherches dans les musées, l'étude des mosaïques, devinrent pour lui l'accessoire : en cette ville, où partout le promeneur se heurte aux ruines, il fut vite reconquis par l'archéologie militante.

Au début de 1907, un érudit anglais, M. Saint-Clair Baddeley, lui signala quelques inscriptions, qu'on venait de découvrir au Janicule, dans la propriété de M. Wurts, la Villa Sciarra. Ces documents intéressèrent très vivement Paul Gauckler, qui, de l'examen des textes, conclut aussitôt à l'existence d'un sanctuaire syrien et d'une canalisation antique dans cette région.

Dans une importante Communication à l'Académie des Inscriptions, il fit connaître les textes et formula son hypothèse. On s'en émut à Rome, dans le monde savant. Sur la proposition de M. le professeur Gatti, Paul Gauckler remania et compléta sa Communication de Paris, qui, sous cette forme nouvelle, parut en français dans le *Bullettino comunale*. Sur ces entrefaites, le déblaiement d'un vieux puits, dans la propriété Wurts, justifia pleinement l'hypothèse de la canalisation antique. Ces découvertes avaient attiré l'attention de la Société immobilière du Janicule, qui possédait la propriété contiguë à la Villa Sciarra. MM. le marquis de Medici et Richelmi, l'un président, l'autre ingénieur de cette Société, autorisèrent Paul Gauckler à entreprendre des fouilles dans leur domaine. Ils mirent gracieusement à sa disposition tout le matériel et le personnel, dont ils pouvaient eux-mêmes disposer.

Restait à trouver les fonds. Un banquier de Genève, M. Henri Darier, offrit de faire les frais des recherches, que

son fils, M. Gaston Darier, et un jeune professeur de Genève, M. Nicole, dirigeraient, sur les indications de Paul Gauckler. C'est dans ces conditions, que les fouilles commencèrent le 27 mai 1908. Elles se poursuivirent avec succès, jusqu'à la fin de juin 1909. Entre temps, Paul Gauckler faisait connaître les découvertes et les commentait, en justifiant ses conclusions, en défendant ses hypothèses, dans les *Mélanges de Rome*, et dans une série de Communications à l'Académie des Inscriptions.

Cependant, des complications administratives entravaient le progrès des fouilles. Un nouveau Règlement venait de paraître, qui nécessita une modification dans l'organisation des travaux. La Société immobilière du Janicule fut seule autorisée à poursuivre les recherches. A partir du 25 avril 1909, elle prit tous les frais à sa charge. Par une faveur spéciale, on voulut bien laisser à Paul Gauckler, quoique étranger, la direction du chantier. Enfin, l'importance des découvertes qui se succédaient, sur les flancs du Janicule, décida l'administration des *Scavi* à intervenir : elle ordonna de suspendre les travaux, annonçant son intention de racheter le terrain et d'achever, pour son compte, le déblaiement du sanctuaire syrien. Néanmoins, Paul Gauckler obtint encore la promesse, qu'on l'autoriserait à suivre les fouilles, pour en communiquer les résultats à l'Institut de France. Sa mort a précédé de peu le règlement définitif : le rachat de ce champ d'exploration, qui l'avait tant passionné, et où il ne verra pas s'achever son œuvre.

Les fouilles une fois terminées, il comptait publier un ouvrage d'ensemble sur le sanctuaire syrien du Janicule. Faute de ce travail, nous réunissons ici les divers articles où il a retracé, au fur et à mesure, l'histoire des fouilles. Ces articles écrits au jour le jour, nous les reproduisons sans modifications, sans chercher à supprimer ou atténuer certaines redites, qui s'expliquent par les polémiques locales, ou par les circonstances mêmes d'une double collaboration à des recueils savants de Rome ou de Paris. Dans ces études et ces comptes-

rendus, qui parfois se répètent en se complétant, on n'aurait pu supprimer les doubles emplois, sans mutiler l'histoire des découvertes et la démonstration, ou sans une refonte complète, que nous n'avions ni les moyens, ni le droit, d'entreprendre. Nous donnons donc les divers articles tels quels, dans l'ordre chronologique, en retranchant à peine, çà et là, quelques renvois ou quelques phrases devenues sans objet, et en indiquant toujours entre crochets [ ] nos rares additions ou notes, là où elles s'imposaient. Le chapitre VI est inédit, en grande partie : c'est un mémoire sur le temple du VI^e^ siècle, mémoire qui a été trouvé dans les papiers de l'auteur, et qui, sans doute, après quelques retouches, devait prendre place dans la publication définitive.

Tout en poursuivant et en commentant les fouilles du Janicule, Paul Gauckler s'intéressait à d'autres découvertes archéologiques, qui se produisaient alors à Rome, et qu'il fut un des premiers à signaler. C'est ainsi qu'il fut amené à étudier la Niobide et l'Amazone des Jardins de Salluste, un sarcophage à représentations historiques, l'Antinoüs du sculpteur Antonianos d'Aphrodisias, et une curieuse statue dite la « Prêtresse » d'Anzio. Nous avons réuni, dans un Appendice, ces divers mémoires d'archéologie romaine. Nous y joignons un fragment inédit sur une tête de femme casquée, et une note sur une statue dite « Isis-Casati », que Paul Gauckler se préparait à publier.

Nous avons apporté un soin tout particulier à l'illustration documentaire du volume. Non seulement nous avons reproduit, à l'exception de celles qui auraient fait double emploi, les planches hors texte et les figures qui naguère accompagnaient les articles ; mais encore, nous y avons joint toute une série d'illustrations inédites, exécutées d'après les documents réunis par l'auteur, généralement d'après ses photographies. La moitié environ des planches et des figures sont entièrement nouvelles.

Il nous reste à acquitter un devoir de reconnaissance. Paul Gauckler, à plusieurs reprises, a exprimé sa gratitude envers

les personnes qui avaient facilité ses recherches au Janicule : on rencontrera souvent leurs noms au bas des pages ou dans le texte. A notre tour, nous devons aujourd'hui remercier les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont apporté leur concours à la préparation du présent volume : M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, et Mgr Duchesne, membre de l'Académie Française, directeur de l'École de Rome, qui nous ont autorisés à reproduire les articles parus, soit dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, soit dans les *Mélanges de l'École de Rome*, et qui, très aimablement, ont mis à notre disposition les clichés des gravures ou des planches jointes aux articles ; M. Gatti, professeur à l'Université de Rome, directeur du *Bullettino comunale*, qui a bien voulu nous aider de son active intervention auprès de la Librairie Loescher, pour l'étude insérée dans cette Revue ; M^me^ la marquise Casati, qui a gracieusement permis à Paul Gauckler de publier sa statue d'Isis ; plusieurs savants français, qui ont eu l'obligeance de nous fournir divers renseignements scientifiques, ou même, de nous communiquer des notes : MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut ; Boreux et Dussaud, conservateurs-adjoints au Musée du Louvre ; Goguel, professeur à la Faculté de théologie protestante ; enfin, notre éditeur, M. A. Picard, qui a mis tant d'empressement à accueillir notre projet, et qui n'a rien épargné pour le mener à bonne fin. Après tous ces témoignages de sympathie, nous pouvons espérer que ce volume, né d'un souvenir pieux, sera une contribution utile aux études d'archéologie romaine.

Paris, 1^er^ octobre 1912.

VILLA SCIARRA

VUE GÉNÉRALE DU LUCUS FURRINAE

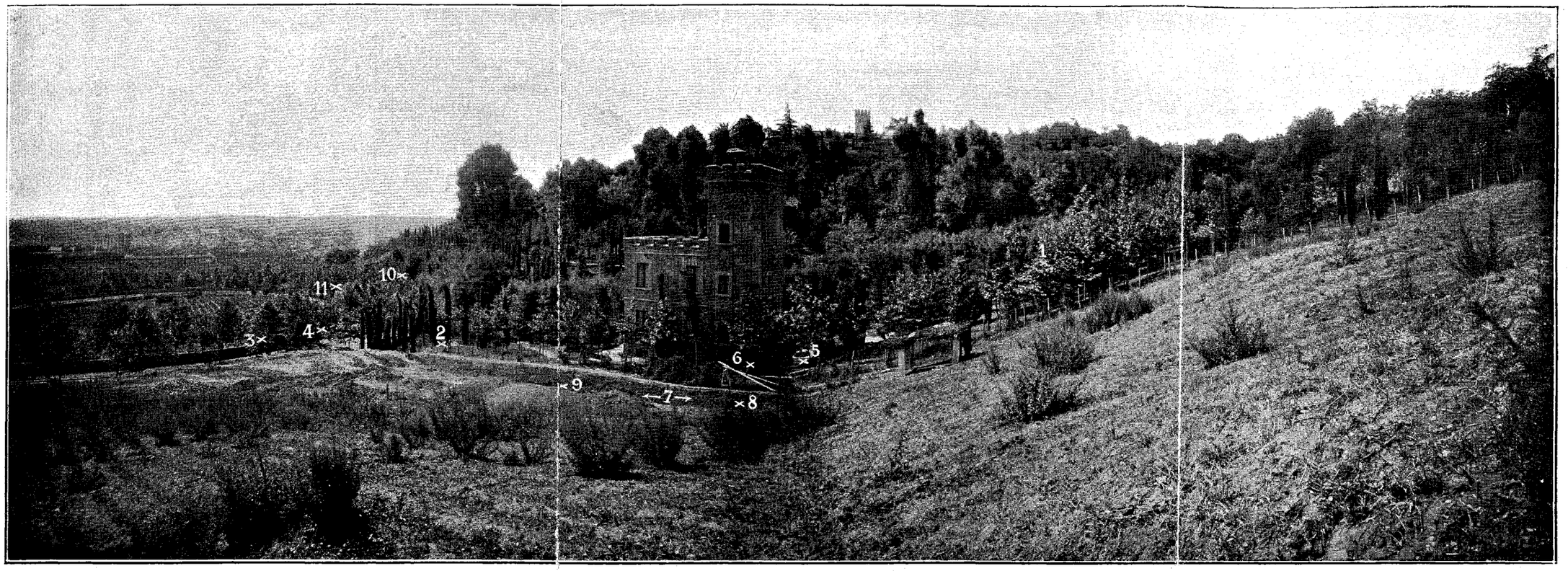

LÉGENDE

1 - Emplacement du puits antique, donnant accès à la grotte des Nymphes, à douze mètres sous le sol actuel.

2 - Débouché de l'aqueduc souterrain antique.

3 - Bassin moderne, recueillant les eaux de la source des Nymphes *Furrinæ*.

4 - Autre bassin moderne, recueillant les eaux de l'*Acqua Marcia* et de l'*Acqua Paola*.

5 - Point terminus du second aqueduc antique, qui alimentait le temple des Dieux Syriens, à six mètres sous le sol actuel.

6 - Emplacement de la fontaine de *Gaionas*, et des autels consacrés aux Dieux Syriens, trouvés en 1906 à six mètres sous le sol actuel.

7 - Fouilles Darier et Nicole, en juin 1908. Emplacement de l'autel occupant le centre d'une *cella* du sanctuaire des Dieux Syriens, à cinq mètres sous le sol actuel.

8 - Abside du fond de la *cella*, avec niche, statue de Jupiter Syrien et ossuaire sous-jacent.

9 - Seuil du *pronaos*, formé d'une table d'autel remployée, portant sur la tranche une dédicace de *Gaionas, cistiber Augustorum*, et, sur le plat, une dédicace à *Venus Cælestis (Atargatis)* par *C. Æflanius Martialis*, flamine.

10 - Aqueduc de captage de la source qui alimentait le nymphée Crescenzi.

11 - Emplacement du nymphée Crescenzi, détruit en 1885 pour livrer passage au *Viale Glorioso*.

I

LE BOIS SACRÉ DE LA NYMPHE *FURRINA*

ET LE SANCTUAIRE DES DIEUX SYRIENS AU JANICULE[1]

La villa Sciarra (Planche I) s'étend sur le versant oriental du Janicule, en face du mont Aventin, dans un site admirable qui domine immédiatement les bas quartiers du Trastévère, et d'où la vue s'étend au loin sur le panorama de Rome, la Campagne et les monts Albains qui l'encadrent. Le parc, silencieux et solitaire comme un bois sacré, étale ses mystérieux ombrages de cèdres et de platanes séculaires, ses massifs de buis aux formes bizarres, ses

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1907, p. 135.] — Les inscriptions qui font l'objet de cette note m'ont été montrées par M. Welborne Saint-Clair Baddeley, le savant médiéviste anglais, auquel revient le mérite d'en avoir le premier reconnu l'intérêt. Grâce à son obligeante entremise, M. Wurts, le propriétaire actuel de l'ancienne villa Sciarra où ont été trouvés ces textes inédits, m'a fort gracieusement autorisé à les étudier sur place et à en offrir la primeur à l'Académie des Inscriptions. Je suis heureux de pouvoir les remercier ici, l'un et l'autre, de leur précieux concours, et je me fais un devoir de reporter sur eux l'honneur des importantes découvertes dont ils ont bien voulu me faciliter la publication. — Avant de me signaler les trouvailles de la villa Sciarra, M. Saint-Clair Baddeley les avait annoncées au *Times*, dans une lettre que le journal londonien publia le 15 mars 1907, le jour même où la présente note était communiquée à l'Académie des Inscriptions; je crois nécessaire d'en reproduire ici le passage essentiel : « To

bosquets touffus que traversent des sentiers sinueux, sur une aire très accidentée qui dévale rapidement vers le Tibre. Un ravin se creuse en son milieu, aboutissant vite à un cirque d'érosion d'une quarantaine de mètres de diamètre, dont les pentes abruptes convergent vers un centre d'affouillement qui trahit la présence d'une source cachée. Cet hémicycle devait être autrefois plus profond d'une dizaine de mètres : les apports de la montagne l'ont en partie comblé, aveuglant le point d'émergence de la nappe souterraine, qui ne se déverse plus maintenant que par d'invisibles infiltrations, et recouvrant d'une épaisse couche d'alluvions les travaux d'aménagement qui protégeaient certainement la source à l'époque romaine. De cette captation antique, dont je n'hésite pas à affirmer l'existence, il ne reste naturellement aucune trace apparente à la surface du sol moderne ; mais elle doit exister encore tout entière à 5 ou 6 mètres de profondeur. C'est à ce niveau, en effet, qu'au mois de juillet 1906, en creusant au centre même de l'hémicycle les fondations d'une maison de garde, l'on rencontra dans

« the Editor of the Times. — Sir, invited by the owners of the late « villa Sciarra (Mr. and Mrs. G. W. Wurts) to come and examine some « inscribed stones found on a portion of their grounds at a depth of « 16 English feet, an unexpected surprise awaited the writer, which will, « perhaps, enable archaeologists to definitely settle another point in « Roman classical topography. One of these stones, a marble altar « (94 cm. × 37 cm.), decorated with masks of satyrs, birds, garlands « and bucranii, bears upon it an inscription in Greek, showing it to be « dedicated by command to the goddesses Artemis and the Sidonian « (Kupris) Venus, and to the nymphs Furrines... ». M. Saint-Clair Baddeley ne donne pas d'autres détails sur les trouvailles faites dans la propriété Wurts. Il se borne, dans la fin de sa lettre, à reproduire les renseignements que nous fournissent les auteurs anciens sur la déesse *Furrina* et sur son *lucus*, où vint mourir Caius Gracchus.

Fragment de sculpture, trouvé au bas du *Lucus Furrinæ*.

Fragment de sculpture, trouvé au bas du *Lucus Furrinæ*.

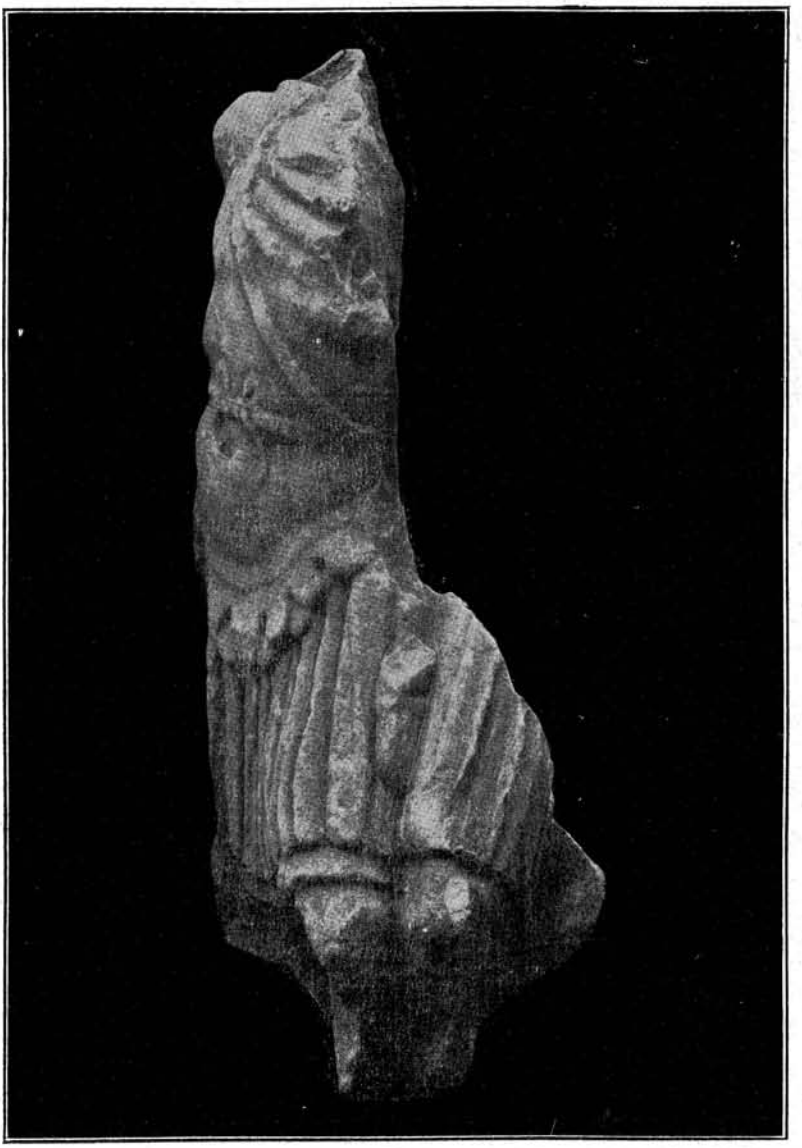

Fragment de sculpture, trouvé au bas du *Lucus Furrinæ*

les tranchées un groupe de morceaux d'architecture, de sculptures (Planches II-IV) et d'inscriptions, présentant tous entre eux d'étroits rapports, et qui semblaient être demeurés en place dans les ruines du monument auquel ils appartenaient. Les terrassiers qui défonçaient le sol pour le compte de M. Wurts, alors absent de Rome, n'étaient pas des archéologues ! Ils se contentèrent de retirer de terre les blocs de marbre de Carrare qui leur barraient le passage, gênant l'avancement des travaux, et ne prirent aucun souci d'explorer les régions adjacentes, ni d'élargir le champ des fouilles. Dès que les tranchées eurent atteint le rocher, l'on commença les fondations, et l'on eut vite fait de recouvrir le gisement archéologique, dont elles avaient révélé l'existence et la richesse, d'un bâtiment tout neuf, solidement maçonné, et qu'il faudrait commencer par démolir si l'on voulait reprendre l'exploration méthodique du sous-sol.

Les débris antiques, ainsi recueillis par hasard, proviennent d'un édifice qui devait être de dimension restreinte, mais d'une grande élégance. Ils sont tous sculptés avec soin dans des blocs de travertin local, ou de marbre blanc à grain fin, tiré des carrières de Carrare. Leur surface est recouverte d'une couche de concrétion calcaire, épaisse et résistante, comme si, au moment de l'écroulement de l'édifice, ils avaient été précipités au fond d'un bassin, et avaient séjourné longtemps dans une eau très chargée. La plupart sont de simples morceaux d'architecture : fût de colonne, console, fragments d'entablement richement moulurés. L'un de ces derniers présente, sous une corniche, une inscription dont il ne subsiste plus qu'une lettre à demi brisée, qui paraît être

un M. Trois grands linteaux en marbre blanc, polis avec soin sur deux faces adjacentes, les seules qui devaient être visibles, tandis que les deux autres, probablement engagées dans la maçonnerie, ne sont que dégrossies, paraissent provenir du couronnement d'une murette de terrasse ou de bassin polygonal, plutôt que d'un épistyle ou d'une architrave, comme l'a supposé M. Gatti, qui a déjà publié l'un d'eux [1]. Tous trois présentent, sur l'une des tranches apparentes et polies, quelques lettres grecques de hauteur uniforme (0 m 055), disposées d'une manière identique, et se rapportant peut-être à un seul et même texte. Mais il faut remarquer que les mots qu'elles forment sont isolés l'un de l'autre par de larges vides, comme si le linteau sur lequel elles sont gravées avait été masqué de distance en distance par des piliers, ou par des piédestaux appliqués contre la paroi. Voici la description de ces trois fragments :

I° Linteau de marbre blanc, long de 1 m 80, haut de 0 m 22, épais de 0 m 30. Lettres de 0 m 055. *Epsilonn* lunaire. Large vide à droite ; point terminal après le mot :

ΠΟΥΛΥΒΟΤЄΙΡΗΥ ..πολυβότειρα.

II° Linteau de marbre blanc, long de 2 m 15, haut de 0 m 22, épais de 0 m 37. Lettres de 0 m 055. *Epsilonn* et *sigma* lunaires. Point de séparation avant les premières lettres. Larges vides à droite et à gauche :

ΥΚΑΙΤΟΥCΜЄΝ .Καὶ τοὺς μὲν...

III° Fragment d'un linteau retaillé. La partie supé-

1. Gatti, *Notizie degli Scavi*, 1906, p. 248 et suiv.

rieure est bombée comme un couvercle de malle. Le bas est coupé en biseau. Longueur, 0 m 57; hauteur actuelle, 0 m 08; épaisseur, 0 m 30. Hauteur des lettres, 0 m 058 :

ΘΥΗΚΟ ... θυήκο[ος]..

Ces trois lambeaux épigraphiques se rapportent à un sanctuaire, comme le prouve la mention d'un sacrificateur (θυήκοος). Ils ne nous apprennent rien de plus.

IV° Beaucoup plus explicite, au contraire, est une autre inscription grecque, qui fut trouvée au-dessus des précédentes, et que M. Gatti a décrite en ces termes dans les *Notizie degli Scavi* [1] :

« *Regione XIV.* — In via Dandolo, al Gianicolo, « nella proprietà *Mussi* [2] — antica villa Sciarra — è stato « trovato un lastrone quadrato di marmo, grosso 0 m 30, « che misura 1 m 16 per ogni lato, e sul quale leggesi, « a grandi caratteri :

ΔΕCΜΟC ΟΠΩC ΜΑ//////////
ΡΟC ΘΥΜΑ ΘΕΟΙS ΠΑΡΟΧοις
◎
ΟΝ ΔΗ ΓΑΙΩΝΑC ΔΕΙΠΝΟ
ΚΡΙΤΗC Β ΕΘΕΤΟ

« Questo marmo era stato adoperato per fontana, e ha « nel mezzo il foro per il getto dell' acqua. L'iscrizione, « assai corrosa nella parte destra per incrostazioni, allude « ad un sacrificio agli dei παρόχοι, che una persona di

1. Cf. Gatti, *Notizie degli Scavi*, 1906, p. 248.
2. Lire « Wurts » : il y a évidemment ici une coquille d'imprimerie.

« nome Gaionas aveva stabilito doversi fare nei conviti « da lui presieduti. »

L'inscription est gravée en caractères grecs, hauts de 0 m 065 et très nets, sur un bloc massif de marbre blanc, de forme carrée, mesurant 1 m 20 de côté, et 0 m 29 de hauteur. Tout autour, sur la tranche, règne une moulure concave, uniforme et très simple. Au milieu se creuse un trou tronconique mesurant 0m 18 de diamètre à l'orifice et 0m 06 seulement au fond, s'évasant vers l'extérieur. Le monolithe est évidé en dessous comme un couvercle, et semble avoir été destiné à dissimuler un massif de blocage, qu'il coiffait, pour ainsi dire. Était-il déposé horizontalement sur le sol, ou, au contraire, dressé verticalement ? Dans le premier cas, il eût pu servir de support à une vasque, d'où jaillissait un jet d'eau au centre d'un bassin. Mais la disposition du texte qu'il présente sur sa face principale, semble indiquer plutôt qu'il était appliqué contre un mur, et encadrait une bouche de fontaine qui le traversait en son milieu. J'ai réussi, à l'aide d'une martelette, à débarrasser l'inscription de la couche calcaire qui la dissimulait en partie; elle doit se lire de la façon suivante :

ΔЄCMOC ΟΠΩC ΚΡΑΤЄ
ΡΟC ΘΥΜΑ ΘЄΟΙS ΠΑΡЄΧΟΙ
◎
ΟΝ ΔΗ ΓΑΙΩΝΑC ΔЄΙΠΝΟ
ΚΡΙΤΗC Β ЄΘЄΤΟ

Δεσμὸς ὅπως κρατερὸς θῦμα θεοῖς παρέχοι, ὃν δὴ Γαιωνᾶς δειπνοκρίτης ἔθετο.

A la fin de la seconde ligne, la barre transversale a été omise au milieu de l'*epsilonn* lunaire, qui est ainsi transformé en *sigma*; mais je ne crois pas qu'il puisse subsister aucun doute sur une correction qui s'impose.

Il ne s'agit donc nullement dans cette inscription d'un sacrifice offert à d'hypothétiques dieux παρόχοι, dont je ne connais, pour ma part, aucun autre exemple épigraphique ; c'est tout simplement la dédicace d'une fontaine,

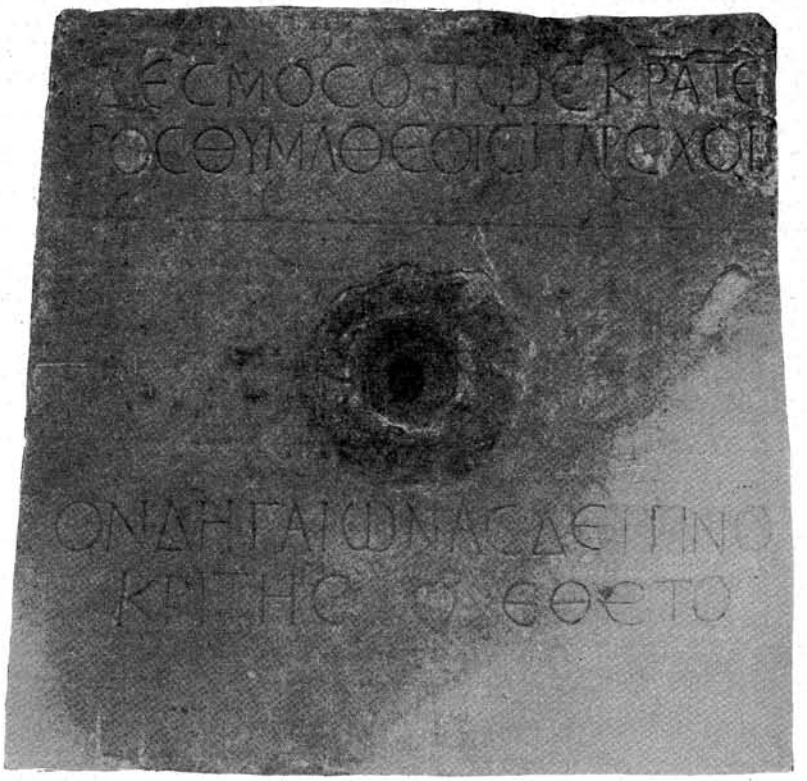

Fontaine de *Gaionas*, avec inscription grecque.

qui fut captée et aménagée par un personnage nommé *Gaionas*, pour les besoins du culte d'un sanctuaire construit à cet endroit. Elle se compose de deux pentamètres, de prosodie correcte, mais de syntaxe embrouillée, et d'une concision qui nuit à leur clarté ; ni pires ni meilleurs,

en somme, que les épigrammes analogues que l'on trouve dans l'Anthologie, et tels qu'on pouvait les attendre d'un Levantin, écrivant en grec à Rome, à la fin du second siècle de notre ère.

Ce *Gaionas* nous était déjà connu par d'autres inscriptions romaines. Voici son épitaphe bilingue, en vers grecs encadrés de formules latines, qui fut découverte à Rome, il y a une trentaine d'années[1] : *D(is) M(anibus) s(acrum).* Ἐνθάδε Γαιωνᾶς, ὃς κίστιβερ ἦν ποτε Ρώμης, καὶ δείπνοις κρείνας πολλὰ μετ' εὐφροσύνης, κ[ε]ῖμαι τῷ θανάτῳ μηδὲν ὀφειλόμενος : *Gaionas animula.*

S'il faut en croire M. Hirschfeld[2], dont je n'hésite pas, pour ma part, à adopter la conjecture, c'est à ce même *Gaionas* qu'il faut attribuer la dédicace suivante[3], gravée sur un petit autel cylindrique en marbre blanc, qui fut découvert autrefois au Trastévère, dans le voisinage immédiat de la villa Sciarra, et qui est actuellement conservé au musée du Capitole : *I(ovi) o(ptimo) m(aximo)* | *Heliopolitano* | Κομμόδῳ, | ἀνδρὶ | βασιλικ[ωτάτῳ], || ἀσπιστῇ [τῆς] οἰκουμ[ένης], | *Imp. Caes(ari) M. Aur. Commodo* | *Antonino Pio* [*Felici Aug(usto)*] *Sarm. Germanic*[*o*] || *trib. pot. X*[*I*], *imp. VIII, cos. V, p. p.* || . *M. Antonius, M. f(ilius), Gai*[*onas...*], *Claud(ialis) Aug(ustalis)*?. . . | *Cistiber, dedic(avit)* | *U(rbis) c(onditae) a(nno) DCCCCXXXIX, Imp. Commodo*[*Antoni*]*no Pio* || *Felice Aug. V, M'. Acil. Glabrione* | *II cos.*, | *III K. Dec.*

Ce texte est exactement daté du 29 novembre 186, sous

1. *C.I.L.*, VI, 32316. — Kaibel, *I.G.S.I.*, 1512. — *Inscr. graecae ad res romanas pertinentes*, p. 89, n° 235.

2. Hirschfeld, *Hermes*, XXIV, p. 107.

3. *C.I.L.*, VI, 420 et 30764; Kaibel, *I.G.S.I.*, 985; *I.G. ad R.R.*, p. 33, n° 70.

le règne de l'empereur Commode, alors consul pour la cinquième fois. L'inscription, gravée en caractères menus et peu profonds, semble avoir été usée par le frottement incessant et prolongé d'un jet d'eau. Les lignes 11 et 12, les plus importantes pour nous, sont malheureusement aussi les plus effacées ; la lecture donnée d'abord par le *Corpus* (tome VI, première partie, n° 420), pour la ligne 11 :

M·ANTONIVS·M·F·GAI//////A

avait été rectifiée ensuite par M. Huelsen de la façon suivante (VI, 4e partie, n° 30764) :

M·ANTONIVS·MEGA////////I

J'ai revu moi-même ce texte avec une extrême attention, et j'ai pu me convaincre de la parfaite exactitude de la première leçon du *Corpus*. Il y a très nettement sur le marbre les lettres M·F·GAI..., mais l'on ne peut rien distinguer de certain à la fin de la ligne. D'autre part, le titre si particulier de *Cistiber*[1] que porte le dédicant, et que mentionne également l'épitaphe de *Gaionas* ; les fonctions, aussi rares, de δειπνοκρίτης, que lui attribue l'inscription de la villa Sciarra, et qui correspondent exactement au δείπνοις χρείνας de cette même épitaphe, nous permettent d'affirmer que ces trois textes se rapportent à la même personne. En outre, l'autel à *Jupiter Heliopolitanus*, conservé au musée du Capitole, présente de si curieux rapports, comme dimension, matière et facture, avec les bases consacrées aux dieux syriens de la villa Sciarra, que je suis

1. Sur les fonctions du *Cistiber*, cf. De Ruggiero, *Dizion. epigraf.*, au mot.

convaincu qu'il provient du même endroit et appartenait au même sanctuaire.

Il en résulte, donc, que l'on peut dater de la fin du second siècle les travaux d'aménagement de la source, que *Gaionâs* mit à contribution, pour fournir l'eau lustrale nécessaire aux sacrifices offerts aux dieux dans le sanctuaire voisin, lequel remonte sans doute à peu près à la même époque.

Quelles étaient ces divinités ? La dédicace à *Jupiter Heliopolitanus* nous en a déjà fait connaître une, le prête-nom romain du Baal syrien de la ville du Soleil. Des trois autres inscriptions, se rapportant au même dieu, qui ont été jusqu'ici découvertes à Rome, l'une a été trouvée sur la voie Nomentane, à un kilomètre de la ville : elle est gravée sur un autel consacré à *Jupiter Heliopolitanus* par un détachement de soldats Ituréens [1], et n'a aucun rapport avec notre texte. Mais les deux autres proviennent certainement du Trastévère, et, selon toute apparence, du sanctuaire même de la villa Sciarra. C'est, tout d'abord, la dédicace à *Jupiter Heliopolitanus* et au *Genius Forinarum*, qui fut, dit-on, trouvée dans le voisinage de l'église San Chrysogono, et sur laquelle j'aurai à revenir dans la suite de cet article [2] ; puis un cippe de marbre blanc, découvert en 1803, tout à fait dans la même région, « *ad caput aquae Alseatinae* », près de l'église de Saint-Cosmas [3]. Cet autel, orné d'une figure de la *dea Syria* debout entre deux lions, est

1. *C.I.L.*, VI, 421.
2. *C.I.L.*, VI, 422.
3. *C.I.L.*, VI, 423; cf. *add.*, p. 3005; Lanciani, F.V.R., pl. 33, rectifié par Huelsen, *Topographie der Stadt Rom in Alterthum* von H. Jordan, 1907, p. 643, en note. La villa Crescenzi, d'où provient ce texte, était placée immédiatement au-dessous de la villa Sciarra, vers le Tibre.

gravé d'une dédicace à *Jupiter O(ptimus) M(aximus) H(eliopolitanus), conservator imperii do(mini) n(ostri) Gordiani.*

Ces deux inscriptions sont du même style, et à peu près de la même époque, que le texte bilingue daté du 29 novembre 186.

V° Les autres dédicaces, découvertes l'an dernier dans la villa Sciarra, se rapportent également à des dieux syriens. L'une d'elles est gravée sur un petit autel en marbre blanc, haut de 0m 55, large, à la table, de 0m 38, et, au dé, de 0m 30 seulement, épais, à la table, de 0m 26, et, au dé, de 0m 24, sculpté sur trois de ses faces, tandis que la quatrième, qui était adossée, n'est que sommairement dégrossie. La table est surmontée de deux rouleaux, qui garnissent les faces latérales. Le dé présente, en avant, l'inscription suivante, en caractères hauts de 0m 022, avec *epsilonns* lunaires :

ΘЄΩ ΑΔΑ
ΔΩ ΑΝЄΘΗ

L'inscription semble inachevée. Le bas du cadre reste vide. Il y manque le nom du dédicant, qui devait y être gravé.

Sur le côté droit de l'autel, apparaît la patère rituelle, entre les deux lignes de l'inscription suivante, gravée en lettres de 0m 02 à 0m 03 :

ΘЄΩ ΑΔΑΔΩ
(patère)
ΛΙΒΑΝЄΩΤΗ

Sur le côté gauche est figurée l'aiguière à libations, correspondant à la patère, entre les deux lignes d'une autre dédicace du même genre :

ΘΕΩ ΑΔΑΔΩ
(aiguière)
ΑΚΡΩΡΕΙΤΗ

Ce dieu Ἀδαδὸς [1], déjà connu par d'autres dédicaces grecques qu'a bien voulu m'indiquer M. Clermont-Ganneau [2], est le dieu solaire, le roi des dieux [3], dont prétendait descendre une dynastie de princes syriens [4] qui se faisaient appeler *Ben-Hadat*. Il a donné son nom à deux villes sémitiques : l'une en Pisidie [5], Ἀδαδάτηαι Ὀδάδα, l'autre en Cœlésyrie, au nord-est de Palmyre, sur la route militaire conduisant à Sura sur l'Euphrate [6]. Notre texte nous apprend que *Hadad* était l'objet d'un culte spécial dans le Liban [7], et aussi dans une autre région montagneuse désignée sous le nom d'*Acrorite*, et qui reste à identifier. Il ne peut sans doute être question, ici, de l'*Acroreia* hellénique d'Élide ; et Ἀδαδὸς ἀκρωρείτης ne semble pas pouvoir être identifié avec la divinité qu'au dire d'Apollodore, cité par Étienne de Byzance [8], les habitants de Sicyone

1. Macrobe, *Sat.*, I, 23, 17 suiv. ; Pline, *H. N.*, XXXVII, 186.

2. Cf. Dussaud, Mission en Syrie, *Nouv. arch. des Miss.*, X, 1902, p. 642, n° 5, à Khabab ; Doublet, *Bull. Corr. Hell.*, 1892, p. 161, n° 21, à Délos. — Voir tous les textes concernant *Hadad* dans Movers, *Phönizier*, I, 196, et II, 1, 513. Cf. aussi Preller, *Roemische Mythologie*, II, p. 403 et note 2.

3. Philon de Byblos, frgmt 24, cité par Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 38. Cf. *F.H.G.*, 309.

4. Nicolas de Damas, frgmt 31, d'après Joseph., *Antiq. Jud.*, VII, 100. Cf. *F.H.G.*, III, 373.

5. Ptolémée, V, 15, 24 ; *Notitia Dignitatum*, éd. Orelli, XXXIII, 19.

6. Ptolémée, V, 5, 8 ; Strabon, XII, 570 ; Conc. Const., III, 676 ; Hierokl., p. 674.

7. Comparez au Baal du Liban, et aussi à cette Tanit du Liban que nous a fait connaître une dédicace punique de Carthage. *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 100, 235 et suiv.

8. Cf. Pausanias, II, 7, 5.

adoraient sous la même épithète géographique, tandis que les citoyens de Métaponte lui donnaient le surnom de Ἐρίφιος : Ἀκρώρεια, ἄκρον ὄρους· ἐν ᾧ οἱ οἰκοῦντες Ἀκρωρεῖται. Οὕτω δὲ παρὰ Σικυωνίοις ἐτιμᾶτο. Ἐκαλεῖτο μὲν παρὰ Σικυωνίοις Ἀκρωρείτης, παρὰ δὲ Μεταποντίνοις Ἐρίφιος· Ἀπολλόδωρος φῆσεν. Remarquons toutefois que rien n'autorise à identifier l' Ἀκρωρείτης Sicyonien avec Dionysos, comme l'a conjecturé Casaubon, d'après une interpolation introduite sans raison dans le texte d'Apollodore.

Peut-être cet Ἀδαδὸς ἀκρωρείτης représente-t-il le dieu hermaphrodite que, d'après Hesychius [1], l'on adorait sous le nom de Ἀδαδοὺς dans le massif montagneux de Phrygie, c'est-à-dire non loin de la ville pisidienne d' Ἀδαδάτη ?

VI° Un autre autel, mutilé au sommet, et mesurant 0m 60 de hauteur, sur 0m 43 de largeur et 0m 33 d'épaisseur au dé, présente sur les côtés l'aiguière et la patère rituelles, et sur la face principale, dans un cadre carré mesurant 0m 34 de côté, la dédicace suivante que recouvrait un épais dépôt calcaire, et qui est assez difficile à lire, les lettres, de médiocre hauteur (0m 02 à 0m 03), étant très effacées.

Je crois cependant pouvoir certifier l'exactitude de ma lecture, que j'ai revue plusieurs fois sur la pierre.

SAC·AVG·
IOVI·MALECIABRVDI·
M·OPPIVS·ACROECVS
ET·T·SESTIVS·AGATHANGE
////////////////

Sac(rum) Aug(usto) Jovi Maleciabrudi. M. Oppius

1. Hesychius, *sub verb.* Ἀδαδούς.

Agrœcus et T. Sestius Agathange[*lus d*(*onum*) *d*(*ederunt*)].

A la suite de la dédicace, il y avait peut-être encore quelques caractères formant le début d'une cinquième ligne, qu'a fait disparaître une fissure transversale de la pierre. En tous cas, la fin de cette cinquième ligne hypothétique reste vide, ainsi que toute la moitié inférieure du cadre. A en juger par leur *cognomen*, les deux dédicants sont d'origine hellénique. Le *nomen* du second est *Sestius* ou *Sextius*. L'S du milieu du nom n'est pas certain, bien que la boucle supérieure de la lettre me paraisse très nette.

Ce *Jupiter Maleciabrudis* est inédit. Mais il rentre évidemment dans la série des *Malek*, ou dieux rois, syriens. C'est le *Malek* de *Jabruda*, comme *Jupiter Heliopolitanus* est le *Malek d'Héliopolis*, de l'autre côté de l'anti-Liban, comme *Malechal* est le *Malek* par excellence.

Ce dernier, auquel les habitants de Palmyre avaient voué une dévotion particulière, est mentionné sur plusieurs dédicaces romaines, découvertes, elles aussi, dans le voisinage de la villa Sciarra. L'une d'elles, en latin et en grec, se rapporte à un temple élevé, dans la première moitié du IIIe siècle de notre ère, en l'honneur du dieu *Belus*-Μαλαχβήλος, par un certain *C. Licinius N...* et un Palmyrénien du nom d'*Héliodore* [1]. Ce dernier dédia, en l'an 547 de l'ère séleucide (235 de notre ère), une autre inscription votive, aujourd'hui conservée au musée du Capitole, à *Aglibolos* et à *Malachbelos*, qu'il appelle θεοὶ πατρῶοι [2] : Ἀγλιβώλῳ καὶ Μαλαχβήλῳ, πατρώοις

1. *C. I. L.*, VI, 51 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 44.
2. *C. I. G.*, 6015, t. III, p. 824, et *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 45.

Θεοῖς, καὶ τὸ σίγνον ἀργυροῦν σὺν παντὶ κόζμῳ ἀνέθηκε Γ. Αὐρ(ήλιος) Ἡλιόδωρος Ἀντιόχου Ἀδριανὸς Παλμυρηνὸς, ἐκ τῶν ἰδίων, ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοῦ καὶ τοῦ συμβίου καὶ τῶν τέκνων ἔτους ζ· Μ· Φ· μηνὸς περιτίου. Enfin, une inscription bilingue, rédigée en latin et palmyrénien, s'adresse au Soleil, qu'elle nomme en latin *Soli Sanctissimo*, et en palmyrénien *Malachbelos*, et qu'elle associe aux dieux de Palmyre. Elle est gravée sur un autel, trouvé aussi au Trastévère dans le jardin Mattei, dès le XV^e^ siècle, et également conservé aujourd'hui au Musée du Capitole [1].

Jupiter Malec-Jabrudis est un proche parent de ce Malachbel qu'on adorait à côté de lui au Trastévère. Son étrange surnom, dont la forme exotique surprend de prime abord, s'explique tout naturellement, dès qu'on le décompose en ses éléments essentiels. Le Baal de *Jabruda* devait avoir sa place marquée auprès de ceux d'Héliopolis, de Damas et de Palmyre, dans le Panthéon des dieux Syriens.

VII° De tous les monuments épigraphiques qui viennent de nous révéler l'existence de ce sanctuaire, le plus intéressant est un autel en marbre blanc, ciselé avec art, et fort bien conservé. Ses dimensions sont restreintes. Sa hauteur totale n'atteint que 0^m^ 92 ; la hauteur du dé, 0^m^ 57. La table est large de 0^m^ 37 et épaisse de 0^m^ 30 ; le dé mesure 0^m^ 30 sur 0^m^ 26. L'autel est orné de figures et ornements en relief sur trois de ses faces : la quatrième, qui devait être appliquée contre un mur, est tout unie.

1. *C. I. L.*, VI, 710 = 30817. Cf. Jordan-Huelsen, *ibid.*, III, p. 646, note 64. Preller, *ibid.*, p. 404, note 1. Cf. aussi une autre dédicace romaine *deo Soli Malachibelo : C. I. L.*, VI, 31036.

La table est surmontée d'une volute ionique renversée, formant une sorte de fronton arrondi, qu'encadrent, en guise d'acrotères, deux rouleaux, fleuronnés sur la tranche et ceints d'une boucle médiane, qui couronnent de leurs bourrelets les faces latérales de l'autel. Dans le fronton est figurée une couronne de lauriers à lemnisques, formant de larges festons.

Le dé est surchargé d'ornements en relief, que l'on retrouve, groupés de la même façon, sur nombre de monuments analogues, mais dont le symbolisme voulu rachète ici l'habituelle banalité [1]. Deux aigles aux ailes éployées occupent les angles de la face principale, au-dessous de deux masques barbus et cornus de Jupiter Hammon qui encadrent la dédicace. A ces masques correspondent en arrière, à la même hauteur, deux bucrânes couronnés de perles. Aux cornes des quatre mascarons sont suspendues de lourdes guirlandes de feuilles et de baies de laurier, que maintiennent de larges rubans se terminant par des lacets et des globules. Elles sont disposées sur les trois faces de l'autel avec une parfaite symétrie, et les figures qu'elles encadrent se correspondent avec une égale précision de part et d'autre du motif central. Sur le côté droit, au-dessus de la guirlande, apparaît l'aiguière rituelle, qui surmonte un oiseau à bec fin et longue queue becquetant les

1. Ornementation identique sur de nombreux monuments funéraires: notamment l'autel, mal décrit au *Corpus*, VI, 10361, qui est conservé au musée du Capitole, et diverses urnes cinéraires en marbre, par exemple, *C. I. L.*, VI, 27194. Cf. aussi, au Musée du Vatican, le grand autel funéraire anonyme, avec tête de Méduse, n° 154 ; le cippe de *L. Volusius Phaedrus*, avec tête de Méduse également ; et les cippes décrits au *Corpus* sous les n^{os} 11801, 19123, 21563, 22428, etc.

baies de laurier ; sur le côté gauche, la patère, surmontant deux oiseaux renversés, dont l'un picore la guir-

Autel de marbre blanc,
consacré à *Zeus Keraunios*
et aux *Nymphae Forrinae*.

lande, tandis que l'autre épluche la tête du premier. Au-dessous de la guirlande est figurée, à droite, une pie becquetant l'un des globules attachés aux bouts du ruban ;

à gauche, un autre oiseau occupé de même. Un troisième oiseau analogue garnit le bas inférieur de la face principale, tandis qu'au-dessus de la guirlande, et au centre, la place d'honneur est réservée à une belle tête de Méduse à physionomie douce et calme. Enfin, au sommet, apparaît la dédicace, dans un cadre à mouluration, très saillant, mesurant 0^m 20 de haut sur 0^m 14 de large. Rédigée en grec, elle est gravée en jolis caractères, à ε et σ lunaires, hauts de 0^m 02 à 0^m 11 :

ΔΙΙ
ΚΕΡΑΥΝΙΩ
ΑΡΤΕΜΙC
ΗΚΑΙΣΙΔΩΝΙΑ
ΚΥΠΡΙΑ
ΕΞΕΠΙΤΑΓΗC
ΑΝΕΘΗΚΕΝ
ΚΑΙ ΝΥΝΦΕC (*sic*)
ΦΟΡΡΙΝΕC (*sic*)

L'autel a donc été consacré à *Zeus Keraunios* et aux *Nymphae Forrinae* par une Phénicienne de Chypre, une certaine Artémis, dite la Sidonienne.

Ce *Zeus Keraunios*, dont le nom apparaît pour la première fois sur une inscription de Rome, n'est autre que le *Jupiter-corniger Ammon* du Panthéon gréco-romain, le *Baal Karnaïm* des Phéniciens, celui dont les Africains d'aujourd'hui conservent encore le souvenir sous le nom de *Bou Kourneïn* : le Seigneur aux deux cornes [1].

1. Cf. Toutain, Le sanctuaire de *Saturnus Balcaranensis* au Bou Kourneïn, *Mélanges de Rome*, 1892, p. 3 et suiv., p. 102 et suiv., et pl. I à IV.

Les deux masques à cornes de bélier, qui encadrent la dédicace, représentent le dieu lui-même ; les aigles, son oiseau favori [1] ; les têtes de taureau, la victime qu'on lui offrait en sacrifice ; l'aiguière et la patère, les instruments du culte.

Par contre, la tête de Méduse symbolise les nymphes *Forrinae*, assimilées aux *Fouriae* grecques [2]. Les oiseaux qui garnissent le bord de l'autel, sont les hôtes attitrés des bosquets sacrés entourant les nymphées.

Il y a donc lieu de distinguer, dans cet ex-voto, deux éléments très différents, et, en quelque sorte, opposés. L'un, tout à fait exotique, de tradition hellénistique et phénicienne, concerne un culte oriental, d'importation récente dans la Rome impériale du second siècle de notre ère. L'autre, au contraire, purement romain, nous reporte aux plus lointaines origines de la Ville Éternelle, et s'adresse à une de ces divinités locales qu'adoraient sur les bords du Tibre les contemporains de Romulus.

Cette même antinomie se retrouve sur un autre ex-voto du même genre, auquel j'ai déjà fait allusion, une base de statue en marbre blanc, qui fut trouvée dans la même région du Trastévère, sinon au même endroit, et qui est aujourd'hui conservée dans le jardin de la *Pigna*, au musée du Vatican :

J(ovi) o(ptimo) m(aximo) H(eliopolitano) Aug(usto) sacr(um), Genio Forinarum et cultoribus hujus loci,

1. Comparez à une dédicace trouvée tout près de la villa Sciarra, dans le jardin Mattei : *Aquila Soli Alagabalo, Julius Balbillus.*

2. Il y a lieu de remarquer que le Régionnaire mentionne l'existence, dans la même région, d'un monument nommé *Caput Gorgonis.* Cf. Jordan-Huelsen, *l. c.*, p. 647.

Terentia Nice cum Terentio Damarione filio, sacerdote, et Terentio Damarione jun(iore), et Fonteio Onesimo, filio sacrorum, signum et basim voto suscepto de suo posuit, lustro ejusdem Damarionis [1].

Cette dédicace associe, elle aussi, un dieu syrien, le Baal d'Héliopolis, à des divinités d'apparence toute latine, les *Forinae*. Malgré une légère différence d'orthographe, le non-redoublement de l'*R*, auquel Mommsen eut le tort d'attacher trop d'importance en commentant ce texte [2], ces *Forinae* doivent évidemment être identifiées avec les nymphes Φορρίναι de notre dédicace [3]. Elles portent le nom de l'archaïque déesse FVRRINA, dont le nom apparaît dans le vieux calendrier romain, qui avait son prêtre spécial, le *flamen Furrinalis*, et que l'on fêtait chaque année le 25 juillet, le jour des *Furrinalia* [4]. Qu'était-ce, au juste, que cette divinité, qui semble d'origine purement italique ? Nous en savons fort peu de chose, et les Romains eux-mêmes n'étaient guère mieux renseignés que nous. Dès le temps de Varron [5], elle

1. *C. I. L.*, VI, 422.

2. Mommsen, *C. I. L.*, I, p. 398, à propos des *Furrinalia*. *Vide contra* Preller, *Roemische Mythologie*, II, p. 70, note 1. Le mot est orthographié avec un seul *R* dans un passage d'une lettre de Cicéron à son frère Quintus, où il détermine l'emplacement d'une localité, hors de Rome, par rapport à un sanctuaire de *Furrina*, vers Satricum, sur la voie Appienne : Cicero, *ad Quint. fratr.*, III, 1, 4, *ab eo ponticulo qui est ad Furinae, Satricum versus.*

3. L'inscription publiée au *Corpus*, VI, 10200, qui mentionne un *lanista ab ara Forinarum*, est un faux de Ligorio, ainsi que l'a démontré M. Huelsen dans un article des *Roemische Mittheilungen*, 1895, p. 293. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 626, note 8 de la page précédente.

4. *C. I. L.*, I, p. 298, *Fasti Pinciani*, et p. 398 (Mommsen). Varro, *de ling. latin.*, VI, 3, 17.

5. Varro, *ibid.* : *nunc vix nomen notum paucis.*

était fort oubliée. Seuls, quelques grammairiens s'occupaient encore du nom de *Furrina*, par simple curiosité philologique, et pour en rechercher l'étymologie [1]. La manie hellénisante, qui sévissait alors sur l'érudition romaine, les entraîna sur une fausse piste. Cicéron n'hésite pas à assimiler la déesse romaine à une Furie grecque : *Cur non Eumenides ? quae si deae sunt, quarum... apud nos, ut ego interpretor, lucus Furinae, Furiae deae sunt* [2]. Puis, comme il y avait *des* Furies, l'on fit, par analogie, passer *Furrina* du singulier au pluriel, et l'on imagina des *Furrinae* proches parentes des Érinnyes et des Euménides. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur une étymologie arbitraire, l'on arriva à fausser entièrement le caractère de la déesse.

Abandonnée de ses fidèles, ayant perdu jusqu'à son individualité propre, *Furrina* conservait pourtant encore, aux derniers temps de la République, un sanctuaire spécial auquel son nom restait attaché : le *lucus Furrinae*. C'était un bois sacré, situé au delà du Tibre [3], dans une région alors fort solitaire. Il devait être peu fréquenté. Aucun auteur n'a pris la peine de le décrire, ni même d'en fixer l'emplacement exact. Nous en ignorerions sans doute l'existence, si le hasard n'en avait fait le théâtre

1. Pour l'étymologie du mot, que Varron renonçait à expliquer (Varro, *ibid.*, V, 84, et VII, 45), cf. Preller, *Roemische Mythologie*, II, p. 70, note 5 de la page précédente. N'y aurait-il pas lieu de rapprocher ce nom de celui de *Feronia*, avec lequel il présente tant de rapports ? Il me paraît bien vraisemblable qu'ils se rattachent tous deux à la même racine italique.

2. Cicero, *De natura deorum*, III, 18, 46. Cf. Martianus Capella, II, § 164, 218 : *Fura Furinaque et mater Mania*. Plutarque, *Caius Gracchus*, 17 : ἄλσος Ἐρινύων.

3. Cf. Aurelius Victor, *De viris illustr.*, 65.

d'un événement tragique, qui lui donna tout à coup une importance inattendue et le fit entrer dans l'histoire.

C'est là, en effet, qu'en l'année 121 avant notre ère, Caius Gracchus, vaincu et poursuivi par les bandes d'Opimius, vint chercher un dernier refuge. Les détails circonstanciés que ses biographes grecs et latins [1] nous donnent sur l'itinéraire de sa fuite, nous permettent de suivre pas à pas, dans sa course éperdue, le tribun aux abois. Après avoir refusé d'obéir à la sommation du consul Opimius qui le citait devant le Sénat, Caius Gracchus s'était retranché, avec ses partisans en armes, sur le mont Aventin, dans le temple de Diane [2]. C'est là qu'il livra un combat désespéré aux troupes du consul. Vaincu et sur le point d'être forcé, le tribun se retira d'abord dans le temple de Minerve [3], puis, de là, dans le sanctuaire de la Lune, d'où il ne put s'échapper que par une fenêtre [4]. En sautant, il se donna une entorse, qui le mit à la merci de ses ennemis. Il eut cependant encore la force de franchir la *Porta Trigemina* [5], et de passer le Tibre sur le pont *Sublicius* [6], où ses amis se firent tuer pour protéger sa retraite. Courant toujours droit devant lui, il atteignit enfin le bois sacré des Érinnyes, le *lucus Furrinae* [7], peu éloigné du fleuve [8].

1. Aurelius Victor, *De viris illustr.*, 65 ; Plutarque, *C. Gracchus*, 16 ; Valère-Maxime, IV, 7, 2 ; Appien, *De bello civ.*, I, 26. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 160, note 26, avec la bibliographie des ouvrages modernes. Ajouter Merlin, *L'Aventin*, p. 254.
2. Plutarque, *ibid.* ; Appien, *ibid.* ; Orose, V, 12, 6.
3. Orose, *ibid.*
4. Aurelius Victor, *ibid.* ; Orose, *ibid.*
5. Valère-Maxime, IV, 7, 2.
6. Aurelius Victor, *ibid.*
7. Plutarque, *ibid.* ; Aurelius Victor, *ibid.* : *in lucum Furinae pervenit.*
8. C'est ce qui ressort nettement du texte d'Orose : *aegre ad pontem*

C'est là qu'à bout de forces, et près d'être rejoint, il se fit égorger par son esclave Philocrate : ἐπέκειντο γὰρ ἐγγὺς οἱ διώκοντες. Ὁ δὲ φθάνει μικρὸν εἰς ἱερὸν ἄλσος Ἐρινύων καταφυγών, κἀκεῖ διαφθείρεται, τοῦ Φιλοκράτους ἀνέλοντος ἐκεῖνον, εἶτα ἑαυτὸν ἐπισφάξαντος [1].

Il suffit d'un coup d'œil jeté, de la villa Sciarra, sur le panorama où s'étale à nos yeux tout l'itinéraire de C. Gracchus, pour se rendre compte que le ravin qu'elle entoure est le seul emplacement qui puisse convenir au *lucus Furrinae*, tel que les textes de Plutarque, d'Orose et d'Aurelius Victor le localisent. Le bois sacré ombrageait les pentes du cirque d'érosion qui entourait la source, et qui, beaucoup plus escarpé autrefois qu'aujourd'hui, devait former un cul-de-sac, sans autre issue que la porte d'accès. Caius Gracchus s'y trouva pris au piège. Une fois entré dans le nymphée, il ne pouvait plus s'échapper ; et c'est pourquoi il se tua.

Cette fin tragique, survenue dans son sanctuaire, n'était pas de nature à rendre à *Furrina* la faveur des Romains. Pour peu qu'ils fussent superstitieux — et l'on sait s'ils l'étaient de reste, — ils devaient considérer son *lucus* comme un de ces lieux néfastes d'où l'on s'écartait avec soin, un endroit maudit, voué aux puissances infernales. De là, sans doute, le succès de la fausse étymologie qui transforma la nymphe en Furie. L'hypothèse flattait la superstition populaire : elle l'adopta comme un dogme.

Mais, tandis que le *lucus* abandonné restait désert, un faubourg populeux grandissait alentour. Une nouvelle

Sublicium pervenit, IBIQUE, *ne vivus caperetur, cervicem servo suo praebuit.*

1. Plutarque, *ibid.*

Rome croissait au Trastévère, véritable Cosmopolis. Des bords les plus lointains de la Méditerranée asservie, les paquebots chargés de passagers, qui venaient s'arrêter le long des quais du Tibre, lui amenaient sans cesse de nouveaux immigrants ; et ceux-ci, après avoir trouvé dans quelque auberge un abri provisoire à deux pas du débarcadère, s'installaient à demeure dans les bas quartiers avoisinant le port. C'étaient surtout des Levantins, des Juifs [1], des Phéniciens, des Syriens de Palmyre, d'Apamée, d'Héliopolis [2]. Transportés brusquement de l'Orient à Rome, ils avaient changé de milieu, sans avoir eu le temps de modifier leurs habitudes. Ils conservaient leur cachet exotique, leur costume, leur langue, leurs dieux. Au temps des Antonins et des Sévères, tout le Panthéon syrien avait élu domicile à Rome. *Belos* [3], *Malachbelos* [4], *Beheleparos* [5], *Aglibolos* [6], *Jaribolos* [7], *Astarté* [8], *Adados* [9], *Alagabalos* [10], *Jupiter Sabazius* [11],

1. Sur le Ghetto du Trastévère au temps d'Auguste, cf. Philo, *Ad Gaium*, 23 Mang., II, p. 568 : τὴν πέραν τοῦ Τιβέρεως ποταμοῦ μεγάλην τῆς Ῥώμης ἀποτομήν, ἣν οὐκ ἠγνόει κατεχομένην καὶ οἰκουμένην πρὸς Ἰουδαίων. Ces Juifs avaient leur synagogue au pied du Janicule, leurs catacombes près de la *Porta Portese*. Cf. Bosio, *R. S.*, p. 152 et suiv. ; *Nuovo Bullet. di arch. crist.*, 1904, p. 271, et 1905, p. 306. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie*, III, p. 628, note 17, avec la bibliographie.

2. *Corpus I. G. ad R. R.*, I, p. 57, n° 132. Dans les catacombes de San-Pancrazio, l'on vient de découvrir plusieurs épitaphes d'Apaméens.

3. *C. I. L.*, VI, 50 et 51 = Kaibel, *I. G. S. I.*, 969 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 26, n° 43 ; p. 27, n° 44 ; *ibid.*, p. 27, n° 46 = Kaibel, *I. G. S. I.*, 972.

4. *C. I. L.*, *ibid.*, 51 = *I. G. ad R. R.*, *ibid.*, 44 ; *C. I. G.*, III, 6015 et p. 524 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 45.

5. *C. I. L.*, VI, 30934, *via Portuense prope Pozzo Pantaleo*, c'est-à-dire à 4 kilomètres environ de la porte Portese.

6. *C. I. G.*, III, 6015 et p. 824 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 45.

7. Kaibel, *I. G. S. I.*, 972 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 46.

8. *Ibid.*

9. Voir, plus haut, la dédicace n° IV.

10. *C. I. L.*, VI, 708.

11. *C. I. L.*, VI, 429 et 430. Cf. aussi la dédicace gravée sur une main

Jupiter Damascenus [1], *Jupiter Heliopolitanus* [2], *Jupiter Maleciabrudis* [3], *Jupiter Hammon* [4] et ses prête-nom grec et latin *Zeus Keraunios* [5] et *Silvanus* [6], la *dea Suria* [7], le *Sol invictus* [8], et tous ces dieux solaires, ces Baalims locaux, dont la liste s'augmente chaque jour, tous avaient leurs autels dressés au Trastévère. Leurs noms figurent sur nombre de dédicaces latines, grecques, palmyréniennes, recueillies surtout aux abords de la *Porta Portuensis*, c'est-à-dire tout près de la villa Sciarra (vigna Bonelli, vigna Mangani, jardin Mattei, environs de San Chrysogono, de la Porte Portese, et de la Porte Saint-Pancrace [9]).

Mais, si l'on a retrouvé beaucoup de ces ex-voto con-

de bronze, qui rappelle les ex-votos du même métal, trouvés en 1720 dans la villa Sciarra : Kaibel, *I. G. S. I.*, 1022 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 39, n° 99.

1. *C. I. L.*, VI, 405.
2. Voir les inscriptions citées plus haut, *C. I. L.*, VI, 420 à 423.
3. Voir, plus haut, la dédicace n° VI.
4. Figure sur l'autel n° VII.
5. Voir, plus haut, la dédicace n° VII.
6. L'équivalence de *Silvanus* et de Jupiter Hammon est démontrée par la dédicace que j'ai découverte en 1899 à Carthage : *Jovi Hammoni Barbaro Silvano*. Cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1899, procès-verbaux de la séance du 13 mars 1899, p. CLIX et suiv. *C. I. L.*, VI, 692, entre San Cosimato et la porta San Pancrazio, restauration d'un temple de Silvain. Cf. aussi la dédicace, datée de 97 après J.-C., découverte en 1859 dans la vigne Bonelli. *C. I. L.*, VI, 642.
7. Figure en bas-relief sur un autel consacré à Jupiter *Heliopolitanus*, sous le règne de Gordien III. *C. I. L.*, VI, 423.
8. *C. I. L.*, VI, 708 ; *ibid.*, 709 ; *ibid.*, 710 = 30817 ; *ibid.*, 712 ; *ibid.*, 692. Un fragment de grand *puteal* en marbre blanc, avec bas-relief figurant le lion solaire dévorant le taureau, est, à l'heure actuelle, conservé dans le parc de la villa Sciarra ; mais j'ignore sa provenance exacte.
9. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie....*, III, 642, note 51 ; p. 645, notes 61, 62, et p. 646, notes 63, 64, avec toute la bibliographie des fouilles opérées dans cette région du Trastévère.

sacrés à des divinités syriennes, l'on n'avait jusqu'ici relevé nulle trace des sanctuaires qui les abritaient [1]. Les découvertes faites dans la villa Sciarra viennent de nous révéler l'emplacement de l'un d'eux. C'est dans le bois sacré des nymphes *Furrinae* qu'il fut installé, à la fin du second siècle de notre ère [2]. Sauvage et retiré, l'endroit était particulièrement propre à la célébration des mystères d'un culte oriental. L'on y trouvait de l'ombre, de la fraîcheur et du silence. Une source abondante fournissait l'eau lustrale, indispensable aux sacrifices [3]. L'ombrage épais des bosquets du *lucus* protégeait le lieu saint contre tout regard indiscret. Les talus escarpés de l'hémicycle, rappelant par leur courbe demi-circulaire le croissant de la lune [4], circonscrivaient le *temenos* de leur enceinte naturelle.

Tous les Baals syriens vinrent donc s'établir dans le bosquet des Nymphes, mais sans les en déposséder. Recevant leur hospitalité, ils firent avec elles bon ménage. Ils les associèrent à leur culte, partagèrent avec elles les riches offrandes des fidèles, leur laissèrent une place dans le temple qu'on bâtit au milieu du *lucus*. Cet édifice, nous voudrions le mieux connaître. Les morceaux d'architecture recueillis l'an dernier ne sont ni assez nombreux, ni suffisamment caractéristiques, pour nous

1. Temple de Belos et de Malachbelos dans la vigna Bonelli : *C. I. L.*, VI, 50 et 51. Statues d'Aglibolos et de Malachbelos : *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 45. Temple à Silvain, au-dessous de la porte Saint-Pancrace : *C. I. L.*, VI, 692.

2. La dédicace de *Gaionas* est datée de 186 après notre ère.

3. L'eau de source était rare au Trastévère. Cf. Histoire Auguste, *Vita Aureliani*, 45 : *Thermas in transtiberina regione facere paravit hiemales, quod aquae frigidioris copia illic deesset.*

4. Comme le portique de pourtour du temple de Caelestis à Dougga.

en donner une idée précise. D'autre part, les seules fouilles [1] qui semblent avoir été faites à cet endroit, et qui aboutirent, en 1720, à la découverte d'un « grand nymphée orné de figures de serpents et de batraciens, de bronzes ciselés et de pierres taillées » [2], furent menées avec trop de négligence pour que nous puissions tirer des rares documents qui les concernent aucune indication utile.

J'imagine que ce sanctuaire devait présenter quelque analogie avec le temple punico-romain de l'africaine *Caelestis*, que nous avons déblayé à Dougga (*Thugga*) [3] : au centre, une *cella*, dans un bosquet ombreux, près d'un bassin d'eau vive ; au pourtour, un portique demi-circulaire ; sur la façade, une terrasse en ressaut, dominant les approches du sanctuaire, et d'où l'on pouvait voir partout sans être vu. Le temple était petit, à en juger par les dimensions restreintes des colonnes, des morceaux d'entablement, des dédicaces et des autels, mais d'une facture très soignée, construit en marbre blanc, et richement orné. Il renfermait beaucoup d'autels,

1. Sur ces fouilles, cf. Jordan-Huelsen, *Topographie*, III, p. 641, note 48. Il est permis de se demander si l'aqueduc de l'*Aqua Alseatina* n'était pas alimenté par la source de *Furrina*. V. c. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 640, note 47.

2. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 641, note 48.

3. Cagnat et Gauckler, *Les temples païens de la Tunisie*, p. 25 et suiv., et pl. XI à XIV. Les statues ou les bustes qui couronnaient le portique en fer à cheval du pourtour, représentaient pour la plupart des villes ou des provinces du Levant sémitique : *Laodicea*, *Syria*, *Mesopotamia*, *Iudaea*. — Pour la découverte du Nymphée annexé au temple, cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1905. Procès-verbaux de la séance du 21 mars, p. XII.

des statues [1], sans doute aussi des vases [2] décoratifs, des figurines votives en bronze [3], et des pièces d'orfèvrerie aux gemmes précieuses [4]. Le tout fut englouti sous les éboulements des talus du ravin, dès que l'on eut cessé d'entretenir les murs de soutènement, qui résistaient à la poussée de l'argile glissant sur les pentes, et l'empêchaient d'envahir l'hémicycle. Mais les apports de la montagne, en recouvrant le sanctuaire d'une couche de terre haute de huit à dix mètres, l'auront sans doute préservé de tout pillage subséquent. L'édifice est certainement en ruines ; mais ses débris, trop enterrés, ont échappé au vandalisme des constructeurs de la Rome moderne. On les retrouverait, probablement, presque intacts, au fond de la villa Sciarra. Les premiers résultats acquis en sont la preuve. Leur importance décidera, je l'espère, le propriétaire, M. Wurts, à entreprendre dans cet endroit, qui promet tant, des fouilles méthodiques dont le succès me paraît sûr.

1. Cf. *C. I. L.*, VI, 422 : dédicace à *Jupiter Heliopolitanus* d'un *signum*. D'autre part, une base de statue, anépigraphe, a été découverte l'an dernier, dans la villa Sciarra, en même temps que les autels aux dieux syriens. Hauteur, 0m 10 ; largeur, 0m 43 ; dé à faces moulurées. Sur la table, une rainure demi-circulaire indique la place du socle d'une statue ou d'un grand vase décoratif.

2. *Cantharus cum base sua*, dans le sanctuaire de *Jupiter Dolichenus*. *C. I. L.*, VI, 407.

3. Figurines de bronze trouvées dans le soi-disant nymphée de la villa Sciarra. Cf. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 641, note 48. Ex-votos avec *Pileus* trouvés dans la vigna Bonelli. Helbig, *Notizie degli Scavi*, 1886, p. 224 ; *Roemische Mittheil.*, 1888, p. 290.

4. Nombreuses pierres gravées et intailles, trouvées dans le voisinage de la villa Sciarra. Cf. Jordan-Huelsen, *ibid.*

II

LE BOIS SACRÉ DE LA NYMPHE FURRINA

ET LE SANCTUAIRE DES DIEUX SYRIENS

(SECOND ARTICLE [1])

Les inscriptions qui font l'objet de cette note m'ont été montrées par M. Welborne Saint-Clair Baddeley, le savant médiéviste anglais, auquel revient le mérite d'en avoir le premier reconnu l'intérêt. Grâce à son obligeante entremise, M. Wurts, le propriétaire de l'ancienne villa Sciarra, où ont été trouvés ces textes épigraphiques, m'a fort gracieusement autorisé à les publier. Je m'acquitte d'un devoir agréable à remplir, en leur exprimant à tous deux mes sincères remerciements, et en adressant également l'expression de ma gratitude à

1. [*Bullettino della Commissione archeologica comunale*, 1907, p. 45-81. — Dans ce second article, composé pour une Revue romaine, l'auteur a « refondu et complété », comme il le dit lui-même, sa Communication adressée à l'Académie des Inscriptions le 15 mars 1907, c'est-à-dire l'article précédent. Nous avons cru devoir reproduire également les deux études, qui sans doute renferment des parties communes, mais qui sur d'autres points se complètent l'une l'autre. Le lecteur voudra bien excuser les redites, qui s'expliquent par les circonstances, et qu'on n'aurait pu supprimer sans rendre le second article obscur ou à peu près illisible.]

M. le professeur Gatti, qui me fait aujourd'hui l'honneur de me céder ici sa propre place, et d'offrir à cette étude

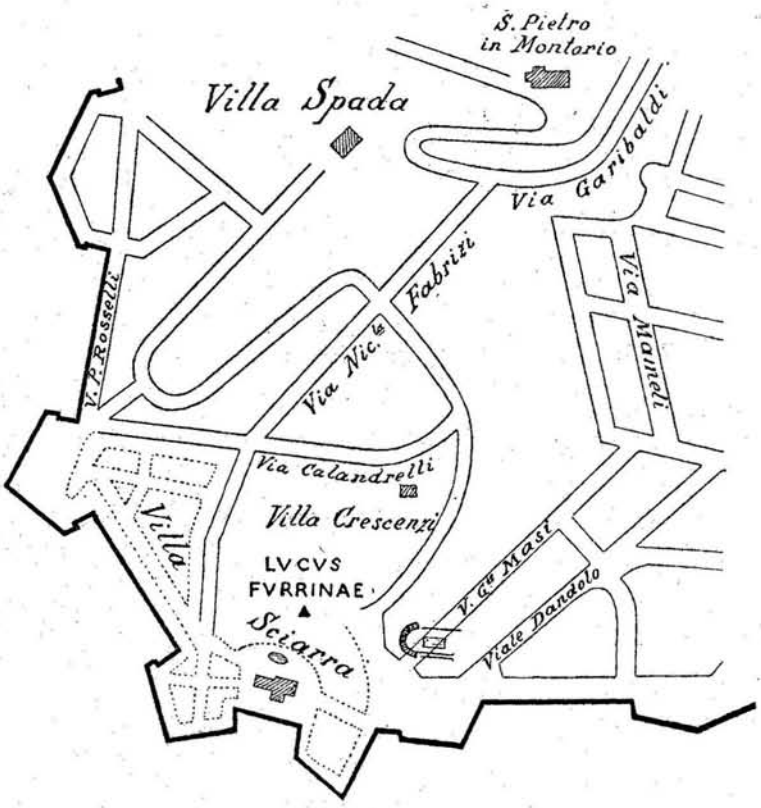

Plan du quartier de Rome
où se trouvent la Villa Sciarra et le *Lucus Furrinae*.

l'hospitalité du *Bullettino della Commissione archeologica comunale*[1].

1. Dans le présent article, j'ai refondu et complété la Communication que j'avais adressée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 15 mars 1907, et qui vient de paraître dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions* (mars 1907, p. 135 et suiv.), avec deux

La villa Sciarra s'étend sur le versant oriental du Janicule, en face du mont Aventin, dans un site admirable qui domine immédiatement les bas quartiers du Trastévère, et d'où la vue s'étend au loin sur le panorama de Rome, de la Campagne; et des Monts Albains qui l'encadrent.

Le parc étale ses massifs verdoyants et fleuris sur une aire très accidentée, qui dévale rapidement vers le Tibre. Au milieu, sous d'épais ombrages qui l'enveloppent de mystère, *lucus... laetissimus umbrae*[1], se creuse un ravin demi-circulaire, d'une quarantaine de mètres de diamètre (V. fig. ci-jointe). C'est un cirque d'érosion, dont les pentes abruptes convergent vers un centre d'affouillement qui trahit la présence d'une source cachée. Celle-ci a disparu, depuis de longs siècles, sous les éboulements argileux qui ont aveuglé le point d'émergence de la nappe souterraine, et rempli le fond de l'hémicycle

figures exécutées d'après mes photographies. De son côté, M. Saint-Clair Baddeley a annoncé au *Times* les découvertes de la villa Sciarra dans une courte lettre que le journal londonien inséra dans son numéro du vendredi 15 mars 1907, le jour même où ma note était lue à l'Académie. L'*Athenaeum* du 6 avril 1907, p. 417-418, a publié ensuite une notice du même écrivain intitulée « *The grove of Furrina* », avec une similigravure reproduisant l'autel aux nymphes *Furrinae*. Enfin, le 19 avril dernier, M. le professeur Huelsen a fait une conférence ayant pour titre « *Der Hain der Furrina* » à l'Institut archéologique allemand de Rome. M. le professeur Gatti avait déjà signalé l'an dernier, dans le *Bullettino comunale* (1906, p. 332), et dans les *Notizie degli scavi* (1906, p. 248 et suiv.; cf. p. 433), mais sans avoir pu les voir lui-même, deux des inscriptions qui venaient d'être découvertes dans l'ancienne villa Sciarra. J'ai communiqué à la Société des Antiquaires de France, dans sa séance du mercredi 19 juin 1907, la dédicace à *Belus* (voir plus loin, n° 5), qui était demeurée jusqu'alors entièrement inédite [*Bull. des Antiquaires de France*, 1907, p. 260].

1. Virgile, *Aen.*, I, 441.

d'un énorme amas d'alluvions ; mais elle était captée à l'époque romaine, et ses eaux, amenées par un caniveau souterrain en briques[1], venaient se déverser par une bouche de fontaine en marbre blanc dans le réservoir d'un nymphée. De cet édifice, dont je crois être en mesure d'affirmer l'existence, il ne subsiste aucune trace à la surface du sol moderne : mais son ossature se devine sous les molles ondulations des terres rapportées.

Elle dessine un fer à cheval, exactement orienté, que l'on dégagerait tout entier en abaissant de cinq à six mètres le niveau actuel de l'hémicycle.

C'est à cette profondeur, en effet, qu'au mois de juillet 1906, en creusant au milieu du ravin les fondations d'une maison de garde, l'on rencontra, en travers des tranchées, un groupe de débris architecturaux et d'inscriptions, présentant entre eux d'étroits rapports, et appartenant tous à un même monument, dont le déblaiement eût alors coûté peu de temps, peu d'argent. Mais le propriétaire, M. Wurts, était absent de Rome, et les terrassiers qui travaillaient pour son compte n'étaient pas des archéologues ! Ils se contentèrent de retirer de terre les blocs de marbre qui leur barraient le passage, et ne se préoccupèrent nullement d'élargir le champ des fouilles pour explorer les régions adjacentes. Dès que les tranchées eurent atteint le rocher, l'on commença

1. L'existence de ce caniveau a été constatée l'an dernier par le chef du chantier de construction, à deux mètres en amont de l'endroit où gisait la bouche de fontaine, et à six mètres de profondeur. J'ai repéré sur place, en présence de M. le professeur Gatti, *le point précis où il se termine* ; en déterrant ce conduit, et en le suivant jusqu'à son origine, l'on réussirait peut-être à rétablir le fonctionnement de la captation romaine, ce qui assainirait les terrains d'alentour.

les fondations, et l'on eut vite fait de recouvrir le gisement archéologique, dont le hasard venait de révéler l'existence, d'un large bâtiment solidement maçonné, qui rendra désormais beaucoup plus difficile l'exploration méthodique du sous-sol.

Les débris antiques, recueillis l'an dernier dans la villa Sciarra, sont tous en marbre blanc. Leur surface est généralement recouverte d'un épais dépôt calcaire, prouvant un séjour prolongé dans la vase, après la ruine des travaux d'aménagement de la source. Ce sont, pour la plupart, des morceaux d'architecture, qui permettent de se faire une idée de l'édifice auquel ils appartenaient. Celui-ci devait être petit, mais d'une grande élégance. Bases, colonnes, consoles, frises, architraves, corniches et chapiteaux sont tous sculptés avec le plus grand soin, et richement ornés. Trois de ces fragments méritent une mention spéciale, étant pourvus d'inscriptions.

1° C'est d'abord un bloc de marbre de Carrare, bombé au sommet comme un couvercle de malle, et coupé en biseau à la base, mesurant $0^m 57$ de longueur, $0^m 30$ d'épaisseur, et $0^m 18$ de hauteur sur la tranche verticale antérieure, où se trouvent gravées les lettres suivantes, hautes de $0^m 06$:

ΘΥΗΚΟ θυήχο[ος]

Puis deux grands linteaux en marbre blanc, paraissant provenir d'une même frise d'entablement. Tous deux ont la même hauteur, et présentent, sur la face antérieure, la seule qui soit parfaitement dressée, des inscriptions analogues.

2° Linteau, long de 1m 80, haut de 0m 22, épais de 0m 32. Lettres hautes de 0m 055. Epsilonn lunaire. L'inscription occupe la partie gauche du linteau, et laisse à droite, après un point terminal, un large vide [1] :

ΠΟΥΛΥΒΟΤΕΙΡΗ Υ ...πολυβότειρα...

3° Linteau, long de 2m 15, haut de 0m 22, épais de m. 0m 37. Lettres hautes de 0m 055. Epsilonn et sigma lunaires. L'inscription, précédée d'un point de séparation, est isolée entre deux vides :

ΥΚΑΙΤΟΥCΜΕΝ ·καὶ τοὺς μέν...?

Ces deux lambeaux épigraphiques appartenaient-ils au même texte? Il serait imprudent de l'affirmer ; car, s'ils sont tous deux gravés sur des frises semblables, l'un d'eux occupe la partie supérieure de la tranche apparente (3°), l'autre la partie inférieure (2°) ; et, si la hauteur des lettres est la même, la gravure et la forme diffèrent. Comment expliquer, d'autre part, cet isolement singulier de quelques caractères au milieu d'une grande surface anépigraphe? Il y a là un problème que je dois me borner à poser, n'ayant pu en trouver une solution satisfaisante.

4° Pêle-mêle avec ces divers morceaux d'architecture, et à deux mètres à l'Est de l'orifice d'une conduite d'eau en briques, de section rectangulaire, qui débouchait des profondeurs du sol situé en amont, gisait un bloc carré de marbre blanc, mesurant 1m 20 de côté et 0m 27 seule-

1. Cf. Gatti, *Notizie degli scavi*, 1906, III, p. 248 et suiv.

ment de hauteur[1]. C'est une dalle, à dessus plat, soigneusement poli, et présentant, sur quatre lignes superposées, une inscription grecque gravée en grands caractères, et faite pour être vue de loin. Le revers de la dalle, sommairement dégrossi, est évidé comme un couvercle, et porte quelques traces de maçonnerie adhérant encore à l'intérieur de la cavité. Le marbre jouait donc le rôle d'un revêtement décoratif : il dissimulait, en le coiffant exactement de sa calotte monolithe, un massif de blocage, mur, barrage ou bassin. Tout autour, sur la tranche, se creuse une moulure concave, uniforme et très simple, encore remplie par endroits de brique et de mortier. Cette large rigole n'était pas faite pour être vue : elle eût été plus élégante. Elle servait seulement à fixer solidement au mur la dalle dont elle fait le tour. Le mortier coulé dans la rainure, après que la pierre eut été encastrée dans la paroi, l'enserrait d'un bourrelet saillant qui retenait la partie postérieure du cadre.

Le bloc de marbre est traversé, en son milieu, par un trou rond, profond de $0^m 12$, et qui mesure $0^m 18$ de diamètre à l'orifice supérieur, et $0^m 06$ seulement à la base. Cet entonnoir semble avoir été ménagé pour recevoir la queue tronconique d'une bouche de fontaine en bronze ou en marbre, mascaron décoratif ou muffle de lion, sculpté à part. Cette pièce rapportée s'est détachée du bloc et n'a pas été retrouvée; mais elle a laissé sur la pierre une trace circulaire, mesurant $0^m 30$ de diamètre.

Cette empreinte pourrait également, il est vrai, avoir été produite par le pied d'une vasque, qui aurait été planté verticalement au centre de la dalle, posée à plat et

1. Cf. Gatti, *Notizie degli scavi*, 1906, III, p. 248.

lui servant de base. Mais, dans ce cas, l'inscription, au lieu d'être gravée de haut en bas sur la face supérieure du monolithe, aurait plutôt été placée sur la tranche du pourtour.

Quoi qu'il en soit de ce détail, un point me paraît hors de doute : c'est que le bloc de marbre est bien une

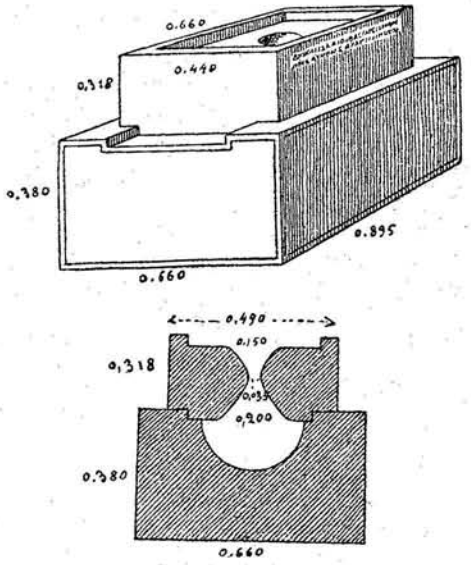

Tronc de Thera fermé.

bouche de fontaine. L'épais dépôt calcaire, qui s'est accumulé autour de l'orifice, suffirait à le démontrer. Cependant, M. le professeur Huelsen, dans l'intéressante conférence qu'il a faite, le 19 avril dernier, à l'Institut archéologique allemand sur le *Lucus Furrinae*, a assigné à la pierre une destination toute différente. Frappé de sa ressemblance avec un couvercle de tronc découvert à Théra, dans le temple des dieux égyptiens, par M. Hiller

de Gaertringen [1], il en a conclu qu'elle était, elle aussi, destinée à recueillir les deniers des fidèles au profit de quelque sanctuaire.

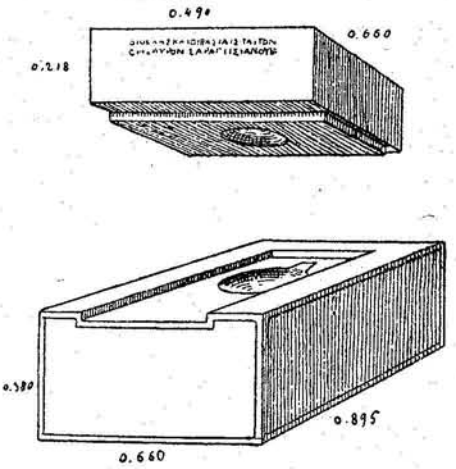

Tronc de Thera ouvert.

Pourtant, la ressemblance entre les deux objets est plus

1. Cf. F. Hiller von Gaertringen, *Thera*, I, *die Insel Thera in Altertum und Gegenwart*, Berlin, Reimer, 1899, p. 258 et suiv., avec figures. Outre le tronc du temple des dieux égyptiens, l'auteur signale : à Théra même, deux autres récipients analogues, trouvés l'un sur *l'agora*, l'autre à l'Ouest du temple d'Apollon *Karneios* ; à Mélos, dans le temple d'Asklépios et d'Hygie, un couvercle de trésor que Blouet, qui l'a le premier signalé dans son *Expédition de Morée*, avait pris pour un moulin, cf. *C. I. G.*, 1085 ; à *Cluentum*, dans le *Picenum*, un cylindre de tuf percé d'un trou central analogue, cf. *C. I. L.*, IX, 5803 ; d'autres *thesauri*, enfin, à *Spoletium*, *Ameria*, *Praeneste*.

Pour les inscriptions relatives à des trésors, cf. Fraenkel, *Inscriptions de Pergame*, II, p. 255, 13. Pour les troncs ou tirelires de terre cuite, cf. Blanchet, *Mém. des Antiq. de France*, LI, 1890, p. 195 et suiv. Pour les troncs en bronze, cf. Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes de la Biblioth. nationale*, 1895, p. 300. Cf. aussi, d'une façon générale, Longpérier, *Revue Arch.*, XVIII, 1868[2], et XIX, 1869, p. 163 et suiv., Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires.

apparente que réelle. Remarquons, tout d'abord, que le tronc de Théra se compose de deux parties, le récipient proprement dit et le couvercle, et que seul ce dernier a été retrouvé à la villa Sciarra. Celui-ci, lui-même, n'a que peu de rapports avec l'opercule de Théra. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les croquis que M. Huelsen a présentés à l'appui de sa thèse; pour plus de clarté, je crois devoir les reproduire ici (V. les figures), en les complétant par l'addition de quelques cotes indispensables.

En fait, les deux dalles n'ont rien de commun entre elles, sinon d'être toutes deux percées d'un trou au centre. Tout le reste diffère. Le couvercle de Théra est rectangulaire, et non carré. Il est muni, sur sa face supérieure, d'un rebord en saillie, destiné à retenir les monnaies qui pouvaient rouler hors de l'orifice du tronc, lorsque l'on y versait les offrandes à pleines mains. Par contre, le revers n'est évidé qu'au pourtour : il fait saillie dans la partie centrale, qui vient remplir exactement une dépression de même largeur, mais de longueur plus grande, ménagée tout exprès dans la table de base. Le couvercle pouvait ainsi glisser sur le récipient, comme un tiroir dans une table. Il était d'ailleurs, comme tous les objets de même nature, d'une taille assez réduite pour rester facilement maniable. Il mesure seulement $0^m 66$ de long, sur $0^m 49$ de large, et $0^m 318$ de haut. La pierre de la villa Sciarra a une superficie quadruple, et son poids est tel que quatre hommes suffisent à peine à la déplacer. Il eût fallu, pour l'enlever, toute une bande de voleurs! C'était évidemment un avantage, mais compensé par un inconvénient plus grave, car la visite du tronc devenait

également presque impossible pour le desservant du sanctuaire. D'autre part, notre dalle est si large que, pour en atteindre le centre, il faut tendre le bras de toute sa longueur, alors que, dans un tronc quelconque, l'on a toujours soin de placer l'orifice à bonne portée de la main. Par contre, le trou lui-même est disposé de telle façon, qu'il semble ménagé tout exprès pour permettre à une main indiscrète de fourrager dans le récipient sous-jacent. Dans le couvercle de Théra, l'orifice a la forme d'un sablier ; évasé au sommet, pour faciliter l'introduction de la monnaie ; évasé à la base, pour permettre à celle-ci de s'éparpiller dans toute la cassette, au lieu de s'amasser en tas sur un seul point ; rétréci à mi-hauteur, pour barrer le passage aux voleurs. Le goulot n'a plus à cet endroit que $0^m 035$ de diamètre ; et l'étranglement est assez éloigné du récipient qu'il surmonte, pour que, même en y glissant deux doigts, l'on ne puisse arriver à toucher la monnaie.

Enfin, le couvercle de Théra porte une inscription, que, pour la rendre plus visible, on a gravée sur la tranche verticale, la dalle étant posée à plat. Ce texte ne laisse aucun doute sur la destination de l'objet. Le voici :

ΔΙΟΚΛΗΣ ΚΑΙ ΟΙ ΒΑΣΙΛΙΣΤΑΙ ΤΟΝ
ΘΗΣΑΥΡΟΝ ΣΑΡΑΠΙ ΙΣΙ ΑΝΟΥΒΙ

Il s'agit donc bien ici d'un trésor, θησαυρόν. Le même mot reparaît, d'ailleurs, dans presque tous les textes analogues, grecs ou latins. En est-il de même sur notre pierre ? L'inscription y est gravée en caractères grecs, hauts de $0^m 065$, profonds et nets. Elle était recouverte d'une épaisse croûte calcaire, qui la dissimulait en

partie, et qui a empêché M. le professeur Gatti d'en donner le texte complet, lorsqu'il l'a publiée ici-même, peu de temps après sa découverte [1]. En brisant le dépôt superficiel avec une martelette, j'ai réussi à dégager les lettres qu'il cachait, et à rétablir le texte dans son intégrité. Voici comment il doit se lire :

ΔЄCMOC ΟΠΩC ΚΡΑΤЄ
ΡΟC ΘΥΜΑ ΘЄΟΙC ΠΑΡЄΧΟΙ

orifice central et empreinte d'un mascaron

ΟΝ ΔΗ ΓΑΙΩΝΑC ΔЄΙΠΝΟ
ΚΡΙΤΗC ⅁ ЄΘЄΤΟ

L'inscription est complète. Elle se compose de deux pentamètres, dont la prosodie est correcte, mais la syntaxe embrouillée, et dont la signification demeure assez obscure : tels qu'on pouvait les attendre, en somme, d'un Syrien écrivant en grec, à Rome, à la fin du second siècle de notre ère. Comme il arrive souvent pour les pièces d'anthologie, l'épigramme est d'une concision qui nuit un peu à sa clarté. Voici comment je la comprends : « Par ces puissants travaux de captation, Gaionas, le *deipnocritès*, a enchaîné la source pour la faire servir aux sacrifices divins. »

Le mot δεσμός me paraît répondre ici, de la façon la plus précise, à notre expression française : *captation*. Rien n'autorise à lui attribuer le sens de « couvercle »

1. *Bull. Com.*, 1906, p. 332.

de tronc ou de « trésor ». Telle que je la traduis, la dédicace confirme pleinement ce que nous avait déjà appris l'examen de la pierre elle-même, et l'étude des lieux où elle a été découverte. La dalle, dressée tout droit en travers de la source, au débouché du conduit de captation qui l'amenait des profondeurs du sol, opposait sa digue puissante à la poussée des eaux, et les astreignait au rôle de fontaine fournissant l'eau lustrale, nécessaire aux besoins du culte d'un sanctuaire voisin.

De quelle nature était ce sanctuaire ? Le nom du dédicant, mentionné à la fin du texte, nous fournit à ce sujet de précieux indices. Gaionas, le *deipnocritès*, était déjà connu par plusieurs autres textes, trouvés à Rome ou à Ostie. Voici d'abord son épitaphe, en vers grecs encadrés de formules latines, qui fut découverte jadis près de Saint-Laurent en Damase, et qui n'existe plus actuellement [1] : *D(is) m(anibus) s(acrum)*. — Ἐνθάδε Γαιωνᾶς, ὃς κίστιβερ ἦν ποτε Ρώμης, καὶ δείπνοις κρείνας πολλὰ μετ' εὐφροσύνης, κ[ε]ῖμαι τῷ θανάτῳ μηδὲν ὀφειλόμενος. — *Gaionas animula*. A Ostie [2], le même personnage avait dédié une colonne en *granitello* à *Jupiter Heliopolitanus*, pour le salut des empereurs Antonin et Commode, c'est-à-dire entre les années 176 et 180 de notre ère : *I(ovi) o(ptimo) m(aximo) Heliop(olitano) pro salute imperator(um) Antonini et Commodi Aug(ustorum) Gaionas d(ono) d(edit)*.

Enfin, s'il faut en croire M. Hirschfeld [3], dont je n'hé-

1. *C. I. L.*, VI, 32316 = Kaibel, *I. G. S. I.*, 1512 = *Inscr. graecae ad res rom. pertin.*, p. 89, n. 235.

2. *C.I. L.*, XIV, 24. — Trouvée en 1865 dans le domaine du prince Torlonia.

3. Hirschfeld, *Hermes*, XXIV, p. 107.

site pas, pour ma part, à adopter la conjecture, c'est à ce même *Gaionas* qu'il faut attribuer une autre dédicace, également adressée à *Jupiter Heliopolitanus*.

Cette inscription, aujourd'hui conservée au musée du Capitole, où je l'ai collationnée avec la plus grande attention, est gravée sur une colonne cylindrique en marbre grisâtre, qui présente de grandes analogies, comme dimensions, matière et facture, avec les cippes que nous décrirons plus loin, et qui provient très probablement du même sanctuaire. Elle semble avoir séjourné longtemps dans un endroit vaseux, et sa surface est tout usée par le frottement de l'eau. Les caractères, menus et peu profonds, ont presque disparu à la fin des lignes, surtout aux lignes 8, 10, 11, 12 et 13. Elle doit se lire ainsi [1] : *I(ovi) o(ptimo) m(aximo) Heliopolitano*, Κομμόδῳ ἀνδρὶ βασιλικωτάτῳ ἀσπιστῇ [τῆς] οἰκουμ(ένης). *Imp. Caesari M. Aur. Commodo Antonino, Pio Felici Augusto, Sarm(atico), Germanico, trib. pot. XI, imp. VIII, cos. V, p.p.. M. Antonius, M. f., Gai[ona]s, Claud(ialis)? Aug[ustalis]? Cistiber, dedicavit U(rbis) c(onditae) anno DCCCCXXXIX, Imp. Commodo Antonino Pio Felice Aug(usto) V, M' Acil(io) Glabrione II cos., III K. Dec.*

Ce texte est exactement daté du 19 novembre 186, sous le règne de l'empereur Commode, alors consul pour la cinquième fois. Le dédicant, *M. Antonius, M. f., Gaionas... cistiber*, doit évidemment être identifié avec le κίστιβερ καὶ δείπνοις κρείνας de l'épitaphe citée plus haut, et avec le δειπνοκρίτης de la villa Sciarra. Son *cognomen* indique une origine étrangère ; sa dévotion au dieu local

1. *C. I. L.*, VI, 420 = 30764 ; Amati, *cod. Vat.* 9735, f. 38 ; Kaibel, *I. G. S. I.*, 985 ; *Inscr. gr. ad res rom. pertin.*, p. 33, n. 70.

d'*Heliopolis* (Baalbeck), en Syrie, semble prouver qu'il était né dans cette ville. Il vivait à Rome, à la fin du second siècle de notre ère.

En quoi consistaient les fonctions que lui attribuent nos divers textes, lesquels se confirment deux à deux ? Il faut avoir le courage d'avouer que nous n'en savons rien, sans chercher à masquer notre ignorance par des affirmations hasardées. *Gaionas* était sans doute un prêtre syrien. Les repas auxquels ce *deipnocritès* avait mission de présider, étaient à mon avis des banquets religieux [1]. Quant au titre de *Cistiber* [2], on ne l'a jamais rencontré sur d'autres inscriptions. Par contre, certains textes juridiques mentionnent, à diverses reprises, des *quinque viri cis Tiberim*, appelés aussi par abréviation *cistiberes*, qui étaient subordonnés aux *tres viri capitales*, et veillaient à la sécurité des rues pendant la nuit. C'étaient, en somme, de simples sous-agents de police. Peut-on admettre que le riche et influent *Gaionas* ait exercé d'aussi humbles fonctions, et surtout qu'il se soit targué d'un titre aussi infime, qui ne donnait même pas accès aux véritables magistratures, et conduisait à peine au poste dédaigné de scribe : *recoctus scriba ex quinqueviro* [3], dit Horace. Il m'est impossible de l'admettre. De plus, il me paraît étrange que *le seul cistiber*

1. Sur les repas liturgiques des religions orientales, cf. Hepding, *Attis, seine Mythen und sein Kult*, Giessen, 1903, p. 186 et suiv. ; Franz Cumont, *loc. laud.*, p. 84 et suiv.

2. Sur les fonctions du *Cistiber*, cf. de Ruggiero, *Dizion. epigraph.*, au mot *cistiber*, avec tous les textes ; Hirschfeld, *ibid.*, *l. c.* En ce qui concerne l'inscription *C. I. L.*, VI, 420, voir au contraire l'interprétation toute différente, et d'ailleurs inadmissible, que Mommsen donne de ce texte dans le *Corpus*.

3. Horace, *Sat.*, II, 5, 55.

mentionné par une inscription se soit rencontré justement au delà, et non en deçà, du fleuve, *trans Tiberim*, et non *cis Tiberim*. Je ne puis me résigner à une contradiction aussi flagrante. Je serais plutôt tenté de rapprocher le mot *cistiber* du terme, si voisin, de *cistifer*, lequel conviendrait sans doute beaucoup mieux à un dévot des cultes syriens ; et je supposerais volontiers qu'il désigne également, du moins ici, un porteur de ciste mystique.

Étant ainsi déterminés, au moins approximativement, l'origine et le caractère du dédicant *Gaionas*, nous sommes amenés à supposer que les dieux anonymes, au profit desquels il fit capter la source, étaient des divinités syriennes. Les autres monuments épigraphiques, recueillis au même endroit, confirment pleinement cette hypothèse.

5° C'est, tout d'abord, une dédicace gravée sur un morceau d'architecture mouluré, où je crois reconnaître un linteau de porte monumentale. Le texte est, par malheur, en fort mauvais état : il n'en subsiste que peu de lettres, sur des fragments brisés de partout. Ceux-ci se rapportent certainement à la même pierre, car leur mouluration est identique, mais ils ne se raccordent pas exactement : la position relative et le sens des lettres qui subsistent, indiquent seuls, et sans aucune certitude, la place respective des deux débris. Les caractères, hauts de 0^{m} 067, sont gravés avec soin sur une frise plate, au-dessous d'une corniche à multiples moulures, surmontée elle-même d'une seconde bande anépigraphe. Voici comment ils se présentent :

a) ELO
AVG

b) M

Fragment *a*). — A la première ligne, la lettre du début n'a laissé d'autres traces que deux amorces infimes, au sommet et à la base, mais disposées de telle sorte qu'elles ne peuvent appartenir qu'à un E, et non à un C.

Fragment *b*). — Il ne reste qu'un débris de lettre, un angle aigu, mais qui ne peut convenir qu'à un M. Un N aurait l'angle plus ouvert.

L'inscription me paraît devoir être restituée ainsi :
ou bien

[Malachb]elo [Pal]m[yreno]
Aug. [Sacrum]

ou encore

[B]elo M[alachbelo]
Aug. [Sacrum]

ou même

[B]elo M[aleciabrudi]
Aug. [Sacrum].

L'on peut hésiter, on le voit, entre de nombreuses variantes. La seule restitution absolument certaine est celle qui concerne le nom même du dieu, *Belus* ; car la dédicace s'adresse évidemment à une divinité, et je n'en trouve pas, dans tout le panthéon gréco-romain et oriental, une seule autre portant un nom auquel puisse également s'adapter le groupe de trois lettres : ELO.

Le sanctuaire dont cette dédicace occupait la porte d'entrée, était donc dédié au dieu *Belus*, la grande divinité babylonienne adorée dans tout le Levant. Celle-ci avait également de nombreux dévots au Trastévère, à en juger par les dédicaces précédemment trouvées dans le voisinage de la villa Sciarra, et que j'ai pu étudier au musée du Capitole. L'une d'elles, bilingue, latine et grecque, trouvée en 1859 dans la vigne Bonelli, au delà de la *Porta Portese*, se rapporte à un temple élevé au

dieu *Belus*-Μαλαχβήλος par un certain *C. Licinius N...* et un Palmyrénien du nom d'Héliodore [1]. Ce dernier dédia, en outre, en l'an 547 de l'ère séleucide (235 après J.-C.), une statue d'argent aux Θεοὶ πατρῴοι, *Aglibolos* et *Malachbelos* [2]: Ἀγλιβώλῳ καὶ Μαλαχβήλῳ πατρῴοις θεοῖς καὶ τὸ σίγνον ἀργυροῦν σὺν παντὶ κόζμῳ ἀνέθηκε Τ. Αὐρ(ήλιος) Ἡλιόδωρος Ἀντιόχου Ἀδριανὸς Παλμυρηνὸς ἐκ τῶν ἰδίων, ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοῦ καὶ τοῦ συμβίου καὶ τῶν τέκνων, ἔτους $\overline{\zeta}$. $\overline{\text{Μ}}$. $\overline{\Phi}$. μηνὸς περιτίου.

Enfin, une autre dédicace, rédigée en latin et en palmyrénien, s'adresse au Soleil, *Soli sanctissimo*, qu'elle identifie à *Malachbelos*, et qu'elle associe aux dieux protecteurs de Palmyre. Elle est gravée sur un autel, trouvé aussi au Trastévère, il y a plusieurs centaines d'années, dans le jardin Mattei, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de la villa Sciarra [3].

Les autres dédicaces découvertes l'an dernier sont toutes gravées sur des autels en marbre blanc.

6° Le plus petit n'a que 0^m55 de hauteur. Le dé mesure 0^m30 de largeur et 0^m24 d'épaisseur; la table, 0^m38 sur 0^m26. Cette dernière est surmontée de deux faisceaux, qui garnissent les faces latérales. L'autel est sculpté avec soin sur trois de ses faces; la quatrième,

1. *C. I. L.*, VI, 51 = *I. G. ad res Rom.*, I, p. 27, n. 44.

2. *C. I. L.*, III, p. 824, 6015 = *I. G. ad res Rom.*, I, p. 27, n. 45. Comparez au monument votif d'Emèse, dédié à *Belos*, *Aglibolos* et *Iaribolos*, que le P. Ronzevalle a publié dans les *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1902, p. 235 et suiv., avec figure, et 1903, p. 276 et suiv.

3. *C. I. L.*, VI, 710 = 30817. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 646, note 64. — Cf. encore une autre dédicace romaine, *deo Soli Malachibelo*, *C. I. L.*, VI, 31036.

qui était adossée, n'est que sommairement dégrossie. La face principale porte, dans un encadrement mouluré, l'inscription suivante, en lettres grecques hautes de 0m 022, avec epsilonns lunaires :

ΘΕΩ ΑΔΑ
ΔΩ ΑΝΕΘΗ

L'inscription paraît inachevée : elle s'interrompt brusquement au milieu du champ. Le bas reste vide ; le nom du dédicant manque.

Sur le côté droit de l'autel apparaît la patère rituelle, séparant les deux lignes de la dédicace suivante, gravée en lettres de 0m 02 à 0m 03.

ΘΕΩ ΑΔΑΔΩ
patère
ΛΙΒΑΝΕΩΤΗ

Sur le côté gauche, dans une position symétrique, est figurée en bas-relief l'aiguière rituelle, entre les deux lignes d'une dédicace analogue :

ΘΕΩ ΑΔΑΔΩ
aiguière
ΑΚΡΩΡΕΙΤΗ [1]

C'est la première fois que le dieu exotique Ἀδαδός [2]

1. Et non ΑΚΡΟΡΕΙΤΗ, comme je l'ai laissé imprimer à tort dans les *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr.*, mars 1907, p. 145.

2. Sur Adad, consulter Movers, *Phœnizier*, I, 196, et II, 1, 513 ; Preller, *Rœmische Mythologie*, II, p. 403, note 2 ; Drexler, article *Jupiter Heliopolitanus* dans le *Lexikon* de Roscher, p. 1987 et suiv. ; P. Ronzevalle, *C. R. Acad. Inscr.*, 1901. p. 447 et suiv. ; Franz Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain*, p. 126 et suiv.

apparaît sur une inscription romaine. Mais, dans l'épigraphie grecque du Levant, il est loin d'être un inconnu. A Délos, où les divinités syriennes avaient un temple [1], plusieurs ex-voto lui sont nommément dédiés, à lui et à sa compagne la déesse *Atargatis*. Il est également mentionné, à diverses reprises, dans son pays d'origine, notamment à Khabad [2].

Les auteurs anciens nous renseignent assez bien sur son compte. Nous savons par eux qu'*Adados* était le roi des dieux [3], le fondateur d'une dynastie syrienne dont les princes se faisaient appeler *Ben-Hadat* [4]. Pline l'Ancien [5] nous confirme son caractère syrien.

Voici, enfin, ce que nous en dit Macrobe [6], qui nous donne des indications particulièrement précises, dont la science moderne a démontré l'exactitude : *Accipe quid Assyrii de potentia Solis opinantur. Deo enim quem summum maximumque venerantur, Adad nomen dederunt. Ejus nominis interpretatio significat unus, unus. Hunc ergo ut potentissimum adorant deum, sed subjungunt eidem deam nomine Adargatin, omnemque potestatem cunctarum rerum his duobus attribuunt.*

1. Hauvette-Besnault, Fouilles de Délos : Le temple des dieux étrangers, *Bull. de Corresp. hellén.*, VI, 1882, p. 470 à 503, avec tous les textes, alors découverts à Délos, concernant Adad et Atargatis. Ajouter: Doublet, *ibid.*, 1892, XVI, p. 161, n. 21.

2. Cf. Dussaud, Mission en Syrie, *Nouv. archives des Miss.*, X, 1902, p. 642, n. 5.

3. Philon de Byblos, fragment 24, cité par Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 38, *Fragm. Hist. Gr.*, III, 309.

4. Nicolas de Damas, fragment 31, d'après Josèphe, *Antiq. Jud.*, VII, 100. Cf. *Fragm. Hist. Gr.*, III, 373.

5. Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 71.

6. Macrobe, *Saturn.*, I, 23, § 17-18 et 19. Cf. Maspéro, *De Carchemis oppidi situ et historia*, p. 20.

Solem Terramque intelligentes, nec multitudine nominum enuntiantes divisam eorum per omnes species potestatem, sed argumentis quibus ornantur significantes multiplicem praestantiam numinis duplicis... Simulacrum Adad insigne cernitur radiis inclinatis, quibus monstratur vim caeli in radiis esse solis qui demittuntur in terram.

Adad et sa divine épouse Atargatis, particulièrement adorés à *Bambyce* ou *Hierapolis* près de l'Euphrate [1], étaient également vénérés dans toute la Syrie, notamment à Damas [2], dont le *Zeus* local représentait aussi la grande divinité araméenne. Adad a en outre donné son nom à deux villes sémitiques : l'une en Pisidie, Ἀδαδάτη ou Ὀδάδα [3] ; l'autre en Cœlé-Syrie, au nord-est de Palmyre, sur la route militaire qui conduisait à Sura sur l'Euphrate [4]. Enfin, notre dédicace nous apprend qu'il était l'objet d'un culte spécial dans le Liban, comme cette *Tanit* locale dont on a récemment retrouvé une dédicace à Carthage [5], et qui correspond peut-être à la déesse *Atargatis*. Quant à la seconde épithète, ἀκρωρείτης, désigne-t-elle une seconde région géographique, distincte

1. Strabon, XVI, 2, 22 ; Pline, *Hist. nat.*, V, 23. Leur temple de Bambyce était célèbre.

2. Nicolas de Damas, fragment cité. Cf. Dussaud, *ibid.*, p. 642.

3. Ptolémée, V, 15, 24 ; *Notitia Dignitatum*, ed. Orelli, XXXIII, 19.

4. Ptolémée, V, 5, 8 ; Strabon, XII, 570 ; *Conc. Const.*, III, 676 ; *Hierokl.*, p. 674.

5. Sur Tanit du Lebanon, consulter : P. Delattre, *Mém. des Antiq. de France*, 1897, t. LVIII, p. 1 et suiv. ; et *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 100, 235 et suiv. (Berger, Clermont-Ganneau, de Vogué) ; Philippe Berger, *Revue d'assyriol. et d'arch. orient.*, V, 1899, p. 11 à 25 et pl. I ; Gsell, *Chronique arch. afric. de 1899*, dans les *Mélanges de Rome*, 1900, p. 95 ; Toutain, *les Cultes païens dans l'empire romain*, II, p. 342 et suiv.

de la première ? Celle-ci resterait alors à identifier ; car il ne peut évidemment être question ici de l'*Acroreia* hellénique d'Elide, et Ἀδαδὸς ἀκρωρείτης ne semble pas pouvoir se confondre avec la divinité anonyme qu'au dire d'Apollodore, cité par Etienne de Byzance [1], les habitants de Sicyone adoraient sous le même surnom topographique, alors que les citoyens de Métaponte lui donnaient au contraire le surnom d'Ἐρίφιος. Mais peut-être l'épithète ἀκρωρείτης signifie-t-elle tout simplement : « adoré sur les sommets ». Dans ce cas, elle ferait allusion à quelque temple que le dieu devait avoir sur une cime du Liban.

7° Un autre autel, brisé au sommet, mais mesurant encore 0m 60 de hauteur, présente aussi l'aiguière et la patère sur les côtés du dé, qui est large de 0m 43 et épais de 0m 33. Sur la face principale, dans un encadrement mouluré, qui mesure 0m 34 sur 0m 36, est gravée l'inscription suivante, fort difficile à déchiffrer, car elle était entièrement encrassée par un épais dépôt calcaire. La lecture que j'en ai faite est cependant certaine : elle a été contrôlée sur la pierre par deux maîtres de l'épigraphie latine, MM. les professeurs Huelsen et Gatti, avec lesquels je me trouve d'accord. Lettres hautes de 0m 02 à 0m 03:

SAC AVG
IOVIMALECIABRVDI
M·OPPIVS·AGROECVS
ET· T·SESTIVS· AGATHANGE
//////////

1. Cf. Pausanias, II, 7, 5.

Sac(rum) Aug(usto) Iovi Maleciabrudi. M. Oppius Agroecus et T. Sestius Agathange[lus d(onum) d(ederunt)].

Après les quatre premières lignes, il y avait encore, selon toute apparence, quelques lettres formant le début d'une cinquième, qui n'était remplie qu'à moitié. Une fissure transversale de l'autel les a toutes emportées. Au-dessous, le cadre reste vide dans toute sa moitié inférieure, par suite de la maladresse du lapicide. Celui-ci avait bien calculé ses distances à l'avance ; mais, ayant oublié la seconde ligne, il dut la rajouter après coup au-dessus : c'est là ce qui explique, et le vide du bas, et la disposition inusitée de la forme initiale, où les mots *sac(rum) Aug(usto)* précèdent le nom de la divinité au lieu de le suivre.

A en juger par leur *cognomen*, les dédicants sont tous deux d'origine hellénique. Le gentilice du second peut être *Sextius* aussi bien que *Sestius*. La troisième lettre est très effacée. J'ai cru voir pourtant se dessiner la boucle supérieure d'une S.

Le surnom de la divinité : *Maleciabrudès* ou *Malec Iabrudi[tanus]* [1] est inédit. En séparant les deux premières syllabes de celles qui les suivent, et en décomposant le mot en ses parties constitutives, l'on n'a pas de

1. M. Clermont-Ganneau, dont on connaît l'autorité en pareille matière, a bien voulu me faire observer que « la lecture *Iovi Malecia-*« *brudi* soulève une grosse difficulté. Un *Malec-Iabrud* est contraire à « toutes les analogies connues : on attendrait un *Ba(a)l-Iabrud*. Mieux « vaudrait couper autrement : *Iovi Malec Iabrudi(tano)*. Nous aurions « alors affaire, non pas à un *Malek* de *Iabrud*, mais à un *Jupiter Malek*, « adoré à *Iabrud*. Il n'y a qu'une nuance, mais elle a son importance. « L'entité divine serait un *Malek* à l'état absolu, et pouvant être adoré à « *Iabrud* aussi bien qu'en tout autre lieu » (Lettre du 2 juin 1907.)

peine à en comprendre la signification. Ce *Jupiter Malec-Iabrudès* ou *Malec Iabrudi[tanus]* rentre dans la série des divinités locales syriennes ; c'est le *Baal Malek* de la ville d'*Iabruda*, à l'Est d'Héliopolis, comme *Jupiter Heliopolitanus* est le *Baal* de cette autre ville syrienne, qui n'est séparée de la première que par le massif de l'Anti-Liban. L'on pouvait donc s'attendre à trouver les divinités protectrices de ces deux villes voisines, réunies à Rome dans un même sanctuaire.

Or le temple de la villa Sciarra abritait, en effet, plusieurs ex-voto à *Jupiter Heliopolitanus* [1]. J'ai déjà reproduit plus haut la dédicace du cippe qui fut consacré en l'an 186 par le *cistiber Gaionas*. Deux autres monuments analogues, aujourd'hui conservés au musée du Vatican, proviennent évidemment du même endroit. C'est d'abord un pilier en marbre blanc, beaucoup plus haut que large, qui fut découvert en 1803, près de l'église de S. Cosimato, « *allo sbocco dell'acqua alsiatina in Trastevere* » [2], immédiatement au-dessous du ravin de la

1. Sur *Jupiter Heliopolitanus*, cf. l'article de Drexler dans le *Lexikon* de Roscher, p. 1987 et suiv., et celui de Perdrizet, au mot *Jupiter*, dans le *Dictionn. des Antiq.* de Saglio, p. 700 et suiv., avec tous les textes. Pour les représentations figurées de ce dieu, cf. notamment : Ronzevalle, la statue du *Jupiter Heliopolitanus*, dans les *C. R. Acad. Inscr.*, 1901, p. 432 et suiv., avec pl. hors texte (bas-relief de Deir-el Qualáa) ; Clermont-Ganneau, *ibid.*, p. 89 et suiv., avec figure (statuette de bronze de Kefr Djezzin, et statue de pierre de Djouni au Louvre) ; E. Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 53, n° 50 (Marseille) ; p. 55, n° 54 (*Ibid.*) ; p. 297, n° 431 (Nîmes), avec toute la bibliographie. — *Jupiter Heliopolitanus* et *Atargatis* sont figurés tous deux, en compagnie de Saturne-Baal et d'autres divinités du même genre, sur une stèle à bas-relief, encore inédite, de *Mididi* (Tunisie), que j'ai fait entrer au musée du Bardo en 1897, et que je publierai prochainement.

2. *C. I. L.*, VI, 423 = *add.*, p. 3005. Cf. Lanciani, *Acque e Acque-*

villa Sciarra. La dédicace est rédigée ainsi : *I(ovi) o(ptimo) m(aximo) H(eliopolitano), conservatori imperii d(omini) n(ostri) Gordiani, Pii Felicis invicti Aug(usti), L(ucius) Trebonius, Fab(ia) [tribu], Sossianus, Colonia Heliupoli-(tana), centurio frum(entariorum) leg(ionis) quartae Fl(aviae) Gordianae p(ecunia) p(osuit).*

Le pilier proprement dit est surmonté d'un dé de pierre, faisant corps avec lui, et qu'ornent à sa base diverses figures sculptées : à droite et à gauche, deux lions en ronde-bosse ; en avant, dans une niche cintrée, une image de divinité, qu'on pourrait prendre pour la Fortune ou l'Abondance, dont elle porte le costume et les attributs, corne d'abondance et gouvernail, si elle n'était en outre coiffée d'un *modius*. C'est une déesse syrienne : *Atargatis,* si l'on veut, ou, plus généralement, la *Dea syria* [1]. Le sommet du dé reste nu, mais présente sur les côtés plusieurs entailles, qui gardent encore les traces de tenons ayant fixé contre la pierre un revêtement métallique. M. Amelung [2] a supposé que cette applique, aujourd'hui disparue, représentait l'image de *Jupiter Heliopolitanus* ; M. Petersen, qu'elle constituait un tronc pour

dotti, p. 101, 103 ; *Forma Urbis Romae*, pl. 33, rectifié par Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, 1907, p. 643, en note ; Amelung, *die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, I, p. 279, et *Album*, pl. 30, n. 152.

1. Cf. Drexler, *Roscher's Lexikon*, I, p. 1991, lignes 60 et suiv. ; Franz Cumont, *loc. laud.*, p. 126 et 282, avec la bibliographie. Il faut remarquer, cependant, que cette image ne répond nullement à la description que Lucien nous a laissée de la statue de la déesse dans le temple d'*Hiérapolis* : « *Atargatis* est assise sur un lion.... Elle porte une tour sur sa tête couronnée de rayons, et tient d'une main un sceptre, de l'autre une quenouille. » Cf. Lucian., Περὶ τῆς Συρίης θεοῦ, ch. 31-32.

2. Amelung, *ibid.*, p. 279.

les offrandes. Mais ces deux hypothèses ne me paraissent, ni l'une ni l'autre, tenir suffisamment compte des données architecturales du problème. Tout pilier suppose un chapiteau : et, de fait, ce couronnement indispensable existe bien ici, mais réduit à l'état de squelette. Tous les détails du modelé, l'abaque, le tailloir, les fleurons, les volutes, devaient avoir été ciselés sur la carapace qui le recouvrait ; et celle-ci était sans doute du même genre que ces deux chapiteaux de colonnes en bronze doré, *capita columnarum duo aerea, auro illuminata* [1], que, précisément à Héliopolis, et peu d'années auparavant, un soldat de la 1re légion Parthique avait dédiés à Jupiter et aux dieux Héliopolitains, pour le salut et la victoire de l'empereur Caracalla et de sa mère.

Enfin, au bas du pilier, au-dessous de la dédicace, avait été ménagé dans l'axe de la face principale un trou rond, mesurant 0m 025 de diamètre, qui traverse la pierre de part en part, et qui devait donner passage à un jet d'eau, ou plutôt servir à fixer la tige d'un fleuron de métal ornant la base du monument.

La seconde dédicace à *Jupiter Heliopolitanus* est d'un caractère assez différent. Trouvée au Trastévère, près de l'église San Chrysogono, c'est-à-dire juste au-dessous de la villa Sciarra, elle est aujourd'hui conservée au musée du Vatican, non plus dans le jardin de la *Pigna*, comme le disent encore le *Corpus* [2] et le Catalogue Amelung [3], mais tout au fond de la Galerie Lapidaire, à droite. C'est une base en marbre blanc, qui supportait

1. *C. I. L.*, III, 138, et *add.*, p. 270. Cf. Drexler, *l. c.*
2. *C. I. L.*, VI, 422.
3. Amelung, *ibid.*, *Album*, I, pl. 102, et t. II, p. 264, n. 164.

une statue, fixée à la table par cinq tenons s'enfonçant l'un dans une large mortaise centrale, les quatre autres dans quatre trous aux angles. Sur les faces latérales sont sculptées en relief l'aiguière et la patère ; sur la face principale apparaît, dans un encadrement mouluré, une dédicace à *J(upiter) o(ptimus) m(aximus) Aug(ustus)* et au *Genius Forinarum*, dont je reproduirai plus loin le texte, en le comparant à celui de l'inscription suivante, la plus importante de toutes celles qui ont été découvertes l'an dernier à la villa Sciarra.

8° Ce texte est gravé sur un charmant autel en marbre blanc, ciselé avec art, et fort bien conservé. Ses dimensions sont restreintes. Sa hauteur totale n'atteint que $0^m 92$; la hauteur du dé, $0^m 57$. La table est large de $0^m 37$, épaisse de $0^m 30$; le dé mesure $0^m 30$ sur $0^m 26$. L'autel est orné de figures en relief sur trois de ses faces : la quatrième, qui devait être appliquée contre un mur, est tout unie.

La table est surmontée d'une volute ionique renversée, bombée au centre en forme de fronton arrondi, qu'encadrent, en guise d'acrotères, deux faisceaux, fleuronnés sur la tranche et ceints d'une boucle médiane, qui couronnent de leurs bourrelets les faces latérales de l'autel. Dans le fronton est figurée une couronne de lauriers, à lemnisques formant de larges festons.

Le dé est surchargé d'ornements, que l'on retrouve, groupés de la même façon, sur nombre de monuments analogues, mais dont le symbolisme voulu rachète ici l'habituelle banalité [1]. Deux aigles aux ailes éployées

1. Ornementation identique sur de nombreux monuments funéraires : notamment l'autel qui est conservé au musée du Capitole (*C. I. L.*,

occupent les angles de la face principale, au-dessous de deux masques barbus et cornus de Jupiter Hammon, qui encadrent la dédicace. A ces masques correspondent en arrière, à la même hauteur, deux bucrânes couronnés de perles. Aux cornes des quatre mascarons sont suspendues de lourdes guirlandes de feuilles et de baies de laurier, que maintiennent de larges rubans se terminant par des lacets et des globules. Elles sont disposées sur les trois faces de l'autel avec une parfaite symétrie ; et les figures qu'elles encadrent se correspondent avec une égale précision, de part et d'autre du motif central. Sur le côté droit, au-dessus de la guirlande, apparaît l'aiguière rituelle, qui surmonte un oiseau à bec fin et longue queue, becquetant les baies de laurier ; sur le côté gauche, la patère, surmontant deux oiseaux renversés, dont l'un picore la guirlande, tandis que l'autre épluche la tête du premier. Au-dessous de la guirlande est figurée, à droite, une pie becquetant l'un des globules attachés aux bouts du ruban ; à gauche, un autre oiseau, occupé de même. Un troisième oiseau analogue garnit le bas de la face principale, tandis qu'au-dessus de la guirlande, et au centre, la place d'hon-

VI, 10361), et diverses urnes cinéraires en marbre (par exemple, *C. I. L.*, VI, 27194). Cf. aussi, au musée du Vatican, le grand autel funéraire anonyme avec tête de Méduse (n° 154) ; le cippe de *L. Volusius Phaedrus*, avec tête de Méduse également ; et les cippes décrits au *Corpus*, t. VI (sous les nos 11801, 19123, 21563, 22428, etc.), et t. X (1807 = 2520 = Orelli, 2757. Cf. Amelung, *Ibid.*, Album, pl. 37, n° 61 ; 44, n° 177 ; 46, n° 154 ; 47, n° 230 ; 75, n° 431 ; pl. 108 et pl. 90) ; au musée des Thermes, les cippes portant les inscriptions *C. I. L.*, VI, 24202, 34834, et, dans la collection Ludovisi, les autels nos 8578 *ter*, 8587 *bis* ; au musée païen du Latran, le cippe à *L. Volusio Heracla, capsario* (*C. I. L.*, VI, 7368). Il faut remarquer que les défunts, nommés dans ces monuments funéraires, portent presque tous des noms grecs qui trahissent une origine levantine.

neur est réservée à une belle tête de Méduse à physionomie douce et calme. Enfin, au sommet, apparaît la dédicace, dans un cadre à mouluration très saillante, mesurant $0^m 20$ de haut sur $0^m 14$ de large. Rédigée en grec, elle est gravée en jolis caractères, à ε et σ lunaires, hauts de $0^m 02$ à $0^m 11$:

ΔΙΙ
ΚΕΡΑΥΝΙΩ
ΑΡΤΕΜΙC
ΗΚΑΙΣΙΔΩΝΙΑ
ΚΥΠΡΙΑ
ΕΞΕΠΙΤΑΓΗC
ΑΝΕΘΗΚΕΝ
ΚΑΙ ΝΥΝΦΕC (*sic*)
ΦΟΡΡΙΝΕC (*sic*)

L'autel a donc été consacré à *Zeus Keraunios* et aux *Nymphae Forrinae* par une Phénicienne de Chypre, une certaine Artémis, dite la Sidonienne.

Ce *Zeus Keraunios*, dont le nom apparaît pour la première fois sur une inscription de Rome, mais qui était, entre autres lieux [1], adoré à Chypre, dans la patrie de la dédicante, n'est autre que le successeur plus majestueux du dieu archaïque « Foudre », en grec Κεραυνός, qu'adoraient les tribus syriennes primitives [2]. Il se con-

1. Cf. *C. I. G.*, 4501, 4520 ; Lebas-Waddington, 2195, 2557 a, 2631, 2739.

2. C'est sous ce nom qu'il apparaît sur le bas-relief de Homs, conservé au musée de Bruxelles. Cf. Dussaud, *Notes de Mythologie syrienne*, 1903, p. 105. Cf. une autre représentation figurée de Κεραυνός sur un bas-relief d'Emèse : *C. R. Acad. Inscr.*, 1902, p. 236 et figure. Sur cette divinité, consulter Usener, *Keraunos, Rhein. Museum*, N. F., LX, 1901, et Franz Cumont, *loc. laud.*, p. 143, 153 et suiv.

fond avec le *Jupiter corniger Ammon* du Panthéon gréco-romain et le *Baal Karnaïm* des Phéniciens, celui dont les Africains d'aujourd'hui conservent encore le souvenir sous le nom de *Bou Kourneïn*: le Seigneur aux deux cornes [1].

Les deux masques à cornes de bélier, qui encadrent la dédicace, représentent le dieu lui-même; les aigles, son oiseau favori [2]; les têtes de taureau, la victime qu'on lui offrait en sacrifice ; l'aiguière et la patère, les instruments du culte.

Par contre, la tête de Méduse symbolise les nymphes *Forrinae*, assimilées aux *Fouriae* grecques [3].

Il y a donc lieu de distinguer, dans cet ex-voto, deux éléments très différents, et, en quelque sorte, opposés. L'un, tout à fait exotique, de tradition hellénistique et phénicienne, concerne un culte oriental, récemment importé dans la Rome impériale du second siècle de notre ère. L'autre, au contraire, purement romain, nous reporte aux plus lointaines origines de la Ville Éternelle, et s'adresse à l'une de ces divinités locales qu'adoraient, sur les bords du Tibre, les contemporains de Romulus.

Cette même antinomie se retrouve sur l'ex-voto consacré à *Jupiter Heliopolitanus* et au *Genius Forinarum*, auquel j'ai déjà fait allusion, et dont voici la dédicace :

1. Cf. Toutain, Le sanctuaire de *Saturnus Balcaranensis* au Bou Kourneïn, *Mélanges de Rome*, 1892, p. 3 et suiv. ; p. 162 et suiv., et pl. I à IV.

2. Comparez à une dédicace trouvée tout près de la villa Sciarra, dans le jardin Mattei : *Aquila Soli Alagabalo, Julius Balbillus. C. I. L.*, VI, 708, et Jordan-Huelsen, *l. c.*, p. 646, note 64.

3. Il y a lieu de remarquer que le Régionnaire mentionne l'existence, dans la même région, d'un monument nommé *Caput Gorgonis*. Cf. Jordan-Huelsen, *l. c.*, p. 647.

J(ovi) o(ptimo) m(aximo) H(eliopolitano) Aug(usto) sacr(um), Genio Forinarum et cultoribus hujus loci, Terentia Nice cum Terentio Damarione filio, sacerdote, et Terentio Damarione jun(iore), et Fonteio Onesimo, filio sacrorum, signum et basim voto suscepto de suo posuit, lustro ejusdem Damarionis [1].

Cette dédicace associe, elle aussi, un dieu syrien, le Baal d'Héliopolis, à des divinités d'apparence toute latine, les *Forinae*. Malgré une légère différence d'orthographe, le non-redoublement de l'*R*, auquel Mommsen eut le tort d'attacher trop d'importance en commentant ce texte [2], ces *Forinae* doivent évidemment être identifiées avec les nymphes Φορρίναι de notre dédicace [3]. Elles portent le nom de l'archaïque déesse FVRRINA, dont le nom apparaît dans le vieux calendrier romain, qui avait son prêtre spécial, le *flamen Furrinalis*, et que l'on fêtait chaque année le 25 juillet, le jour des *Furrinalia* [4]. Qu'était-ce, au juste, que cette divinité, qui me semble d'origine étrusque? Nous en savons fort peu de chose,

1. *C. I. L.*, VI, 422.

2. Mommsen, *C. I. L.*, I, p. 398, à propos des *Furrinalia*. *Vide contra* Preller, *Roemische Mythologie*, II, p. 70, note 1. Le mot est orthographié avec un seul *R* dans un passage d'une lettre de Cicéron à son frère Quintus, où il détermine l'emplacement d'une localité, hors de Rome, par rapport à un sanctuaire de *Furrina*, vers Satricum, sur la voie Appienne : Cicero, *ad Quint. fratr.*, III, 1, 4, *ab eo ponticulo qui est ad Furinae, Satricum versus*. De même, dans Aurelius Victor, *de viris illustr.*, 65 : *in lucum Furinae pervenit*.

3. L'inscription publiée au *Corpus*, VI, 10200, qui mentionne un *lanista ab ara Forinarum*, est un faux de Ligorio, ainsi que l'a démontré M. Huelsen dans un article des *Roemische Mittheilungen*, 1895, p. 293. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 626, note 8 de la page précédente.

4. *C. I. L.*, I, p. 298, *Fasti Pinciani*, et p. 398 (Mommsen) ; Varro, *de ling. latin.*, VI, 3, 17.

et les Romains eux-mêmes n'étaient guère mieux renseignés que nous. Dès le temps de Varron [1], elle était fort oubliée. Seuls, quelques grammairiens s'occupaient encore du nom de *Furrina*, par simple curiosité philologique, et pour en rechercher l'étymologie [2]. La manie hellénisante, qui sévissait alors sur l'érudition romaine, les entraîna sur une fausse piste. Cicéron n'hésite pas à assimiler la déesse romaine à une Furie grecque : *Cur non Eumenides ? quae si deae sunt, quarum... apud nos, ut ego interpretor, lucus Furinae, Furiae deae sunt* [3]. Puis, comme il y avait *des* Furies, l'on fit, par analogie, passer *Furrina* du singulier au pluriel, et l'on imagina des *Furrinae*, proches parentes des Érinnyes et des Euménides. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur une étymologie arbitraire, l'on arriva à fausser entièrement le caractère de la déesse.

Abandonnée de ses fidèles, ayant perdu jusqu'à son individualité propre, *Furrina* conservait pourtant encore, aux derniers temps de la République, un sanctuaire spécial auquel son nom restait attaché : le *lucus Furrinae*. C'était un bois sacré, situé au delà du Tibre [4], dans une

1. Varro, *ibid* : *nunc vix nomen notum paucis.*

2. Pour l'étymologie du mot, que Varron renonçait à expliquer (Varro, *ibid.*, V, 84, et VII, 45), cf. Preller, *Roemische Mythologie,* II, p. 70, note 5 de la page précédente. N'y aurait-il pas lieu de rapprocher ce nom de celui de *Feronia*, avec lequel il présente quelque rapport ? Il me paraît bien vraisemblable qu'ils se rattachent tous deux à la même racine. Comme *Furrina*, *Feronia* était une nymphe, et avait, elle aussi, à Rome même, un *lucus*. Cf. Gatti, *Notizie degli scavi*, 1905, p. 15 ; Jordan-Huelsen, *l. c.*, p. 483, et note 33. Ces deux noms ne seraient-ils pas des doublets latins d'un même mot étrusque?

3. Cicero, *De natura deorum*, III, 18, 46 ; cf. Martianus Capella, II, § 164, 218 : *Fura Furinaque et mater Mania* ; Plutarque, *C. Gracchus*, 17 : ἄλσος Ἐρινύων.

4. Cf. Aurelius Victor, *De viris illustr.*, 65.

région alors fort solitaire. Il devait être peu fréquenté. Aucun auteur n'a pris la peine de le décrire, ni même d'en fixer l'emplacement exact. Nous en ignorerions sans doute l'existence, si le hasard n'en avait fait le théâtre d'un événement tragique, qui lui donna tout à coup une importance inattendue et le fit entrer dans l'histoire.

C'est là, en effet, qu'en l'année 121 avant notre ère, Caius Gracchus, vaincu et poursuivi par les bandes d'Opimius, vint chercher un dernier refuge. Les détails circonstanciés que ses biographes grecs et latins [1] nous donnent sur l'itinéraire de sa fuite, nous permettent de suivre pas à pas, dans sa course éperdue, le tribun aux abois. Après avoir refusé d'obéir à la sommation du consul Opimius qui le citait devant le Sénat, Caius Gracchus s'était retranché, avec ses partisans en armes, sur le mont Aventin, dans le temple de Diane [2]. C'est là qu'il livra un combat désespéré aux troupes du consul. Vaincu et sur le point d'être forcé, le tribun se retira d'abord dans le temple de Minerve [3]; puis, de là, dans le sanctuaire de la Lune, d'où il ne put s'échapper que par une fenêtre [4]. En sautant, il se donna une entorse, qui le mit à la merci de ses ennemis. Il eut cependant encore la force de franchir la *Porta Trigemina* [5], et de passer le Tibre sur le pont *Sublicius* [6], où ses amis se firent tuer pour protéger

1. Aurelius Victor, *De viris illustr.*, 65 ; Plutarque, *C. Gracchus*, 16 ; Valère-Maxime, IV, 7, 2 ; Appien, *De bello civ.*, I, 26. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 160, note 26, avec la bibliographie des ouvrages modernes. Ajouter Merlin, *L'Aventin*, p. 254.
2. Plutarque, *ibid.* ; Appien, *ibid.* ; Orose, V, 12, 6.
3. Orose, *ibid.*
4. Aurelius Victor, *ibid.* ; Orose, *ibid.*
5. Valère-Maxime, IV, 7, 2.
6. Aurelius Victor, *ibid.*

sa retraite. Courant toujours droit devant lui, il atteignit enfin le bois sacré des Érinnyes, le *lucus Furrinae* [1], peu éloigné du fleuve [2]. C'est là qu'à bout de forces, et près d'être rejoint, il se fit égorger par son esclave Philocrate : ἐπέκειντο γὰρ ἐγγὺς οἱ διώκοντες. Ὁ δὲ φθάνει μικρὸν εἰς ἱερὸν ἄλσος Ἐρινύων καταφυγών, κἀκεῖ διαφθείρεται, τοῦ Φιλοκράτους ἀνέλοντος ἐκεῖνον, εἶτα ἑαυτὸν ἐπισφάξαντος [3].

Il suffit d'un coup d'œil jeté, de la villa Sciarra, sur le panorama où s'étale à nos yeux tout l'itinéraire de C. Gracchus, pour se rendre compte que le ravin du Janicule est le seul emplacement qui puisse convenir au *lucus Furrinae*, tel que les textes de Plutarque, d'Orose et d'Aurelius Victor le localisent. Le bois sacré ombrageait les pentes du cirque d'érosion qui entourait la source, et qui, beaucoup plus escarpé autrefois qu'aujourd'hui, devait former un cul-de-sac, sans autre issue que la porte d'accès. Caius Gracchus s'y trouva pris au piège. Une fois entré dans le nymphée, il ne pouvait plus s'échapper ; et c'est pourquoi il se tua.

Cette fin tragique, survenue dans son sanctuaire, n'était pas de nature à rendre à *Furrina* la faveur des Romains. Pour peu qu'ils fussent superstitieux — et l'on sait s'ils l'étaient de reste —, ils devaient considérer son *lucus* comme un de ces lieux néfastes d'où l'on s'écartait avec soin, un endroit maudit, voué aux puissances infernales. De là, sans doute, le succès de la fausse étymologie qui

1. Plutarque, *ibid.* ; Aurelius Victor, *ibid.* : *in lucum Furrinae pervenit.*

2. C'est ce qui ressort nettement du texte d'Orose : *aegre ad pontem Sublicium pervenit.* IBIQUE, *ne vivus caperetur, cervicem servo suo praebuit.*

3. Plutarque, *ibid.*

transforma la nymphe en Furie. L'hypothèse flattait la superstition populaire : elle l'adopta comme un dogme.

Mais tandis que le *lucus* abandonné restait désert, un faubourg populeux grandissait alentour. Une nouvelle Rome croissait au Trastévère, véritable Cosmopolis. Des bords les plus lointains de la Méditerranée asservie, les paquebots chargés de passagers, qui venaient s'arrêter le long des quais du Tibre [1], lui amenaient sans cesse de nouveaux immigrants ; et ceux-ci, après avoir trouvé dans quelque auberge un abri provisoire à deux pas du débarcadère, s'installaient à demeure dans les bas quartiers avoisinant le port. C'étaient surtout des Levantins : Juifs [2], Phéniciens, Syriens de Palmyre, d'Apamée, d'Héliopolis [3]. Transportés brusquement de l'Orient à Rome, ils avaient changé de milieu, sans avoir eu le temps de modifier leurs habitudes. Ils conservaient leur cachet exotique, leur costume, leur langue, leurs dieux. Au

1. Les vaisseaux de fort tonnage s'arrêtaient à Pouzzoles, tête de ligne des principaux services de navigation du Levant, et siège d'une importante colonie syrienne, qui avait introduit dans ce port, au second siècle de notre ère, les cultes pratiqués à Damas, à Béryte, à Héliopolis : *C. I. L.*, X, 1634, et Pauly-Wissowa, s. v. *Damascenus*, p. 304, n. 3.

2. Sur le Ghetto du Trastévère au temps d'Auguste, cf. Philo, *Ad Gaium*, 23 Mang., II, p. 568 : τὴν πέραν τοῦ Τιβερέως ποταμοῦ μεγάλην τῆς Ῥώμης ἀποτομήν, ἣν οὐκ ἠγνόει κατεχομένην καὶ οἰκουμένην πρὸς Ἰουδαίων. Ces Juifs avaient leur synagogue au pied du Janicule, leurs catacombes près de la *Porta Portese*. Cf. Bosio, *R. S.*, p. 152 et suiv. ; *Nuovo Bullett. di arch. crist.*, 1904, p. 271, et 1905, p. 306 ; Lanciani, *Forma Urbis Romae*, pl. 39, *Campus Judaeorum* ; Jordan-Huelsen, *Topographie*, III, p. 628, note 17, avec la bibliographie.

3. *I. G. ad R. R.*, I, p. 57, nº 132. Dans les catacombes de San-Pancrazio, l'on a découvert récemment plusieurs épitaphes d'Apaméens, qui viennent s'ajouter à celles de même provenance qui figurent déjà dans le Recueil de Boldetti.

temps des Antonins et des Sévères, tout le Panthéon syrien avait élu domicile sur les bords du Tibre. *Belos* [1], *Malachbelos* [2], *Belleparos* [3], *Aglibolos* [4], *Jaribolos* [5], *Astarté* [6], *Adados* [7], *Alagabalos* [8], *Jupiter Sabazius* [9], *Jupiter Damascenus* [10], *Jupiter Heliopolitanus* [11], *Jupiter Maleciabrudis* [12], *Jupiter Hammon* [13] et ses prêtenoms grec et latin *Zeus Keraunios* [14] et *Silvanus* [15], la

1. *C. I. L.*, VI, 50 et 51 = Kaibel, *I. G. S. I.*, 969 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 26, n° 43 ; p. 27, n° 44 ; *ibid.*, p. 27, n° 46 = Kaibel, *I. G. S. I.*, 972. Voir plus haut la dédicace n° 5.

2. *C. I. L.*, VI, 51 = *I. G. ad R. R.*, *ibid.*, 44 ; *C. I. G.*, III, 6015 et p. 524 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 45.

3. *C. I. L.*, VI, 30934, *via Portuense prope Pozzo Pantaleo*, c'est-à-dire à 4 kilomètres environ de la porte Portese. C'est le Baal local de Ifry : *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, p. 329 et suiv. Sur le sens de cette dédicace, cf. Franz Cumont, *loc. laud.*, p. 288, n° 44, avec la bibliographie.

4. *C. I. G.*, III, 6015 et p. 824 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 45.

5. Kaibel, *I. G. S. I.*, 972 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 46.

6. *Ibid.* Déesse phénicienne, souvent confondue avec la syrienne *Atargatis*.

7. Voir, plus haut, la dédicace n° 6.

8. *C. I. L.*, VI, 708.

9. *C. I. L.*, VI, 429 et 430. Cf. aussi la dédicace gravée sur une main de bronze, qui rappelle les ex-voto du même métal trouvés en 1720 dans la villa Sciarra : Kaibel, *I. G. S. I.*, 1022 = *I. G. ad R. R.*, I, p. 39, n° 99. C'est pour cette raison que nous citons ici *Sabazius*, dieu phrygien à l'origine, identifié plus tard par les Juifs avec *Iahwé-Zabaoth*.

10. *C. I. L.*, VI, 405. Cf. Franz Cumont, dans Pauly-Wissowa, s. v. *Damascenus*.

11. Voir les inscriptions citées plus haut : *C. I. L.*, VI, 420 à 423.

12. Voir, plus haut, la dédicace n° 7.

13. Figure sur l'autel n° 8.

14. Voir, plus haut, la dédicace n° 8.

15. L'équivalence de *Silvanus* et de Jupiter Hammon est démontrée par la dédicace que j'ai découverte en 1899 à Carthage : *Jovi Hammoni Barbaro Silvano*. Cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1899, procès-verbaux de la séance du 13 mars 1899, p. CLIX et suiv. — *C. I. L.*, VI, 692, entre San Cosimato et la Porta San Pancrazio, restauration

dea Syria [1], *Sol invictus* [2], et tous ces dieux solaires, ces Baalims locaux dont la liste s'augmente chaque jour, tous avaient leurs autels dressés au Trastévère. Leurs noms figurent sur nombre de dédicaces latines, grecques, palmyréniennes, recueillies surtout aux abords de la *Porta Portuensis*, c'est-à-dire tout près de la villa Sciarra (vigna Bonelli, vigna Mangani, jardin Mattei, environs de San Chrysogono, de la Porte Portese, et de la Porte Saint-Pancrace [3]).

Mais, si l'on a retrouvé beaucoup de ces ex-voto consacrés à des divinités syriennes, l'on n'avait jusqu'ici relevé nulle trace des sanctuaires qui les abritaient [4]. Les découvertes faites dans la villa Sciarra viennent de nous révéler l'emplacement de l'un d'eux. C'est dans le bois sacré des nymphes *Furrinae* qu'il fut installé, à la fin du second siècle de notre ère [5]. Sauvage et retiré, l'endroit

d'un temple de Sylvain. Cf. aussi la dédicace, datée de 97 après J.-C., découverte en 1859 dans la vigne Bonelli. *C. I. L.*, VI, 642.

1. Ou *Atargatis* : voir, plus haut, p. 53. Cf. Franz Cumont, dans Pauly-Wissowa, s. v., p. 301.

2. *C. I. L.*, VI, 708 ; *ibid.*, 709 ; *ibid.*, 710 = 30817 ; *ibid.*, 712 ; *ibid.*, 692.

3. Cf. Lanciani, *Forma Urbis Romae*, pl. 33, 39, 43, et Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 642, note 51 ; p. 645, notes 61, 62 ; p. 646, notes 63, 64, avec toute la bibliographie des fouilles opérées dans cette région du Trastévère. Sur la propagation des cultes syriens à Rome, cf. Réville, *La religion à Rome sous les Sévères*, p. 70 et suiv. ; Wissowa, *Religion der Römer*, p. 299 et suiv. ; Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 125 et suiv.

4. Temple de Belos et de Malachbelos dans la vigna Bonelli ; *C. I. L.*, VI, 50 et 51. Statues d'Aglibolos et de Malachbelos : *I. G. ad R. R.*, I, p. 27, n° 45. Temple à Silvain, au-dessous de la porte Saint-Pancrace : *C. I. L.*, VI, 692.

5. La dédicace de *Gaionas* à *Jupiter Heliopolitanus* est datée de 186 de notre ère.

était particulièrement propre à la célébration des mystères d'un culte oriental. L'on y trouvait de l'ombre, de la fraîcheur et du silence. Une source abondante fournissait l'eau lustrale, indispensable aux ablutions et aux sacrifices [1]. L'ombrage épais des bosquets du *lucus* protégeait le lieu saint contre tout regard indiscret. Les talus escarpés de l'hémicycle, rappelant par leur courbe demi-circulaire le croissant de la lune [2], circonscrivaient le *temenos* de leur enceinte naturelle, exactement orientée vers le Soleil levant.

Tous les Baals syriens vinrent donc s'établir dans le bosquet des Nymphes, mais sans les en déposséder. Recevant leur hospitalité, ils firent avec elles bon ménage. Ils les associèrent à leur culte, partagèrent avec elles les riches offrandes des fidèles, leur laissèrent une place dans le temple que l'on bâtit au milieu du *lucus*. Cet édifice, nous voudrions le mieux connaître. Les morceaux d'architecture recueillis l'an dernier, ne sont ni assez nombreux, ni suffisamment caractéristiques, pour nous en donner une idée précise. D'autre part, les seules fouilles [3] qui semblent avoir été faites à cet endroit, et qui aboutirent, en 1720, à la découverte d'un « grand

1. L'eau de source était rare au Trastévère. Cf. Histoire Auguste, *Vita Aureliani*, 45 : *Thermas in transtiberina regione facere paravit hiemales, quod aquae frigidioris copia illic deesset.*

2. Comme le portique de pourtour du temple de Caelestis à Dougga.

3. Sur ces fouilles, cf. Jordan-Huelsen, *Topographie*, III, p. 641, note 48. Il est permis de se demander si l'aqueduc de l'*Aqua Alsiatina*, qui débouchait juste au-dessous de la villa Sciarra, n'était pas alimenté en partie par la source de *Furrina*. Cf. Lanciani, *Forma Urbis Romae*, pl. 39 : *Emissarium aquae Augustae (Alsiatinae) quae pervenit in Nemus Caesarum*, et *Notizie degli Scavi*, 1887, p. 182 ; Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 640, n° 47.

nymphée orné de figures de serpents et de batraciens, de bronzes ciselés et de pierres précieuses » [1], furent menées avec trop de négligence pour que nous puissions tirer, des rares documents qui les concernent, aucune indication utile.

J'imagine que ce sanctuaire devait présenter quelque analogie avec le temple punico-romain de l'africaine *Caelestis*, que nous avons fait déblayer en Tunisie, à Dougga (*Thugga* [2]) : au centre, une *cella*, dans un bosquet ombreux, près d'un bassin d'eau vive ; au pourtour, un portique demi-circulaire ; sur la façade, une terrasse en ressaut, dominant les approches du sanctuaire, et d'où l'on pouvait voir partout sans être vu. Le temple du *lucus Furrinae* était petit, à en juger par les dimensions restreintes des colonnes, des morceaux d'entablement, des dédicaces et des autels, mais d'une facture très soignée, construit en marbre blanc, et richement orné. Il renfermait beaucoup d'autels, des statues [3], sans doute aussi des vases [4] déco-

1. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 641, note 48. — Lanciani, *Forma Urbis Romae*, pl. 33, donne le plan approximatif de ce nymphée.

2. Cagnat et Gauckler, *Les temples païens de la Tunisie*, p. 25 et suiv., et pl. XI à XIV ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. LXV. Les statues ou les bustes, qui couronnaient le portique en fer à cheval du pourtour, représentaient, pour la plupart, des villes ou des provinces du Levant sémitique : *Laodicea*, *Syria*, *Mesopotamia*, *Iudaea*. — Pour la découverte du Nymphée annexé au temple, cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CLXXIII. Procès-verbaux de la séance du 21 mars.

3. Cf. *C. I. L.*, VI, 422 : dédicace d'un *signum* à *Jupiter Heliopolitanus*. D'autre part, une base anépigraphe a été découverte l'an dernier dans la villa Sciarra, en même temps que les autels aux dieux syriens. Hauteur, 0m 10 ; largeur, 0m 43 ; dé à faces moulurées. Sur la table, une rainure demi-circulaire indique la place du socle d'une statue ou d'un grand vase décoratif.

4. Cf. *Cantharus cum base sua*, dans le sanctuaire de *Jupiter Dolichenus*. *C. I. L.*, VI, 407.

ratifs, des figurines votives en bronze [1], et des pièces d'orfèvrerie constellées de gemmes précieuses [2]. Le tout fut englouti sous les éboulements des talus du ravin, dès que l'on eut cessé d'entretenir les murs de soutènement, qui résistaient à la poussée de l'argile glissant sur les pentes, et l'empêchaient d'envahir l'hémicycle. Mais les apports de la montagne, en recouvrant le sanctuaire d'une couche de terre haute de huit à dix mètres, l'auront sans doute préservé de tout pillage subséquent. L'édifice est certainement en ruines ; mais ses débris, trop enterrés, ont échappé au vandalisme des constructeurs de la Rome moderne. On les retrouverait, probablement, presque intacts, au fond du ravin de la villa Sciarra. Les premiers résultats acquis en sont la preuve.

1. Figurines de bronze, trouvées dans le soi-disant nymphée de la villa Sciarra. Cf. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 641, note 48. Ex-votos avec *Pileus*, trouvés dans la vigna Bonelli : Helbig, *Notizie degli Scavi*, 1886, p. 224 ; *Roemische Mittheil.*, 1889, p. 290.

2. Nombreuses gemmes et intailles, trouvées dans le voisinage de la villa Sciarra. Cf. Jordan-Huelsen, *ibid.*

III

LES FOUILLES DU « LUCUS FURRINAE » [1]

Le 15 mars 1907, j'ai eu l'honneur de communiquer à l'Académie un certain nombre d'inscriptions inédites, qui venaient d'être découvertes par hasard au fond du ravin de la villa Sciarra, au Janicule [2]. C'étaient, pour la

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1908, p. 510].

2. Cf. *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, 1907, p. 134 et suiv. Ma communication a été insérée dans ce même périodique, 1907, p. 135 et suiv., sous le titre : *Le bois sacré de la nymphe Furrina et le sanctuaire des dieux syriens, au Janicule, à Rome* [Cf. plus haut p. 1]. Elle était déjà imprimée, lorsque, le 19 avril suivant, M. le prof. Huelsen reprit le même sujet dans une conférence faite à l'Institut archéologique allemand de Rome. J'assistai à cette conférence ; ce qui me permit d'en discuter les conclusions, dans un article que je publiai dans le *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1907, p. 45 à 81 [Cf. plus haut p. 29]. D'autre part, M. Clermont-Ganneau proposa une nouvelle interprétation de l'un des principaux textes découverts au *Lucus Furrinae,* dans une communication faite à l'Académie des Inscriptions le 17 mai 1907, insérée dans les *Comptes Rendus*, 1907, p. 250 et suiv., et reproduite dans le *Recueil d'archéologie orientale*, du même auteur, VIII, 1907, p. 51 à 59. Les trouvailles épigraphiques faites, en 1906, dans la villa Sciarra, ont aussi été signalées presque toutes par MM. les prof. G. Gatti et Dante Vaglieri dans le *Bullettino comunale*, 1906, p. 332, et dans les *Notizie degli Scavi*, 1906, p. 248 et suiv., et p. 433 ; 1907, p. 88 et suiv. — Enfin, M. le prof. Huelsen a publié, en le développant, le texte de sa conférence dans un article intitulé : *Der Hain der Furrina am Janiculum*, paru dans les *Mitteilungen*, XXII, 1907, p. 225 à 254.

plupart, des ex-voto, grecs ou latins, consacrés : au dieu syrien *Adados* [1] ; — à *Jupiter Maleciabrudès*, le Baal local de la ville de Iabruda en Syrie [2] ; — à *Zeus Keraunios* et aux *Nymphes Furrinae*, unis dans une même invocation [3] ; — puis, sur un grand socle carré de marbre blanc, percé d'un trou en son milieu, une dédicace métrique grecque, assez obscure [4], paraissant concerner une fontaine monumentale, qu'aurait installée dans un sanctuaire, pour une utilisation religieuse, un certain *Gaionas*, portant le titre de *deipnocritès* [5].

De l'étude de ces textes, j'avais tiré les conclusions suivantes :

1° Le site de la villa Sciarra actuelle correspond au *Lucus Furrinae* antique, où Caius Gracchus trouva la mort [6];

2° *Furrina*, déesse archaïque du vieux calendrier romain [7], est identique aux *Nymphes Furrinae*, dont le

1. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 144 = *Bull. comun.*, p. 61 ; Vaglieri, *Notizie*, p. 88, 89 ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 230 et suiv. ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, p. 250.

2. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 145 et suiv. = *Bull. comun.*, p. 64 et suiv. ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, p. 251 et suiv. ; Vaglieri, *Notizie*, p. 89 ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 232 et suiv.

3. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 149 et suiv. = *Bull. comun.*, p. 69 et suiv. ; Saint-Clair Baddeley, *Athenaeum*, 1907, p. 417 ; Vaglieri, *Notizie*, p. 88 ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 228 et suiv.

4. Je crois utile de rappeler ici le texte de cette dédicace, dont le sens exact reste encore à trouver :

Δεσμὸς ὅπως κρατερὸς θῦμα θεοῖς παρέχοι,
Ὃν δὴ Γαιωνᾶς δειπνοκρίτης ἔθετο.

5. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 139 et suiv., et *Bull. comun.*, p. 50 et suiv. ; G. Gatti, *Notizie*, 1896, p. 248 et 433 ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, p. 252 et suiv. ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 233 et suiv.

6. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 152 et suiv. = *Bull. comun.*, p. 74 et suiv., avec tous les textes.

7. *C. I. L.*, I, p. 298, *Fasti Pinciani*, et p. 398 (Mommsen).

nom n'apparaît que sur des inscriptions de l'époque impériale [1] ;

3° C'est une divinité topique, un *numen* local, intimement lié à l'existence d'une source qui jaillissait au fond de son bois sacré [2] ;

4° A la fin du second siècle de notre ère, cette source fut mise à contribution pour fournir l'eau lustrale nécessaire à un sanctuaire des dieux syriens, nouvellement établi dans le *Lucus Furrinae*, à proximité du nymphée primitif [3].

Ces hypothèses étaient hardies, je n'hésite pas à le reconnaître. Elles pouvaient même sembler téméraires à quiconque n'avait pas procédé comme moi, sur place, à une étude approfondie de la nature et de la configuration des lieux. Car, de ce captage antique, de ce nymphée et de ce temple, dont j'affirmais *a priori* l'existence, aucun vestige n'apparaissait à la surface du sol moderne; et la source elle-même restait absolument invisible au point où je la supposais [4]. Aussi n'ai-je été nullement surpris d'être contredit par un archéologue allemand, qui s'est fait une spécialité de la topographie romaine, M. le pro-

1. *C. I. L.*, VI, 422. — L'inscription publiée au *Corpus*, VI, 10200, et conservée au Musée de Naples, a été, d'après M. Huelsen, *Mitteilungen*, 1905, p. 293 et suiv., fabriquée par Ligorio. Trois autres inscriptions de Ligorio, mentionnant *Furina* ou les *Forinae*, ne sont peut-être fausses qu'en partie, à en juger par la provenance que l'éditeur leur attribue ; cf. *C. I. L.*, VI, 252*, 253*, 396*. Si le génial faussaire qu'était Ligorio n'a pas connu exactement l'emplacement du *Lucus Furrinae*, il me semble l'avoir tout au moins soupçonné.

2. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 137 et 155 = *Bull. comun.*, p. 46.

3. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 157 et suiv. = *Bull. comun.*, p. 76 et suiv.

4. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 137 = *Bull. comun.*, p. 46.

fesseur Huelsen. Pour ce savant, il n'y a jamais eu, dans le *Lucus Furrinae*, ni source, ni temple alimenté par elle [1].

Ainsi posée, la question ne pouvait être tranchée que par des fouilles méthodiques. Celles-ci viennent de s'accomplir sur mon initiative, et grâce à plusieurs collaborateurs, que je suis heureux de pouvoir remercier ici du précieux concours qu'ils ont bien voulu me prêter : d'une part, MM. le marquis Medici, président ; Richelmi, directeur, et Capellino, géomètre de la Société immobilière du Janicule ; de l'autre, MM. Georges Nicole, docteur ès lettres, et Gaston Darier, de Genève. Je leur dois d'avoir pu démontrer l'exactitude d'hypothèses, qu'on n'aura plus désormais le droit de taxer de simples « conceptions poétiques, à rejeter dans le domaine de la fantaisie » [2].

La recherche de la source, au fond du ravin Sciarra, fut entreprise par les administrateurs de la Société du Janicule, dès que je leur eus signalé l'existence à cet endroit d'une richesse naturelle, qu'ils possédaient sans s'en douter, qu'ils utilisaient déjà sans en connaître l'origine, dont ils constataient la disparition progressive, sans comprendre la cause de ce changement subit, et qu'ils allaient perdre en totalité, s'ils ne se hâtaient de prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarder.

Le cours d'eau venait, en effet, de subir de graves dom-

1. Huelsen, *Mitteilungen*, p. 252 et suiv.

2. Huelsen, *Ibid.*, p. 253 : « *Wir werden nach den Vorstehenden gut tun, das poetische Bild, welches Gauckler von dem Tempel mit dem heiligen Quelle im Haine entwirft, in das Reich der Phantasie zu verweisen* »

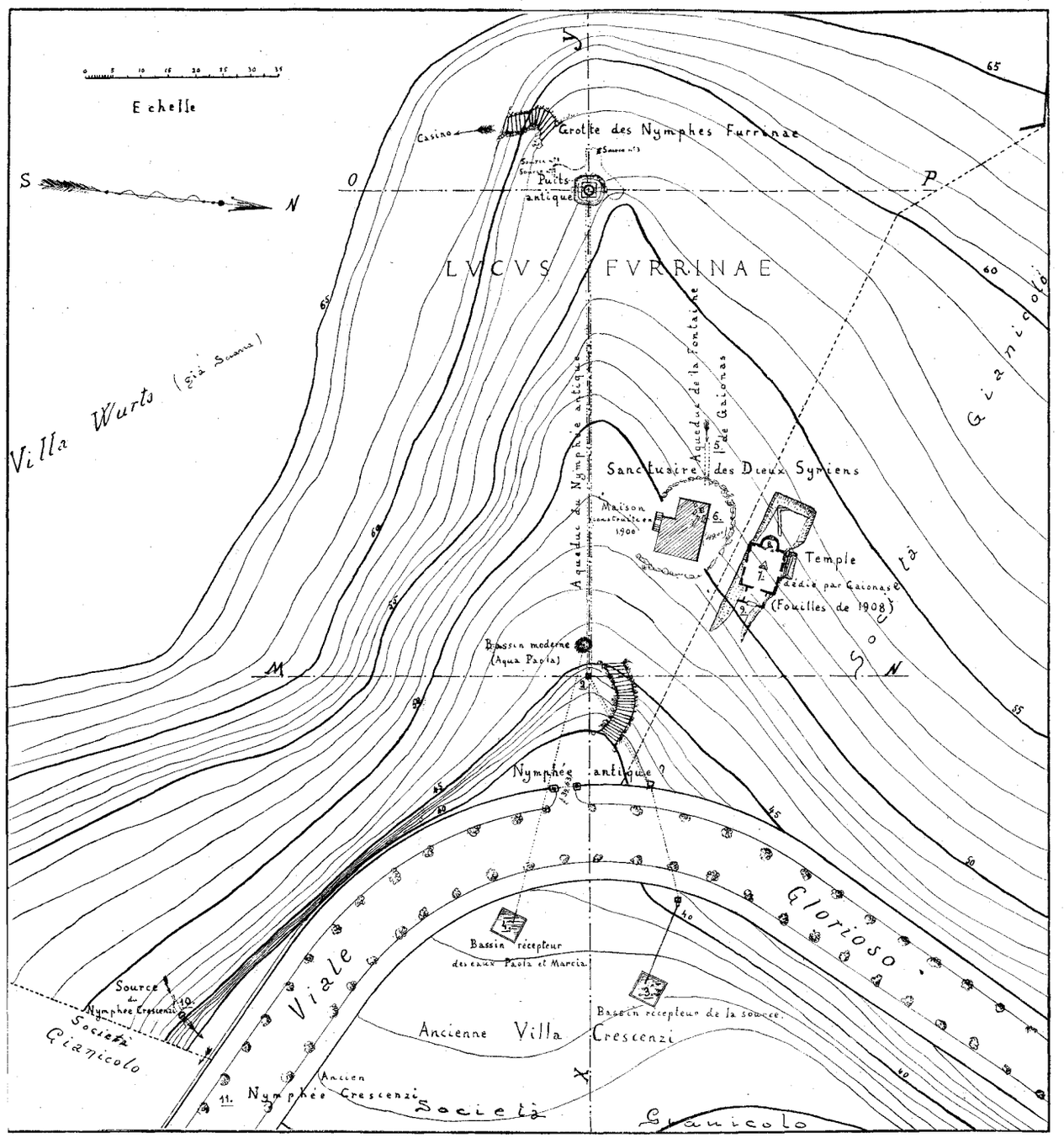

Plan du *Lucus Furrinae*.

P. Gauckler, d'après les relevés de F. Capellino.

mages, résultant du percement récent du *Viale glorioso*, lequel avait coupé en deux, à mi-côte, l'ancienne villa Sciarra, et traversé par le milieu la canalisation souterraine que suivait la source au fond du ravin, isolant ainsi le puits de captage, situé en amont, du bassin qui recueillait les eaux en aval, à l'endroit où l'aqueduc débouchait à ciel ouvert (Planche V). On avait, il est vrai, raccordé ensuite, tant bien que mal, les deux tronçons mutilés, par une conduite métallique passant sous le nouveau boulevard ; et le système, ainsi réparé, aurait pu de nouveau fonctionner comme auparavant, si l'on eût veillé à son entretien. Par malheur, juste au même moment, don Maffeo Sciarra, qui était jusqu'alors seul propriétaire de tout le domaine, se décida à en aliéner la majeure partie. Il conserva pour lui le haut de la colline avec la villa, le parc et le ravin, et vendit les terres basses, au-dessous du *Viale glorioso*, à des spéculateurs, qui projetaient d'y bâtir un nouveau quartier. Il leur abandonna, en même temps, la jouissance exclusive de la source. Peu après, il se vit contraint de vendre à une autre société financière le lot qu'il s'était réservé tout d'abord. Les deux parcelles, ainsi séparées, passèrent ensuite de main en main, sans que personne prêtât la moindre attention à la source. Elles furent acquises, en fin de compte, la première par la Société immobilière du Janicule, qui devint ainsi propriétaire exclusive des eaux découlant du ravin ; la seconde par M. Wurts, auquel, de par les conventions précédentes, il était interdit d'utiliser ces mêmes eaux. Personne ne savait plus, d'ailleurs, en quoi consistaient celles-ci. Aussi, M. Wurts, ayant trouvé au fond du ravin, qu'il venait d'acheter, un puits abandonné dont il ne pouvait se ser-

vir, et dont il ignorait le rôle, le fit-il tout simplement combler, sans se douter qu'il aveuglait la source appartenant à ses voisins.

Ceux-ci virent aussitôt la fontaine, qui alimentait leur bassin, se troubler et diminuer, au point d'être bientôt réduite à un simple filet d'eau ; mais, comme ils en ignoraient la provenance exacte, ils n'arrivaient pas à s'expliquer la cause de ce tarissement subit, qui leur portait un grave préjudice.

L'étude approfondie que je venais de faire de l'emplacement du *Lucus Furrinae*, me permit de les éclairer. La source avait évidemment été obstruée par les matériaux jetés dans le puits. Il n'y avait, pour la dégager, qu'à déblayer celui-ci, et à curer la canalisation souterraine avec laquelle il communiquait.

Les travaux commencèrent, le 15 avril 1908, conformément à ce programme, et aboutirent vite au résultat souhaité. Un simple sondage, pratiqué au point précis où j'avais repéré l'emplacement du puits antique, en atteignit l'orifice à 5 m 60 au-dessous du sol actuel ; et l'on n'eut plus dès lors qu'à décombler la cavité pour retrouver tout le captage antique (Planche V).

Ce puits, de forme circulaire, mesure 1 m 25 de diamètre et 7 mètres de profondeur. Il était garni jadis, au sommet, d'une margelle octogonale en *peperino*, dont nous avons retrouvé en place l'un des éléments, et dont la mouluration caractéristique prouve l'origine antique. Lorsqu'on l'eut entièrement vidé et qu'on fut descendu au fond, l'on se trouva en présence d'un carrefour cruciforme, d'où partent quatre galeries, orientées à angles droits vers les quatre points cardinaux.

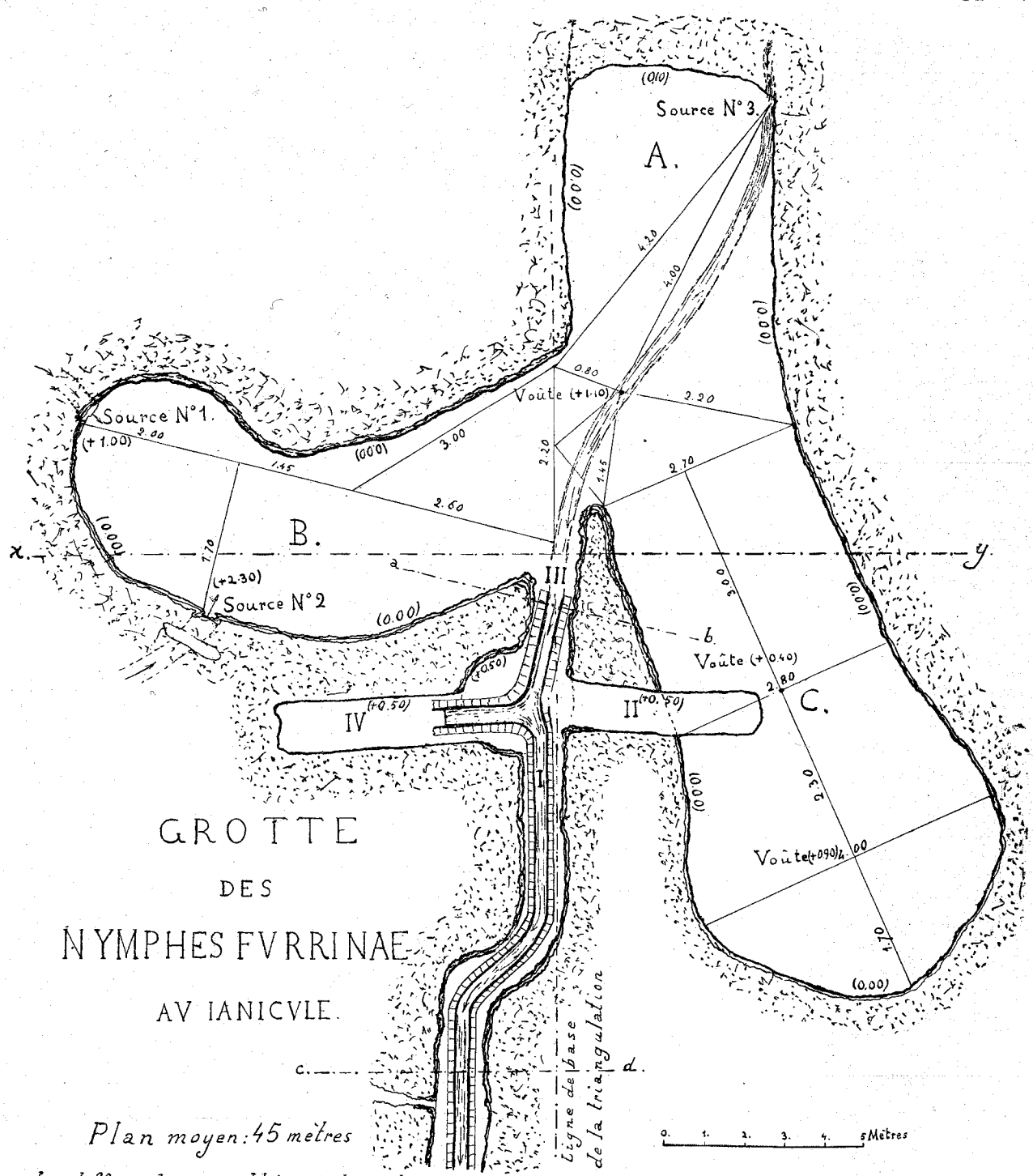

Plan de la grotte des Nymphes *Furrinae*.

Deux d'entre elles, celles du Nord et du Sud, perpendiculaires à l'axe du ravin, s'arrêtent brusquement à 2 mètres du puits, sans avoir rencontré de source. Il faut y voir de simples sondages, que l'on abandonna aussitôt que l'on se fut aperçu de leur inutilité. Les galeries de l'Est et de l'Ouest, au contraire, qui se prolongent exactement, en amont et en aval du puits, dans l'axe même du *thalweg*, ne forment en réalité qu'un seul et même conduit. Elles utilisent le tracé de la fissure souterraine qui, avant tout captage, servait d'émissaire à la source, et que les ingénieurs antiques eurent la chance, ou l'habileté, d'atteindre du premier coup en forant leur puits de sondage. Ils eurent, semble-t-il, peu de chose à faire pour aménager cette faille ; ils se contentèrent d'en égaliser les parois, d'en élargir les étranglements, et d'en régulariser la pente ; puis ils installèrent à la base un aqueduc maçonné, recouvert d'un toit de tuiles contrebutées, qui servit de déversoir à la source, et en protégea le cours depuis la nappe d'origine jusqu'au bassin récepteur. Ce caniveau traverse donc le puits d'accès à sa base. Il prend naissance un peu plus haut, à 2 mètres seulement en amont, au milieu d'une vaste grotte toute tapissée de stalactites, antre obscur et secret, où les premiers explorateurs de la source avaient sans doute cru découvrir la mystérieuse retraite de la divinité du lieu.

C'est un réservoir naturel, où convergent divers affluents souterrains qui s'y rassemblent et s'y confondent, avant de se déverser au dehors par un émissaire unique (Planche VI). Il est de forme trilobée, et se compose de trois poches, à peu près pareilles, A, B, C, qui se réunissent, au milieu, en une cavité centrale d'où part la faille du *thalweg* que suit l'aqueduc de captage.

La grotte C, orientée au Nord-Est, descend en s'inclinant vers l'aval. La voûte s'abaisse en même temps, et, haute à l'origine d'un mètre environ, n'est plus distante du sol que de 0 m 40 à peine, au point où la cavité se termine en cul-de-sac. Elle se trouve donc, à ce moment, à un niveau plus bas que la galerie d'exploration II, qui avait été percée à sa recherche depuis le fond du puits, et qui l'a croisée sans l'atteindre.

Aucune source ne débouche dans cette grotte, qui se borne à recueillir le trop plein des deux autres. Elle joue, dans l'ensemble du système, le rôle passif et modérateur du volant dans un moteur mécanique, ou de la soupape de sûreté dans une chaudière. En temps de crue, elle emmagasine l'excédent de liquide ; en temps de sécheresse, elle supplée au déficit.

Les deux autres grottes (A et B), au contraire, reçoivent plusieurs canaux aquifères. Elles remontent les pentes du *thalweg*, l'une (B) au Sud, perpendiculairement à l'axe, l'autre (A) à l'Ouest, dans son prolongement ; mais leur sol est peu incliné.

La grotte B conserve encore aujourd'hui un aspect tout à fait sauvage. Les dépôts calcaires qui la tapissent, tout hérissés de longues aiguilles et de rognons cristallisés, y sont plus épais et plus denses que partout ailleurs. Elle est vaste, et l'on peut s'y tenir debout sur presque toute son étendue. La voûte, haute de 1 m 10 à l'entrée, s'élève progressivement ensuite jusqu'à 2 m 30. Du haut de paroi verticale, qui limite la grotte au pourtour, deux sources tombaient autrefois en cascade. Elles existaient encore il y a trois ans ; car un jardinier de la villa Sciarra, qui descendit à cette époque dans le puits, m'a dit avoir

entendu, de l'entrée de la caverne, le bruit que produisait au fond une forte chute d'eau. Depuis, elles ont à peu près tari, l'obstacle apporté à leur épanchement naturel les ayant sans doute forcées à se frayer ailleurs un passage.

La grotte A, plus régulière que les deux autres, porte des traces évidentes d'un aménagement méthodique : les parois ont été retaillées ; le sol, aplani ; la voûte, qui était trop basse, dépouillée de ses stalactites, afin de faciliter l'écoulement d'une source abondante et pure, qui jaillit au fond de la cavité, tout près du sol, dans l'axe même du *thalweg*.

C'est là le principal affluent du réservoir souterrain. Il ne semble pas avoir beaucoup souffert de l'occlusion de son débouché. Emprisonné au fond du *thalweg* entre deux pentes très rapides, il n'a pas pu dévier ; et ses eaux, comprimées, refoulées jusque dans les vaisseaux capillaires où elles se rassemblent tout d'abord, n'ont réussi à s'épancher que sous forme d'infiltrations diffuses à travers la couche de sable. Aussitôt que le déblaiement de l'aqueduc souterrain les eut délivrées, elles reprirent leur ancien cours ; elles fournissent dès maintenant un débit de sept onces, soit environ 140 mètres cubes par 24 heures, qui suffit à justifier le travail entrepris pour restaurer l'ancien captage [1].

1. L'eau de la source de *Furrina* est au moins aussi bonne que l'*Acqua Marcia*, dont les consommateurs romains paient l'abonnement à raison de sept cents francs l'once par an. Les sept onces récupérées représentent donc une rente annuelle d'environ cinq mille francs, c'est-à-dire plus que n'ont coûté les travaux accomplis, une fois pour toutes, pour restaurer le captage.

L'existence d'une source, au fond du *Lucus Furrinae*, est donc désormais hors de doute.

Quant au nymphée qui la recueillait jadis au sortir de terre, il faudrait, pour en déterminer le plan, pratiquer au bas du ravin Sciarra une fouille méthodique, qu'il ne m'a pas encore été donné d'entreprendre.

Toutefois, j'ai déjà réussi à retrouver l'un des éléments essentiels de l'édifice antique : la vasque qui recevait les eaux débouchant de l'aqueduc, avant de les laisser retomber dans le bassin du nymphée. C'est un superbe monolithe, en marbre azuré de Carystos, d'une teinte et d'un grain très rares (*cipollino oscuro*). Il est parfaitement conservé, mais non absolument intact, car il présente sur la face antérieure une encoche assez profonde : celle-ci a été curieusement réparée, dès l'antiquité, au moyen d'une pièce rapportée, de même matière, si adroitement insérée dans la masse qu'elle n'a pas bougé depuis. Il affecte la forme d'une demi-cuvette rectangulaire, mesurant 2^{m} 09 de large, 2^{m} 50 de long, 0^{m} 65 de haut, et 0^{m} 43 de profondeur maxima. Richement moulurée sur toute sa surface externe, qui devait être entièrement visible, la vasque est entourée, sur trois de ses côtés, d'un rebord horizontal arrondi, et coupée droit sur le quatrième, qui reste ouvert jusqu'au fond. Il résulte de ces dispositions, que la vasque devait être encastrée en arrière, à une certaine hauteur, dans le mur d'où l'eau jaillissait. En avant, au contraire, elle se détachait en forte saillie, au-dessus d'un bassin, où le trop-plein de la cuvette retombait constamment en cascade.

Le rebord antérieur est tout usé par le frottement du liquide, qui a déposé au-dessous, sur les moulures qu'il

arrosait, une épaisse concrétion calcaire [1] dont on a eu grand'peine à les débarrasser. La partie en surplomb était soutenue par un socle massif, qui s'appliquait exactement contre un plateau de mêmes dimensions, ménagé au revers de la vasque. Ce piédestal a disparu aujourd'hui; mais les habitants du quartier, qui se rappellent l'avoir vu, il y a peu d'années encore, au bas du ravin Sciarra, gisant à côté de la vasque sur le talus du nouveau boulevard, me l'ont décrit comme une sorte de chapiteau renversé, oblong, fait, lui aussi, de marbre cipolin. Quant à la cuvette elle-même, elle fut achetée, en 1902, au prix de 2.700 francs, par un courtier d'antiquités qui la revendit à l'antiquaire Simonetti, chez qui j'ai fini par la retrouver, après de longues recherches [2].

Elle est certainement antique, et date, à mon avis, du temps des Antonins. Tout le prouve : la matière, la forme, le style, la mouluration trop chargée.

Elle remonte donc à la même époque que le temple des dieux syriens, qui fut construit, dans le *Lucus Furrinae*, en 176 après J.-C. [3]. Le nymphée, dont je crois qu'elle occupait le centre, aurait donc été, à ce moment, l'objet d'une restauration. Mais il se pourrait aussi qu'elle ait appartenu, non pas au nymphée lui-même,

1. La source du ravin Sciarra est très calcaire. M. le prof. Saverio Santori, directeur du laboratoire bactériologique municipal de Rome, a bien voulu, sur ma demande, en faire l'analyse, et y a constaté une forte proportion de bicarbonate de chaux, et une notable quantité de magnésie.

2. J'ai été guidé, dans ces recherches, par les renseignements que m'ont très obligeamment fournis MM. Del Olio, directeur, et Jacomini, ingénieur du service immobilier de la Banque d'Italie.

3. Pour cette date, voir plus loin, la dédicace découverte par MM. Nicole et Darier.

mais à la fontaine lustrale, dont le *deipnocritès Gaionas* avait doté le nouveau sanctuaire voisin.

L'existence de cette fontaine a été, il est vrai, niée par M. Huelsen [1], qui voit dans la dalle trouée, portant la dédicace du monument, un couvercle de trésor [2]. Selon ce savant, l'orifice central devait servir au dépôt des offrandes [3], et non, comme je l'avais supposé [4], au passage d'un jet d'eau. La question paraît, aujourd'hui, définitivement tranchée à mon avantage; car j'ai retrouvé, au revers du prétendu couvercle, les traces [5] d'un tuyau de conduite en plomb, branché sans doute sur l'aqueduc de la source [6], qui s'insinuait sous la dalle par un trou rond foré sur l'une des tranches latérales, pour en ressortir ensuite par l'orifice central. Ce tube métallique avait lui-même été retrouvé [7], il y a deux ans, en même temps que la pierre qu'il traversait jadis ; mais il a disparu aussitôt, ayant été vendu au poids par ceux qui l'avaient découvert.

Quant au sanctuaire auquel appartenait la fontaine de *Gaionas*, il vient, lui aussi, de reparaître au jour, grâce

1. Huelsen, *Mitteilungen*, p. 235 et suiv.

2. Huelsen, *Ibid.*, p. 326 et suiv.

3. Pour M. Clermont-Ganneau (*Comptes Rendus*, p. 258), l'orifice aurait été ménagé pour recevoir des καταδέσμοι, tablettes gravées d'incantations magiques, qui devaient tomber dans une fosse *ad hoc* placée au-dessous du couvercle.

4. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 140 et suiv. ; *Bull. comun.*, p. 51 et suiv.

5. Je les ai fait constater *de visu* par M. le prof. T. Ashby, directeur de l'École anglaise d'archéologie à Rome, qui est particulièrement compétent en matière d'hydraulique antique.

6. Sur cet aqueduc, cf. Gauckler, *Bull. comun.*, p. 46 et note 1; *vide contra* Huelsen, *Mitteilungen*, p. 253.

7. Cf. Huelsen, p. 252 et suiv.

aux fouilles que MM. le marquis Medici et l'ingénieur Richelmi voulurent bien, au mois de mai dernier, m'autoriser à entreprendre dans les terrains appartenant à la Société immobilière qu'ils dirigent, en poussant la gracieuseté jusqu'à mettre à ma disposition tout le matériel et le personnel dont ils pouvaient disposer. De leur côté, MM. Georges Nicole et Gaston Darier, de Genève, m'offrirent généreusement d'assumer les charges des recherches à faire sur l'emplacement présumé du temple des dieux syriens. Les travaux commencèrent, sous leur direction, au point précis que je leur indiquai, à quelques mètres de l'endroit d'où fut retiré, il y a deux ans, la bouche de fontaine de *Gaionas* (Planche V). Aucun vestige antique n'apparaissait, dans cette région, à la surface du sol moderne ; mais, dès les premiers coups de pioche, on atteignit, à une faible profondeur, la voûte d'une abside antique, ornée d'une statue divine, et formant le fond d'une *cella*, que l'on n'eut plus qu'à déblayer.

Les résultats de ces fouilles, conduites avec tant de bonheur par MM. Nicole et Darier, ont été résumés par eux dans une lettre qu'ils ont bien voulu m'adresser, et que je suis heureux de pouvoir reproduire ici.

LETTRE DE MM. GEORGES NICOLE ET GASTON DARIER, SUR LES FOUILLES DU TEMPLE DES DIEUX SYRIENS, AU JANICULE.

Malagny, près Genève, 22 juillet 1908.

Cher Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous adresser quelques renseignements sur les fouilles que nous avons conduites

au Janicule, dans la propriété du marquis Medici, du 27 mai au 20 juin dernier. Vous connaissez déjà les débuts d'une exploration qui est due à votre clairvoyante et généreuse initiative. Nous ne nous arrêterons qu'aux derniers résultats, en nous référant au plan et aux photographies qui accompagnent cette lettre (Planches V ; VII-IX). Le plan a été dressé par M. Capellino, l'excellent ingénieur de la Société du Janicule, qui a été pour nous un auxiliaire fort empressé.

L'édifice, dont nous avons complètement exploré l'intérieur, est une *cella* quadrangulaire, terminée par une abside, et précédée par un *pronaos*. En franchissant la porte d'entrée, on pénètre dans la chambre principale, qui est accessible aussi par deux ouvertures latérales. Les murs, partout conservés jusqu'à une hauteur de 3^{m} 35, sont en tuf grossièrement appareillé. Ils sont recouverts de stuc, ainsi que les huit petites niches ménagées, à des intervalles réguliers, dans la hauteur des parois. Signalons enfin, au-dessus, une couche de briques à triple moulure (Planche VII).

Aucune trace de pavement antique ne nous est apparue ; mais, un peu en avant du milieu de la *cella*, et dans l'axe central, s'élevait un autel triangulaire, équilatéral, dont le soubassement est bien conservé. Une rigole en fait le tour. Une large encoche demi-circulaire a été pratiquée dans la face antérieure de l'autel, disposition singulière que doit expliquer quelque observance rituelle. Une grille séparait, dans l'antiquité, la *cella*, du fond de l'édifice, sorte d'abside trilobée ou de niche en tour (Planche VIII).

Le piédestal de cette niche est couronné d'une élégante

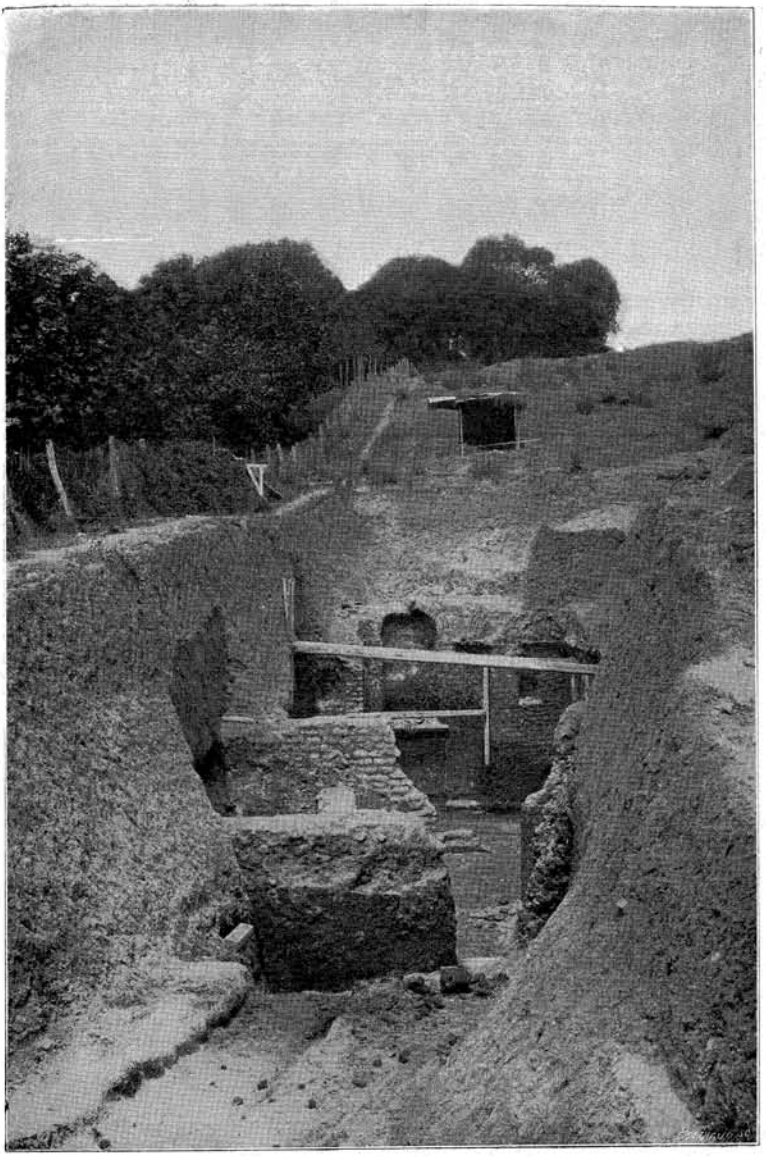

Temple syrien du *Lucus Furrinae*.
Vue générale des fouilles.

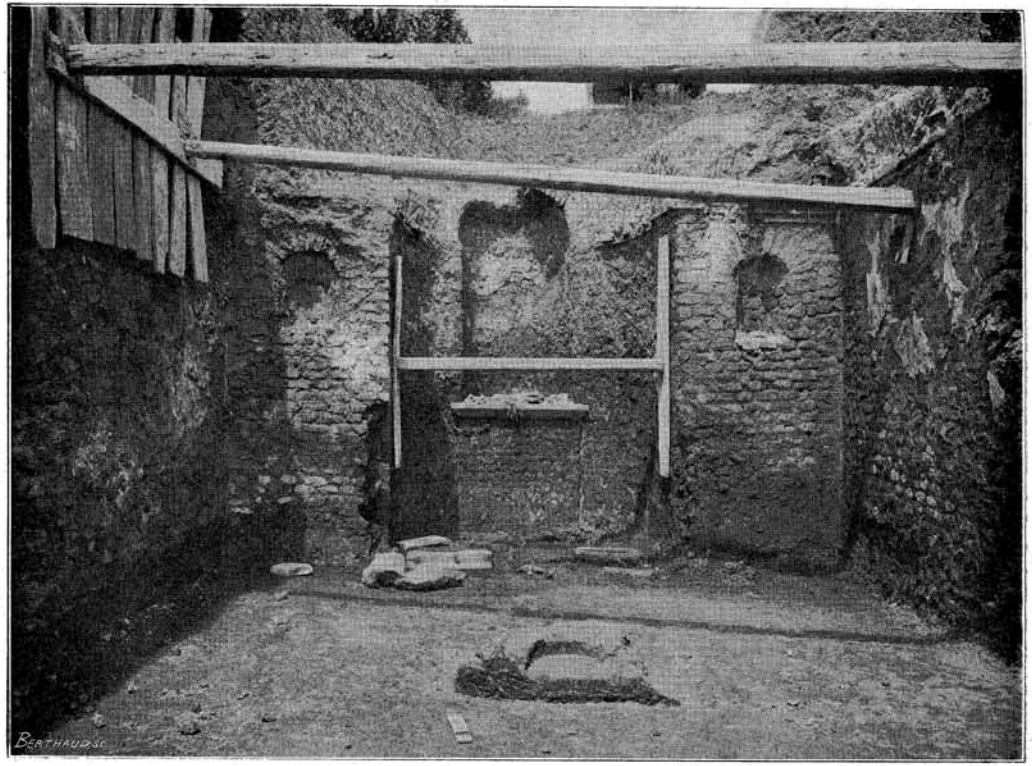

Temple syrien du *Lucus Furrinae*.
L'abside, la niche et l'autel.

moulure de marbre, en arrière de laquelle on a étendu une épaisse couche de stuc, qui nous réservait une intéressante trouvaille. En faisant sauter l'enduit, nous déga-

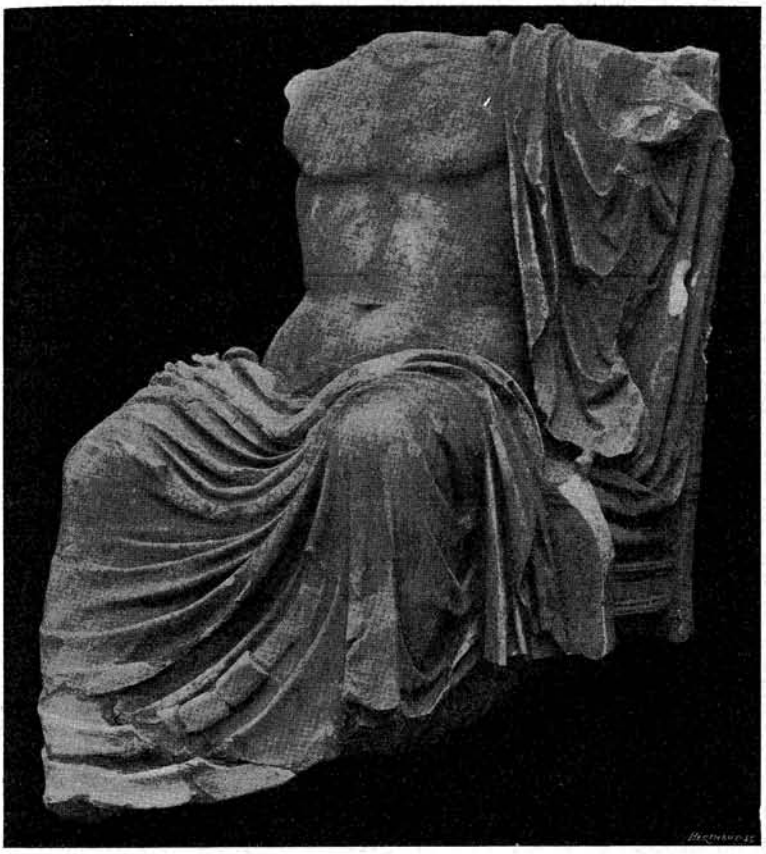

Temple syrien du *Lucus Furrinæ*.
Statue de l'abside centrale.

geâmes une logette carrée, déterminée par des briques posées de champ. Cette sorte de boîte, dont le fond était fait d'un lit de chaux, contenait un crâne brachycéphale,

qui la remplissait tout entière. La boîte ne contenait aucun autre ossement, ni monnaie, ni mobilier funéraire quelconque. — On peut penser au rite assez rare de l'*os resectum*, attesté par quelques écrivains anciens. — Ainsi, Velleius Paterculus (II, 119, 5) raconte que la tête de Varus fut rapportée en Italie et enterrée à Rome.

Un peu en avant de la niche, et à mi-hauteur de celle-ci, nous avons dégagé un torse de marbre, représentant une divinité masculine. Le dieu est assis, drapé dans un manteau qui enveloppe les jambes et laisse le torse nu. L'extrémité du manteau retombe sur l'épaule gauche. Nous reconnaîtrions volontiers dans notre torse un Jupiter ou un Sérapis. Le siège a été décoré avec soin ; le sculpteur a multiplié les listels et traité amoureusement le détail des coussins. Le style et l'exécution indiquent l'époque des Antonins (Planche IX, et figure).

La présence d'une sépulture dans un temple, et si près de la statue du dieu, est tout à fait extraordinaire, et ne peut s'expliquer que pour des divinités chthoniennes. Une épigramme de Sinope parle d'une certaine Tatiané, ensevelie près de son dieu Sérapis (Kaibel, *I. G. S. I.*, 875).

Le vestibule du temple comporte deux petites chambres. A l'entrée principale, nous avons trouvé une magnifique dalle de marbre, servant de seuil. Sur les tranches, on lit :

PRO SALVTE ET REDITV ET VICTORIA
IMPERATORVM AVG · ANTONINI ET COMMODI CAES · GERMANIC ·
PRINCIPIS IVVENT · SARMATICI
GAIONAS CISTIBER AVGVSTORVM · D · D ·

Cette dédicace est de l'an 176 ap. J.-C., et contempo-

ZEUS SYRIEN
Statue ornant la niche de l'abside.

raine de la colonne Antonine : elle proclame les mêmes victoires.

Le dédicant, connu par d'autres inscriptions, est ce *Gaionas*, sur lequel vous avez naguère attiré l'attention des archéologues. Le titre de *cistiber Augustorum* est nouveau, et indique une fonction officielle.

Sur le plat supérieur de la pierre, une autre dédicace avait été gravée. Elle a été martelée, et comme creusée par les pieds des passants.

Les mots suivants restent seuls lisibles :

C · AEFLANIVS · MARTIALIS · FL
VENERI CAelesTI?
C V M
.....
....
///ANN III

C. Aeflanius Martialis est inconnu : les deux lettres FL désignent peut-être un *flamen*. Nul doute que notre seuil ne soit une ancienne table d'offrandes, deux fois réemployée.

Nous espérons suivre, dans un avenir prochain, la voie que nous tracent les deux portes latérales de notre sanctuaire.

Agréez, etc.

Les découvertes de MM. Nicole et Darier ont une importance capitale pour l'histoire du *Lucus Furrinae*. Elles démontrent d'une façon éclatante :

1° L'existence, dans le bois sacré, d'un temple de dieux

syriens, installé, à la fin du second siècle de notre ère, auprès de la source des *Nymphes Furrinae* ;

2° L'étroite connexion de ce sanctuaire et de la fontaine lustrale du *deipnocritès Gaionas* ;

3° L'identité de ce personnage et du *cistiber Gaionas*, déjà connu par d'autres textes [1] ;

4° La différence de nature des *Cistiberes* de l'époque impériale et des *quinque viri cis Tiberim* de la République romaine, avec lesquels on prétendait les confondre [2].

Mais les nouvelles trouvailles ne se bornent pas à confirmer mes précédentes hypothèses. Elles jettent un jour inattendu sur l'histoire, encore si obscure, des cultes orientaux à Rome, et soulèvent de graves problèmes, que l'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas encore de résoudre.

Comment expliquer, notamment, la présence, dans le « Saint des Saints » du temple, au milieu même de l'abside, d'un ossuaire humain (Planche X), caché juste au-dessous de la statue du dieu? Il ne peut, à mon avis, s'agir ici d'une sépulture. Le coffret [3], inséré au fond de la niche

1. *C. I. L.*, VI, 32316 et 420 = 30764 ; XIV, 24. — Cf. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 142 et suiv. ; *Bull. comun.*, p. 56 et suiv. ; *Mitteilungen*, p. 243 et suiv.

2. En dernier lieu, M. le prof. Huelsen, dans les *Mitteilungen*, p. 244 et note 1, combattant l'opinion contraire que j'ai été le premier à émettre dans le *Bullettino comunale*, p. 57 et suiv. – Sur cette question controversée, cf. Mommsen, *Le droit public romain*, trad. franç., IV, p. 321 et suiv. ; Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebiete der römischen Verwaltungsgeschichte*, I, p. 142 à 148, et *Hermes*, XXIV (1889), p. 106 ; von Premerstein, *Stadtrömische und municipale Quinqueviri*, dans *Festschrift zu Otto Hirschfeld*, 1903, p. 234 à 242, avec tous les textes.

3. Serait-ce le *lebès* que mentionne l'inscription grecque de Syrie relative à l'apothéose de Neteiros ? Cf. Clermont-Ganneau, *Revue arch.*, 1897, t. XXX, p. 294 et suiv.

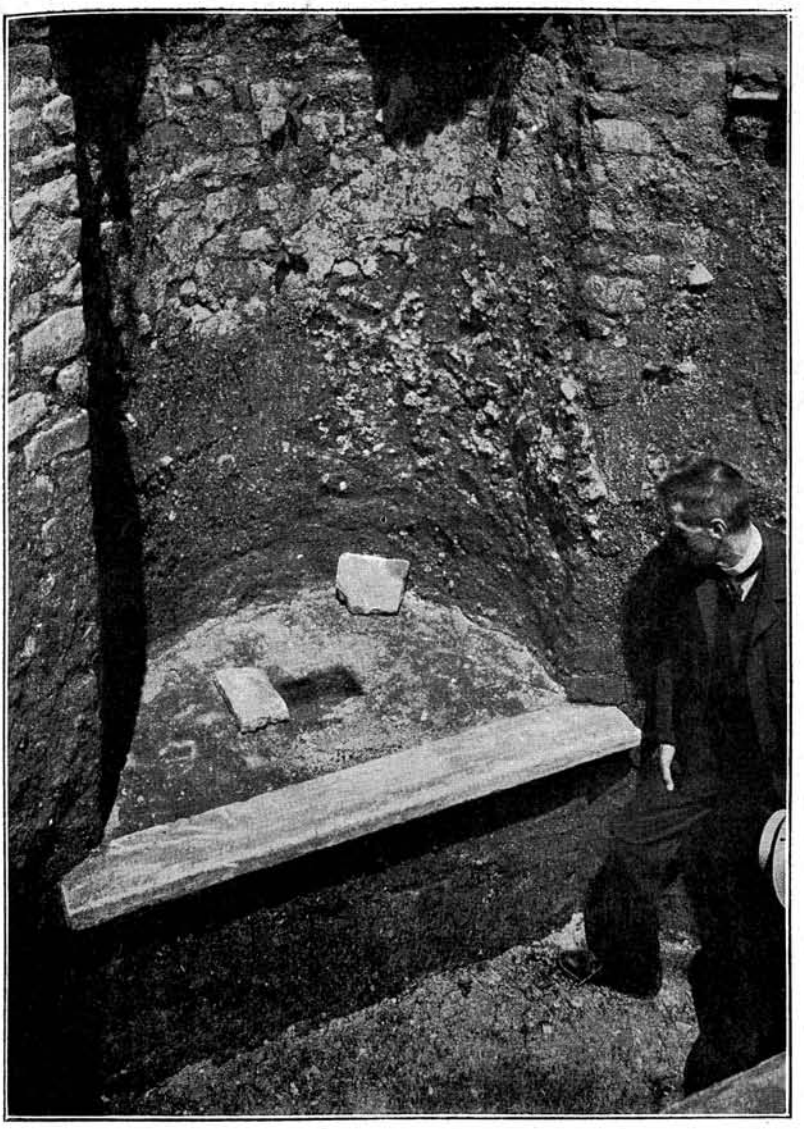

Vue de la *logette* qui contenait le crâne.

absidale, ne contenait qu'un crâne d'homme adulte ; — pas même un crâne entier, une simple boîte cranienne. Je l'ai vidé moi-même avec le plus grand soin, assisté de MM. Nicole et Darier, qui examinaient, l'un après l'autre, tous les débris que j'en retirais. Or, nous n'avons relevé nulle trace, ni de mâchoire, ni de dents, ni d'ossements incinérés, ni de mobilier quelconque, bijoux, monnaies ou verroterie [1]. Par contre, la boîte cranienne était parfaitement intacte, et coupée net, sans trace d'incinération. Elle avait donc été sectionnée intentionnellement, pour être déposée dans un ossuaire, aménagé exprès pour elle, et qu'elle remplit exactement. Je ne crois pas, cependant, qu'on puisse y voir un *os resectum* funéraire. Le rite de l'*humatio* n'exigeait nullement la décapitation du défunt. Tout au contraire, l'on prenait soin de ne soustraire à l'incinération que la moindre parcelle possible du cadavre : un seul doigt suffisait [2]. Le cas particulier de Varus, dont la tête, coupée par les Germains, fut renvoyée à Auguste et ensevelie par lui à Rome [3], est trop exceptionnel pour infirmer en rien cette règlé générale, et pour pouvoir trouver application ici. Il serait, d'ailleurs, difficile d'admettre l'adoption d'un rite, aussi spécialement romain, par un culte étranger à Rome.

1. Cf. la découverte, dans un sanctuaire de Gézer, d'un crâne de vieillard, isolé de tout ossement : Macalister, *Quarterly Statement Palestine Exploration Fund*, 1903, p. 223 et suiv. ; Hugues Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente*, p. 116 ; — et d'une calotte cranienne, sectionnée et enfoncée dans un bol : Macalister, *Quart. Stat.*, 1905, p. 32, fig. 3, et H. Vincent, *loc. laud.*, p. 273, fig. 178.

2. Fest., *Ep.*, p. 148, 11 : *Membrum abscindi mortuo dicebatur, cum digitus ejus decidebatur, ad quod servatum justa fierent reliquo corpore combusto.*

3. Vell. Paterc., *Hist. rom.*, II, 119, 6.

N'aurions-nous pas plutôt affaire, ici, à l'un de ces sacrifices humains de consécration, qui étaient de pratique courante dans les religions sémitiques [1] ? La place d'honneur, assignée au crâne dans le sanctuaire, prouve suffisamment l'importance du rôle qu'il y jouait. On est donc amené à supposer qu'il provient d'un holocauste humain, qui aurait été offert à la divinité à laquelle on consacrait le temple, pour la faire *entrer* [2] dans sa nouvelle demeure. La victime, immolée selon les rites, s'identifiant avec le dieu par la vertu du sacrifice [3], l'enchaîne, par là même, à ses propres *reliques*, et en assure la présence réelle, partout où l'on dépose celles-ci. C'est

1. Notamment, lors de la fondation de la nouvelle Jéricho, sous le règne d'Achab : *Josué*, VI, 26 ; I *Rois*, XVI, 34. — Les fouilles récentes de Gézer, de Ta'annak et de Megiddo, nous ont fourni de nombreux exemples de sacrifices analogues. Cf. M. J. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, p. 445, note 8 ; Hugues Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente*, p. 191 et suiv. — Pour la persistance, sous l'Empire romain, des sacrifices humains dans le culte de Baal, cf., en général, Max Meyer, art. *Kronos*, dans le *Lexicon* de Roscher, II, col. 1501-1503 ; en Orient, Clermont-Ganneau, L'apothéose de Neteiros, *Revue arch.*, 1897, t. XXX, p. 295 et suiv. ; à Rome, Frantz Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain*, p. 145 et suiv. ; en Afrique, Audollent, *Carthage romaine*, p. 398 et suiv., avec tous les textes ; Toutain, *De Saturni dei in Africa romana cultu*, p. 114-117 et 130 ; *Les cités romaines de la Tunisie*, p. 225 et suiv. — Je suis heureux de pouvoir remercier ici M. René Dussaud des renseignements très utiles qu'il m'a fournis à ce sujet.

2. Pour les rites de cet *introït*, cf. la dédicace punique d'un double sanctuaire à Baal et à Tanit, découverte cette année à *Siagu* (Bir-bou-Rekba, en Tunisie) par M. le capitaine Cassaigne : Ph. Berger, *Bull. arch. du Comité des travaux historiques* (Procès-verbaux de la séance du 7 juillet 1908, p. XVIII-XIX) ; *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 362 ; cf. *Revue de l'hist. des religions*, 1908, p. 155 et suiv.

3. Lagrange, *loc. laud.*, p. 268 et suiv., 273 et suiv. ; H. Hubert et M. Mauss, Essai sur le sacrifice, *Année sociologique*, II, 1899, p. 71 et suiv.

ce qui explique pourquoi le crâne a été enfoui juste au-dessous de la statue, qui trônait dans la niche de l'abside centrale. Ils sont indissolublement liés l'un à l'autre. L'idole de marbre est la représentation visible, mais inerte, de la force divine invisible, que l'ossuaire sous-jacent emprisonne, et retient en un lieu d'où elle peut entendre les prières et recevoir les hommages adressés à son simulacre [1].

Par conséquent, le dieu dont MM. Nicole et Darier viennent de retrouver l'image, ne se confond qu'en apparence avec le *Zeus* grec et le *Jupiter* romain. S'il en adopte la forme, il en diffère par l'essence. D'eux à lui, il y a toute la distance qui sépare l'anthropomorphisme gréco-romain de celui des peuples sémitiques [2]. La statue du *Lucus Furrinae* ne peut, à mon avis, représenter qu'un *Baal* syrien.

La suite de nos recherches nous permettra, je l'espère, de vérifier cette hypothèse, que je dois me borner ici à énoncer.

NOTE SUR LE COFFRET A RELIQUES

(Voyez p. 86.)

[La découverte d'un coffret à reliques, dans l'abside du sanctuaire, avait particulièrement éveillé l'intérêt scientifique de Paul Gauckler. En effet, cette relique occupait dans le temple des dieux syriens une place très importante : une logette carrée, ménagée au-dessous de la statue du dieu, dans le piédestal même de cette statue. Les recherches postérieures auxquelles s'était livré Gauc-

1. [Voir, ci-dessous, la *Note sur le coffret à reliques.*]
2. Lagrange, *loc. laud.*, p. 442 et suiv.

kler, à ce sujet, l'avaient amené à rapprocher cette découverte de certaines pratiques du culte chrétien : les tables d'autel, qu'elles soient stables ou portatives, doivent renfermer une relique provenant d'un corps de martyr.

Pour confirmer là-dessus nos souvenirs, nous avons fait appel à ceux de deux savants qui sont particulièrement qualifiés en matière d'histoire des religions, et auxquels nous savions que Paul Gauckler avait parlé de ce parallélisme : MM. Dussaud et Goguel. Les souvenirs de M. Dussaud, sur ce point, s'accordent complètement avec les nôtres. Quant à M. Goguel, il a bien voulu nous communiquer la note suivante :

« M. Gauckler a proposé d'expliquer la boîte contenant un crâne humain, découverte au-dessous de la statue du dieu dans le sanctuaire du « Lucus Furrinae », par l'hypothèse d'un sacrifice de consécration, destiné à faire entrer la divinité dans le sanctuaire qu'elle devait habiter (*C. R. Ac. Inscr.*, 1908, p. 527 s.). Il avait l'intention de reprendre et de pousser l'étude de cette question. Il avait été frappé de l'analogie que présentait le coffret du « Lucus Furrinae », avec les « boîtes à reliques » dont la liturgie catholique exige la présence dans tout autel consacré. Un prêtre, à qui il avait montré le coffret du « Lucus Furrinae », y avait, sans hésiter, reconnu le coffret à reliques d'un autel chrétien.

« L'obligation de déposer des reliques dans tout autel, pour qu'il soit valablement consacré et qu'on puisse en conséquence y dire la messe, résulte du septième canon du second concile de Nicée (le septième concile œcuménique), tenu en 787 :

« Nous ordonnons, dit ce texte, que, dans tous les vénérables autels qui ont été consacrés sans saintes reliques des martyrs, on dépose des reliques avec la prière habituelle. Si, à l'avenir, il se trouve un évêque qui consacre un autel sans saintes reliques, qu'il soit excommunié pour avoir transgressé la tradition ecclésiastique » (Mansi, XIII, 751).

« Déjà, un synode franc du VII^e^ siècle avait ordonné de ne consacrer d'autels que dans les églises qui contenaient des corps de martyrs (Hefele, III, p. 70). Le synode anglais de Celchyt, en 816, permet dans son second canon, à titre d'exception, de remplacer les reliques par des hosties consacrées ou par des fragments d'évangiles (Mansi, XIV, 355). Le synode de Mayence (888) suppose que les autels portatifs contiennent, eux aussi, des reliques (Mansi, XVIII, 67).

« D'après les règles de la liturgie actuellement en vigueur, l'autel perd sa consécration, si le sépulcre des reliques est brisé (Falise (abbé), *Cérémonial romain et cours abrégé de liturgie pratique*, approuvé par la Congrégation des Rites, Paris, 1900, p. 352 s. Cf. dans le même ouvrage, p. 574 s., les règles à suivre pour la construction du « sépulcre des saintes reliques »).

« Le P. Petridès (*Dict. d'arch. chrét. et de liturg.*, I, 2, col. 2322), parlant de l'*Antimension* (sorte de linge consacré, dans un coin duquel sont cousus quelques fragments de reliques, et qui sert en Orient d'autel portatif), écrit : « Goar prétend que les *Antimensia* sans reliques sont des *eilèta*. Mais une note du fameux recueil canonique *Pèdalion* y reconnaît de véritables *antimensia* ; il faut espérer que ces *antimensia* sans reliques sont réservés aux autels consacrés. »

« Certains auteurs (par exemple : A. Schmid, art. *Altar*, dans Kraus, *Realencycl. der christl. Alterthuemer*, I, p. 79 ; et Dom Leclercq, art. *Autel*, dans *Dict. d'arch. chrét. et de liturg.*, I. 2, col. 3161), prétendent faire remonter l'usage de dire la messe, sur des autels contenant des corps de martyrs, jusqu'au premier siècle. Ils le trouvent attesté dans *Apc.*, 6, 9. En réalité, cette habitude paraît être née à l'époque des persécutions. Dès le IVe siècle, on voit apparaître l'idée que toutes les églises, du moins toutes les églises importantes, et non seulement celles qui étaient consacrées à la mémoire des martyrs, devaient contenir des reliques. Saint Ambroise étant sur le point de consacrer une nouvelle église, les fidèles sont unanimes à le supplier d'y déposer, pour la dédicace, des ossements de martyrs (*Ep.* 22, 1). Au VIIIe siècle, l'évolution est achevée, et le concile de Nicée, en 787, émet la décision formelle que nous avons citée plus haut.

« La discipline actuelle de l'Église latine est de ne consacrer aucun autel, sans y enfermer des reliques de martyrs. Les prières de la messe supposent et exigent cet usage. En montant à l'autel après le *Confiteor*, le prêtre prononce cette prière : « Oramus te, Domine, per merita sanctorum tuorum, quorum reliquiae hic sunt » ; et il baise l'autel à l'endroit du sépulcre (Mangenot, article *Autel*, dans le *Dict. de Théologie catholique*, I, 2580).

« Sur l'ensemble de la question, voir : Duchesne, *Origines du culte chrétien, Étude sur la liturgie latine avant Charlemagne*, 3e édition, Paris, 1903, p. 402 ; Hauck, article *Reliquien* dans Her-

zog-Hauck, *Realencycl. für prot. Theol. und Kirche*, 3e édition, XVI, p. 630 ss. ; Müller, article *Altar*, *ibid.*, I, p. 391 ss. ; Lucius, *Les Origines du Culte des Saints dans l'Église chrétienne*, publ. en allemand par G. Anrich, trad. par E. Jeanmaire, Paris, 1908, p. 368 ss. »].

IV

LA SOURCE DU *LUCUS FURRINAE*

AU JANICULE [1]

Dans la séance du 15 mars 1907 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Secrétaire perpétuel, M. Georges Perrot, donna lecture d'une note que j'avais eu l'honneur de lui adresser de Rome, quelques jours auparavant, sur « *le Bois sacré de la nymphe Furrina et le sanctuaire des dieux syriens au Janicule* » [2].

1. [*Mélanges* publiés par l'École française de Rome, t. XXVIII, 1908, p. 283. — Dans cet article, publié à Rome, l'auteur a remanié et largement complété le précédent (*Communication* faite à l'Académie des Inscriptions le 2 octobre 1908). D'où quelques redites, qu'on n'aurait pu supprimer, ici, sans compromettre la clarté de l'ensemble.]

2. Cette Communication a paru dans le fascicule du mois de mars 1907, des *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 134-159, avec deux figures dans le texte, reproduisant, d'après mes photographies, la dédicace de *Gaionas*, et l'autel consacré à *Zeus Keraunios* et aux *Nymphes Furrinae* [cf. plus haut, p. 1]. — Elle était déjà imprimée, lorsque, le 19 avril suivant, M. le prof. Huelsen reprit le même sujet, dans une conférence faite à l'Institut archéologique allemand. J'assistai à cette conférence ; ce qui me permit d'en discuter les conclusions dans l'article que je publiai, quelques mois plus tard, dans le *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 1907, p. 45-81, avec six figures dans le texte [cf. plus haut, p. 29]. — D'autre part, M. Clermont-Ganneau fit, au sujet des inscriptions du *Lucus Furrinae*, une nouvelle Communication à l'Académie des Inscriptions, le 17 mai 1907 (*Comptes*

Cette Communication était motivée par la découverte faite, dans le ravin de la villa Sciarra, sur le versant oriental du Janicule, d'un certain nombre d'inscriptions grecques et latines, dont M. Saint Clair Baddeley, l'historien anglais, et M. George Wurts, le propriétaire actuel de la villa, avaient bien voulu, l'un me signaler l'intérêt, l'autre me faciliter l'étude.

De ces divers textes épigraphiques, je me bornerai à rappeler ici les plus importants : un triple ex-voto grec au dieu syrien *Adados*, *Adados Libaneôtès*, *Adados Acroreitès* [1] ; une dédicace latine à une divinité jusqu'ici inconnue, *Jupiter Maleciabrudès*, le dieu local de la cité de *Jabruda* en Syrie [2] ; une dédicace grecque, gravée sur un autel très richement orné, et s'adressant simultanément à *Zeus Keraunios* et aux *Nymphes Furrinae* [3] ; enfin,

Rendus, p. 250 à 258 ; *Recueil d'arch. orientale*, VIII, 1907, p. 51 à 59). — Les textes de ces inscriptions ont été publiés, en plusieurs fois, par MM. les prof. G. Gatti et Dante Vaglieri, dans le *Bull. comun.*, 1906, p. 332, et dans les *Notizie degli Scavi*, 1906, p. 248 et p. 433 ; 1907, p. 88 et suiv. — Enfin, M. Huelsen a publié, en le développant, le texte de sa conférence du 19 avril 1907, dans les *Mitteilungen* de l'Institut archéologique allemand, XXI, 1907, p. 225 à 254, avec 9 figures dans le texte et un plan hors texte.

Les découvertes nouvelles, qu'avec MM. G. Nicole et G. Darier, j'ai faites cette année dans le *Lucus Furrinae*, ont été communiquées par moi, dans leur ensemble, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 2 octobre dernier. — Cf. Gauckler, « Les fouilles du *Lucus Furrinae* au Janicule », *Comptes Rendus*, octobre 1908, p. 510 et suiv. [cf. plus haut, p. 69]

1. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 144 et suiv. ; *Bull. comun.*, 1907, p. 61 et suiv. ; Vaglieri, *Notizie*, 1907, p. 88 et suiv. ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, p. 250 et suiv. ;Huelsen, *Mitteilungen*, p. 230 et suiv., avec trois figures.

2. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 145 et suiv. ; *Bull. comun.*, p. 64 et suiv. ; Vaglieri, *Notizie*, 1907, p. 89 ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, p. 251 et suiv.; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 232 et figure.

3. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 149 et suiv., avec figure ; *Bull. comun.*,

une inscription métrique grecque, de rédaction assez obscure, sur un grand socle carré en marbre blanc, percé d'un trou en son milieu, provenant, selon toute apparence, d'une fontaine monumentale, qui, d'après l'épigraphe encadrant l'orifice central, aurait été installée dans un sanctuaire, pour une utilisation religieuse, par un certain *Gaionas*, portant le titre de *deipnocritès* [1].

De l'examen de ces textes en eux-mêmes, de leur comparaison avec plusieurs inscriptions déjà connues de même provenance, de l'étude attentive du lieu où ils avaient été découverts, j'avais cru pouvoir tirer les conclusions suivantes :

1° Le ravin de la villa Sciarra actuelle correspond au *Lucus Furrinae* antique, où Caius Gracchus trouva la mort [2] ;

2° *Furrina*, déesse archaïque de la Rome primitive [3],

p. 69 et suiv., avec figure ; Saint-Clair Baddeley, *Athenaeum*, 1907, p. 417 et figure ; Vaglieri, *Notizie*, 1907, p. 88 ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 228 et figures.

1. Gatti, *Notizie*, 1906, p. 248 et 433 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 139 et figure ; *Bull. comun.*, p. 50 et suiv., figure 2 ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, p. 252 et suiv. ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 233 et suiv., avec figures. — *Gaionas* nous était déjà connu par d'autres textes épigraphiques : *C. I. L.*, VI, 32316 ; Kaibel, *I. G. S. I.*, 1512 ; *Inscr. graecae ad res romanas pertin.*, I, 335. — *C. I. L.*, VI, 420, 30764 ; Kaibel, *I. G. S. I.*, 985 ; *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, 70 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 142, et *Bull. comun.*, p. 57 ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 246 et suiv. — *C. I. L.*, XIV, 24 ; Henzen, *Annali*, 1866, p. 135. Plusieurs épitaphes, trouvées à Rome même, nous font connaître d'autres personnages ayant le même *cognomen : C. I. L.*, VI, 13423, 21235, 29145. — Ce nom, qui, en araméen, signifie « le magnifique », est certainement d'origine syrienne. Cf. Bruston, *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France*, séance du 3 novembre 1908, p. 305.

2. Cf. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 123 et suiv., et *Bull. comun.*, p. 75 et suiv., avec tous les textes.

3. Varron, *De lingua latina*, V, 84 ; VI, 19 ; VII, 45 ; Cicéron, *De natura deorum*, III, 18, 46.

est identique aux *Nymphes Furrinae*, dont le nom n'apparaît que beaucoup plus tard, sur des inscriptions de l'époque impériale [1] ;

3° C'est une divinité topique, un *numen* local, intimement lié à l'existence d'une source, qui jaillissait au fond de son bois sacré [2] ;

4° A la fin du second siècle de notre ère, cette source fut mise à contribution, pour fournir l'eau lustrale nécessaire aux besoins d'un temple des dieux syriens, nouvellement établi dans le *lucus*, à proximité du nymphée primitif (Planche V, nos 5, 6, 7).

Ces hypothèses étaient hardies, je n'hésite pas à le reconnaître ; elles pouvaient même sembler téméraires à quiconque n'avait pas, comme moi, procédé sur place à une étude approfondie de la nature et de la configuration des lieux. De tout ce captage antique, de ce nymphée et de ce temple, dont j'affirmais *a priori* l'existence, aucun vestige n'apparaissait à la surface du sol moderne ; et la source elle-même restait absolument invisible au

1. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 153 et suiv.; *Bull. comun.*, p. 72 et suiv., avec tous les textes. — *Vide contra* Huelsen, *Mitteilungen*, p. 250 et suiv.

2. Une dédicace au *Genio Forinarum* (*C. I. L.*, VI, 422) indique bien ce caractère de divinité topique, qu'avait dès l'origine, et que conserva toujours *Furrina*. Les nymphes de la source ne sont, en quelque sorte, qu'une émanation du *numen* local qu'elles représentent. Elles n'apparaissent, d'ailleurs, qu'assez tard, après l'introduction des νύμφαι grecques dans la langue et la mythologie latine. Cf. Saglio, *Dict. des antiq.*, au mot *Nymphae*, νύμφαι (O. Navarre), avec tous les textes ; v. Domaszewski, *Archiv für Religionswissenschaft*, X, 1907, p. 333 ; Huelsen, p. 250.

Le passage du singulier au pluriel, pour le nom *Furrina* ou Φορρίνα, s'explique tout naturellement par l'attraction du prédicat *nymphae* ou νύμφαι, qu'on prit l'habitude de lui accoler, et qui s'emploie presque toujours au pluriel.

point où je la localisais. J'avais cru qu'il n'était pas besoin d'être grand *sourcier*, pour en deviner la présence sous les remblais qui la masquent aujourd'hui. En réalité, ce qui me paraissait évident, ne l'était guère que pour moi seul. Pour tous ceux qui ne sont pas spécialistes en matière de travaux hydrauliques, le régime des eaux du ravin Sciarra constituait un problème fort embrouillé, et même d'une obscurité telle, qu'un savant, particulièrement versé dans la topographie romaine, a pu, de bonne foi, méconnaître et nier des faits que je croyais absolument indiscutables. Pour M. le professeur Huelsen, il n'y a jamais eu, dans le *Lucus Furrinae*, ni source [1], ni sanctuaire alimenté par elle : ce n'est là qu'une « conception poétique, à reléguer dans le domaine de la fantaisie » [2].

La haute autorité scientifique de mon éminent contradicteur ne me permet pas de laisser sans réponse des critiques aussi graves. La compétence, que lui-même a bien voulu me reconnaître en matière de travaux

1. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 136 et suiv. ; *Bull. comun.*, p. 46. — *Vide contra* Huelsen, p. 252 : *Das Nichtvorhandenstein einer Quelle in der jetzigen Villa giebt H. Gauckler selbst zu* (j'ai dit précisément le contraire !) : *es giebt in der Umgebung nur eine kleine Wasserader, welche am Fusse des Hügels, fast 200 m. von der Fundstelle der Inschriften und 30 m. unter dem Niveau derselben, zu Tage tritt* (S'agit-il ici du caniveau débouchant juste au-dessous du *Viale Glorioso*, à 40 mètres de l'emplacement de la bouche de fontaine de *Gaionas*, et à 10 mètres plus bas ? ou de la source qui jaillit du talus de la villa Sciarra, à 7 mètres au-dessus de ce même boulevard, à 120 mètres au Sud-Est de la fontaine, et juste au même niveau ? — Dans un cas, comme dans l'autre, les mesures données par M. Huelsen sont inexactes).

2. Huelsen, p. 253 : *Wir werden... gut tun, das poetische Bild, welches Gauckler von dem Tempel mit dem heiligen Quell im Haine entwirft, in das Reich der Phantasie zu verweisen.*

hydrauliques [1], me donne le droit d'en appeler de cette première condamnation au même juge mieux informé. Le souci de la vérité m'en fait un devoir, et m'oblige à revenir, encore une fois, sur un sujet que je croyais avoir épuisé dans mes précédentes études, et à démontrer, par des preuves irréfutables, le bien fondé de ma théorie [2].

A priori, la nature du terrain où se creuse le ravin du *Lucus Furrinae*, loin d'exclure l'hypothèse d'une source en cet endroit [3], en implique au contraire, nécessairement, l'existence (Planche I). L'on sait, en effet, que le Janicule [4] est un amas de dépôts marins, de

1. Huelsen, *ibid.*, p. 252.

2. C'est pour moi un devoir agréable à remplir, que de remercier ici, de l'obligeant concours qu'ils ont bien voulu prêter à mes recherches, MM. les professeurs R. Lanciani et G. Gatti ; le marquis Medici, président du Conseil d'administration ; Richelmi, directeur ; Capellino, géomètre, de la Société Immobilière du Janicule ; les ingénieurs Dell'Olio, Maggioni, Jacomini, de la Banque d'Italie ; le prof. Saverio Santori, directeur du laboratoire bactériologique municipal ; le notaire Guidi ; l'administrateur de la villa Sciarra, Cav. A. Trucchi ; le maraîcher Guglielmo Palazzi.

3. M. Huelsen affirme (*Ibid.*, p. 253), à deux reprises, que le Janicule se compose de tuf volcanique à la base, et d'argile au sommet : *Die starken Lagen von Kalksinter... können keinesfalls von dem Wasser einer Quelle herrühren, die aus den* oberen (*lehmigen*) *oder* unteren (*vulkanischen*) *Schichten des Janiculums entspringt ;* et plus bas, note 1 : *Am Ostabhang der Villa Ottoboni-Sciarra eine grosse Höhle im Tuff des Hügels* (*also* ziemlich tief, *denn die* oberen *Schichten des Hügels bestehen aus Lehm und Thon*). C'est juste le contraire de ce qui existe. Il est bien évident que, si le haut de la colline se composait d'argile imperméable, il n'y aurait pas de source au-dessous.

4. Sur la géologie du Janicule, cf. surtout : Achille Tellini, *Carta geologica dei dintorni di Roma* (*regione alla destra del Tevere*), Loescher, 1893 ; G. Brocchi, *Dello stato fisico del suolo di Roma*, Roma, 1820, p. 166 et suiv. ; G. Ponzi, *Sulla storia fisica del Bacino di Roma*, Roma, 1850, in-8°, avec planche annexe ; Lanciani, *Acque*, p. 27 ; Dott. Alessandro Portis, *Studi e rilievi geologici del suolo di Roma*, Milano, 1905,

Plan géologique du *Lucus Furrinae*.
Extrait de la *Carta geologica dei dintorni di Roma* de A. Tellini.

LÉGENDE

Etage 11 de la carte de Tellini.— Tuf granulaire : grisé foncé.
Etage 5. — Sables jaune d'or : hachures droites.
Etage 7. — Graviers alternant avec de l'argile grise : hachures obliques, foncées.
Etage 9. — Sables astiens : hachures obliques, claires.
Etage 10. — Argile bleue, plaisancienne : quadrillé foncé.
Etage 1. — Alluvions modernes : grisé clair.

formation pliocène, superposés en couches régulières, qui, du Nord au Sud, conservent une horizontalité presque absolue, mais, de l'Est à l'Ouest, s'inclinent en pente douce vers le Tibre. Le tout est surmonté d'une calotte friable de produits éruptifs, dus aux apports de l'atmosphère (Planche XI).

La base appartient à l'étage plaisancien, ou pliocène inférieur. Elle se compose d'argile bleue à ptéropodes, formant une masse homogène, compacte, imperméable, qui, sur le versant oriental de la colline, s'élève presque uniformément jusqu'à la cote de quarante-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer [1], c'est-à-dire, juste à la hauteur où débouche le ravin Sciarra. Puis se présentent deux minces strates, de quelques mètres à peine : la première, de sables gris astiens ou siciliens [2] (pliocène moyen, ou, peut-être même, supérieur); la seconde, de marnes calcaires, imperméables (passage du pliocène au quaternaire) [3], alternant dans le même étage avec des graviers siliceux-calcaires, mêlés de sables jaunes [4].

extrait des *Atti della Società italiana di scienze naturali*, XLIII, p. 383 et suiv., et *Contribuzioni alla storia fisica del bacino di Roma e studi sopra la estensione da darsi al pliocene superiore*, 6 parties, 1893 à 1900.

1. C'est l'étage n° 10 de la carte de Tellini.

2. Etage n° 9 de Tellini.

3. Etage n° 8 de Tellini. C'est à cet étage qu'appartiennent les poches d'argile plastique, qu'utilisaient jadis, dans le voisinage immédiat du ravin Sciarra, divers ateliers de potiers. Ils s'en servaient, notamment, pour fabriquer de petites fioles à panse renflée, base et goulot rétrécis, que l'on retrouve en quantité dans les parages de la source. L'argile plastique du Janicule est en tout semblable à celle du Vatican, qui, d'après Juvénal, servait à fabriquer des plats de terre cuite : *Et Vaticano fragiles de monte patellas* (Juvénal, Satire V, v. 345). Martial (Livre I, épigr. 49; II, 49) confirme ce fait. Cf. G. Brocchi, *l. c.*, p. 166.

4. Etage n° 7 de Tellini.

Ces derniers, au contraire des marnes voisines, se laissent aisément traverser par les infiltrations, lesquelles peuvent ainsi imbiber la couche sablonneuse sous-jacente tout entière, même sous les parties marneuses. C'est ce qui explique le phénomène, paradoxal en apparence, de la présence, sur certains points du Janicule, et notamment au fond du ravin Sciarra, d'une nappe souterraine, s'étalant entre deux cloisons horizontales, parfaitement étanches. De là résulte aussi la formation de cavernes, comme celle des nymphes *Furrinae*, les érosions produites par l'eau, qui délave et entraîne au dehors les sables de la couche intermédiaire, ne pouvant être compensées ici, comme ailleurs, par le tassement des terres supérieures, qu'arrête l'écran rigide du toit de marne interposé.

Au-dessus de cet étage mixte, aux environs de la cote de 55 mètres, apparaissent des sables de dune [1], parsemés de silex multicolores ou de rognons calcaires, et présentant une teinte jaune d'or très caractéristique, qui a fait donner à la région du Janicule, où se trouve la villa Sciarra, le surnom de « Montagne dorée », *Montorio* [2]. Enfin, plus haut encore, les cimes dépassant soixante-dix mètres d'altitude se composent de tuf volcanique rougeâtre et granulaire, amas de cendres, de pierre ponce, de pouzzolane, projetés dans l'atmosphère par les éruptions des cratères albains, et accumulés ensuite sur les dépôts marins [3].

1. Etage n° 5 de Tellini.

2. G. Brocchi, *l. c.*, p. 166 ; A. Portis, *l. c.*, p. 386 et suiv. ; A. Cassio, *Corso delle acque*, 1756, II, p. 535.

3. Etage n° 11 de Tellini. Cf. G. Brocchi, *l. c.*, p. 169 ; A. Portis, *l. c.*, p. 390 et suiv.

La constitution géologique du Janicule est donc des plus simples. Elle peut se résumer ainsi : à la base, un socle massif absolument imperméable ; au sommet, des terrains divers, mais tous éminemment poreux. L'eau doit donc nécessairement jaillir à la limite de ces deux zones, et c'est ce qui se produit en effet [1]. Les pluies qui tombent sur le haut de la colline, sont immédiatement absorbées. Elles traversent aisément le tuf, le sable, le gravier, mais sont arrêtées par l'argile de la base, sur laquelle elles glissent dans la direction du Tibre, d'abord sous terre, puis à ciel ouvert, quand le plan incliné qui les porte apparaît lui-même à nu sur le versant oriental du Janicule, à quarante-cinq mètres d'altitude. Partout, à cette hauteur, se produisent, le long des pentes, des suintements plus ou moins forts. Mais ceux-ci sont bientôt absorbés à nouveau par les terres alluviales des bas quartiers du Trastévère, qu'ils imprègnent comme une éponge. Ce n'est donc qu'à mi-côte, et sur une zone très étroite, que l'eau ruisselle à la surface ; et, même en cette région, sa présence ne se révèle guère que par la vigueur insolite de la végétation qu'elle y entretient. Elle circule partout en minces filets, mais forme peu de grandes sources; car le socle argileux de la montagne constitue un plateau très lisse, sur lequel l'eau s'étale uniformément, au lieu de se concentrer en quelques nappes à fort débit.

Pourtant, si régulier qu'il soit, le plateau suit le mouve-

1. Sur le régime hydraulique du Janicule, cf. A. Cassio, *Corso delle acque*, 1756, I, n° XLI, p. 147 ; II, n° XLVIII, p. 536 et suiv. ; R. Lanciani, *Acque*, p. 27 ; G. Brocchi, *l. c.*, p. 61 et suiv. ; Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 157 ; *Bull. comun.*, p. 78, note 6 ; Huelsen, p. 252, note 3.

ment général de la colline [1]. Comme elle, il se renfle ou s'abaisse alternativement en molles ondulations, dont le relief extérieur reflète le modelé ; et les dépressions, qui se produisent ainsi dans la structure interne du Janicule, constituent autant de cuvettes souterraines, alimentant des sources pérennes, qui jaillissent au fond des vallons.

Tel est, précisément, le cas de la source du *Lucus Furrinae*. Elle doit son origine à un tassement de la montagne, qui produit, dans les profondeurs du sol, un léger affaissement des strates, attirant à lui les infiltrations, et, dans l'écorce superficielle, une fissure, par laquelle l'eau s'échappe au dehors, et qui a déterminé, sur les flancs unis du Janicule, la formation du ravin Sciarra (Planche XII).

Celui-ci est, en quelque sorte, le bec de la cuvette intérieure. Il lui sert de canal de décharge, et de déversoir naturel.

Il est vrai qu'à l'heure actuelle, c'est sous terre que la source parcourt toute l'étendue du ravin, depuis son origine jusqu'aux points où il se termine, à la rencontre du *Viale Glorioso* [2].

1. Voir les coupes géologiques du Janicule, publiées, par A. Tellini, en même temps que sa carte des environs de Rome (Trastévère).

2. Voir Gauckler, *Bull. comun.*, p. 47, fig. 1. [cf. plus haut, p. 30]. — Ce plan a été dessiné par M. Ed. Gatti, sur la base de celui que M. Huelsen avait fait distribuer, le 19 avril 1907, aux auditeurs de sa conférence (cf. Huelsen, *Mitteilungen*, p. 226, note 1), et qui est lui-même emprunté aux relevés de G. B. Nolli, et de Lanciani, *Forma Urbis Romae*, pl. 33. Il suffit d'un coup d'œil, pour se rendre compte des différences qui existent entre nos deux plans. Celui qui accompagne mon article n'avait, d'ailleurs, d'autre but que d'indiquer l'emplacement exact de la source du ravin, dont M. Huelsen contestait l'existence. — Le plan que M. Huelsen vient de publier à la suite de son article des *Mitteilungen* (pl. VIII), n'a pas non plus été levé sur le terrain. Il

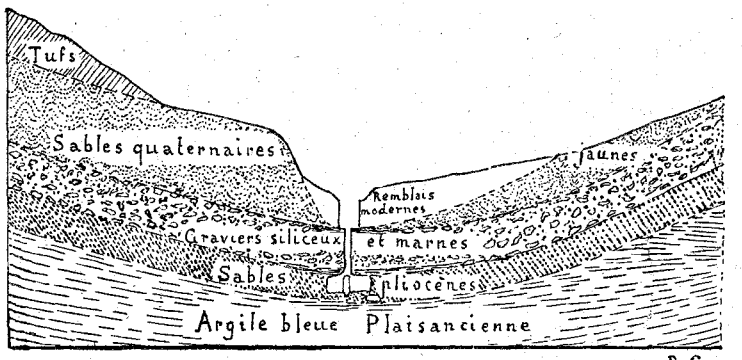

1

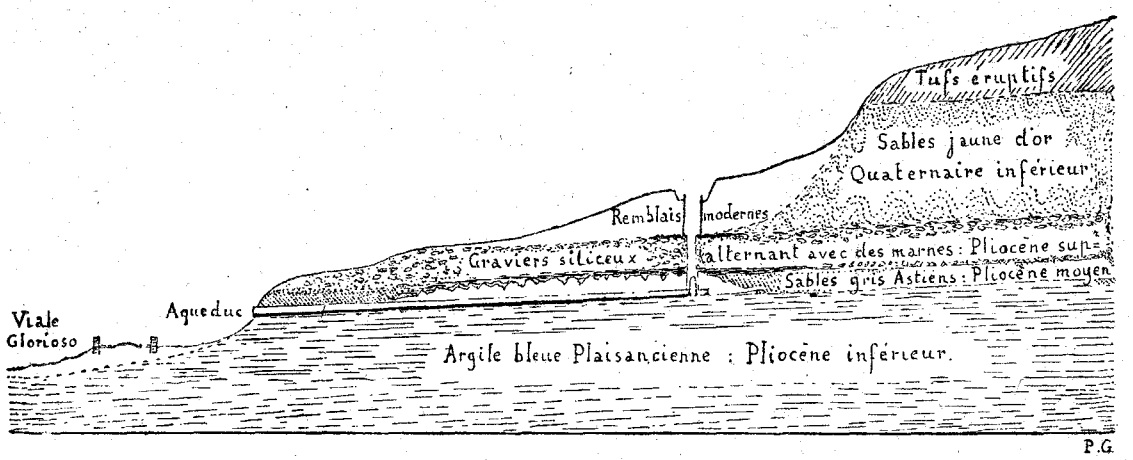

2

Coupes géologiques du *Lucus Furrinae*.

1. — Coupe transversale.
2. — Coupe longitudinale.

Ce n'est qu'en aval de ce boulevard, c'est-à-dire en dehors de la villa Sciarra appartenant à M. Wurts, qu'elle débouche à ciel ouvert, dans le domaine de la Société immobilière du Janicule. Elle y alimente un bassin, placé à une quarantaine de mètres plus loin, et à une dizaine de mètres plus bas, que l'endroit où fut trouvée, il y a deux ans, la bouche de fontaine de *Gaionas* [1] (Voir Planche V, n° 3.)

D'autre part, juste à côté de ce premier bassin, s'en trouve un autre, tout pareil [2], recevant le trop-plein des conduites de l'*Acqua Paola* et de l'*Acqua Marcia*, qui fournissent actuellement à la villa Sciarra l'eau nécessaire, l'une pour les usages domestiques, l'autre pour l'irrigation des jardins [3] (Planche V, n° 4). L'*Acqua Marcia* est potable, l'*Acqua Paola* ne l'est pas. Or, la même différence se présente entre les eaux recueillies par les deux bassins. Celle du premier est excellente, et, même, si réputée, qu'on vient de fort loin pour en boire. Celle du second réservoir, au contraire, est saumâtre et imbuvable.

L'on s'explique donc parfaitement que tous ceux qui ignoraient, ou contestaient, l'existence de la source du

indique encore l'existence du nymphée de la Villa Crescenzi, qui a été détruit en 1885. Par contre, il omet les deux vasques situées juste en face et au bas du ravin. La nouvelle maison construite par M. Wurts est placée trop au Sud et mal orientée. La *via L. Nasi*, qu'indique le plan, n'existe pas. Par contre la *via Calandrelli*, qu'il supprime, a précisément été percée en 1907-1908. Le tracé du *Viale Glorioso*, à son point de départ, est inexact. La rue tranversale, qui le réunit au *Viale del Re*, n'est pas indiquée.

1. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 137 ; *Bull. comun.*, p. 46 et note 2.

2. M.Huelsen ne mentionne aucun de ces bassins, et ne semble pas les connaître.

3. Cf. Huelsen, p. 252, note 2.

Lucus Furrinae, aient été amenés à croire que les deux bassins, placés au débouché du ravin Sciarra, étaient l'un et l'autre alimentés par des conduites branchées sur les grands aqueducs, le premier bassin étant réservé à l'*Acqua Marcia*, le second à l'*Acqua Paola*.

Pour détruire cette erreur, il me fallut, tout d'abord, établir par des preuves certaines que l'eau du premier bassin ne pouvait provenir que d'une source locale [1]. Je commençai par la faire analyser au laboratoire bactériologique municipal, grâce à l'obligeance du savant directeur de cet établissement, M. le professeur Saverio Santori. Je pus ainsi établir que, si sa composition chimique présente de grandes analogies avec celle de l'*Acqua Marcia*, elle en diffère cependant, notamment par la présence d'une certaine quantité de sels de magnésie [2], qui en facilitent la digestion [3].

Je constatai ensuite qu'elle conserve constamment la même température, + 14, 4 degrés centigrades, ce qui la fait paraître fraîche en été, chaude en hiver [4]. Dans

1. *Vide contra* Huelsen, p. 253 : *Die starken Lagen von Kalksinter welche sich auf allen (Steinen) finden, können keinesfalls von dem Wasser einer Quelle herrühren, die aus den oberen (lehmigen) oder unteren (vulkanischen) Schichten des Janiculums entspringt, sondern müssen ihren Ursprung dem kalkhaltigen Wasser aus einer der grossen Leitungen verdanken.*

2. Analyse n° 375, du 28 mars 1908, signée du Dr Domenico Cirelli : « *contiene forti quantità di bicarbonato di calcio e discreta quantità di sali di magnesia* ».

3. Tous ceux qui ont pu faire la comparaison entre ces deux bassins, m'ont affirmé que l'eau du ravin Sciarra est beaucoup plus légère que l'*acqua marcia*. « Elle ne reste jamais sur l'estomac », m'a déclaré le maraîcher Guglielmo Palazzi, « quelle que soit la quantité qu'on en absorbe ».

4. Température constatée le 2 février 1908, à 10 heures du matin ; le 20 mars, à 6 heures du soir ; le 5 juin, à midi.

les mois les plus froids, elle émet des vapeurs, elle *fume* au sortir du sol [1] ; or, ce phénomène ne se produit que par exception pour l'eau des grands aqueducs de Rome, laquelle a eu tout le temps, au cours d'un long trajet à fleur de terre, de subir l'influence de la température ambiante, qui l'échauffe ou la refroidit tour à tour.

Enfin, son débit varie suivant les saisons, tandis que les canaux de distribution des grands aqueducs sont tenus de fournir constamment, aux propriétés qu'ils desservent, la même quantité de liquide. Il y a peu de temps encore, la source diminuait légèrement chaque année au plus fort de l'été, puis augmentait de nouveau après les premières pluies d'automne. Mais, tout d'un coup, l'eau s'était troublée, et avait cessé d'être potable. En même temps, le débit, au lieu d'osciller comme à l'ordinaire dans des limites assez restreintes, s'était mis à décroître progressivement, et de telle façon, qu'il semblait sur le point de tarir tout à fait. Au mois de mars 1908, il ne donnait plus guère qu'une demi-once, soit une dizaine de mètres cubes, par vingt-quatre heures. Cette disette subite portait un grave préjudice à la Société du Janicule, propriétaire du bassin, et surtout à ses locataires, des maraîchers, auxquels l'eau de ce réservoir était aussi indispensable pour leur consommation personnelle, que pour l'arrosage de leurs plantations.

Ces derniers, ne sachant comment faire pour réparer le désastre qui les atteignait, vinrent me demander conseil. En les interrogeant, j'appris que la diminution du débit avait coïncidé avec le comblement d'un puits,

1. Renseignements concordants de tous les jardiniers et habitants du quartier qui s'en servent.

situé à une centaine de mètres en amont, au fond du ravin Sciarra (Voir Planche V, n° 2.)

Entre ces deux faits simultanés, il me parut qu'il y avait un rapport de cause à effet. Puits et bassin devaient dépendre d'une même installation hydraulique. C'est ce que me confirmèrent bientôt de vieux habitants du quartier, qui avaient vu fonctionner celle-ci dans l'ancienne villa Sciarra.

Ce domaine, beaucoup plus étendu que la villa actuelle, avait été constitué, il y a une centaine d'années, par la réunion des villas Ottoboni et Crescenzi. Il occupait, à cette époque, sur le versant oriental du Janicule, tout l'espace demi-circulaire dont l'ancien mur d'Aurélien forme le diamètre, au bas de la colline, et que circonscrit, au sommet, l'arc arrondi des remparts d'Urbain VIII. Le ravin du *Lucus Furrinae* occupait la partie centrale de ce domaine, et la source des Nymphes servait à l'irriguer. Un puits, creusé au sommet du vallon, atteignait le cours d'eau à son origine, et permettait d'y puiser l'eau nécessaire aux besoins du casino voisin. La source traversait ensuite en souterrain toute l'étendue du ravin, et débouchait à sa base, à l'endroit même où passe aujourd'hui le *Viale Glorioso*. Elle était alors recueillie par un canal à ciel ouvert, qui se bifurquait bientôt, pour aller, d'une part, au Nord, irriguer des vignobles au pied de la colline, de l'autre, alimenter le réservoir de l'ancien nymphée Crescenzi, situé à mi-côte au Sud (Voir Planche XV).

Tout ce système fonctionna avec une régularité parfaite, tant que le domaine échappa au morcellement qui dépèce, l'une après l'autre, toutes les grandes propriétés de

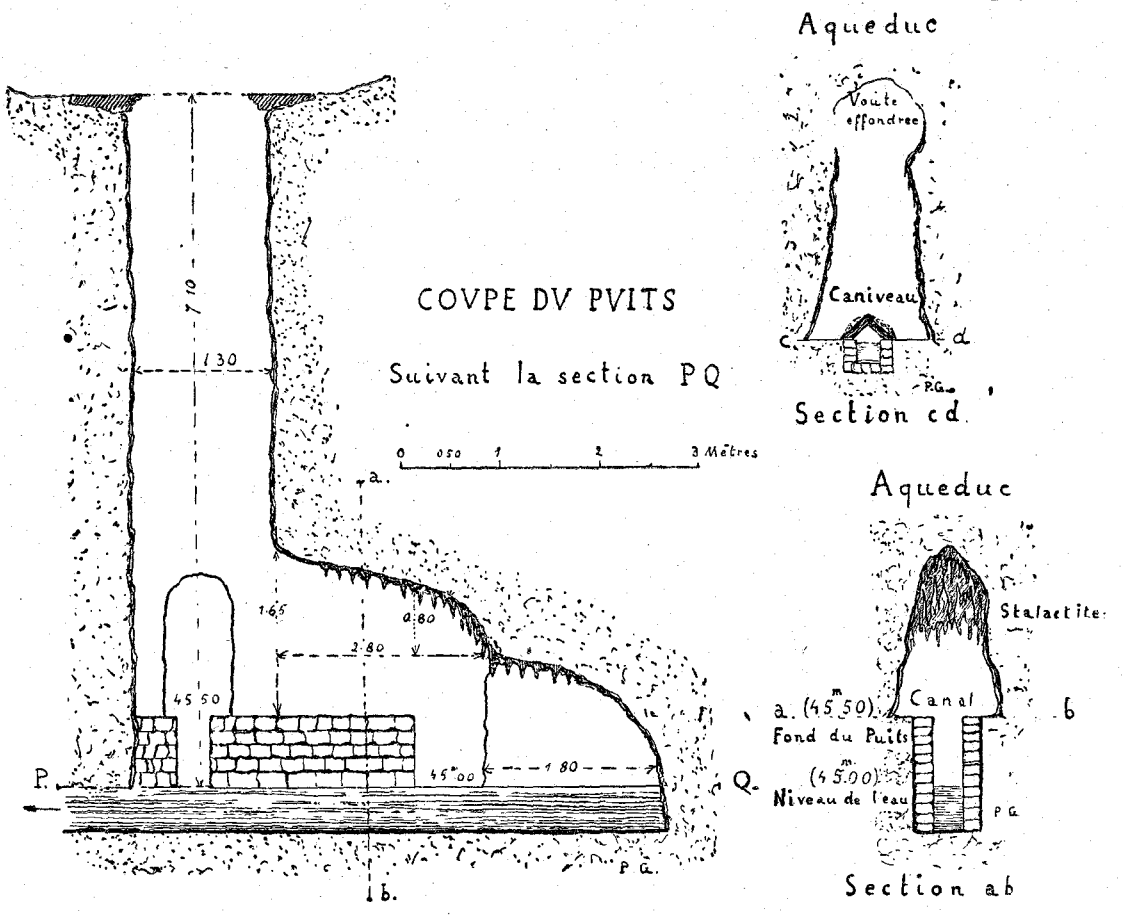

Coupes du puits et de l'aqueduc du captage de la source des *Nymphae Furrinae*.

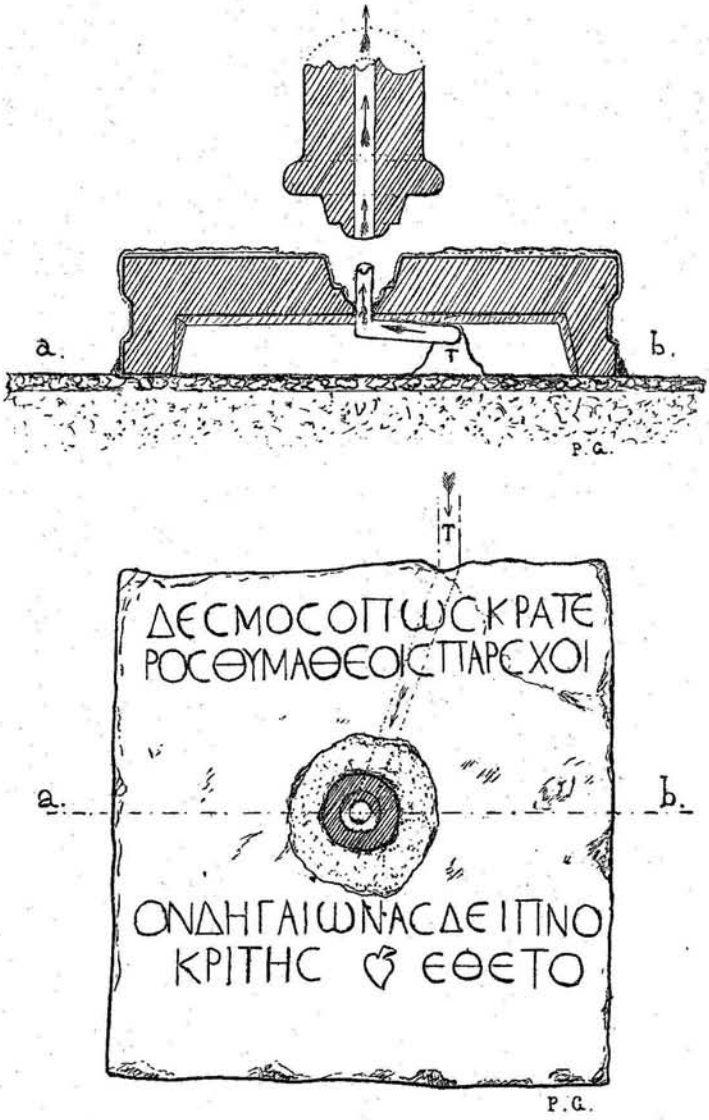

Plan et coupe de la bouche de la fontaine de *Gaionas* dans le temple des Dieux syriens.

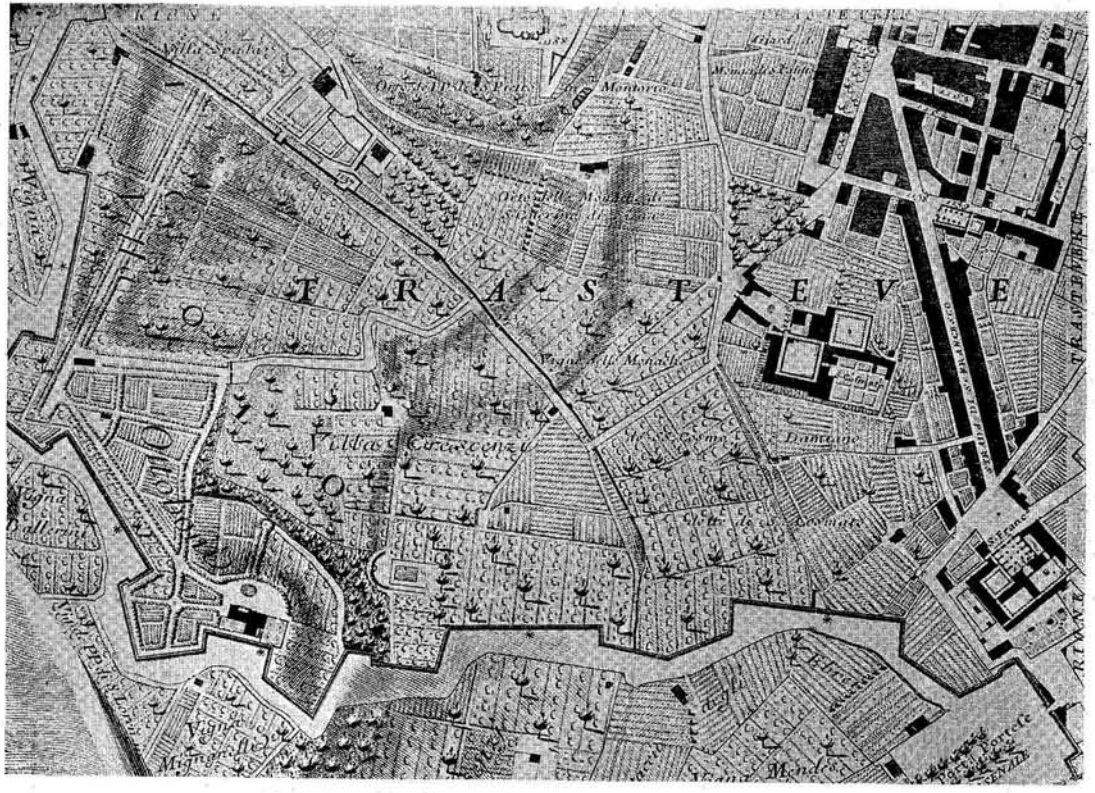

Plan de l'emplacement du *Lucus Furrinae* au XVIII^e^ siècle.
Extrait de la *Pianta Topografica di Roma* de G. B. Nolli (1748).

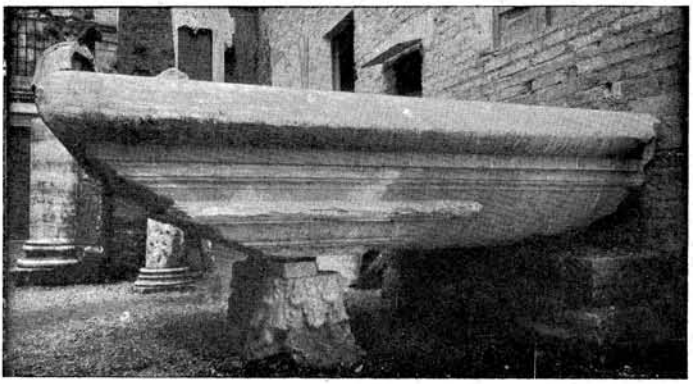

1

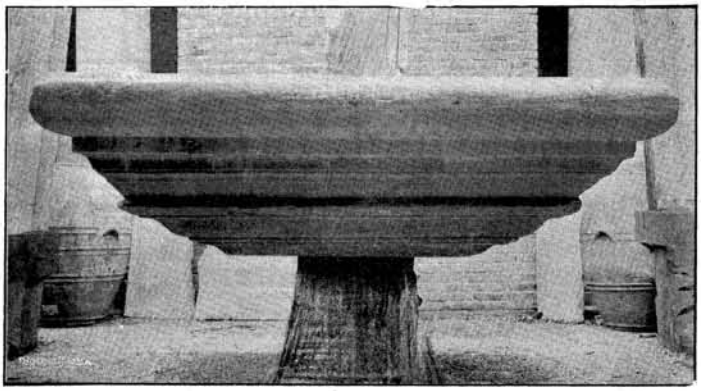

2

3

Vues de profil, de face, et perspective, de la vasque monumentale du *Lucus Furrinae*.

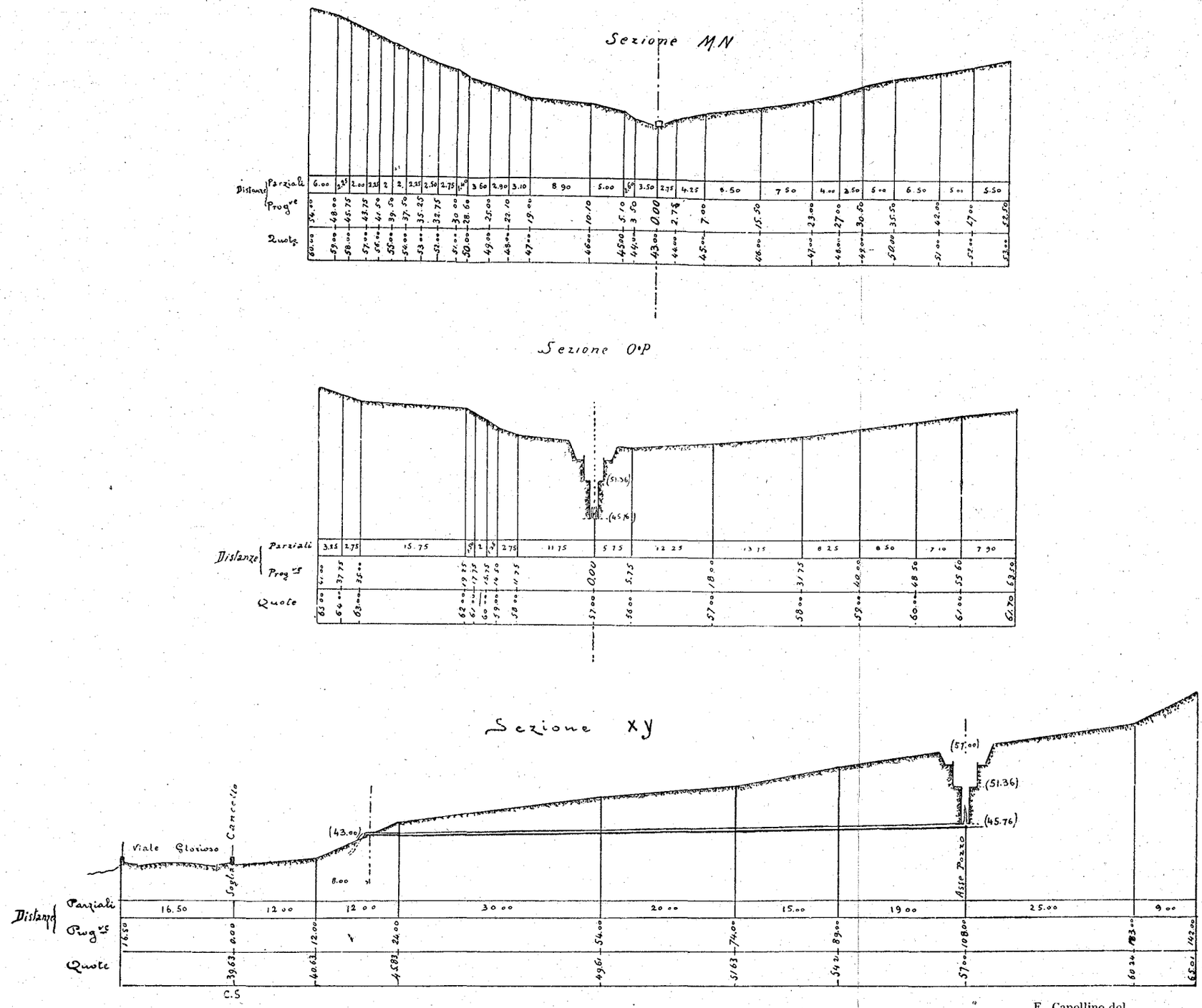

Coupes transversales et longitudinale du ravin du *Lucus Furrinae*.

F. Capellino del.

Rome. Il n'en fut malheureusement plus de même, lorsqu'en 1889, à la suite du percement du *Viale Glorioso*, qui coupait en deux sa villa, don Maffeo Sciarra se décida à aliéner la majeure partie de celle-ci.

Il en conserva, pour lui-même, la partie supérieure, avec le casino, le parc et le haut du ravin, et vendit en bloc, à la Compagnie *fondiaria italiana*, tous les terrains de culture qui garnissaient le bas des pentes, ainsi que la jouissance exclusive des eaux qui les irriguaient, les « *acque delle terre basse* [1] ».

De ce nombre était, précisément, la source de *Furrina*. L'usage en fut donc retiré au vendeur, bien qu'il eût retenu dans sa part le puits qui donnait accès au captage. Par suite, don Maffeo Sciarra cessa de veiller à l'entretien d'un ouvrage qui ne pouvait plus lui servir, et laissa la végétation envahir celui-ci, au point d'en masquer bientôt l'orifice.

D'autre part, le percement du *Viale Glorioso* avait entraîné la démolition de l'ancien nymphée Crescenzi, sur l'emplacement duquel il passe (Voir Planche V, n° 11). La Compagnie *fondiaria*, devenue propriétaire de la source que ce réservoir recueillait, fit établir, pour le remplacer, un nouveau bassin à ciel ouvert, juste en face et au pied du ravin d'où l'eau découlait, mais de l'autre côté de la route, et dans son propre domaine. Le liquide y fut conduit par un tuyau

1. La plupart des renseignements qui vont suivre, m'ont été fournis, avec la plus courtoise obligeance, par M. l'ingénieur Dell'Olio, chef du Service immobilier de la Banque d'Italie. C'est lui qui m'a mis en mesure de démêler l'histoire fort embrouillée des diverses propriétés avoisinant le ravin de *Furrina*. Je suis heureux de pouvoir lui en exprimer ici ma sincère gratitude.

de plomb, prolongeant sous la voie publique le canal d'adduction souterrain qui débouchait en deçà, à quelques mètres plus haut (Voir Planche V, nº 2).

Les deux extrémités du système étaient donc désormais placées dans deux propriétés distinctes, que séparait un boulevard.

Or ces domaines, ainsi isolés, passèrent bientôt de main en main, par suite de mutations immobilières et de lotissements successifs.

Ils furent acquis, en fin de compte, celui du bas de la colline par la Société immobilière du Janicule, qui devint ainsi propriétaire exclusive des eaux découlant du ravin, celui du sommet par M. Wurts, auquel, de par les conventions précédentes, il était interdit d'utiliser ces mêmes eaux. Personne ne savait plus, d'ailleurs, en quoi consistaient celles-ci. Aussi M. Wurts, ayant trouvé, au fond du ravin qu'il venait d'acheter, un puits abandonné dont il ne pouvait se servir, et dont il ignorait le rôle, le fit-il tout simplement combler, sans se douter le moins du monde qu'il aveuglait ainsi la source appartenant à ses voisins. Ceux-ci virent aussitôt la fontaine, qui alimentait leur bassin, se troubler et décroître, au point d'être bientôt réduite à un simple filet d'eau ; mais, comme ils ignoraient la provenance exacte du liquide, ils n'arrivaient pas à s'expliquer ce tarissement subit.

C'est alors que je leur en indiquai la cause, et le remède. Il n'y avait, pour récupérer la richesse naturelle ainsi perdue, qu'à déblayer le puits, si malencontreusement bouché, ainsi que le canal souterrain installé à sa base.

Les travaux commencèrent aussitôt, conformément à

ce programme, et aboutirent rapidement au résultat prévu. Un simple sondage, pratiqué au point précis où j'avais moi-même repéré l'emplacement du puits, en atteignit l'orifice, à 5^m60 de profondeur au-dessous du sol actuel, et à 51^m36 d'altitude au-dessus du niveau de la mer, à peu près à la hauteur où commence, en cette région du Janicule, l'étage géologique astien, immédiatement superposé à la base imperméable d'argile (Voir Planche XII).

Ce terrain se prête admirablement à un aménagement hydraulique. Il se compose de sable très fin, homogène et compact, qui, lorsqu'il est humide, acquiert une grande stabilité, et se laisse tailler comme de la pierre tendre, sans s'ébouler aucunement. De plus, les eaux qui le traversent, étant très chargées de calcaire, laissent partout où elles séjournent un dépôt cristallin, qui consolide les parois des cavités que l'on y creuse, et leur donne bientôt la dureté du marbre. L'épaisseur de ce revêtement calcaire varie naturellement selon la durée du contact; ce qui m'a permis de distinguer, dans toute l'installation souterraine, les parties aménagées à main d'homme, de celles que la nature seule a produites.

Le puits, lui, est certainement de création artificielle. Il est rond, de forme régulière; et le dépôt qui le tapisse est peu épais, et parfaitement lisse. Il mesure 1^m25 de diamètre, et 7 mètres de profondeur totale. Il était garni jadis, au sommet, d'une margelle octogonale de huit dalles en *peperino*, exactement ajustées. L'une d'elles était encore en place. D'autres avaient été récemment enlevées, pour être employées, comme bancs rustiques, dans les nouveaux aménagements du parc. D'autres

encore avaient glissé au fond du puits, où nous les avons retrouvées. Elles sont toutes à peu près pareilles, ayant la forme d'un trapèze, mesurant $0^m 50$ de largeur et $0^m 12$ d'épaisseur moyenne. Le revers, qui était appliqué contre terre, est taillé en biseau et à peine dégrossi. La face supérieure, au contraire, constituant le rebord apparent de la margelle, est soigneusement aplanie. Quant à la tranche verticale, entourant l'orifice, elle présente une mouluration très simple, et sûrement antique, formée d'un quart de rond surplombant deux listels (Voir Planche XIII).

Lorsqu'on eut entièrement vidé le puits, et qu'on fut descendu au fond, l'on se trouva en présence d'un carrefour cruciforme, d'où partaient quatre galeries, orientées à angles droits vers les quatre points cardinaux (Voir Planche VI).

Deux d'entre elles (Planche VI, galeries II et IV), au Nord et au Sud, s'écartent en sens opposé, perpendiculairement à l'axe du ravin. Ce sont des tunnels cintrés, d'un profil très régulier, ayant juste la largeur et un peu moins de la hauteur d'un homme ($1^m 50$ de haut sur $0^m 60$ de large). Sur leurs parois, le dépôt calcaire est très mince : il n'y a pas trace de stalactites aux voûtes, ni de cours d'eau à la base. De plus, elles s'arrêtent brusquement, à deux mètres du puits. Il faut évidemment y voir de simples sondages, que l'on abandonna aussitôt que l'on se fut aperçu qu'ils n'avaient nulle chance d'aboutir.

Les galeries Est et Ouest (I et III du plan), au contraire, suivent exactement la direction du *thalweg*, et ne forment en réalité qu'un seul et même conduit. Elles

utilisent le tracé de la fissure souterraine, qui, avant tout captage, servait d'émissaire à la source, et que les ingénieurs anciens eurent la chance ou l'habileté d'atteindre du premier coup, en forant le puits. Ils eurent peu de chose à faire pour aménager cette faille. Ils se contentèrent d'en aplanir les parois, d'en élargir les étranglements, et d'en régulariser la pente. Puis, ils installèrent à la base un aqueduc, maçonné en tuf, recouvert d'un toit de tuiles, contrebutées en dos d'âne, qui assura l'écoulement régulier de la source depuis la nappe d'origine jusqu'au point d'émergence (Voir Planches XIII et XVII).

Ce caniveau traverse donc le fond du puits, creusé à la recherche de la galerie naturelle, dont il suit tout le parcours. Il prend naissance à deux mètres en amont, au milieu d'une vaste grotte, toute tapissée de stalactites, où les premiers explorateurs de la source avaient, sans doute, cru découvrir la mystérieuse retraite de la divinité du lieu.

C'est un réservoir naturel, où convergent divers affluents souterrains, qui s'y rassemblent et s'y confondent, avant de se déverser au dehors par un émissaire unique. Il est de forme trilobée, et se compose de trois poches, A, B, C, à peu près pareilles, lesquelles se réunissent au milieu en une cavité centrale, d'où part la faille du *thalweg*, et le canal de décharge qui en suit tout le parcours.

La grotte C, orientée au N.-E., descend en s'inclinant vers l'aval. La voûte s'abaisse en même temps, et, haute à l'origine d'un mètre environ, n'est plus distante du sol que de $0^{m}40$ à peine, au point où la cavité se termine en cul-de-sac. Elle se trouve donc, à ce moment,

à un niveau plus bas que la galerie d'exploration II, qui avait été percée à sa recherche à partir du puits, et qui l'a croisée sans l'atteindre.

Aucune source ne se déverse dans cette grotte, qui se borne à recueillir le trop-plein des deux autres. Elle joue, dans l'ensemble du système, le rôle passif et modérateur du volant dans un moteur mécanique, ou de la soupape de sûreté dans une chaudière. En temps de crue, elle emmagasine l'excédent de liquide ; en temps de sécheresse, elle supplée au déficit.

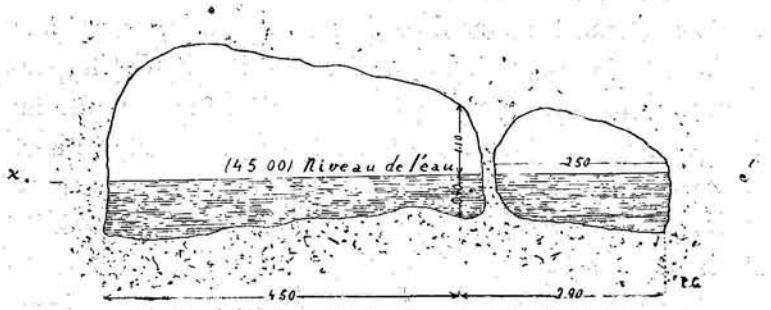

Coupe de la grotte des *Nymphae Furrinae*.

Les deux autres grottes (A et B), au contraire, reçoivent plusieurs canaux aquifères. Elles remontent les pentes du *thalweg*, l'une (B) au Sud, perpendiculairement à l'axe, l'autre (A) à l'Ouest, dans son prolongement ; mais leur sol est un peu incliné (Voir la coupe).

La grotte B conserve, encore aujourd'hui, un aspect tout à fait sauvage. Les dépôts calcaires qui la tapissent, tout hérissés de longues aiguilles et de rognons cristallisés, y sont plus épais et plus denses que partout ailleurs. Elle est vaste, et l'on peut s'y tenir debout sur presque toute son étendue. La voûte, haute de 1 m 10 à l'entrée,

s'élève progressivement jusqu'au fond, où elle atteint $2^m 30$.

Du haut de la paroi verticale, qui circonscrit la grotte au pourtour, deux sources tombaient autrefois en cascade. Elles existaient encore, il y a trois ans; car un jardinier de la villa Sciarra, qui descendit à cette époque dans le puits, m'a dit avoir entendu, de l'entrée de la caverne, le bruit d'une forte chute d'eau au fond. Aujourd'hui, elles sont à peu près taries.

De la plus importante (source n° 1), qu'amenait un canal rectangulaire, haut de 0^m10 et large de 0^m60, débouchant juste au fond de la grotte, à un mètre au-dessus du sol, il subsiste un filet d'eau, qui suinte goutte à goutte. L'autre (source n° 2) est perdue en totalité. Elle débouchait sur la paroi Est de la cavité, à la naissance de la voûte et à $2^m 30$ du sol, par un canal d'amenée, de section triangulaire, mesurant 0^m20 de côté, mais qui, aussi loin qu'on a pu l'explorer, reste absolument desséché. A 0^m70 de l'orifice, il est coupé par une faille, puis reparaît plus loin sous la forme d'un conduit rectangulaire, haut de 0^m10 et large de 0^m20, mais toujours aussi dépourvu d'eau. Je suppose qu'à la suite du récent engorgement de son déversoir, la source, comprimée dans son étroite gaine, a rompu les parois qui l'emprisonnaient, et suit maintenant un chemin de traverse qui la détourne de la grotte. Le même fait a dû se produire pour la source n° 1. L'orientation de ces deux cours d'eau, oblique par rapport au *thalweg*, leur donne toute facilité pour s'échapper vers l'aval, dès qu'un obstacle les arrête. Mais le mal pourrait être aisément réparé; car j'ai tout lieu de croire qu'on n'aurait pas à remonter bien loin le tracé

des canaux nos 1 et 2, pour atteindre l'endroit où les deux sources se perdent.

La grotte A, plus régulière que les deux autres, porte des traces évidentes d'un aménagement méthodique. Les parois ont été retaillées, le sol aplani ; et la voûte, trop basse, a été dépouillée de ses stalactites, afin de faciliter le passage d'une source abondante et pure, qui jaillit au fond de la cavité, tout près du sol, dans l'axe même du *thalweg*.

C'est là le principal affluent de la nappe souterraine. Il ne semble pas avoir beaucoup souffert de l'occlusion de son débouché. Comme il coule dans le fond de la dépression du ravin, entre deux pentes très rapides, il n'avait pu se détourner ; et ses eaux, comprimées, refoulées jusque dans les vaisseaux capillaires où elles se forment tout d'abord, n'avaient trouvé à s'épancher qu'en infiltrations diffuses à travers les sables adjacents. Aussitôt délivrées, elles ont repris leur ancien cours ; elles fournissent, dès maintenant, un débit de sept onces environ, soit près de cent quarante mètres cubes par jour, qui suffit à justifier le travail entrepris pour restaurer l'ancien captage [1].

L'existence d'une installation hydraulique, au fond du *Lucus Furrinae*, est donc maintenant démontrée. Il nous reste à en faire l'histoire, à déterminer l'époque où elle

1. L'eau de la source du *Lucus Furrinae* vaut celle de l'*Acqua Marcia*, dont les consommateurs Romains paient l'abonnement annuel à raison de sept cents francs l'once. Le débit récupéré, atteignant à peu près sept onces, représente donc une rente de cinq mille francs environ, soit, au taux de cinq pour cent, un capital d'une centaine de mille francs. Cette recette, désormais assurée, permettra d'amortir en moins d'un an la dépense totale, faite pour rechercher et restaurer l'ancien captage.

fut créée, les dispositions qu'elle affectait d'abord, les transformations qu'elle subit ensuite. Mais, pour étayer une semblable étude, les documents nous font défaut. Il faudrait, pour les retrouver, pratiquer au bas du ravin Sciarra, sur l'emplacement présumé du nymphée antique, de nouvelles fouilles méthodiques, qu'il ne nous a pas encore été donné d'entreprendre. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'esquisse qui va suivre ne saurait être qu'incomplète, conjecturale et provisoire.

A l'époque préhistorique, le site du *Lucus Furrinae* devait présenter un aspect infiniment plus sauvage et plus tourmenté qu'aujourd'hui. Le ravin était plus profond, le *thalweg* plus resserré, les talus plus abrupts. La source, n'étant pas réglée dans son débit, ni protégée contre les éboulis que provoquait l'érosion, formait probablement à son point d'émergence un marécage, dont le sol fangeux et mouvant disparaissait sous des fourrés inextricables de roseaux, d'herbes et d'ajoncs. Plus haut, sur les pentes qui la dominaient, l'humidité entretenait en toutes saisons une végétation luxuriante et désordonnée, dont la frondaison touffue, arrêtant les rayons du soleil, maintenait le sol sous-jacent dans une nuit éternelle. C'est là, du moins, ce que nous pouvons inférer de ce que nous savons des autres bosquets naturels, qui, aux temps légendaires de Romulus, garnissaient les dépressions des deux rives du Tibre [1]. Ceux-ci, à en juger par les nom-

1. Plin., *Nat. histor.*, XVI, 15, 1, et Dionys., II, 50. Cf. Brocchi, *Dello stato fisico del suolo di Roma*, p. 25 et suiv. ; Jordan, *Topographie der Stadt Rom*, I, p. 146 ; Giorgio Stara-Tedde, *I boschi sacri dell' antica Roma*, dans le *Bull. comun.*, 1905, p. 197 et suiv. ; Saglio, *Dict. des antiq.*, au mot *Lucus* (Thédenat), p. 1353 et suiv.

breuses descriptions des auteurs latins [1], étaient tous à peu près pareils. Le bois de *Furrina* ne devait guère différer de ce *lucus* de l'Aventin, qui lui faisait face de l'autre côté du fleuve, sur un terrain de nature identique, et qu'Ovide nous a décrit ainsi [2] :

Lucus Aventino suberat niger ilicis umbra,
Quo posses viso dicere : « Numen adest ».
In medio gramen, muscoque adoperta virenti
Manabat saxo vena perennis aquae.

Les premiers êtres humains qui vinrent habiter ces parages, et qui, au risque de s'enliser, s'aventurèrent au fond du ravin, durent, en y découvrant la source enveloppée d'ombre et de mystère, se sentir pénétrés de cette horreur sacrée qui saisit les âmes primitives devant toute manifestation nouvelle d'une force naturelle inconnue [3]. Ils divinisèrent cette force. Le divin, c'est ce que l'homme ignore. Pour les Transtévérins d'il y a trois mille ans, tout était dieu dans la nature, les arbres, les rochers, les plantes, les fontaines ; ou, pour mieux dire, tout était représentation d'un *numen* indéterminé qu'on ne détaillait pas encore, *sive deus*, *sive dea*, *in cujus tutela*

1. L'on trouvera toutes les références nécessaires dans l'excellente étude précitée de M. G. Stara-Tedde sur les bois sacrés de Rome antique, et dans le *Dictionnaire* de Saglio, *l. c.* (Thédenat).

2. Ovide, *Fastes*, III, v. 295 à 299. Pour les bois sacrés de l'Aventin, cf. Gilbert, *Topograph.*, II, p. 236 ; G. Stara-Tedde, *l. c.*, p. 220 et suiv.

3. Cf., par exemple, Sénèque, *ad Lucil.*, XLI, 2 ; Pline, *Hist. nat.*, XII, 2, 1 ; Denys d'Halicarnasse, I, 79 ; Ovide, *Metam.*, V, 266 ; Strabon, VIII, 3, 19 ; 5, 1 ; XIV, 1, 44 ; Properce, IV, 4, 3 ; Pomponius Mela, I, 13, etc.

lucus locusve est [1]. Ce n'est qu'au déclin des religions, et lorsque la foi s'en va, que des cloisons se dressent entre les diverses légendes d'une même mythologie. Conscients de leur propre faiblesse, les premiers habitants du Janicule se placèrent sous la protection de la puissance mystérieuse qui régissait la région du ravin. Ils l'adorèrent de tout l'élan de leur cœur naïvement timoré, et, pour se concilier ses bonnes grâces, transformèrent le site en un sanctuaire, spécialement consacré à cette divinité nouvelle, qu'ils appelèrent *Furrina*.

D'où vient ce nom ? Il n'a rien de romain. Il intriguait déjà les grammairiens latins du temps de Varron [2]. Cicéron lui fabriqua une fausse étymologie, en l'assimilant aux Furies grecques [3]. C'est, au contraire, à mon avis, en Italie, sinon à Rome, que nous en devons chercher l'origine. Remarquons, en effet, que, sous quelque forme qu'il apparaisse dans les auteurs ou sur les inscriptions, *Furrina* [4], *Furina* [5], *Forina* [6], il présente invariablement les trois mêmes consonnes, se succédant dans le même ordre que dans le radical des noms suivants : *Feronia* [7],

1. *C. I. L.*, VI, 2099.

2. Varron, *De ling. latin.*, VI, 3, 17 ; V, 84 ; VII, 45.

3. Cicéron, *De natura deorum*, III, 18, 46 ; Martianus Capella, II, § 164, 218 ; Plutarque, *C. Gracchus*, 17 : ἱερὸν ἄλσος Ἐριννύων = *lucus Furrinae*. Cf. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 153 et suiv. ; *Bull. comun.*, p. 73 et suiv. ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 250.

4. Varron, *l. c.* La dédicace grecque, trouvée en 1906 dans la villa Sciarra, est adressée aux νύνφες Φορρίνες.

5. Aurelius Victor, *De viris ill.*, 65 « *in lucum Furinae* » ; Cicéron, *l. c.*, et *ad Quint. fratr.*, III, 1, 4 ; Martianus Capella, *l. c.*

6. *C. I. L.*, VI, 422 : *Genio Forinarum*.

7. Cf. tous les textes, relatifs à la nymphe *Feronia*, dans le *Lexikon* de Roscher, *s. v.*

Ferentis [1], *Ferentum* [2], *Ferentinum* [3], *Ferentina* [4], qui désignent des localités d'Etrurie [5], ou de pays ayant subi l'influence étrusque, comme c'est précisément le cas pour la région du Janicule [6]. Puis, la déesse *Furrina* présente tant de rapports avec la nymphe *Feronia*, qu'elle doit avoir la même origine [7]. Enfin, le captage de la source remonte, en tous cas, à une haute antiquité : c'est ce que prouve l'épaisseur des dépôts calcaires qui le tapissent ; et il est fait avec une ingéniosité qui semble la marque de fabrique d'un peuple particulièrement habile en matière d'hydraulique agricole, tel qu'étaient les Etrusques [8].

C'est donc, à mon avis, sous la domination étrusque, et, au plus tard, sous les Tarquins, que le *lucus Furrinae* fut aménagé. Nous avons vu déjà comment la source fut captée. A sa sortie de terre, elle devait être

1. Cf., en dernier lieu, Huelsen, *Mitteilungen*, 1908, I, p. 107 et suiv. Ce nom désigne peut-être un cours d'eau.

2. Huelsen, *Ibid*.

3. *Oppidum Ferentinum* : 1° en Etrurie ; 2° chez les Herniques.

4. *Lucus Ferentinae*, Liv., I, 50 ; *aqua Ferentinae*, Liv., I, 51. Cf. tous les textes relatifs à la nymphe *Ferentina* dans le *Lexikon* de Roscher, *s. v.*

5. Le nom de la localité de *Farnese*, en Etrurie, se rattache sans doute aussi à la même racine. Je dois ce rapprochement à M. le professeur Ashby. — Pour les noms propres de forme analogue, qui semblent aussi d'origine étrusque, cf. Wilhelm Schülze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, p. 165 et suiv., avec toutes les références.

6. Il est à remarquer que toutes les localités de ce groupe toponymique se trouvent dans le voisinage d'une source ou d'un cours d'eau, et souvent d'un *lucus*.

7. Cf. Wissowa, *Religion*, p. 231 et suiv. ; Wilhelm Schülze, *l. c.* ; cf. La Blanchère, Tête colossale trouvée dans les Thermes de Féronia. *Revue arch.*, 1877, p. 373.

8. Pline, *Natur. hist.*, III, 20, 6 ; Saglio, *Dict. des antiquités*, article *Fossa* (La Blanchère), p. 1321 et suiv.

recueillie dans un bassin, que j'ai supposé demi-circulaire, parce que la forme en hémicycle est celle qui, à cet endroit, s'accorde le mieux avec le relief du terrain [1], mais dont nous n'avons encore retrouvé nulle trace. Autour du nymphée central, les fonds, débarrassés de l'eau stagnante qui les rendait dangereux et malsains, furent sans doute garnis de bosquets fleuris, peut-être aussi d'ex-voto divers ; car c'est précisément de cet endroit, que proviennent les objets de métal, figurines de serpents et grenouilles, monnaies et statuettes, qui furent découverts en 1720, au cours des fouilles du cardinal Ottoboni. C'est là aussi qu'on recueille souvent, encore aujourd'hui, au cours des travaux de jardinage, de ces petites fioles de terre cuite [2], qui rappellent les ampoules votives que les sectateurs africains de Baal-Saturne et de Tanit-Caelestis déposaient aux abords de leurs temples.

1. Je n'ai jamais songé à commettre la confusion grossière que M. Huelsen, *Mitteilungen*, p. 251, n'hésite pas à m'attribuer, sans s'apercevoir que lui-même, en critiquant ma description de l'emplacement du nymphée antique, l'a appliquée à un endroit tout différent de celui qu'elle concerne en réalité : « ... *so erkennt man allerdings, ein wenig oberhalb* (c'est *unterhalb* qu'il aurait fallu regarder !) *der Fundstelle der Inschriften, eine wellige Erhöhung : diese verdeckt jedoch... eine nicht halb kreisförmige sondern kreisrunde Mauer, welche zur Einfassung einer tiefen Grube diente, und welche der zeitige Besitzer der Villa erst vor einigen Jahren hat zuschütten lassen, nachdem durch Sachverständige constatiert war, dass an dem Mauerwerk nicht antikes sei* ». L'emplacement que décrit ainsi M. Huelsen, est celui du puits rond qui fut creusé jadis à l'origine, et non au débouché de l'aqueduc de captage, et que M. Wurts a fait *combler* ; il n'y a jamais eu de mur, ni demi-circulaire, ni circulaire, à cet endroit. La seule construction qu'ait fait détruire M. Wurts, est la baraque qui abritait la sortie de la conduite d'eau, au bas du ravin, et à une cinquantaine de mètres du puits.

2. Voir plus haut.

Enfin, sur les pentes du ravin, on laissa croître en toute liberté les arbres séculaires, qui, de leur ombrage, abritaient tout le sanctuaire, et, de leurs puissantes racines, maintenaient la stabilité du sous-sol. C'étaient, dans les *luci* romains, des êtres inviolables, qu'on ne pouvait, sans sacrilège, ni abattre [1] ni même émonder [2], et que les rites prescrivaient de remplacer soigneusement, aussitôt que l'un d'eux venait à périr [3].

Ce sont ces arbres et cette source qui assurèrent l'existence du *Lucus Furrinae*, depuis les premiers temps de la Rome païenne jusqu'au triomphe du christianisme [4]. Le bois sacré de *Furrina* ne joue, à vrai dire, aucun rôle dans l'histoire romaine, où il n'est mentionné qu'une fois, à propos de la mort de Caius Gracchus [5]. Mais

1. *Coinquere* ; cf. Henzen, *Acta Fratr. Arval.*, p. 22.

2. *Collucare*, Caton, *de Re rustica*, CXXIX ; *sublucare*, Festus, p. 348, s. v.

3. Cf. G. Stara Tedde, *Ricerche sulla evoluzione del culto degli alberi dal principio del secolo IV in poi.* Extr. du *Bull. com.*, 1907.

4. M. Huelsen, *Mitteilungen*, p. 249 et suiv., admet aussi cette persistance du *Lucus Furrinae* pendant toute la période antique ; mais il appuie son opinion sur la mention faite par les Régionnaires, dans la XIV^e^ Région et le quartier du Janicule, d'un [*vicus?*] *Caput Gorgonis* (Cf. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 151, note 3. — *Bull. comun.*, p. 72, note 2), qui lui paraît désigner le bois sacré de *Furrina*, assimilée à la Furie grecque. — Cette hypothèse ingénieuse me paraît trop savante pour être acceptable. Elle s'appuie, sans doute, sur la dénomination d'ἄλσος Ἐρινύων, que Plutarque attribue au *lucus Furrinae*. Mais Plutarque est un Grec, et un érudit, doublement induit, par conséquent, à exagérer l'influence de l'hellénisme à Rome. Celle-ci ne s'est exercée que d'une façon très restreinte dans le domaine de la toponymie, laquelle est d'origine et de nature essentiellement populaire. Rien n'est plus immuable que les noms des lieux. Ce sont parfois les seuls vestiges qui attestent encore l'existence de peuples, dont, sans eux, nous aurions perdu tout souvenir.

5. Cf. tous les textes dans Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 153 et suiv. = *Bull. comun.*, p. 74 et suiv., et Huelsen, p. 225, note 3.

nous savons que la déesse avait son prêtre spécial, le *flamen Furrinalis* [1], chargé sans doute de veiller à l'entretien du sanctuaire, et à l'organisation des fêtes solennelles qui s'y donnaient chaque année, le 25 juillet, le jour des *Furrinalia* [2].

A la fin du second siècle de notre ère, le groupe des dieux syriens, d'immigration récente à Rome, et en quête d'un abri propice, vint demander l'hospitalité à *Furrina*, et s'installer discrètement à côté d'elle dans son *lucus* [3].

Les nouveaux arrivants s'établirent sur le versant nord du ravin. Leur temple, exactement orienté, se dressa sur une plate-forme, à quelques mètres de la source, lui empruntant seulement l'eau lustrale nécessaire à ces ablutions rituelles qui jouent un si grand rôle dans les cérémonies des cultes orientaux [4]. Une canalisation spéciale, en briques, dont les restes subsistent à gauche de celle du nymphée [5], mais qui est, elle, aujour-

1. Varron, *De lingua lat.*, VI, 3, 17. Notons ici qu'une inscription latine, récemment découverte dans le temple des dieux syriens, voisin du *lucus Furrinae*, semble dédiée par un *flamine*, *C. Aeflanius Martialis*.

2. *C. I. L.*, I, p. 298, *Fasti Pinciani*, et p. 398 (Mommsen) ; Festus ap. Paul. Diac., éd. Muller, p. 88 ; Martianus Capella, II, 164.

3. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 155 et suiv. = *Bull. comun.*, p. 76.

4. Cf. Lagrange, *Etude sur les religions sémitiques*, p. 158 et suiv.

5. Ce caniveau serait, au dire des ouvriers qui l'ont découvert en 1906, large de 0^m40 et haut de 0^m50 environ (Gauckler, *Bull. com.*, p. 46, note 2, et Huelsen, *Mitteilungen*, p. 253). Par contre, l'aqueduc principal ne mesure, comme on le verra plus loin, que $0^m20 \times 0^m20$; mais, si ses dimensions sont beaucoup plus faibles que celles de son embranchement, c'est parce qu'il était établi au fond d'une galerie praticable, qui en facilitait l'entretien et la surveillance sur toute l'étendue de son parcours. Lorsqu'on est forcé, au contraire, d'installer dans le sol un aqueduc sans galerie, il est prudent de donner à celui-ci un calibre beaucoup plus

d'hui hors d'usage, dériva une partie du produit de la source pour l'amener au nouveau sanctuaire [1]. Le liquide s'y déversait par la bouche de fontaine qui a été découverte en 1906, à 2 mètres en aval de la fin de ce caniveau, et qui porte la dédicace suivante :

Δεσμὸς ὅπως κρατερὸς θῦμα θεοῖς παρέχοι,
ὃν δὴ Γαιωνᾶς δειπνοκρίτης ἔθετο.

Cette inscription, dont je me borne à rappeler ici le texte, sans insister pour le moment sur les problèmes qu'elle soulève, est gravée, comme on le sait déjà [2], sur un socle de marbre blanc, carré, mesurant à peu près quatre pieds romains de côté, et un pied seulement de hauteur (1m20 sur 0m27), creusé au pourtour, sur la tranche d'une gorge de profil très simple, et percé, au milieu, d'un large orifice circulaire. Au revers, le marbre est évidé comme un couvercle ; mais cette particularité ne prouve nullement qu'il ait jamais recouvert un trésor [3]. En le creusant ainsi, le marbrier n'eut probablement d'autre but que d'en diminuer le poids, qui était excessif, et qui reste encore considérable, en dépit de

large que ne l'exigerait le débit maximum du liquide, afin d'éviter tout risque d'un engorgement qui nécessiterait des travaux de réparations en tranchée, difficiles et très coûteux. D'ailleurs, n'ayant pas vu moi-même le second caniveau, je n'en garantis nullement les mesures.

1. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 137 et suiv. = *Bull. comun.*, p. 49. *Vide contra*, Huelsen, p. 253, qui suppose que cet aqueduc pourrait être un simple égout ; mais l'orientation du conduit ôte toute vraisemblance à cette hypothèse.

2. Voir plus haut, p. 95.

3. Gauckler, *Bull. comun.*, p. 51 et suiv. ; *v. c.* Huelsen, *Mitteilungen*, p. 236 et suiv.

cette opération. Il n'y a donc pas lieu d'attacher trop d'importance à cet évidement, qui ne saurait, en aucun cas, suffire à caractériser le monument où il apparaît.

Beaucoup plus instructif, au contraire, est le fait, qu'au moment de la découverte, le piédestal était extérieurement revêtu d'une concrétion calcaire et vaseuse, de deux centimètres d'épaisseur, répartie d'une manière uniforme sur toute la surface de la pierre, ce qui conduit à supposer que celle-ci a baigné longtemps dans une nappe stagnante, où elle occupait une position horizontale. Elle devait, selon toute apparence, être posée à plat au centre d'un bassin, auquel elle était soudée par un matelas de chaux hydraulique, dont elle garde les traces à sa base. Ce dernier empêchait l'humidité de pénétrer dans l'évidement intérieur, ce qui explique que les parois de celui-ci soient dépourvues de tout dépôt calcaire.

Le socle ainsi placé soutenait une vasque, alimentée par un jet d'eau qu'amenait un tuyau de plomb, dissimulé dans le support. Je soupçonnais ce fait dès l'an dernier [1]. Je puis le prouver aujourd'hui, le nettoyage de la pierre m'ayant permis de constater au revers les traces d'un canal, foré à travers la cloison du pourtour [2], et par où s'insinuait, sous le pseudo-couvercle, un tuyau de

1. Cf. Gauckler, *Bull. comun.*, p. 51 ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, p. 353 et suiv.

2. Ce trou, foré à travers la cloison, en ayant diminué la solidité, il s'est produit à cet endroit une fracture qui a emporté la partie inférieure de la tranche. Mais le haut du canal subsiste, très reconnaissable à l'œil, et surtout sensible au doigt, la paroi étant parfaitement polie partout où il passe, tandis qu'elle reste fruste tout autour. J'ai fait constater cette particularité à M. le prof. Ashby, dont on connaît la haute compétence en matière de travaux hydrauliques.

conduite en plomb, mesurant environ 0^m07 de diamètre [1]. (Planche XIV.)

Après avoir pénétré horizontalement sous la dalle, le tube se redressait à angle droit, juste au-dessous du trou central, pour traverser celui-ci. Il s'engageait, en même temps, dans un manchon décoratif, planté verticalement, comme un piquet, au milieu de la base, et qui constituait le pied de la coupe. Cet appendice rapporté s'est détaché du bloc auquel il s'adaptait jadis, et n'a pu être encore retrouvé. Mais son existence est certaine, et les traces qu'il a laissées permettent de se rendre compte de ses dispositions essentielles, et du rôle qu'il devait jouer.

Autour de l'orifice central, que la tige supportant la coupe remplissait en le débordant, apparaît, en effet, dans la croûte calcaire qui recouvre le piédestal, une dépression annulaire de 0^m30 de diamètre, laquelle conserve l'empreinte, et révèle ainsi l'existence, d'un bourrelet saillant, sans doute un tore, qui garnissait la base apparente de la colonnette. Celle-ci se prolongeait au-dessus par une queue cylindro-conique invisible,

1. On a retrouvé celui-ci entre le caniveau maçonné qui amenait la masse liquide, et la fontaine de *Gaionas*, qui en prélevait une part. Je ne l'ignorais nullement ; je savais même que ce conduit avait été dérobé et vendu subrepticement quelques jours après sa découverte (*Vide contra* Huelsen, p. 252 et suiv. : *Eine Tatsache die H. Gauckler unbekannt geblieben zu sein scheint*). — Si je me suis abstenu jusqu'ici de mentionner cette trouvaille, c'est qu'elle n'avait en elle-même rien de remarquable ni d'inattendu. Les conduits métalliques sont l'accessoire obligé de toute installation hydraulique. Ils assurent la distribution du liquide au sortir de l'aqueduc maçonné qui l'amène des profondeurs du sol. Loin d'exclure l'hypothèse d'une source, leur présence la confirme au contraire. *Vide contra* Huelsen, p. 253 : *Eine solche Anlage wäre überflussig gewesen, wenn in unmittelbarer Nähe eine reichliche Quelle vorhanden gewesen wäre.*

et plus étroite, mesurant 0^m22 de diamètre à sa naissance, et 0^m12 de hauteur totale, qui s'enfonçait dans ce même orifice comme dans une mortaise [1]. Et c'est afin d'épouser plus exactement la forme, compliquée à dessein, de cet appendice, que la cavité réceptrice s'évase de bas en haut sur les trois quarts de sa hauteur, au lieu de conserver partout le diamètre initial de 0^m07, strictement nécessaire pour le passage du tuyau d'amenée, qui avait précisément ce calibre. Le profil singulier qu'elle présente peut ainsi se justifier. Si, au contraire, comme on l'a supposé, elle n'avait été forée au centre du monolithe que pour livrer passage à de menus objets, jetés dans le récipient sous-jacent, pièces de monnaie ou tablettes magiques [2], l'on ne s'expliquerait nullement la présence du ressaut presque horizontal qui se produit si brusquement dans la paroi de l'évidement, et qui ne pouvait que mettre obstacle à la descente des offrandes traversant l'orifice. Jamais couvercle de tronc ne présenta disposition si peu pratique. M. le professeur Huelsen semble lui-même en convenir maintenant [3], et, sans se décider encore à renoncer à l'hypothèse d'un trésor qu'aurait recouvert la pierre de *Gaionas*, il a, en dernier lieu, supposé que la cavité centrale pourrait bien n'avoir été ménagée que pour recevoir le tronc proprement dit, sorte de tire-lire de métal, alimentée par les

1. Ces nouvelles constatations, que j'ai pu faire cette année, m'ont décidé à renoncer à l'hypothèse d'un mascaron décoratif, vers laquelle je penchais d'abord. Cf. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 141 ; *Bull. comun.*, p. 51 ; Huelsen, p. 236.

2. Huelsen, p. 236 et suiv. ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, p. 257 et suiv.

3. Huelsen, p. 238 et suiv.

cotisations des membres d'une société de pique-nique (*sic*), δεῖπνα ἀπὸ συγκρίσεως, dont notre δειπνοκρίτης aurait été le trésorier [1]. Mais, alors, le prétendu couvercle devient un simple piédestal, comme je le suppose moi-même.

Ce qui semble avoir suggéré à M. le professeur Huelsen sa nouvelle hypothèse, ce sont quelques traces d'oxydation métallique qui apparaissent sur le marbre autour de l'orifice central [2]. Ce sont, à mon avis, les vestiges d'un anneau métallique aplati, qui avait été interposé entre la colonnette et le rebord du trou sous-jacent, pour empêcher l'écrasement des arêtes. Cet anneau, qui était en fer, s'est rouillé peu à peu sous l'action de l'humidité, ce qui l'a dilaté. Par suite, la colonnette, à laquelle il servait de coussinet, a été lentement soulevée et détachée de son alvéole. L'adhérence une fois rompue, l'eau, chargée de calcaire, s'est infiltrée dans l'orifice, dont elle a garni les parois d'une concrétion identique à celle qui recouvrait déjà la surface du piédestal. Mais cette infiltration n'ayant pu se produire qu'après le temps nécessaire pour rouiller entièrement l'anneau, la croûte calcaire est moins épaisse là qu'ailleurs, et la différence de niveau des deux couches de dépôts est assez sensible pour que l'empreinte de la colonnette manquante soit reconnaissable à première vue [3].

Il me paraît donc désormais hors de doute, que la

1. Huelsen, p. 244.

2. Huelsen, p. 235.

3. Voir la figure de la page 140 des *Comptes Rendus* [= plus haut, p. 7], d'après une de mes photographies, et celle de la page 50 du *Bullettino comunale*, *l. c.*, fig. 2, et des *Mitteilungen*, p. 234, d'après une photographie de M. Huelsen. Ces deux clichés ont été pris l'un et l'autre au printemps de l'année 1907, avant le décapage de l'orifice.

pierre percée de *Gaionas* servait de déversoir à la canalisation spéciale, qui amenait les eaux des nymphes *Furrinae* au sanctuaire des dieux Syriens. Le fait est d'autant plus certain, que, tout près de l'endroit où fut découverte cette bouche de fontaine, et juste au même niveau, le temple lui-même vient d'être en partie retrouvé, au cours des fouilles que deux de mes amis, MM. Nicole et Darier, m'ont rendu le service d'entreprendre à cet endroit pour vérifier mon hypothèse. Dès qu'ils auront fini de dégager les ruines de cet édifice, ils rendront compte eux-mêmes des résultats de leurs recherches, dans une étude spéciale qui formera, dans les *Mélanges*, le complément de la présente monographie. Je me bornerai donc à constater que les trouvailles déjà faites suffisent à établir, sans contestation possible, l'existence dans le *lucus Furrinae* d'un sanctuaire, dû au même dédicant que la fontaine lustrale du *Deipnocritès Gaionas*, lequel porte, cette fois, le titre de *Cistiber Augustorum*, qu'on ne lui connaissait encore que sous la forme abrégée de *cistiber*[1]. C'est ce que prouve une dédicace, gravée sur la tranche d'une table d'autel « *pour le salut et en l'honneur du retour triomphal des empereurs Antonin Auguste et Commode César, prince de la jeunesse...* », et qui remonte, par conséquent, à la très courte période où le fils du souverain régnant avait déjà reçu l'*imperium* (27 nov. 176), mais pas encore le nom d'Auguste (début

1. Ce *Cistiber Augustorum* n'a évidemment rien de commun avec les *quinque viri cis Tiberim* de la République romaine. Je l'avais fait pressentir, dès l'an dernier, ce qui m'a valu l'appréciation suivante de M. Huelsen : Was *Gauckler* (*Bull. comun.*, p. 57 *f*), *über Cistiber vorbringt, zeugt von völliger Verkennung des Amts, und der Zeugnisse darüber* (*Mitteilungen*, p. 244 et note 1).

de l'année 177)[1]. Cette date très précise correspond si exactement, à dix ans de distance, à celle de l'inscription bilingue qui fut dédiée, le 29 novembre 186, deux jours après les *decennalia feliciter completa*, à *Jupiter Heliopolitanus* et à l'empereur Commode, par ce même *cistiber Gaionas*[2], que les deux textes paraissent bien se rapporter au même temple. Le second proviendrait donc, lui aussi, du *lucus Furrinae*, comme je l'avais supposé l'an dernier[3].

Il en est certainement de même pour la dédicace à *Jupiter Heliopolitanus, conservateur de l'empire de Gordien III le pieux*, qui, d'après Zoega, fut trouvée en 1803 dans la villa *Crescenzi*[4]. J'ai pu m'assurer, en effet, qu'une tranchée d'exploration fut ouverte à cette époque

1. *Vita Marci*, 22 ; *Commod.*, 2. Cf. Mommsen, *Le droit public romain* (trad. fr.), t. V, p. 469, note 3, et p. 485 ; Eckel, VII, 105, 137.

2. *C. I. L.*, VI, 420 = 30764. Cf. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 142 = *Bull. comun.*, p. 57 ; Huelsen, p. 245 et suiv. La lecture du début de la ligne 12, *Cl(audialis ?) Aug(ustalis ?)*, que M. Huelsen déclare absolument impossible, devient de plus en plus probable, grâce aux nouveaux textes découverts dans le sanctuaire des dieux syriens.

3. Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 142 = *Bull. comun.*, p. 57. M. Huelsen a mis en doute mon opinion, sans pourtant la contredire positivement, *Mitteilungen*, p. 246 et note 2.

4. *C. I. L.*, VI, 423, et *add.* 3005 ; Amelung, *Die Sculpturen des Vatik. Museum*, I, p. 279 et suiv., n° 152, et reproduction partielle dans l'*Album* annexé à ce catalogue, p. 30, n° 152 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 144, et *Bull. comun.*, p. 66 et suiv., avec deux figures reproduisant le monument complet ; Huelsen, p. 248, et note 1. Le cippe représente en bas-relief, au-dessus de la dédicace, la figure en pied d'*Atargatis*, debout entre deux lions. C'est la *Venus Caelestis* des Romains, à laquelle le flamine *C. Aeflanius Martialis* avait, à ce qu'il semble, consacré une dédicace qui vient d'être retrouvée dans le temple des dieux syriens. J'ai tout lieu de croire que c'est au même endroit que le cippe lui-même fut découvert en 1803.

au bas du ravin Sciarra [1], pour en capter les eaux souterraines, c'est-à-dire la source des Nymphes *Furrinae*, et qu'elle traversa par le milieu le sanctuaire des dieux Syriens, lequel fut à ce moment dépouillé d'une partie de son contenu. Ces fouilles durent être très fructueuses au point de vue archéologique, à en juger par leur emplacement. Mais, comme elles n'avaient qu'un but tout pratique, ceux qui les dirigeaient ne prêtèrent aucune attention aux ruines qu'ils rencontraient et éventraient sur leur passage. C'est ce qui explique que, malgré l'importance du document épigraphique qu'épargna leur vandalisme, on discute encore aujourd'hui sur la provenance exacte de cette inscription [2].

Il résulte de ce dernier texte, qu'au milieu du IIIe siècle de notre ère, le temple, consacré par *Gaionas* en 176, était encore très fréquenté. Il ne semble avoir été désaffecté que plus tard, au moment de la chute définitive du paganisme [3]. Les chrétiens vainqueurs le saccagèrent, brisèrent les statues des dieux syriens, renversèrent leurs autels, bouleversèrent la fontaine lustrale. Mais l'édifice lui-même resta debout. Il subsiste aujourd'hui encore, presque intact, jusqu'à la naissance des voûtes [4]. Le nymphée voisin subit sans doute le même sort. L'installation hydraulique fut peut-être détruite, et,

1. M. Lanciani, dans la planche 33 de sa *Forma Urbis Romae*, se borne à mentionner ces fouilles, dont il ignorait l'emplacement exact.

2. Fea, dans Melchiorri, *Mem. Romane*, III, p. 117; cf. *C. I. L.*, VI, *add.*, p. 3005 ; Huelsen, p. 248, note 1, et p. 254 en note, d'après M. Lanciani.

3. D'après Mgr L. Duchesne, la dédicace de *C. Aeflanius Martialis* pourrait remonter au IVe siècle. — Cf., d'autre part, Huelsen, *Mitteilungen*, p. 249.

4. Les murs ont encore 3m 50 de hauteur moyenne.

en tous cas, abandonnée. Faute d'entretien, la source s'engorgea d'abord, puis disparut sous les éboulis. Son souvenir s'effaça peu à peu, et le temps vint bientôt où, le quartier qui l'entoure ayant cessé d'être habité, l'on ne se douta même plus de son existence.

Ce n'est qu'au début du XVIII^e siècle, qu'on s'avisa de la rechercher.

Vers 1720, le cardinal Ottoboni fit pratiquer une galerie d'exploration dans le fond du ravin. Mais les travaux, mal conduits, échouèrent. A la suite d'un grave accident, ils durent être abandonnés. C'est là, du moins, ce que je crois pouvoir conclure du seul compte rendu que nous possédions de ces fouilles, celui que Cassio a inséré dans son *Corso delle acque* [1], d'après le récit d'un des terrassiers qui en avaient été chargés. Ce passage du consciencieux érudit ayant été l'objet d'interprétations inexactes, il me paraît nécessaire de le reproduire ici *in extenso* :

« *Occorsegli circa l'anno 1720 (così disse il Fabbro) esser stato chiamato di un famigliare del già Signor Cardinal Ottoboni a lavorare in una cava che doveva farsi nella falda orientale della Villa imminente alla surriferita valle appiè del Gianicolo. Si lavorò per alcuni giorni, cavando il terreno in forma di longa e vasta grotta tufosa, ne dal sovrastante fu avertito di munir la volta con tavole e puntelli. L'opra andava però felicemente a seconda degli indizi dati dal Ministro del Cardinale. Vi si trovarono molte monete antiche di metallo,*

1. Cassio, *Corso delle acque*, I, p. 147 et suiv. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie*, I, 3, p. 641, n. 48 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 159 = *Bull. comun.*, p. 80 et suiv. ; Huelsen, p. 253 et note 1.

molte figure di Rane e di Serpi, e della stessa materia una statua, alta 3 palmi, rappresentante Ercole combattente con l'Idra ; ma più d'ogn'altra cosa si cavarono pietre di varie grossezze, che dissero erano Agate, le quali furono fatte raccogliere dal ministro mentre si carreggiava la terra fuor della grotta. Continuandosi il lavoro, e sempre ritrovandosi delle stesse pietre e monete, osservò il Fabbro, che si rallentava la cava dalla parte superiore fatta a volta, perloche si pose a fuggire, e lo seguirono altri benche sgridasse il ministro, ma usciti appena rovinò tutta la cava, dove restarono seppelliti due operari ; e perciò fu cessato di far'altra ricerca ».

Ce récit d'un simple ouvrier, qui raconte sans grandes phrases, mais avec beaucoup de précision, ce qu'il a vu et ce qu il a fait, me paraît d'autant plus digne d'attention que la forme en est plus naïve. Il nous apprend que les fouilles eurent lieu sur les pentes orientales de la villa Ottoboni, *sulla falda orientale della villa Ottoboni*, et non au fond du vallon qui séparait celle-ci de la villa Spada, *nella valle fra la villa Ottoboni e l'altra Spada*, comme l'a prétendu M. Huelsen [1]. Ce savant attribue aux fouilles du cardinal Ottoboni l'emplacement d'une ruine située sur un autre point, et qui est l'aqueduc — ou plutôt, à mon avis, l'égout [2] — que le même

1. Huelsen, p. 253, n° 1.

2. Cassio, *Corso delle acque*, p. 147 ; Lanciani, *Acque*, p. 132 ; Jordan-Huelsen, *Topographie*, p. 641, note 48 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, p. 158, note 1 = *Bull. comun.*, p. 79, note 2 ; Huelsen, p. 252, note 3. J'ai partagé d'abord l'opinion générale, qui identifiait ce canal avec l'aqueduc de l'*acqua alsietina*. Mais, à la suite d'un examen approfondi des lieux, je me suis rangé à l'avis de M. Huelsen, qui a très justement combattu cette identification. Quant au canal exploré par l'ouvrier de Cassio, c'était,

ouvrier découvrit, après l'achèvement des premiers travaux, en se promenant, non plus sur les pentes orientales de la villa Ottoboni, mais dans le vallon qui la séparait, au nord, de la villa Spada : *girando poi per la valle fra la villa Ottoboni e l'altra Spada* [1].

Ceci posé, il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan de Rome publié en 1748 par G.-B. Nolli [2] (Planche XV), pour se convaincre que le versant oriental de l'ancienne villa Ottoboni correspond exactement au talus de la villa Sciarra qui domine aujourd'hui le *viale Glorioso*, et qui encadre le ravin. Ce dernier était alors partagé entre deux propriétés distinctes. La partie inférieure, avec les terres basses qui s'étendent au pied de la colline, dépendait de la villa Crescenzi. Le haut seul appartenait au cardinal Ottoboni. Ce n'est donc que dans la partie du vallon appartenant aujourd'hui à M. Wurts que le cardinal put entreprendre ses recherches. L'on y creusa, dit l'ouvrier de Cassio, un long et vaste tunnel dans un terrain tufeux : *si lavora, cavando il terreno in forma di longa e vasta grotta tufosa.* L'expression *in forma di grotta* est parfaitement claire. Il ne s'agit pas ici, comme on l'a cru [3], d'une vaste caverne naturelle dans le roc, mais, tout simplement, d'une de ces galeries souterraines à sommet cintré, *la parte superiore fatta a volta*, sans étais ni boisages, qui sont d'un usage courant sur tous les chantiers de fouilles où l'on a besoin d'explorer, sans

à mon avis, un égout collecteur, qui recueillait probablement, comme je l'ai supposé, le trop-plein des eaux du *Lucus Furrinae*.

1. Cassio, *Ibid.*, *l. c.*
2. G.-B. Nolli, *Pianta topografica di Roma*, 1re éd., 1748.
3. Huelsen, p. 253, note 1, *eine grosse Höhle im Tuff des Hügels.*

engager de grandes dépenses, une épaisse couche de remblais. Ce mode de procédé est d'autant plus dangereux que les terres traversées sont moins compactes et moins homogènes, ce qui est précisément le cas des éboulis de sable, mélangé de tuf, de silex et de gravier, qui remplissent le fond du ravin Sciarra. La fouille s'opéra, dit l'ouvrier de Cassio, dans de la terre meuble, parsemée de cailloux, de grosseur variable, qu'on lui dit être des agates : ce devait être, en réalité, de ces silex aux vives couleurs qui abondent à cet endroit. Les déblais contenaient aussi de nombreux objets antiques de métal, des monnaies, des grenouilles, des serpents, et même une statuette, haute de trois palmes, représentant Hercule combattant l'hydre. Ces ornements, très caractéristiques, conviendraient bien à un nymphée [1]. Mais l'ouvrier ne fait nulle mention ni d'eau, ni de fontaine, ni d'aqueduc. Nous devons donc supposer, qu'au moment où se produisit l'accident mortel, qui amena l'abandon des travaux, l'on n'avait pas encore retrouvé la source au fond du ravin qu'on fouillait. Mais les traces de ces recherches souterraines sont encore très reconnaissables dans la partie médiane de la galerie naturelle du *thalweg*, qu'elles avaient certainement déjà rencontrée ; car le sol est tout à fait bouleversé à cet endroit, et la voûte de stalactites, encore intacte partout ailleurs, est ici complètement effondrée.

Après l'insuccès de ces premières recherches, il semble que la source des Nymphes *Furrinae* resta longtemps encore cachée et inutilisée. Rien, en tous cas, n'en laisse

1. Jordan-Huelsen, I, 3, p. 641, note 48 ; Huelsen, p. 253, note 1.

présumer l'existence, sur les diverses éditions du plan de Nolli qui parurent successivement, revues et corrigées, au cours du XVIII[e] siècle.

Par contre, sur ce même plan de Nolli, dont la publication initiale remonte à 1748, apparaît pour la première fois, du moins à ma connaissance, le nymphée Crescenzi. C'était une fontaine monumentale en hémicycle, située à une centaine de mètres seulement au sud du ravin [1], mais sans rapports directs avec lui, et alimentée par une source indépendante de celle du *lucus Furrinae*.

Il est donc fort possible que cette seconde installation hydraulique, tout à fait distincte de celle que nous avons décrite plus haut, ait été de création relativement moderne, bien qu'elle reproduisît exactement les dispositions habituelles des nymphées antiques. Elle n'existe plus aujourd'hui, ayant été détruite en 1885 pour livrer passage au nouveau boulevard du *viale Glorioso* [2]. Mais la source qui l'alimentait reste encore visible, ainsi que le début de l'aqueduc d'amenée (Voir Planche V, n° 10) [3]. Je les ai retrouvés l'un et l'autre dans un fourré de ronces, à mi-hauteur du talus oriental de la villa Sciarra, au point où l'on entailla largement celui-ci pour frayer la chaussée qui le longe à sa base. La source jaillit à l'altitude de 45 mètres au-dessus du niveau de la mer, comme toutes celles de la même région. Elle est d'aussi bonne qualité que celle du ravin, et de composition chimique analogue ; mais son débit, plus faible,

1. Voir aussi Lanciani, *Forma Urbis Romae*, pl. 33, avec les cotes.

2. *Vide contra*, Huelsen, *Mitteilungen*, plan hors texte VIII.

3. Ils ne figurent ni sur le plan de M. Huelsen, ni dans la *Forma Urbis Romae*, pl. 33 ; et les ouvrages de Cassio, *Corso delle acque*, et de Lanciani, *Acque*, n'en font aucune mention.

n'atteint guère qu'une once. L'aqueduc, qui va prendre l'eau à quatre mètres sous terre, est fait de moellons de tuf solidement maçonnés. Le canal, de section ovale, aplatie à la base, mesure 0^m60 de largeur au sol, et 0^m85 de hauteur totale, du sol à la voûte. Au point où la tranchée du *viale Glorioso* l'a brusquement interrompu, l'eau qu'il amenait jadis au nymphée se répand librement sur le talus à pic, jusqu'à la rencontre de la route, où la recueille le caniveau à ciel ouvert qui borde celle-ci. Autrefois, au contraire, elle se déversait en cascade dans une vasque de marbre arrondie, au milieu d'un hémicycle maçonné, devant lequel se creusait un grand bassin rectangulaire. Après la démolition de ce nymphée, les éléments qui le composaient se dispersèrent. Ceux qui étaient d'un remploi facile furent tout de suite utilisés dans de nouvelles constructions. Quant à la vasque centrale, peut-être faut-il l'identifier avec une cuvette monolithe, de dimensions colossales, qui gisait sur le bord du *viale Glorioso*, juste en face de l'entrée du ravin Sciarra, au moment où la Banque d'Italie acquit, en 1898, le terrain sur lequel elle était déposée. M. l'ingénieur Iacomini, ayant remarqué la beauté de cette vasque sans emploi, la fit transporter dans le jardin de la villa Spada, où elle servit à décorer une pseudo-fontaine en rocaille. En 1902, un courtier d'antiquités, M. Publio Nardi, s'étant rendu compte de sa valeur, l'acheta pour 2.700 francs. Il la revendit ensuite à l'antiquaire Simonetti, qui la possède encore aujourd'hui, et chez qui j'ai fini par la retrouver après de longues recherches (Voir Planche XVI).

C'est une superbe pièce, faite d'un seul bloc de marbre

azuré de Carystos, d'une teinte foncée peu commune (*cipollino oscuro*). Elle forme une demi-cuvette rectangulaire, mesurant 2^m09 de largeur, 2^m50 de longueur, 0^m65 de hauteur, 0^m43 de profondeur maxima. Un rebord arrondi, richement mouluré sur sa face extérieure, l'entoure en avant, à droite et à gauche, mais s'interrompt brusquement en arrière. Le fond est coupé droit et reste béant ; il était évidemment encastré dans un mur, sur lequel la vasque faisait saillie. La partie antérieure, au contraire, surplombait le sol ; elle était soutenue par un socle, que je n'ai pas réussi à retrouver, mais qui gisait encore, il y a peu d'années, sur le bord du nouveau boulevard, à côté de la vasque abandonnée. Ceux qui l'ont vu me l'ont décrit comme une sorte de chapiteau rectangulaire, fait du même marbre cipolin que la cuvette elle-même.

Celle-ci est certainement antique, et date, à mon avis, du temps des Antonins. Tout le prouve : la matière, la forme, le style et les dispositions des moulures (Voir la Planche XVI). Elle a servi longtemps, si l'on en juge par l'épaisse concrétion calcaire qui la recouvrait au moment où on l'a retrouvée. Le rebord antérieur est usé par le frottement de l'eau qui en découlait. Il a même été endommagé à gauche, et a dû être réparé, au moyen d'un morceau rapporté de marbre cipolin, large de 0^m32 et long de 0^m42. Cette restauration, fort adroitement exécutée, paraît antique, elle aussi.

Donc, à supposer que la vasque ait appartenu au nymphée Crescenzi, elle est certainement beaucoup plus ancienne que l'édifice où elle fut remployée, et dut être empruntée à quelque ruine voisine, telle que la fontaine

monumentale du *Lucus Furrinae*. Elle ne peut guère, en effet, avoir été apportée de plus loin. Son poids, qui dépasse deux tonnes, s'opposait à ce qu'on lui fît faire un long voyage, pour la charrier à travers champs sur l'emplacement du nymphée Crescenzi. D'ailleurs, sa valeur intrinsèque est telle, qu'il me paraît impossible d'admettre qu'on eût fait venir de loin, à grands frais, une pièce aussi précieuse, pour la cacher au fond d'une villa suburbaine, alors qu'on pouvait l'exposer bien en vue, dans la cour d'un palais de Rome. Mais il se pourrait aussi, qu'elle ait été découverte à l'endroit même qu'elle occupait encore en 1898, et qu'elle n'ait été retirée de terre que peu d'années auparavant, lorsqu'on établit la chaussée du *viale Glorioso*. Dans ce cas, il n'y aurait plus aucun doute qu'elle ait jadis appartenu au nymphée du *Lucus Furrinae*, dont les ruines s'étendraient par suite, au bas du ravin Sciarra, jusqu'au boulevard qui le traverse maintenant.

Une simple tranchée suffirait pour vérifier cette hypothèse, et compléter ainsi les fouilles accomplies récemment. Mais celles-ci ont, dès à présent, atteint leur but. La source du *Lucus Furrinae*, retrouvée, répand de nouveau ses bienfaits sur la région environnante. L'archéologie a fait, cette fois, œuvre pratiquement utile. En remuant le passé mort, elle en a fait jaillir à nouveau de la vie.

V

LE COUPLE HÉLIOPOLITAIN

ET LA

TRIADE SOLAIRE

DANS LE SANCTUAIRE SYRIEN DU *LUCUS FURRINAE* [1]

Parmi les inscriptions que nous avons récemment découvertes, MM. Nicole, Darier et moi, dans le sanctuaire syrien du *Lucus Furrinae* au Janicule [2], il en est deux qui méritent une attention particulière, en raison

1. [*Mélanges* publiés par l'École française de Rome, t. XXIX, 1909, p. 239].

2. Sur ces fouilles, voir les Communications que j'ai faites, en notre nom commun, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans ses séances du 2 octobre 1908 [*Comptes Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, 1908, p. 510 et suiv. Cf. plus haut, p. 69] ; — du 12 février 1909 [*Comptes Rendus*, 1909, p. 116 et suiv. = *Journal des Savants* (G. Perrot), mars 1909, p. 136] ; — et du 26 mars 1909 [*Comptes Rendus*, 1909, p. 225 et suiv. = *Journal des Savants* (G. Perrot), avril 1909, p. 181 = *Revue Critique* (Léon Dorez), p. 280]. — Voir aussi : *L'Illustration*, du 27 février 1909 : Une grande découverte archéologique à Rome, p. 146 et suiv., avec six gravures ; — Rodolfo Lanciani, The archaeological Budget of Rome for 1908, *Athenaeum*, 13 march 1909, p. 324 et 325 ; — Th. Ashby, Some recent Discoveries in Rome and Ostia, *Builder*, 6 march 1909, p. 265 ; — *Revue archéol.*, 1909, I, p. 141 et suiv. ; — M. Dieulafoy, *Comptes Rendus*, 1909, p. 125 et suiv., et plan de la p. 126 (comparaison du temple syrien du Janicule avec le daityôgâtous mazdéen).

de l'importance des renseignements qu'elles nous fournissent, et des conclusions qu'on en peut tirer.

Ce sont deux dédicaces, qui semblent, à première vue, n'avoir entre elles rien de commun. L'une recouvrait une *mensa* ; l'autre concernait une statue. Elles s'adressent à des divinités différentes. Mais, dès qu'on examine ces textes de plus près, l'on s'aperçoit qu'en réalité ils sont unis par un lien étroit, qu'ils se complètent l'un l'autre, et qu'ils résument à eux deux toute l'histoire du sanctuaire.

Le premier, découvert dès l'été dernier [1], mais que je viens seulement de réussir à déchiffrer en son entier, nous fournit la preuve, qui nous manquait encore, que le monument érigé, en 176 de notre ère, par les soins du *deipnocritès* et *cistiber Gaionas* [2], avait bien été consacré par celui-ci à *Jupiter Heliopolitanus*.

La dévotion spéciale de ce personnage pour le grand dieu de Baalbeck, m'avait suggéré cette identification dès le début de nos recherches. Mais il fallait en démontrer l'exactitude. Or, des deux dédicaces de *Gaionas* à *Jupiter Heliopolitanus* que nous connaissions jusqu'ici, l'une a été trouvée à *Portus* [3], et n'a par conséquent aucun rapport avec le sanctuaire du Janicule. L'autre a bien été découverte à Rome [4], mais sans qu'on sache précisé-

1. Gauckler, Les fouilles du *Lucus Furrinae*: *Comptes Rendus*, 1908, p. 525 et suiv. [cf. plus haut, p. 85].

2. Sur ce monument et son dédicant, cf. en dernier lieu, Gauckler, La source du *Lucus Furrinae* au Janicule ; *Mélanges de Rome*, 1908, p. 284 et note 4, avec toute la bibliographie de la question [cf. plus haut, p. 95].

3. Henzen, *Annali*, 1866, p. 135 ; *C. I. L.*, XIV, 24.

4. *C. I. L.*, VI, 420 = 30764 ; Hirschfeld, *Hermes*, XXIV, p. 107 ;

ment à quel endroit ; et, si j'avais cru pouvoir affirmer qu'elle provient du *Lucus Furrinae* [1], M. Huelsen avait émis quelques doutes à cet égard [2].

Deux autres dédicaces romaines au même dieu, postérieures en date aux premières, sont aujourd'hui conservées dans la Galerie lapidaire du Vatican, sans que leur origine ait été beaucoup mieux déterminée jusqu'à présent. Pourtant, comme l'une s'adresse au *Genius Forinarum* en même temps qu'au Jupiter Héliopolitain [3], et que l'autre [4] a été découverte par Fea dans l'ancienne villa Crescenzi [5], c'est-à-dire dans le terrain même que nous venons de fouiller à notre tour, je m'étais cru autorisé à les attribuer toutes deux au temple syrien du Janicule [6]. Mais ce n'était là encore qu'une simple conjecture.

Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 142 ; *Bullettino comunale*, 1907, p. 56 et suiv. ; Huelsen, *Roemische Mitteilungen*, 1907, p. 245 et suiv. ; Gauckler, *Mélanges de Rome*, 1908, p. 323 et suiv., et note 1 de la p. 324.

1. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 142 = *Bull. comun.*, 1907, p. 57. La base cylindrique, sur laquelle est gravée cette dédicace, a presque la même hauteur et le même diamètre que le fût de colonne découvert cet hiver, à côté de la statue de Dionysos, à laquelle il servait de support ; c'était sans doute, aussi, un piédestal d'image divine.

2. Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 246 et note 2 ; Gauckler, *Mélanges de Rome*, 1908, p. 324, note 2.

3. *C. I. L.*, VI, 422 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 153 et suiv. ; *Bull. comun.*, 1907, p. 68, 72 et suiv. ; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 247 et suiv. ; Gauckler, *Mélanges de Rome*, 1908, p. 285, note 4.

4. *C. I. L.*, VI, 423 ; = *add.*, p. 3005 ; Amelung, *die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, I, p. 279, et *Album*, pl. 30, n. 152 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 144 ; *Bull. comun.*, p. 66 et suiv., et fig. 5 ; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 248.

5. Gauckler, *Mélanges de Rome*, 1908, p. 324 et suiv. — Voir, plus loin, le rapport de Fea.

6. Gauckler, *Bull. comun.*, 1907, p. 66 ; *Mélanges de Rome*, 1908, p. 324.

Aujourd'hui, au contraire, nous avons retrouvé, sinon dans le sanctuaire consacré par *Gaionas*, du moins sur l'emplacement de cet édifice, un texte qui le date et qui l'identifie avec toute la précision désirable.

C'est une *mensa*, une dalle de marbre blanc, ayant la forme rectangulaire de nos autels chrétiens, et qui recouvrait jadis une table de repas sacré. Elle est gravée d'une longue dédicace, qui fait tout le tour de la tranche, et qui recouvre, en outre, à demi la face supérieure. Seule, la première partie du texte avait pu être lue jusqu'ici. Elle nous apprend que le monument avait été érigé par le *cistiber Augustorum* [1] *Gaionas*, le même qui porte ailleurs le titre d'ordonnateur de repas sacrés : δειπνοκρίτης [2] . . .,

1. Sur le sens, encore très controversé, qu'il faut attribuer au mot *cistiber*, cf. en dernier lieu : Gauckler, *Bull. comun.*, 1907, p. 57 et suiv. ; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 244 et note 1, avec la bibliographie de la question. — A mon avis, *cistiber* est un doublet latin de *cistifer*, et correspond au mot grec κιστοφόρος ; de même que *lucuber*, mot rarissime, que je ne connais que par la citation qu'en fait M. Otto Gradenwitz dans ses *Laterculi vocum latinarum*, p. 148 et 416, était probablement un doublet de *lucifer*, et devait répondre à λυκοφόρος, terme qui apparaît sur une dédicace de Pouzzoles adressée à *Jupiter Heliopolitanus* par les *Germellenses* [*C. I. L.*, X, 1578 ; cf. Dubois, *Pouzzoles antique*, p. 98 et suiv., 156 et suiv., avec la bibliographie]. Les cistophores et les lucophores jouaient sans doute, les uns et les autres, un rôle rituel dans les cérémonies du culte des dieux syriens.

2. Gatti, *Notizie*, 1906, p. 248 ; Buecheler, *Ibid.*, p. 434 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 139 et suiv. ; *Bull. comun.*, 1907, p. 49 et suiv., p. 57 et note 2 ; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 243 et suiv. ; Gauckler, *Mélanges de Rome*, 1908, p. 322. — Pour les repas sacrés dans les religions orientales, cf. Franz Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs au culte de Mithra*, p. 320 et note 8, et p. 321 ; *Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 73, 80, 84 et suiv. ; *Comptes Rendus*, 1906, p. 77 ; Hepding, *Attis, seine Mythen und sein Kult*, p. 186 et suiv. — Pour leurs rapports avec les agapes chrétiennes, cf. Franz Cumont, *Textes et monuments*, p. 176.

Comparez aux *magistri cenarum*, que mentionne le règlement du col-

δείπνοις κρείνας πόλλὰ μετ' εὐφροσύνης [1]..., en l'honneur des empereurs Marc-Aurèle, Auguste, et Commode, encore simplement César, c'est-à-dire pendant la courte période qui s'étend entre le 27 novembre 176, jour où le jeune prince reçut l'*imperium*, et le début de l'année suivante, où il fut promu au rang d'Auguste [2] : *Pro salute et reditu et victoria* || *imperatorum Aug(usti) Antonini et Com[m]odi Caes(aris), Germanic(i),* || *principis juvent-(utis), Sarmatici,* || *Gaionas cistiber Augustorum d(ono) d(edit)* [3].

Ce texte, que protégeait sa position verticale, est resté parfaitement lisible, et conserve même encore quelques traces de la peinture au *minium*, qui faisait ressortir les caractères en rouge sur le fond blanc du marbre. Par contre, le vœu à la divinité, qui constitue l'élément essentiel de la dédicace, et auquel, par conséquent, avait été réservée la place d'honneur sur le dessus de la table, eut beaucoup plus à souffrir ; car l'endroit où il fut gravé, s'il était le plus apparent, était aussi le plus exposé à toutes les chances d'avarie. Les trois lignes dont il se compose ont presque entièrement disparu. D'inégale grandeur, elles se partagent en deux groupes distincts,

lège des *cultores Dianae et Antinoi* de *Lanuvium : C. I. L.*, XIV, 2112 ; Dessau, *Inscriptiones selectae*, II, 2, n. 7212 ; *Mélanges de Rome*, 1898, p. 271 et suiv., et pl. VII et VIII.

1. Epitaphe bilingue de *Gaionas*. — Cf. *C. I. L.*, VI, 32316 ; Kaibel, *I. G. S. I.*, 1512 ; *Inscr. graecae ad res rom. pertin.*, p. 89, n. 235 ; Gauckler, *Bull. comun.*, 1907, p. 56 ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 243 ; Buecheler, *Notizie*, 1906, p. 434.

2. Cf. Mommsen, *Le droit public romain* (trad. franç.), V, p. 469, note 3, et p. 485.

3. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1908, p. 525 et suiv. ; *Mélanges de Rome*, 1908, p. 323 et suiv. [cf. plus haut, p. 84].

qui longent les bords opposés de la table, laissant entre eux un large vide, qui avait été ménagé tout exprès pour le dépôt des mets sacrés. Le nom de la divinité est gravé au sommet, en belles et larges lettres, hautes de 0^{m} 10 ; la dédicace et la date consulaire occupent, à la base, deux lignes de moindre importance, qui atteignent seulement 0,032 et 0,025 de hauteur. Voici comment je restitue ce texte :

Jovi [*opt*(*imo*)*?* *max*(*imo*) *?* ou *o*(*ptimo*) *?* *m*(*aximo*) *?* *Angelo?*] *Heliopolitano s*(*acrum*) ‖ [*v*(*otum*) *?*] *l*(*ibens*)

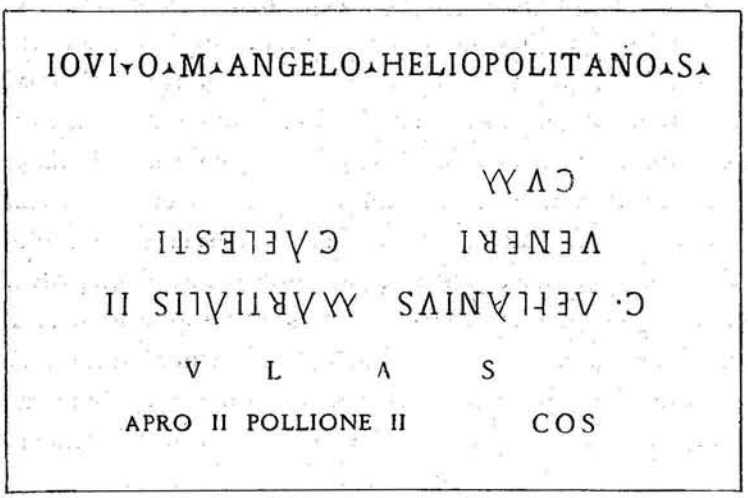

a(*nimo*) *s*(*olvit*) ; ‖ [*Apro*] *iterum*, *Pollione iterum* *co*(*n*)*s*(*ulibus*).

Après de longues années de service qui en usèrent la surface, et peut-être à la suite d'une première période de persécution, ayant momentanément arrêté l'exercice du culte dans le sanctuaire syrien, la table fut retaillée, orientée différemment, consacrée à nouveau (*iterum*), et

reçut une nouvelle dédicace, gravée cette fois en son milieu, et en sens inverse de la précédente [1].

L'ensemble se présente de la manière indiquée plus haut (Voir p. 144).

Mais je dois ajouter que l'inscription la plus ancienne a presque totalement disparu, et qu'il faut un œil très exercé pour en reconnaître les traces. — A la première ligne, entre *Jovi* et *Heliopolitano*, qui sont certains, l'on ne distingue plus le moindre vestige de caractères épigraphiques. J'ai cru pouvoir restituer : O · M · ANGELO·, par analogie avec la dédicace de *Portus*. Il y a juste la place nécessaire. Mais il se pourrait aussi que le vide n'eût été rempli que par les deux sigles O · M·, très espacés, ce qui expliquerait mieux la netteté et l'étendue de la lacune. — A la seconde ligne, le premier sigle V a complètement disparu. Mais la restitution s'impose, pour des raisons de symétrie. — A la troisième et dernière ligne, les noms des deux consuls sont presque illisibles. Je ne puis donc garantir l'ordre dans lequel ils se succèdent ; mais, l'inscription étant exactement datée d'autre part de 176 après J.-C., l'on ne peut restituer ici d'autres noms que ceux d'*Aper* et de *Pollion*, l'un et l'autre consuls pour la seconde fois.

La seconde dédicace ne s'adresse plus à *Jupiter Heliopolitanus*, mais à sa parèdre *Venus Caelestis* :

1. A l'origine, la *mensa* présentait en avant la tranche où sont gravés les noms des deux empereurs, et vers laquelle est orientée la dédicace du dessus. Plus tard, la table a été retournée, et c'est la tranche postérieure, où apparaît le nom du dédicant, qui s'est trouvée reportée en avant.

C(aius) Aeflanius Martialis iterum [1] *Veneri Caelesti* [2] *c(onsacravit)? v(otum) m(erito).*

Ce texte semble déjà d'assez basse époque. Les lettres, tracées sans profondeur, mal alignées, irrégulières, ne peuvent, en aucun cas, remonter plus haut que la fin du IIIe siècle de notre ère [3]. Peu de temps après l'apposition de cette seconde dédicace, une nouvelle crise éclata [4], beaucoup plus grave que la première, et qui amena la destruction et l'abandon du temple auquel appartenait la *mensa*.

Mais, sur les ruines de l'édifice, surgit bientôt un nouveau sanctuaire, qui en utilisa les débris. La table de marbre, étant intacte, et de proportions parfaitement appropriées à constituer un seuil, fut encastrée au bas d'une porte. L'on marcha désormais sur la dédicace. Mais, par respect pour la divinité, dont le culte restait en honneur dans le nouveau sanctuaire, l'on avait préalablement pris soin d'en effacer le nom à coups de ciseau,

1. Il n'est pas possible de lire *FL(amen)*. Cf. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1908, p. 526, et *Mélanges de Rome*, 1908, p. 315, note 3, et p. 324, note 3.

2. Lecture de Mgr L. Duchesne. — Les trois premières lettres sont certaines ; les autres caractères sont possibles, mais trop effacés pour qu'on puisse affirmer absolument l'exactitude de cette ingénieuse restitution, qui me paraît cependant la seule satisfaisante.

3. D'après Mgr L. Duchesne, cette inscription pourrait dater du IVe siècle ; cf. Gauckler, *Mélanges de Rome*, 1908, p. 325, note 2.

4. Probablement sous Constance II. Nous avons découvert un petit bronze de cet empereur sur le pavé en mosaïque du *delubrum* dépendant du temple de *Gaionas* (Cohen, *Monnaies de l'Empire romain*, V, p. 446, n. 44). A partir de 341, le paganisme a été presque constamment persécuté à Rome, jusqu'à l'avènement de Julien, en 361. Voir, à ce sujet, les constitutions du *Code Theodosien*, 16, 10, 2-5. La constitution ordonnant la fermeture de tous les temples, et prohibant tous les sacrifices, semble dater de 346. Cf. *Cod. Theod.*, 16, 10, 4.

sans se préoccuper d'ailleurs de témoigner au dédicant les mêmes égards. De ce dernier, aucun des *tria nomina* ne paraît avoir été martelé. Cependant le *cognomen*, placé à l'endroit où la pierre fatiguait le plus, est aujourd'hui fort peu distinct. Par contre, le prénom et le gentilice restent très apparents, et présentent peu de traces d'usure, ce qui prouve qu'ils n'ont pas été longtemps piétinés. A peine achevé, le nouveau temple fut abandonné à son tour [1], et son emplacement dut rester désormais désert [2] ; car, sans cela, l'on n'aurait pas manqué d'utiliser encore à nouveau un marbre, dont la valeur augmentait à mesure que se fermaient les carrières, et qui se serait parfaitement prêté à quelque autre remploi architectural.

Ce détail a son importance. Il prouve que le temple des dieux syriens ne fut définitivement fermé qu'à une époque où Rome déclinait déjà. La vie se retirait des faubourgs, pour se réfugier vers le centre, à l'abri des puissantes murailles que venait d'élever Aurélien [3]. Les

1. Probablement dès 377, au moment où le préfet de la Ville Gracchus abolit à Rome le culte de Mithra, et sans doute aussi les cultes similaires. Cf. les textes cités par Marquardt, *Le culte chez les Romains*, trad. franç., I, p. 104, note 6.

2. Dans l'épaisse couche de remblais, accumulés sur les ruines depuis quinze siècles, nous n'avons rencontré que de la terre végétale, du sable, des cailloux roulés, ayant glissé du haut de la colline sous l'influence des érosions atmosphériques, et pas la moindre trace d'habitat.

3. L'enceinte, dont le tracé reste encore visible, bien qu'à cet endroit elle ait été détruite en 1692, au moment de la construction des remparts d'Urbain VIII, passait à une soixantaine de mètres à l'Est et en aval du sanctuaire, qu'elle laissait donc en dehors de son périmètre. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, plan XI ; Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, p. 238, 257 et suiv., et plan hors texte I.

maisons, situées au delà de l'enceinte, se vidaient de leurs habitants, qui ne s'y trouvaient plus en sécurité. Partout se prononçait déjà l'irrémédiable décadence, qui devait se précipiter, jusqu'au jour où dans la Ville Eternelle, anéantie par Totila, il ne resterait plus un seul être humain [1].

Ainsi, la dédicace de *Gaionas*, bien que faisant partie intégrante du dernier temple qui ait été construit dans le *Lucus Furrinae*, ne lui appartenait pas en propre ; elle concernait la *mensa* d'un édifice antérieur, qui était certainement consacré au Couple Héliopolitain.

Par contre, le second document dont j'ai à m'occuper ici semble contemporain du monument le plus récent, bien que nous ne l'y ayons pas trouvé en place. Nous l'avons recueilli dans la cour, devant la porte nord-ouest de la chapelle des mystères, dans un tas de décombres provenant de ce bâtiment, et sous les tuiles effondrées du préau qui le précédait. Ce n'est qu'un fragment triangulaire, débris d'une plaquette de marbre blanc rectangulaire, qui devait être primitivement scellée contre une paroi, et qui se brisa en diagonale, lorsqu'elle en fut violemment arrachée. Nous n'avons retrouvé jusqu'ici que le sommet de ce cartouche, avec l'angle de gauche au complet, et le début des quatre lignes de la dédicace.

Dans la position qu'elle occupait d'abord, la pierre était certainement encastrée, mais sur les côtés seulement, le haut et le bas restant dégagés. Les faces latérales, que masquait la maçonnerie, n'avaient été que

1. Procope, III, 22 ; Jornandès, *de regni success.*, I, p. 242 ; Gregorovius, *Storia della città di Roma nel Medio Evo*, trad. ital., I, p. 305 et suiv.

dégrossies. La tranche supérieure, au contraire, étant tout entière visible, avait été polie avec soin. Elle se creuse, près de l'angle, d'une mortaise rectangulaire peu profonde, à laquelle s'adaptait autrefois une patte de métal, armée d'un clou perpendiculaire qui s'enfonçait dans le marbre. La petitesse de l'agrafe prouve que la plaque qu'elle retenait était de dimensions minimes. D'autre part, sur la face principale, à gauche, apparaît une cavité ronde, où s'engageait peut-être jadis soit une griffe de scellement, soit une applique décorative, à mi-hauteur de l'inscription. En doublant la distance de ce trou au sommet, qui est de 0^m 10, l'on obtient la hauteur totale du cartouche, soit environ 0^m 20. Si celui-ci était, comme c'est probable, taillé sur le modèle courant, sa largeur devait être d'un tiers plus grande que sa hauteur, et atteindre, par conséquent, à peu près 0^m 30.

Dans ces conditions, l'inscription était certainement très courte, et ne pouvait comporter plus de lignes que les quatre dont nous avons conservé les amorces. Celles-ci diminuent d'étendue, du sommet à la base. De la première, il ne manque que trois lettres ; de la dernière, il n'en reste que trois. Tout d'abord, se présente un nom de divinité, que la gravure, large, profonde et de belle hauteur (0,038), s'applique à mettre en vedette. L'épithète qui le suit au-dessous est simplement indiquée au trait, en caractères négligés, mesurant 0,018 à peine. La troisième ligne, haute de 0,022, est de nouveau plus accentuée ; ce qui prouve l'importance du mot qui l'occupe, et qui semble, lui aussi, désigner une divinité. Enfin, le nom du dédicant, qui termine ce texte votif, est modestement tracé en caractères grêles et serrés, atteignant 0,025 environ.

Toute cette épigraphie est d'une extrême incohérence. Les lignes diffèrent non seulement de valeur, mais de technique et de style. Dans le même mot, deux lettres voisines sont empruntées, l'une à l'alphabet augustéen, l'autre à celui des Sévères. Ce syncrétisme épigraphique, d'un mauvais goût qu'aggrave encore la maladresse du lapicide, donne l'impression d'une œuvre de décadence, exécutée après Constantin.

Le texte se présente ainsi :

Dédicace à la Fortune.

Je propose de le restituer de la manière suivante :

Fortu[*nam*] *aene*[*am ?...*] *Iar*[*ibolo ?*] *L*(*ucius*) *Lar*-[*cius...*].

Ainsi conçue, l'inscription se rattacherait au même type qu'une dédicace syrienne, qui remonte au temps des Sévères, et qui fut découverte, dès le XV^e^ siècle [1], dans le

1. Elle se trouvait, à cette époque, déposée, en compagnie de diverses autres dédicaces aux divinités syriennes ou phrygiennes, de même pro-

voisinage du *Lucus Furrinae*, sinon sur l'emplacement même du sanctuaire : *Aquila[m] Soli Alagabalo Julius Balbillus* [1].

Le premier nom, à l'accusatif, *Fortu[nam]*, suffit, à lui seul, à garnir la ligne du haut. A la seconde, l'épithète *aene[am]* est un peu trop courte : il m'a fallu la compléter par une feuille décorative. On ne peut restituer : *aene[am, auream]*, qui serait trop long. *Aene[auream]* conviendrait mieux à tous les points de vue. Mais ce mot n'existe pas dans la langue latine, bien qu'il soit de formation plus correcte que son équivalent hybride *aurochalcinum*, qu'une dédicace mithriaque de *Raurica* (Augst) applique à un *ex-voto* offert au Soleil [2].

D'ailleurs, de quelque manière que se soit terminée l'épithète, sa signification ne peut changer. *Fortuna... aene...* désigne, de toutes façons, une statue en bronze de la Fortune. Or la seule image de bronze, que nous ayons découverte dans le sanctuaire, représente précisément cette déesse. C'est l'idole qui était déposée au fond d'une cuve triangulaire, dans la chapelle réservée aux initiations, et qui figure, ainsi que je crois l'avoir démontré

venance, dans un jardin, voisin de la Lungaretta et du Pont San Bartolomeo, qui appartenait à Battista Giacomo Mattei. Cet antiquaire, mort en 1502, semble avoir pratiqué des fouilles aux abords de la *via Portuensis*, et peut-être aussi sur l'emplacement du *Lucus Furrinae*. Cf. Lanciani, *Storia degli scavi*, I, p. 111 et suiv. ; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 249 et note 1.

1. *C. I. L.*, VI, 708 ; Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 646, note 64 ; Franz Cumont, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, II, p. 114, n. 140. — Le dédicant, connu par d'autres inscriptions romaines, vivait au temps des Sévères ; cf. *C. I. L.*, VI, 1027, 1603, 2129, 2269, 2270.

2. *Deo invicto typum aurochalcinum Solis. C. I. L.*, XIII, 5261 ; Cumont, *ibid.*, p. 157, n. 451.

ailleurs [1], la Nativité d'*Atargatis* [2]. Or ce nom, composé de deux mots araméens : *Athar*, *gadê*, signifiait, d'après le scoliaste Simplicius [3], τόπον Θεῶν, *locum Fortunarum*.

Il désigne la *Dea Syria*, la divinité primordiale, née de l'hymen du Ciel et de la Terre, comme la *Fortuna primigenia* des Romains, à laquelle elle correspond exactement [4]. On l'invoquait indifféremment sous son vocable indigène [5], ou sous celui de *Tychè* [6]. Parfois, l'on associait les deux appellations dans une même dédicace [7]. Les deux déesses avaient même pouvoir. Elles étaient, l'une et l'autre, souveraines dispensatrices des biens, protectrices des germes et source de toute vie [8]. On les figurait,

1. Dans deux Communications successives, faites à l'Académie des Inscriptions dans les séances du 12 février et du 4 juin 1909. Cf. *Comptes Rendus*, 1909, p. 116 et suiv. ; et G. Perrot, « Les découvertes de M. Gauckler au Janicule », *Journal des Savants*, mars 1909, p. 136 et suiv.

2. Sur les représentations figurées d'*Atargatis*, voir la liste dressée par Dussaud, dans ses Notes de mythologie syrienne, *Revue arch.*, 1904, II, p. 240 et suiv. — Ajouter la curieuse représentation de la déesse syrienne, figurée sur un *ex voto* trouvé au Trastévère. *C. I. L.*, VI, 115 = 30696, et fort mal reproduite, sous le nom de Cybèle, par Foggini, *Bassi rilievi*, p. 231 (gravure) et 409 (texte explicatif).

3. Τὴν Συρίαν Ἀταργάτην τόπον θεῶν καλουσιν. Simplicius (dans *Aristot. physic.*, IV, 641, 39, éd. Diels). Cf. Franz Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, *s. v. Dea Syria*, IV, 2, col. 2240 et suiv.

4. *Virginem dicunt alii Atargatin, alii Fortunam* ; Scol. Germanic., 65 (Breysig).

5. Par exemple, à Délos ; cf. Hauvette-Besnault, « Fouilles de Délos », *Bull. Corr. Hell.*, VI, 1882, p. 470 à 503 ; G. Doublet, *ibid.*, XVI, 1892, p. 161, n. 20.

6. Hauvette-Besnault, *ibid.*, p. 494, n. 11.

7. A Palmyre, cf. Le Bas-Waddington, n. 2588 = de Vogué, *Inscr. sémit.*, n. 3 ; Franz Cumont, *ibid.*, *s. v. Atargatis*, t. II, 2, col. 1896.

8. Plutarque dit, en parlant de la Déesse Syrienne : Τὴν πάντων εἰς ἀνθρώπους ἀρχὴν ἀγαθῶν καταδείξασαν ;... τὴν ἀρχὰς καὶ σπέρματα πᾶσιν ἐς ὑγρῶν παρασχοῦσαν αἰτίαν καὶ φύσιν ; Plutarque, *Crassus*, 17 et suiv. — Cf.

toutes deux, avec des attributs identiques. L'un des autels votifs, découverts en 1803 par Fea au fond de notre sanctuaire [1], représente, au-dessus d'une dédicace à *Jupiter Heliopolitanus*, sa parèdre *Atargatis* debout entre deux lions, drapée comme la Fortune, et, comme elle, tenant un gouvernail et une corne d'abondance [2].

La dédicace de la *Fortuna aenea* concerne donc, à mon avis, l'idole qui occupait le centre du bâtiment affecté à la célébration des mystères dans le sanctuaire syrien. Elle provient du même local. Sa petitesse s'accorde avec les dimensions réduites de la statuette. Sa hauteur coïncide avec l'épaisseur de la murette triangulaire qui défendait l'approche du caveau recélant l'idole ; et, comme les particularités du cartouche semblent indiquer qu'il était posé à plat, et encastré seulement à droite et à gauche dans une paroi maçonnée de même largeur, j'en conclus qu'il était scellé sur le bord de la cuve, et probablement au milieu de la face principale [3].

A quelle divinité était offert l'ex-voto ainsi identifié? La troisième ligne de la dédicace nous l'apprendrait, si elle était moins mutilée. Il n'en subsiste que les deux premières lettres, avec l'amorce supérieure de la troisième, une haste verticale, bouclée à droite, qui peut aussi bien avoir appartenu à un P qu'à un B, ou à un R. La rareté

aussi Nigidius Figulus, p. 126 (Swoboda) ; Apulée, *Métamorphoses*, VIII, 15, *omnipotens et omniparens* ; Lucien, *de Dea Syria*, 32.

1. Voir plus haut, p. 128, et, plus loin, le rapport de Fea.

2. Amelung, *Die Sculpturen des vaticanischen Museums*, Album, pl. 30, n. 152 ; Gauckler, *Bull. comun.*, p. 67, fig. 5.

3. C'est peut-être pour cette raison, que la mortaise ménagée dans cette paroi a été rejetée à l'extrémité de droite, le milieu de la face principale étant occupé par le cartouche qui portait la dédicace.

des mots commençant par *Iap... Iab... Iar...*, restreint heureusement le champ des hypothèses entre lesquelles on puisse hésiter. Il n'y a guère que deux restitutions possibles : *Iab*[*rudi*] [1], ou *Iar*[*ibolo*].

La première m'a été suggérée par le souvenir de la découverte faite, il y a trois ans, au même endroit, d'une dédicace à *Iovi Malec Iabrudi* [2]. Mais *Iabrudi*, n'étant qu'une épithète, devrait être précédé ici, comme dans le texte précité, du nom propre de la divinité *Iovi*. Or il est aussi impossible de sous-entendre celui-ci, qu'épigraphiquement inadmissible de l'inscrire à la fin de la ligne précédente, à la suite d'un adjectif qui ne le concerne même pas.

Il me paraît donc préférable de restituer ici le nom du *Bel Iar*[*ibolos*] [3]. C'est, il est vrai, la première fois que ce dieu palmyrénien apparaît dans le sanctuaire du Janicule ; mais l'on ne saurait s'étonner de l'y rencontrer. Sa place y était marquée d'avance, entre ses deux

1. *Iab*[*rudenses*], que m'avait suggéré M. le Prof. Cichorius, et qui m'avait un instant tenté, ne s'arrange pas avec le contexte. Il faudrait lire : *Fortu*[*nae...*] || *aene*[*um signum*] || *Iab*[*rudenses*] || *L*(*ucio*) *Lar*-[*cio... sacerdote curante...?...*]. Mais l'épithète *aeneum* ne peut précéder le mot *signum*, auquel elle s'applique, et celui-ci ne peut non plus être inscrit à la première ligne, à la suite du nom de la déesse.

2. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 145 et suiv. ; *Bull. comun.*, 1907, p. 64, n. 7 ; Clermont-Ganneau, *Comptes Rendus*, 1907, p. 251 et suiv. ; Vaglieri, *Notizie*, 1907, p. 89 ; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 232 et figure.

3. Sur *Iaribolos*, dieu solaire, et non lunaire, comme on l'a cru longtemps, cf. la dédicace *Deo Soli Hieribolo. C. I. L.*, III, 1108, et les commentaires de Lanci, *Bullettino*, 1860, p. 58 et suiv. ; Drexler, *Roscher's Lexicon, s. v.*, I, 2656 et suiv. ; Ronzevalle, *Comptes Rendus*, 1903, p. 277 et suiv. ; Dussaud, Notes de Mythologie syrienne, *Revue arch.*, 1904, I, p. 206 et suiv., rectifiant un précédent article, *ibid.*, 1903, I, p. 143 et suiv.

acolytes, *Phosphoros-Azizos* et *Hespéros-Monimos* [1], dont les figures en bas-relief étaient sculptées sur deux blocs de marbre en forme d'acrotères, qui ornaient probablement déjà le temple de *Gaionas*, et furent remployés dans l'édifice qui remplaça celui-ci [2]; et aux côtés de son compatriote *Malachbelos*, dont j'ai restitué le nom sur un fragment de dédicace du même sanctuaire, retiré en 1906 des fondations du pavillon Wurts [3]. Tous deux étaient adorés à Palmyre, mais par des tribus différentes. L'un était le *Gad* des *Bânou-Taïmi* [4]; l'autre, le protecteur d'une source sacrée, l'*aïn-chemech Ephca* [5]. Tous deux avaient pour parèdre *Atargatis* [6], appelée tan-

1. Sur *Azizos* et *Monimos*, parèdres du dieu solaire, cf. R. Dussaud, Notes de Mythologie syrienne, *Revue arch.*, 1903, I, p. 128 et suiv., avec tous les textes, et *ibid.*, 1904, I, p. 208 et suiv.

2. Ces deux bas-reliefs en marbre blanc couronnaient les deux murettes en blocage, qui encadraient à droite et à gauche la marche inférieure de l'escalier de la cour. Leurs dimensions s'adaptaient parfaitement à ce remploi. — Le motif sculpté de droite, qui devait, à mon avis, représenter *Phosphoros-Azizos*, a disparu; mais nous avons retrouvé celui de gauche, figurant *Hespéros-Monimos*, juste à côté de l'emplacement qu'il devait occuper d'abord, et au même niveau. Le Génie solaire avait été martelé; mais sa silhouette si caractéristique est suffisamment reconnaissable, pour ne laisser subsister aucun doute sur l'identification que je propose ici.

3. Gauckler, *Bull. comun.*, 1907, p. 50; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 233, n. 4.

4. De Vogué, *Inscript.*, 3; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. orient.*, III, p. 164, 244 et suiv.; Ronzevalle, *Ibid.*, 1903, p. 280-281; Dussaud, *ibid.*, 1904, p. 206 et note 4.

5. Ἐπιμελητὴς αἱρεθεὶς Ἐφκᾶς πηγῆς ὑπὸ Ἰαριβώλου τοῦ θεοῦ; Waddington, *Inscr.*, 2571 c.; cf. aussi, *ibid.*, 2598; Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. orient.*, II, p. 2 et suiv.; Dussaud, *Revue arch.*, 1904, I, p. 207 et suiv.

6. Pour *Atargatis*, parèdre de *Malachbelos*, cf. *C. I. G.*, 4480 = Waddington, *Inscr.*, 2588 = de Vogué, *ibid.*, 3; cf. Dussaud, *Revue arch.*, 1904, II, p. 248.

tôt *Tyché-Taïmi* [1], et tantôt *Astarté* [2], équivalent à peine modifié d'*Atar Até* [3]. Tous deux, enfin, se confondaient avec *Bel*, qui n'est autre que le *Soleil* [4], et qui représente, avec plus de précision que tous les autres *Baals*, la forme exclusivement sidérale qu'*Hadad* finit par revêtir en Syrie [5].

Dès la fin du premier siècle de notre ère [6], les dieux palmyréniens possédaient à Rome un sanctuaire, dont on a retrouvé quelques traces en 1859-60 [7], au delà de la *Porta Portese*, dans la vigna Bonelli [8]. C'est de là que

1. Cf. de Vogué, *Inscr. semit.*, 3 ; Dussaud, *Revue arch.*, 1903, I, p. 128.

2. Cf. le bas-relief palmyrénien, trouvé à Rome en 1859 dans la vigna Bonelli ; Lanci, *Bullettino*, 1860, p. 58 ; Visconti, *Annali*, 1860, p. 423 et suiv., et planche hors texte R, n. 1.

3. D'après M. R. Dussaud, *Revue arch.*, 1904, II, p. 226 et suiv., p. 242 et suiv., *Atar Até* = *Atargatis* est composé avec les noms de deux déesses similaires *Astarté* et *Até*, *Atar* étant la forme araméenne contractée de *Astarté*, et *Até*, la déesse d'*Hiérapolis*.

4. Dussaud, *Revue arch.*, 1904, I, p. 208 et suiv.

5. Franz Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain*, p. 150, 160 et suiv.

6. Une dédicace, consacrée *permissu Ka[latorum... pontific]um et flaminum*, qui a été trouvée en 1860 dans la vigna Bonelli, et qui mentionne de nombreux fidèles ayant tous les *tria nomina*, mais presque tous aussi des *cognomina* orientaux, est datée de l'an 102 de notre ère. Il semble qu'à ce moment le temple palmyrénien existait déjà depuis quelque temps. Cf. C. L. Visconti, *ibid.*, p. 440 et suiv.

La dédicace des *immunes collegii cultorum Silvani dendrophori*, *C. I. L.*, VI, 642, trouvée en 1859 dans la vigna Bonelli, et datée de 97 après notre ère, se rapporte très probablement au même temple. L'équivalence de *Silvanus* et de *Jupiter Hammon* (*Ramman* ?) a été établie par la dédicace que j'ai découverte en 1899, à Carthage ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1899, *Procès-verbaux*, p. CLIX.

7. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 645.

8. C. L. Visconti, *Bullettino*, 1859, p. 18 ; *Annali*, 1860, p. 415 et suiv. Cf. aussi Lanciani, *Bull. comun.*, 1884, p. 27 et suiv., et pl. I ; Helbig, 1882, p. 229, et *Mitteilungen*, 1889, p. 290 ; Lévy, *Z. D. M. G.*, XV, p. 619 ; XVIII, p. 105.

provient, notamment, le bas-relief votif conservé au musée du Capitole, qui représente en pied la Triade : *Iaribolos*, *Aglibolos*, *Astarté*, avec les noms de ces divinités inscrits au-dessus d'elles, et, au-dessous, une dédicace bilingue qui ne laisse subsister aucun doute sur leur identification [1].

Ces dieux exotiques, rejetés d'abord au delà du *pomoerium* [2], demeurèrent longtemps presque inconnus à Rome. Leur importance grandit, au IIIe siècle de notre ère, à mesure que se développait la puissance de leur cité natale [3]. Les guerres de Palmyre attirèrent l'attention sur eux. Lorsque, après le sac de la ville par les troupes d'Aurélien, les dépouilles du temple du Soleil eurent été transportées à Rome [4], elles contribuèrent sans doute à populariser l'image et le nom de *Bel*, et

1. Lanci, *Bullettino*, 1860, p. 58 ; C. L. Visconti, *Annali*, 1868, p. 443 et suiv., et pl. R, n. 1 *a* = Kaibel, *I. G. S. I.*, 972. Pour les autres inscriptions trouvées au même endroit, cf. Kaibel, *ibid.*, 969, 970, 962 ; *C. I. L.*, VI, 50, 51, 52, 642, 31034, 30834, et peut-être aussi 709 (cf. Borsari, *Bull. comun.*, 1887, p. 93). — Les inscriptions *C. I. L.*, VI, 115, 116, 117, 708, 710 = 30817, 712, qui ont été découvertes au Trastévère, dans le courant des XVe et XVIe siècles, peuvent être attribuées soit au temple palmyrénien de la vigna Bonelli, soit au sanctuaire syrien du *Lucus Furrinae*. Cf. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 646, et notes 62, 63, 64.

2. C. L. Visconti, *ibid.*, p. 431.

3. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 139, 149 et 291, note 55 ; Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, p. 45 à 51, 66 et suiv., 82 et suiv., 185 et suiv.

4. Zozime, *Hist.*, I, 61, 3-5, et 56 ; *Vita Aureliani*, 28,5 ; Fea, *Sulle rovine di Roma*, p. 302 ; Jordan-Huelsen, *ibid.*, III, p. 453 et suiv. — Le butin d'Aurélien ne fut pas uniquement réservé au temple qu'il fit construire en l'honneur du Soleil, mais distribué aux divers sanctuaires de Rome : *Omnia in Urbe fana ejus micant donis*, dit l'auteur de la *Vita Aureliani*, 47, 11. Il est permis de supposer que le temple syrien du Janicule eut sa part dans ces largesses.

de ses hypostases. Le culte que leur voua l'empereur Julien [1] porta leur faveur à son comble. Et c'est ainsi qu'au milieu du IVe siècle, *Iaribolos*, sorti peu à peu du rang des Baals locaux qui formaient le cortège de *Jupiter Heliopolitanus* [2], en vint à supplanter leur protagoniste dans son propre sanctuaire, et à s'y installer à la place d'honneur.

Mais, tout en rejetant au second plan le Couple héliopolitain, le *Bel* palmyrénien ne l'évinça pas. Il se superposa simplement à lui. Le groupement primitif du Baal et de la Baalat s'élargit et se compléta par l'adjonction du Dieu-Soleil. Le Couple devint une Triade. Cette transformation se reflète dans les dispositions architecturales particulières, et dans l'ornementation caractéristique du dernier en date des temples syriens du Janicule. S'il ne comporte que deux chapelles, réservées, l'une au Baal, et l'autre à sa parèdre, dans l'intérieur de chacune d'elles, tous les détails procèdent par trois, les *cellae*, les niches, les statues, même les tuiles formant le couvercle du caveau où gisait l'idole de bronze. L'autel du premier sanctuaire, la cuve du second, reproduisent la forme du triangle mystique. Triangulaire est le symbole dessiné sur les lampes affectées au culte [3] ; triangulaire, le pied

1. Julien, *Orationes*, IV, début et p. 130 ; VII, p. 227 C et suiv., p. 229 L ; Cf. Franz Cumont, *Monuments du culte de Mithra*, p. 345 et suiv., avec tous les textes.

2. Sur cette séquelle de dieux locaux, cf. Gauckler, *Bull. comun.*, 1907, p. 77 et suiv., avec tous les textes.

3. Lampes de basse époque, d'une forme spéciale dite : « juive », très fréquentes à Rome dans les ruines païennes du IVe siècle de notre ère ; elles portent toutes le même signe symbolique en forme de compas ouvert, qui se rapproche beaucoup plus du signe représentatif de la Carthaginoise Tanit, que du candélabre à sept branches avec lequel on le confond d'ordinaire.

de candélabre, autour duquel dansent trois Heures, que nous avons découvert dans la chapelle des initiations; triangulaire, enfin, la base analogue trouvée par Fea [1], en 1803, au fond du temple opposé.

Cette dernière est aujourd'hui conservée au Musée du Louvre, où elle est entrée en 1816 [2]. Elle a été arbitrairement restaurée en candélabre, surmontée d'un fût trop haut et trop richement orné, et placée sur un plateau moderne, sur lequel elle repose par trois griffes de lion, qui n'ont elles-mêmes rien d'antique [3]. Le monument que décrit Fea se composait uniquement d'un bloc de marbre triangulaire [4], garni aux angles supérieurs de trois becs d'aigle, ou de griffon [5], et sculpté sur ses trois

1. Voir ci-après, aux *Notes complémentaires*.

2. Frœhner, *Sculpture du Louvre*, p. 387; Bouillon, *Musée des Antiques*, III, candélabres, planche III, 1; Clarac, *Musée*, texte, II, p. 946; *Atlas*, II, pl. 257, n. 640 (ensemble), pl. LXI, n. 553 E (inscription); Franz Cumont, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, II, p. 225, et figure 55, et inscription n. 38, p. 100; *C. I. L.*, VI, 837.

3. Voici les très intéressants renseignements que M. Etienne Michon, conservateur des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, a bien voulu m'adresser à ce sujet: « Le candélabre se compose de cinq « pièces distinctes: 1° un pied, moderne; 2° le cippe, antique, avec les « représentations; 3° la base du fût, séparée à la fois du cippe et de la « tige du fût, et qui me paraît presque certainement moderne; 4° la « moitié inférieure du fût, avec, semble-t-il, un joint au milieu; 5° la « moitié supérieure du fût, moderne. — Il en résulte que rien ne « prouve qu'il y ait un rapport nécessaire entre le fût du candélabre et « la partie principale, avec les figures, en forme de cippe... Sur la « reproduction de Clarac, pl. 297, les figures de la Lune et du Taureau « doivent être interverties; la Lune est à gauche, le Taureau à « droite... ».

4. *La parte inferiore triangolare in marmo, come di un candelabro o di un tripode.* Voir ci-après aux *Notes complémentaires*.

5. Sur l'aigle, symbole du dieu solaire, cf. Dussaud, *Revue arch.*, 1903, I, p. 134 et suiv. Cf. plus haut, la dédicace d'un aigle à *Sol, Alagabalus*, *C. I. L.*, VI, 708.

faces : 1° d'un buste de jeune homme, couronné de sept rayons (le Soleil) ; 2° d'un buste de jeune femme, surmonté du croissant (la Lune) ; 3° d'un taureau passant à droite (Hadad). Sur le listel de la face principale, réservée au buste radié, sont gravés les deux mots suivants :

DORYPHORVS PATER

Ce prisme de marbre blanc a été découvert au milieu de la *cella* principale du temple occupant le fond du sanctuaire syrien. Les traces du sondage de Fea sont, encore aujourd'hui, très reconnaissables à cet endroit [1]. Or, précisément au même point, nous avons retrouvé les substructions en blocage d'une sorte d'autel triangulaire, dont la forme et les proportions s'accordent si exactement avec celles du cippe sculpté, qu'ils devaient faire partie du même ensemble, l'un servant de support à l'autre. La place centrale qu'occupait dans le sanctuaire le monument ainsi formé prouve l'importance du rôle qu'il y jouait. Il se rattache, d'ailleurs, étroitement au culte qu'on y célébrait, par le caractère spécial de son ornementation symbolique. Dans le choix des figures composant celle-ci, dans le titre de *Pater* que porte le dédicant [2], l'on a cru reconnaître l'influence

1. Je les avais signalées et identifiées, dès l'an dernier, par hypothèse, avant de connaître le rapport de Fea. Cf. Gauckler, *Mélanges de Rome*, 1908, p. 324, et notes 3 et 4.

2. Il faudrait, d'ailleurs, être sûr que les mots *Doryphorus pater* désignent un dédicant, et ne se rapportent pas à l'image du Soleil sculptée au-dessus de la légende épigraphique. Rien n'interdit de supposer qu'ils ont pour but d'identifier cette image avec le Dieu porte-lance *Iaribolos*, considéré comme parèdre d'une Déesse Mère et équivalent de *Jupiter*. Sur le célèbre bas-relief de Homs, aujourd'hui conservé au musée de Bruxelles, *Iaribolos* et *Keraunos* apparaissent tous deux

directe du mithriacisme. Mais ces particularités peuvent tout aussi bien convenir à la religion syrienne. Rien ne prouve, en effet, que le titre de « Père », emprunté aux thiases grecs, et qu'adopta le christianisme, ait à aucun moment été exclusivement réservé aux initiés du degré suprême des mystères mithriaques. D'autre part, les trois images d'*Hélios*, de *Séléné* et du taureau sont parfaitement à leur place dans un temple consacré à *Jupiter Heliopolitanus*. Dans les représentations figurées de cette divinité [1], les deux premières apparaissent sur sa cuirasse, dont elles ornent les pectoraux [2], tandis que deux taureaux montent la garde à ses pieds, à droite et à gauche de la statue [3]. Rien de plus naturel, par conséquent, que la réunion de ces trois symboles sur les trois

armés de la lance. Cf. Ronzevalle, *Revue arch.*, 1902, I, p. 387-394, et *Comptes Rendus*, 1902, p. 235, et 1903, p. 279; Dussaud, *Revue arch.*, 1904, I, p. 206, et II, p. 248 et suiv., et fig. 27.

1. Voir la liste des symboles et simulacres de Jupiter Héliopolitain, dressée par R. Dussaud dans ses *Notes de Mythologie syrienne*, I, § 5, *Revue arch.*, 1903, I, p. 347 et suiv. Ajouter : R. Dussaud, Une réplique perdue de Jupiter Héliopolitain, *Revue arch.*, 1903, II, p. 91 et suiv.; et fig. 19 = Reinach, *Répertoire de la statuaire antique*, II, p. 322, 1, d'après *Cavalleriis*; — et sans doute, aussi, une stèle à bas-relief de *Mididi* (Tunisie), que j'ai fait entrer au musée du Bardo, et qui est publiée, mais avec une interprétation inexacte, dans le *Catalogue du Musée du Bardo*, Supplément, 1re partie, section *B* (Poinssot) et pl. XLI. Cf. aussi Drexler dans *Roscher's Lexikon*, col. 1987 et suiv., *s. v. Jupiter Heliopolitanus*; Perdrizet, dans le *Dict. des Antiquités* Saglio, *s. v. Jupiter*, p. 700 et suiv.; Gauckler, *Bull. comun.*, 1907, p. 65, note 2.

2. Dussaud, *Revue arch.*, 1903, I, p. 360 et suiv.; *C. I. L.*, III, 14386; cf. aussi un petit autel, conservé au musée de Marseille, qui est consacré à *Jupiter Heliopolitanus*, et sur lequel sont sculptés, en haut-relief, les bustes géminés d'*Hélios* et de *Séléné*. W. Frœhner, *Catal. des antiq. rom. et grecques du Musée de Marseille*, Paris, 1897, p. 93 = Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 55, n. 54.

3. Dussaud, *ibid.*, p. 363.

faces d'un autel consacré au *Jupiter* d'*Heliopolis*. Il y a simplement lieu de remarquer que le balancement habituel de cette Triade est ici rompu au profit du Soleil, qui s'installe à la place d'honneur, laquelle aurait dû être réservée au Taureau, représentant la divinité locale qui régnait dans le sanctuaire [1]. Ce détail est encore un indice du changement qui se produisit peu à peu, sous l'influence de Palmyre, devenue le centre de propagation de l'astrolâtrie chaldéenne [2], dans le groupement et la hiérarchie des différents dieux syriens.

Les deux textes épigraphiques que je viens d'analyser ont donc l'un et l'autre une grande importance, pour l'histoire du sanctuaire dont nous avons retrouvé les restes dans le *Lucus Furrinae*. Le premier établit le rapport étroit qui relie l'édifice occupant le niveau supérieur des ruines, à celui qu'en 176 le *deipnocritès* et *cistiber* Gaionas avait doté d'une *mensa* et d'une fontaine lustrale, et qui était consacré à *Jupiter Heliopolitanus* ; il démontre, en même temps, que ces deux temples étaient distincts, et que l'un a remplacé l'autre. Le second texte fournit la preuve que, jusqu'aux derniers temps de son existence, le sanctuaire du Janicule demeura réservé aux cultes syriens, mais que ceux-ci avaient évolué, comme toutes les autres religions d'Orient [3], pour se rapprocher de l'hénothéisme solaire.

A mesure que les barrières s'étaient abaissées entre

1. Dussaud, *ibid.*, p. 364 ; Jérémias, dans *Roscher's Lexikon*, s. v. Ramman = Adad, Hadad, col. 19 et suiv.

2. Franz Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain*, p. 149, 150, et note 55, p. 291.

3. Franz Cumont, *ibid.*, p. 248 et suiv., et p. 160.

les diverses cités et tribus indigènes de Syrie, leurs Baals, se mêlant peu à peu, avaient perdu les traits individuels qui semblaient leur assigner à chacun une personnalité distincte. Ils apparaissent de plus en plus, au cours du IVe siècle de notre ère, comme de simples représentants de *Hadad*, le Dieu Unique [1]. Puis, cette Entité suprême se développe et se généralise à son tour. Franchissant les frontières de la Syrie, l'ancien *Jupiter Heliopolitanus* se rapproche de Mithra, de Dionysos, de Sérapis, et finit par se fondre, comme eux, avec le Soleil Universel, Éternel et Tout-Puissant : le Maître dont Julien essayait d'imposer le culte à tout l'Empire [2], précisément à l'époque où l'on reconstruisait le sanctuaire syrien du Janicule, en lui donnant un caractère approprié aux croyances du temps.

Rome, le 15 mai 1909.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

M. le Professeur R. Lanciani, qui, depuis le début de mes recherches archéologiques au Janicule, n'a pas cessé de les encourager de tout son pouvoir, a eu l'aimable et généreuse pensée de me communiquer, et de m'autoriser à publier ci-après, deux documents inédits qu'il était seul à connaître, et qui contiennent de précieux renseignements sur les ruines du *Lucus Furrinae*. Je suis

1. *Nominis Adad interpretatio significat Unus Unus* (*ad ad*), Macrobe, *Saturn.*, I, 23, § 17.

2. Franz Cumont, *ibid.*, p. 249, et p. 327, note 23 ; *Monuments relatifs au culte de Mithra*, I, p. 345 et suiv.

heureux de pouvoir lui en témoigner ici ma sincère reconnaissance.

I

Rapport de Fea sur des fouilles exécutées par lui au mois d'avril 1803, dans la propriété Fontemaggi, ancienne villa Crescenzi.

Con ordine di S. S. ho aperto uno scavo nel orto del sig. Fontemaggi, incontro a S. Cosimato.... Questo orto, in parte anche vignato, e posto quasi incontro a S. Cosimato, fra le mura moderne della città, fatte da Urbano VIII, e le antiche fatte da Aureliano, e nella parte superiore declive confina colla villetta Barberini. Il sig. Fontemaggi lo ha comprato cinque anni sono dal duca Bonelli, erede della casa Crescenzi. Forse il penultimo dei Cardinali Crescenzi, che viveva in tempo di Urbano VIII, fecevi una specie di villetta, con fontane e altri ornamenti, ora destrutti. In varie occasione trà e là vi è stato scavato, e vi sono state colonne di vari marmi e una di granito bianco del diametro di palmi...., urne sepolcrali di marmo, marmi di vari colori, e per tre in 4 m. scudi di lastre d'argento. Il terreno è tutto casalino. Nell' altura a mano dritta, ove è una casetta moderna, sopra fondamenti antichi, il terreno in gran parte è pieno di rottami di vasi di varie forme e usi, e terracotte. Vi si sono trovati anche sei pezzi di crogiuoli di diversa grandezza e di mattoni vetrificati.

Si è incominciato a scavare il di 6 aprile 1803. Si fece

un tasto a seconda di un grosso muro nel declivio immediatamente sotto la predetta casa. Ma osservando, fuori e dentro il muro, che vi era stato cavato, e tutto scarico non molto antico, nel di 7 si è principiato a scavare più nel basso, tra il vialetto, e una noce, ove prima era un canneto, a seconda di un'altro muro sopra terra, il quale poteva far credere che ivi cominciasse la parte inferiore della fabbrica.

Alla profondità di pochi palmi al di fuori di un muro si è subito trovato un pilastrello di marmo, lungo o alto palmi cinque, e largo palmi uno in quadro, con delle scorniciature. Nella facciata principale, sull'alto ha la seguente iscrizione in caratteri di un'oncia alti e della forma del suo tempo :

I · O · M · H
CONSERVATORI
IMPERII
D · N · GORDIANI ·
PII · FEL · INVICTI · AVG ·
L · TREBONIVS · FAB ·
SOSSIANVS
COLONIA HELIVPOLI ·
Z · FRVM · LEG · IIII · FL
GORDIANAE
P · P.

[*C. I. L.*, 423].

[L'iscrizione, trasferita al Vaticano, rimase inedita sino al 1826: V. *Memorie di Antichità e Belle Arti*, vol. III, p. 117. Vedasi la figura incisa in rame, nelle decadi epigrafiche del march. *Melchiorri*, che la trovò nelle pos-

tille Mariniane, e a p. 35 dello stesso volume, Clemente Cardinali (Note de M. R. Lanciani)].

Nel piccolo ripiano che è nella parte superiore attorno alla casetta, che doveva reggere un busto, vi sono due leoncini, uno per lato, e nello scudo in mezzo, in basso rilievo è scolpita la *Fortuna* col cornucopia nella sinistra, timone col manto sotto nella destra; sopra doveva esservi un busto, formato da quattro perni di ferro che ancora si vedono....

[Segue un commento sul Giove Eliopolitano, e sul dedicante : Fea osserva che la Leg. IIII Flavia stava nella Siria, al tempo di Severo Alessandro, donde deduce età iscrizione fra 241 o 242 di Cristo (Note de M. R. Lanciani)].

Poco dopo, nello stesso luogo della recata iscrizione, vi fu trovata la parte inferiore triangolare in marmo come di un candelabro o di un tripode, col busto del sole radiato, e sotto, nel listello, l'iscrizione :

DOR*yp*HORVS PATER

che vale *Doriforo sacerdote*, detto *pater* in quel culto.

Così l'uno e l'altro monumento appartenendo alla stessa deità, fanno sperare che fosse in quel luogo qualche tempietto o edicola dedicata al *Giove Eliopolitano*.

La terza cosa di qualche rimarco trovata insieme alle suddette, è un pezzo di marmo largo... et lungo...con un frammento d'iscrizione nella fronte principale senza ornati, di forma di lettere migliore delle precedenti :

////I · SCAMNA · MARM*orea*

la quale fa credere che questo fosse un sedile, che stava con altri in qualche fabbrica publica. Si sono pure trovati dei frammenti di varii cornicioni di marmo, tre pezzi di soglie di porte, un peso di nero antico, rotto in più pezzi.

Le cose trovate e la qualità del terreno mostrano che il luogo non sia stato scavato negli ultimi secoli, ma che sia stata rovinata la fabbrica e il contenuto fin dai secoli antichi.

Si trova inoltre molta mattonella, e tuffi, buoni da rimettersi in opera.

[Regalata all' Archivio di Stato del cav. Corvisieri, che la comperò dal negoziante Pieri, con altre carte provenienti dall'eredità del Fea (Note de M. R. Lanciani)].

II

Note concernant une visite faite par M. le Prof. R. Lanciani aux ruines du Lucus Furrinae, *au moment du percement du Viale Glorioso.*

Regione XIV — 19 Gennaio 1888.

In tutte le fabbriche della parte bassa del quartiere di S. Cosimato, *non* è ritrovata traccia di costruzioni. Raccontano che nelle fondamenta delle case più vicine alla strada di S. Francesco a Ripa, siano stati ritrovati larghissimi brani di musaico. Ho visitato oggi la fogna maestra della nuova strada parallela al lato sud di S. Cosimato. Lo scavo è lungo oltre a 100 metri; profondo,

cinque ; fino al pelo delle sorgive non c'è una scaglia di tegolezza.

Il ninfeo bellissimo, scoperto del novembre, ed ornato di stupendi mosaici e di conchigliette color rosa, è opera del cinquecento ; credo appartenesse ai giardini del Cardinale Ottoboni.

Più in alto, nella curva che fa il viale maestro [Glorioso], dietro la polveriera di Villa Sciarra, sbocca una vallicella colma di terriccio, fra due banchine di creta da figuline. Lo strato è interamente composto di rifiuti di fornace locale, pochissime anfore, migliaia di quei misteriosi vasellini, che si credono contro l'umidità ; anforette di 0,20, pezzi vetrificati, etc.

III

Le présent article était déjà imprimé, quand une nouvelle découverte, faite le mardi 8 juin 1909 dans les ruines du temple du *Lucus Furrinae*, est venue confirmer mon attribution de ce sanctuaire au culte de *Jupiter Heliopolitanus*. Les fouilles que subventionnait si généreusement M. Henri Darier, de Genève, ayant été arrêtées, dès le début du mois d'avril, par application d'un nouveau règlement administratif, daté du 18 février 1909, la Société immobilière du Janicule a bien voulu, sur ma demande, les reprendre à ses propres frais, dans les mêmes conditions que l'an dernier [1], afin de ne pas

1. Cf. Gauckler, La source du *Lucus Furrinae* au Janicule, *Mélanges de Rome*, 1908, p. 287, 300, et *Comptes Rendus*, 1908, p. 520. — Je suis heureux d'avoir ici l'occasion de remercier à nouveau, du très bienveil-

laisser en suspens et inachevée l'œuvre dont les débuts avaient été si heureux. Les résultats de ces derniers travaux ont, dès maintenant, démontré leur utilité. Ils viennent de faire reparaître sous les restes du temple de *Gaionas*, construit sous le règne de Commode, d'autres alignements d'amphores, délimitant le *temenos* d'un troisième sanctuaire syrien, plus ancien encore, et dont la fondation me paraît remonter jusqu'au milieu du premier siècle de notre ère.

D'autre part, une tranchée ouverte pour dégager extérieurement, du côté Nord, l'enceinte de la *cella* octogonale réservée aux initiations, a fait découvrir, dans un amas de décombres provenant du temple, de nombreux débris de tuiles, d'amphores, de poteries diverses ; une perruque mobile en marbre blanc [1], ayant appartenu à un portrait, en grandeur réelle, de dame romaine coiffée d'un chignon à la mode du temps des derniers Antonins et des Sévères [2] ; et, entre autres documents épigraphiques, l'importante dédicace suivante :

lant et utile concours qu'ils n'ont cessé de prêter à mes recherches, MM. le marquis Medici, président ; Richelmi, directeur, et Capellino, géomètre, de la Société immobilière du Janicule.

1. Cf. au musée Chiaramonti du Vatican, la tête de Vénus qui fut transformée en portrait de Julia Soemias, par l'apposition d'une perruque semblable (Bernoulli, *Roem. Ikonographie*, III, p. 93 et suiv., avec la bibliographie, et pl. XXVII). Il s'est sans doute produit un fait analogue dans le temple syrien du Janicule, au début du IIIe siècle de notre ère.

2. Coiffure analogue à celle de la seconde Faustine, de Crispine, de M. Scantilla, de Didia Clara, de Plautille, de Julia Mammée : cf. *Dictionnaire des antiquités* de Saglio, *s. v. Coma*, p. 1369 et fig. 1865, 1866 ; Bernoulli, *Roem. Ikonogr.*, t. II, pl. LIII, LIV, et pl. de médailles, V, nos 16 à 18 ; t. III, pl. XVI, XXVII, XXXI, XXXII, et pl. de médailles, I, nos 3, 5, 6 ; II, no 1.

NVMINI
I · O · M · H ·
M · HELVIVS · RVSTICVS
A · MILITIIS · SVB
HERENNIO · SACER
DOTE
D · D ·

Numini I(ovi) [plutôt que *I(ovis)*] *o(ptimo) m(aximo) H(eliopolitano)* [1] *M(arcus) Helvius Rusticus a militiis, sub Herennio sacerdote, d(ono) d(edit).*

Le texte est gravé sur le dé d'un petit autel rectangulaire en marbre blanc, haut de $0^m 50$, et surmonté d'une queue, mesurant $0^m 025$ de hauteur, $0^m 19$ et $0^m 11$ de côtés, que coiffait jadis le socle d'une statuette de bronze. L'autel devait être adossé : il est coupé droit en arrière. La base mesure $0^m 34$ sur $0^m 21$; le dé, $0^m 27$ sur $0^m 18$. L'inscription, encadrée de moulures, occupe un rectangle, de $0^m 20$ de largeur sur $0^m 16$ de hauteur. Les lettres, grêles et menues, mais bien alignées et très nettes, sont simplement gravées au trait, et varient d'une ligne à l'autre entre $0^m 01$ et $0^m 02$ de hauteur. D'après leur forme, l'aspect général et la rédaction du texte, celui-ci paraît remonter à une époque assez ancienne, qui ne peut certainement pas être postérieure au second siècle de notre ère.

Ne pouvant consacrer ici à cette dédicace tout le commentaire qu'elle mérite, je me bornerai à faire observer que, comme celle qui fut découverte au même

1. Comparez à la dédicace romaine suivante, datée de 154 après J.-C. : *Numini invicto Soli Mithrae...* (*C. I. L.*, VI, 724).

endroit par Fea [1], elle a un caractère militaire. A Rome, les adorateurs de *Jupiter Heliopolitanus* se recrutaient autant parmi les soldats [2], que parmi les commerçants et les esclaves. C'est ce qui explique que le sanctuaire du Janicule, fondé dès les premiers temps de l'Empire, ait prospéré presque jusqu'à sa chute, les empereurs ayant toujours eu le plus grand intérêt à respecter, et même à favoriser, les croyances religieuses des troupes syriennes [3], qui constituaient l'un des meilleurs soutiens de leur pouvoir.

1. Voir plus haut.

2. Cf. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 135 et suiv.

3. Pour les corps de troupes syriennes, voir les listes dressées par Cagnat dans le *Dictionnaire des antiquités de* Saglio, *s. v. numerus* ; et par Cichorius, dans Pauly-Wissowa, *Real Encycl.*, *s. v. Ala* et *Cohors*.

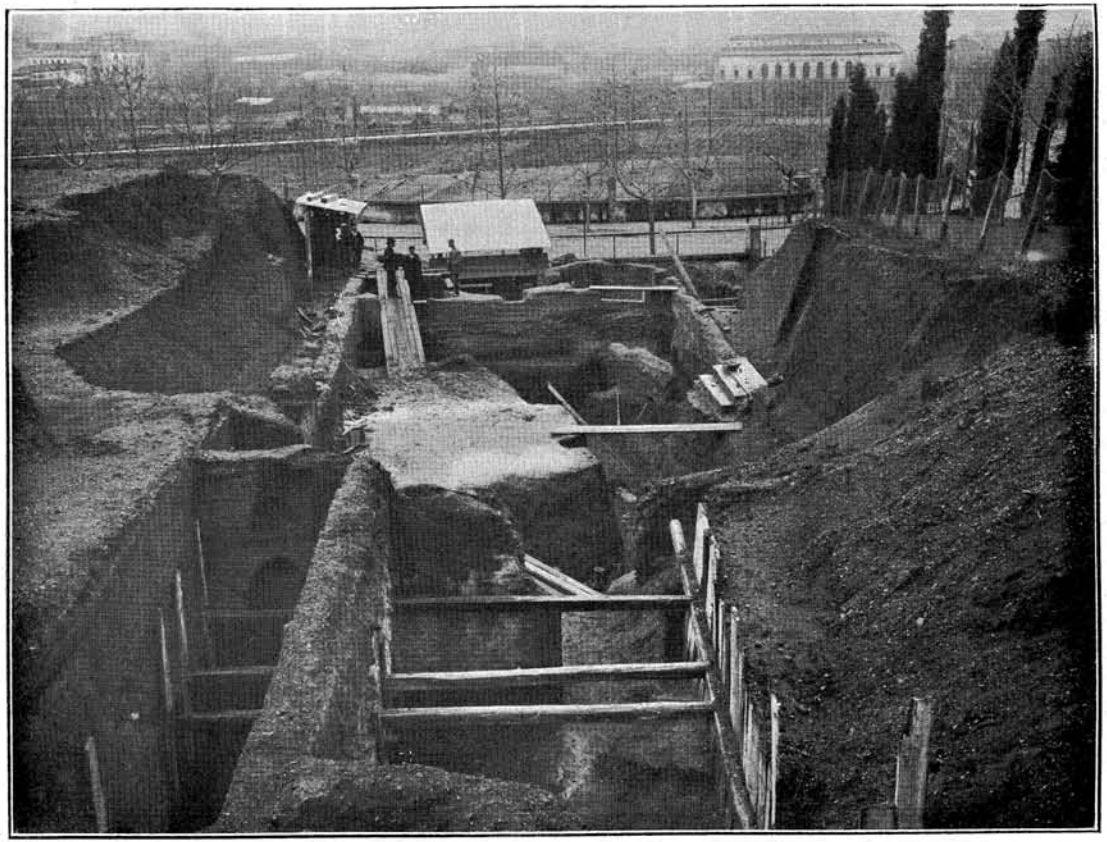

Temple du IVe siècle. — Ensemble des fouilles.

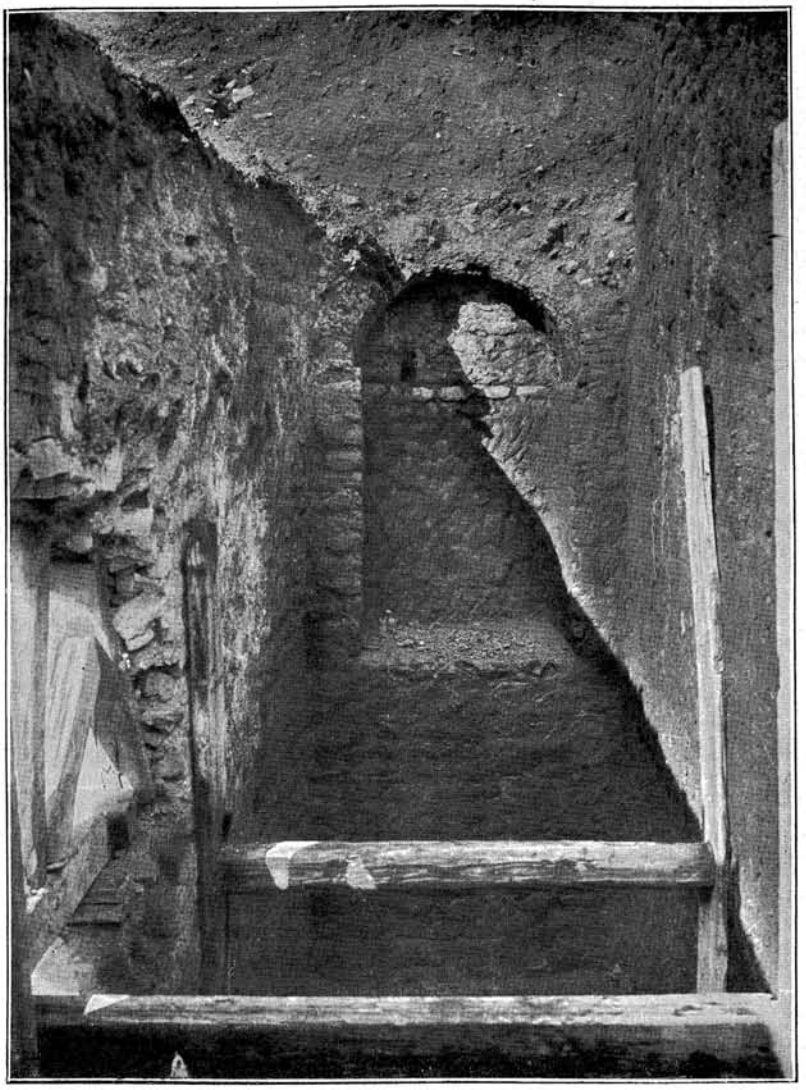

Temple du IVe siècle. — Bas-côté N. et niche du fond.

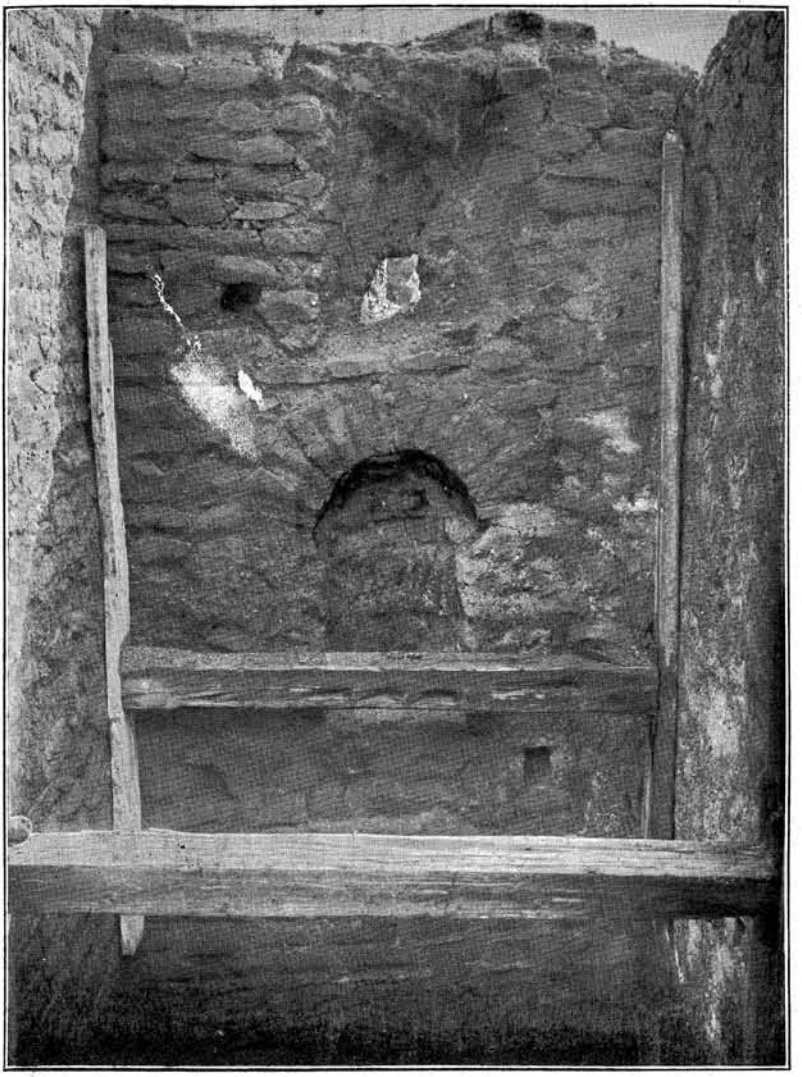

Temple du IVe siècle — Bas-côté N. et lucarne.

VI

LE TEMPLE DU IVe SIÈCLE
ET LES STATUES DU SANCTUAIRE

RÉSULTATS DES FOUILLES EN MAI 1909 [1]

. . . Les fouilles s'opèrent à flanc de coteau, sur le versant oriental du Janicule, et sur le côté gauche du ravin où jaillit la source des Nymphes *Furrinae*. La tranchée ouverte l'été dernier à cette place, parallèlement au *thalweg*, se développe aujourd'hui sur cinquante mètres de long et quinze mètres de large, descendant par endroits jusqu'à huit mètres de profondeur. L'aire rectangulaire que délimite le mur d'enceinte du sanctuaire, a été dégagée en totalité, jusqu'au niveau du sol antique ; et l'on peut, maintenant, saisir d'un coup d'œil le plan complet de l'édifice (Planches XVIII-XX).

Tourné vers le soleil levant, il se divise en trois parties :

1. [Mémoire inédit, trouvé dans les papiers de Paul Gauckler, et de sa main ; écrit à Rome, et terminé le 15 mai 1909. — Nous avons retranché plusieurs pages, qui ont été insérées par l'auteur dans ses articles sur *La nativité de la déesse syrienne Atargatis* et sur *Les trois temples superposés*. Voyez plus loin.]

1° [Temple proprement dit]. — Au fond, et à demi enfoncé dans la colline, le temple proprement dit, dont nous n'avions pu explorer l'été dernier que la partie centrale, et qui présente aujourd'hui un tout autre aspect que d'abord. Au lieu de reproduire le type habituel des sanctuaires gréco-romains du paganisme, il rappelle plutôt les dispositions architecturales des premières basiliques chrétiennes, sans que rien nous permette d'ailleurs de supposer qu'il ait jamais reçu semblable destination. Il se compose, au centre, d'une nef rectangulaire, au fond de laquelle s'arrondit une grande abside ; — à droite et à gauche, deux bas-côtés, boyaux étroits et sombres que des murs pleins, percés d'une seule porte médiane, isolent presque entièrement de la nef ; — en avant, une sorte de *narthex*, que deux autres cloisons, ouvertes aussi en leur milieu, divisent en trois compartiments : un vestibule ou porche, plus large que profond, flanqué de deux petites chapelles latérales qui se font face en sens contraire, perpendiculairement à l'axe de la *cella* principale.

Le temple se subdivise ainsi en cinq oratoires distincts, dont les trois plus importants, tout au moins, étaient ornés d'images divines qui occupaient les trois grandes niches du fond. De cette triade d'idoles, nous n'avons retrouvé en place que la principale, un dieu assis, drapé comme Zeus ou Saturne, probablement un Jupiter syrien, aujourd'hui gravement mutilé : il trônait dans la grande niche de l'abside centrale, au-dessus d'un ossuaire sépulcre renfermant un crâne humain. En avant, au milieu de la nef, se dressait une sorte d'autel, dont il ne reste que les assises inférieures, en blocage revêtu de

stuc. Ce soubassement affecte la forme d'un triangle équilatéral, mesurant 1^m20 de côté. C'était le socle d'un autel, cippe triangulaire, support retrouvé par Fea. Le sommet est tourné, au couchant, vers l'abside. La base,

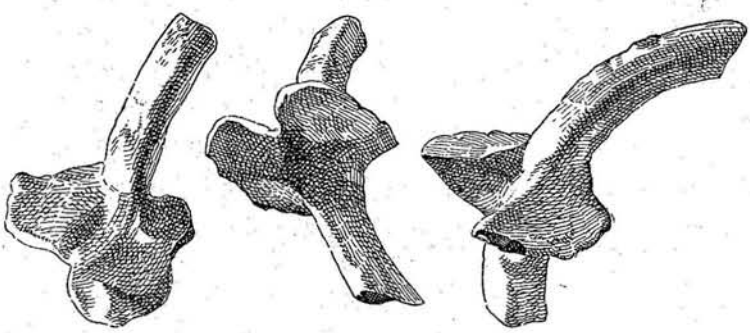

Anses de ciste, en terre émaillée,
trouvées près de l'autel triangulaire du temple A.

qui se creuse au centre en demi-lune, fait face à la porte d'entrée, par où pénétraient les rayons du soleil levant, illuminant la statue placée au fond du sanctuaire. Les deux autres idoles, qui occupaient les grandes niches rectangulaires au fond des bas-côtés, recevaient aussi, l'une et l'autre, les premiers rayons de l'aurore, que dirigeaient exclusivement sur elles, tandis que le reste de la *cella* demeurait obscur, d'étroites meurtrières verticales, percées, l'une dans la cloison du *narthex*, l'autre dans le mur de la façade, et calculées de telle façon que [les rayons du soleil pouvaient traverser] le double écran de la façade et de la première cloison transversale.

Aucune autre ouverture n'éclairait l'édifice. Peut-être recevait-il [quelque] lumière du toit, dont la charpente aurait dans ce cas été disposée en lanterne. Mais je croi-

rais plutôt que, suivant la coutume orientale, l'intérieur du sanctuaire restait éternellement plongé dans une mystérieuse obscurité, que dissipait à peine, au moment des cérémonies du culte, un éclairage artificiel. Les petites niches [creusées] dans les parois de la nef centrale, et peut-être aussi celles qui occupent le fond des deux chapelles symétriques du *narthex*, ont été aménagées tout exprès, comme les niches analogues si fréquentes dans les Catacombes, pour faciliter cet éclairage. On y déposait des lampes d'argile, dont nous avons trouvé un assez grand nombre, portant toutes des traces d'utilisation, et certainement réservées aux besoins du culte (Planches XXI-XXII). Elles sont, pour la plupart, d'un modèle qui était très répandu à Rome au IV^e^ siècle de notre ère, et auquel les antiquaires locaux attribuent une origine juive ou orientale. Sur le disque apparaît un ornement géométrique en compas, de forme bizarre, que l'on confond souvent à tort avec le chandelier hébraïque à sept branches. En réalité, il se rapprocherait plutôt du symbole triangulaire de la déesse carthaginoise *Tanit*, et aussi, jusqu'à un certain point, d'un sigle inexpliqué jusqu'ici, qui apparaît au revers de certaines monnaies mithriaques des rois scythes de Bactriane.

2° [Cour sacrée]. — Le temple est précédé d'un atrium à ciel ouvert. C'est une cour rectangulaire, avec laquelle il communique de plain-pied, sans escalier ni *pronaos*, ni même d'auvent abritant le porche. L'esplanade, établie tout entière en remblai, ne présente aucun vestige de dallage, de mosaïque ou de béton. Les terres rapportées qui la constituent, sont partout mélangées de

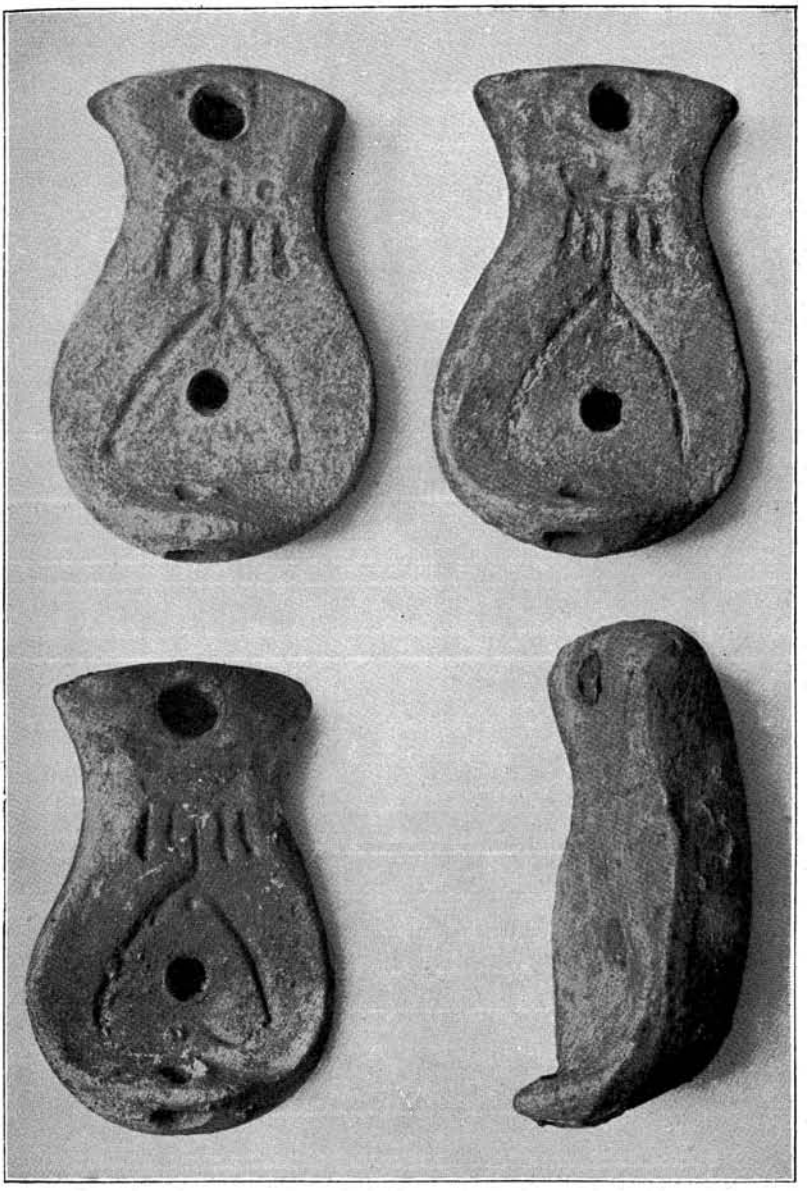

Lampes trouvées dans le temple A

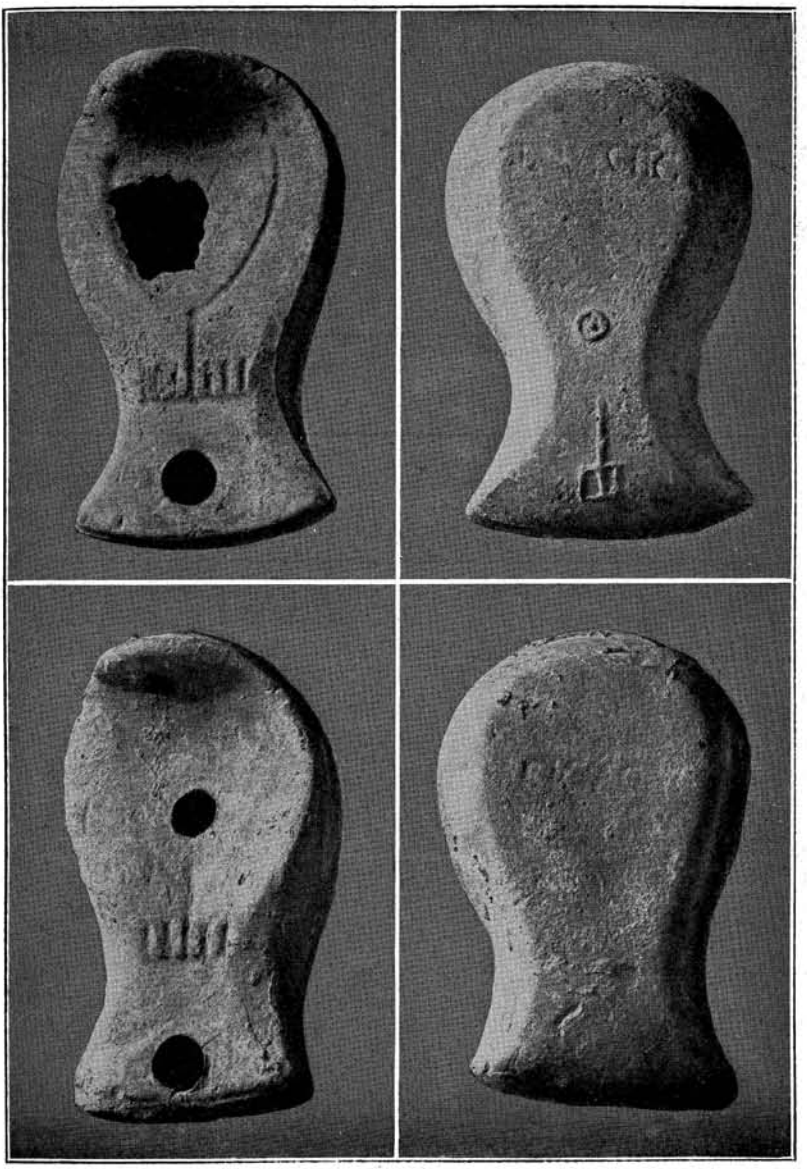

Lampes trouvées dans le temple A

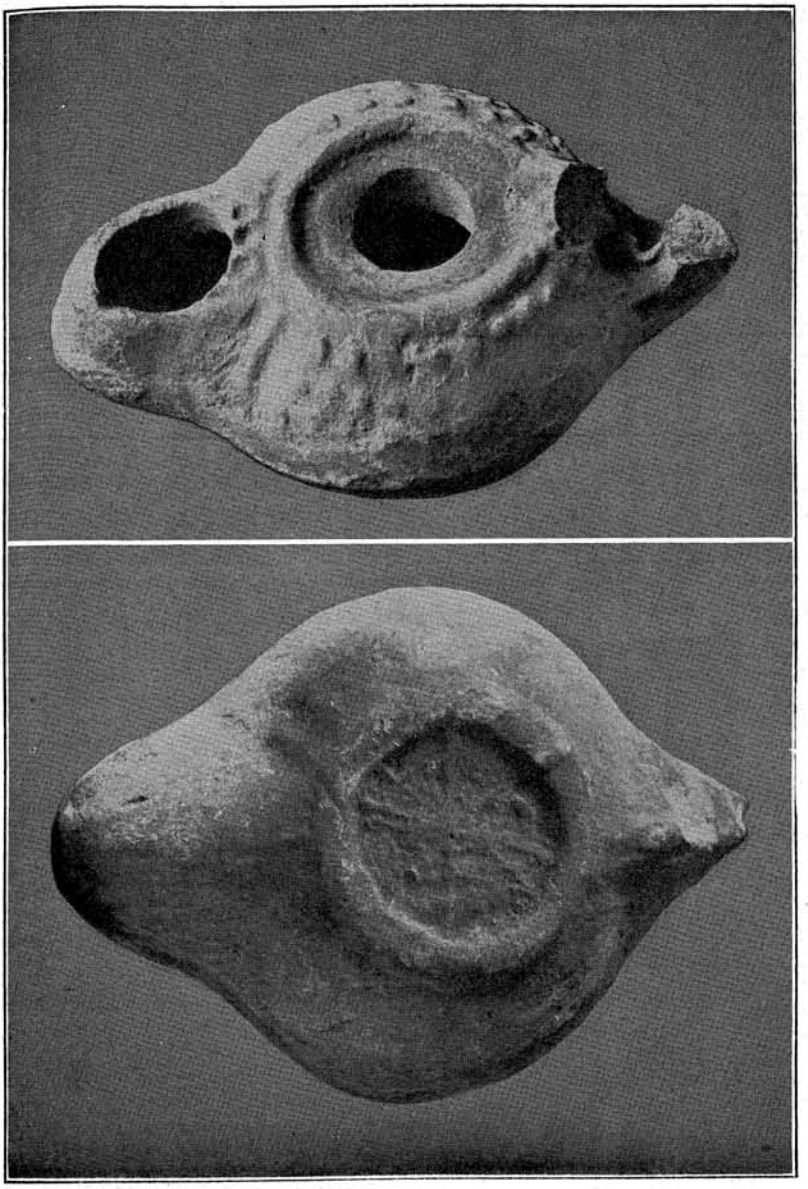

Lampe trouvée dans la chapelle des mystères.

débris divers et de décombres, provenant d'édifices antérieurs. Du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest, elle est

Vase de terre cuite à couverte jaunâtre.

sillonnée, à une profondeur variable, progressant d'amont en aval, d'étranges alignements de jarres et d'amphores,

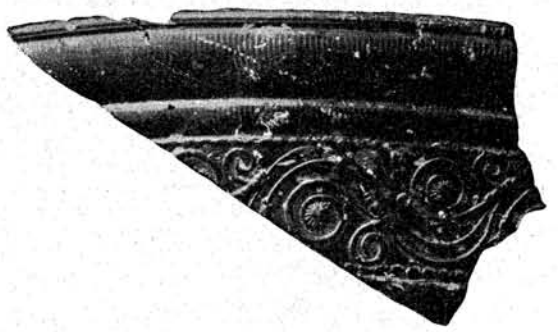

Fragment de poterie rouge.

perpendiculaires les uns aux autres, qui sont restés en place, à l'endroit même qu'ils occupaient d'abord, et qui semblent avoir servi à jalonner les limites de quelque *temenos* plus ancien.

A l'extérieur de cette aire sacrée, dans l'angle Nord-

Ouest du terre-plein, sont accumulés sur une épaisse couche, jusqu'au niveau même de la cour, d'innombrables détritus de sacrifices et de repas sacrés. Dans cette *favissa*, bien caractérisée, sont entassés pêle-mêle de nombreux spécimens de vaisselle sacrée, vases à libation, fioles à lait munies d'un couvercle, oenochoés, *unguentaria* ; des ampoules de verre, des lampes en terre rouge, à queue forée, présentant la forme typique du temps des Antonins et des Sévères ; quelques monnaies de bronze, de la même époque ; des cendres et des scories, parsemées d'ossements, à demi calcinés, de quadrupèdes et d'oiseaux. Cette *favissa* se prolonge sous le temple lui-même. Elle appartient donc à un édifice antérieur, qui peut être approximativement daté du second et du troisième siècle de notre ère.

Sur les côtés, la cour est close par deux murailles rectilignes, qui prolongent exactement les parois latérales du temple. L'enceinte Nord était percée, à $3^{m}50$ en avant de la façade, d'une étroite poterne, qui fut bouchée à l'aide de matériaux disparates, au moment de la fermeture du sanctuaire. Au Sud, le mur fait place, en son milieu, à un bel escalier de marbre blanc, formé de deux larges degrés, qui monte vers la source du *Lucus*, et que fermait jadis une grille métallique précédant une porte en bois, toutes deux à double battant. C'était, à ce qu'il semble, la principale entrée du sanctuaire. Avant d'y pénétrer, les fidèles s'arrêtaient, dans le bois sacré, à un *delubrum* alimenté par les eaux du ravin, pour y faire leurs ablutions.

3° [Chapelle des mystères]. — La cour était fermée, en

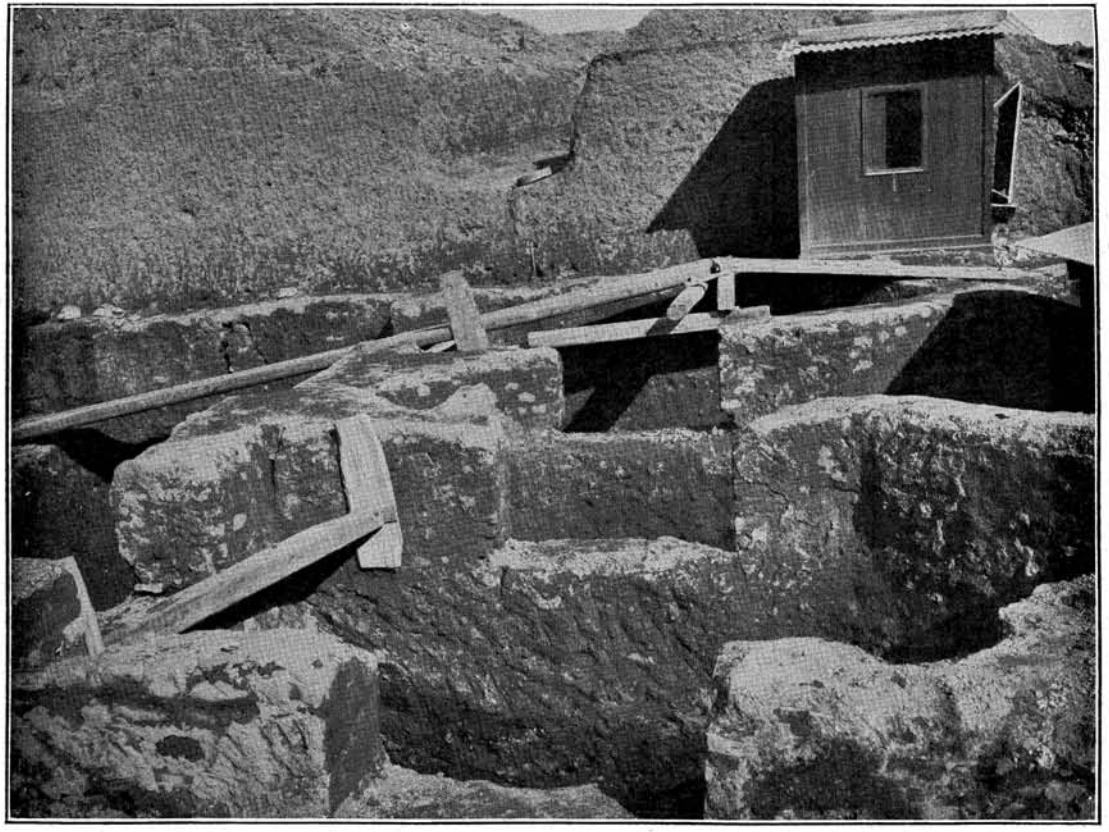

Chapelle des mystères.

aval et à l'Est, par un second temple faisant face au premier, ayant même largeur et même axe, où tout semble avoir été combiné pour soustraire aux regards profanes la vue de locaux réservés à un petit nombre d'initiés (Planche XXIV). La façade était précédée d'un préau en charpente, recouvert de tuiles, dont nous avons retrouvé

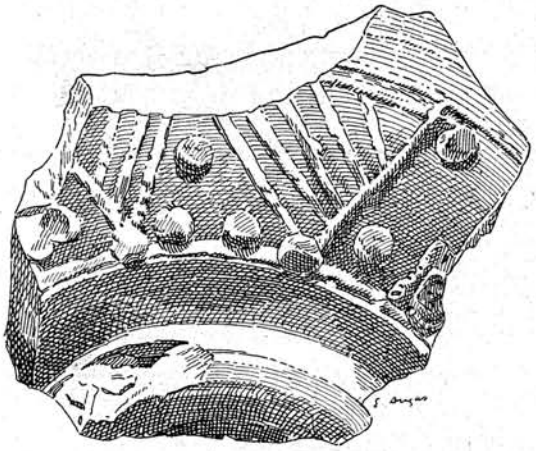

Fragment de poterie rouge.

les restes effondrés, sur une largeur de trois mètres environ, en avant de l'édifice. Pas de porte centrale, donnant directement accès à la *cella*. Celle-ci ne communiquait avec le dehors que par deux vestibules latéraux, de forme pentagonale, et de dispositions identiques, qui la précédaient à droite et à gauche, en l'encadrant partiellement. Ils s'ouvraient l'un et l'autre sur la cour, aux deux extrémités de la façade, par deux portes symétriques à double battant, dont les gonds subsistent. De ces antichambres jumelles, celle qui occupait l'angle Nord-Ouest de l'édifice était hermétiquement close au

Nord, du côté extérieur, où sa paroi se confondait avec l'enceinte du sanctuaire. Celle de l'angle Sud-Ouest, au

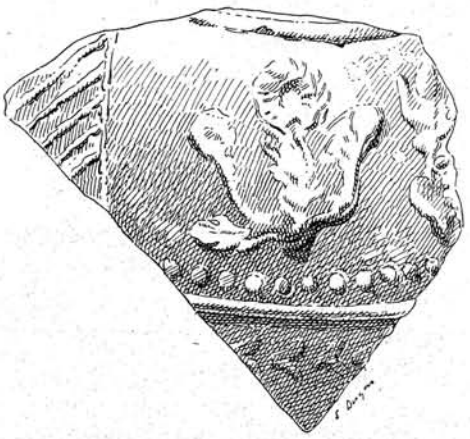

Fragment de poterie rouge.

contraire, voisine du *lucus* qui la longeait au Sud, communiquait directement avec la fontaine réservée aux

Fragment de terre cuite
à couverte brun-rouge.

ablutions, par une porte latérale qui fut bouchée, elle aussi, au moment de la désaffectation du temple, avec divers débris d'architecture et de statues.

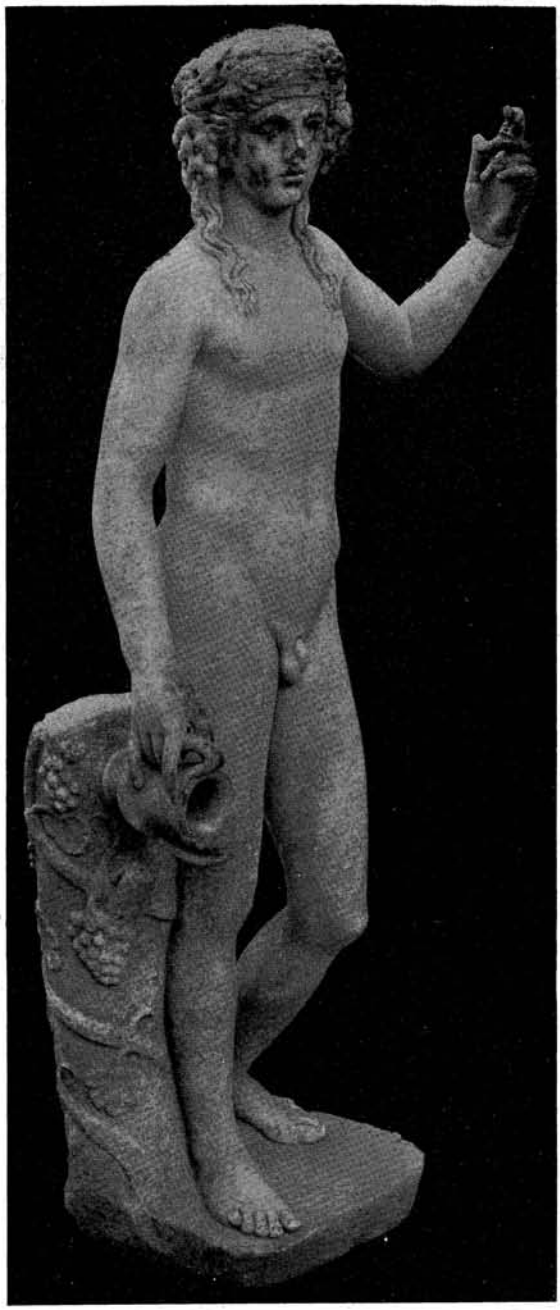

Statue de Dionysos en marbre doré.

Statue de Pharaon égyptien
en basalte noir.

Bas-relief triangulaire
figurant une ronde d'*Horae*.

Bas-relief triangulaire
figurant une ronde d'*Horae*.

Bas-relief triangulaire
figurant une ronde d'*Horae*.

Toutes deux étaient vides jusqu'au niveau du sol antique. La chambre Nord paraît avoir été fouillée à une époque assez récente, sans doute au moment du percement du *Viale Glorioso*, qui passe au pied du sanctuaire. Les terres étaient profondément bouleversées à cet endroit, et avaient été dépouillées des œuvres d'art qu'elles recélaient jadis. Nous n'avons recueilli, dans les décombres, que d'insignifiants débris de sculpture, échappés aux recherches de nos devanciers, notamment les deux mains d'une statue de Dionysos tenant le canthare et le thyrse, un autre fragment de main en marbre blanc doré, plusieurs fragments de bras, de jambes, un pied chaussé d'une sandale, un torse d'Hercule (?), un masque de Bacchante ayant couronné un pilier de balustrade : le tout, de petites dimensions et de médiocre intérêt.

[Statues]. — Par contre, le sous-sol de l'antichambre Sud, qui n'avait pas été exploré avant [nos fouilles], nous réservait d'importantes trouvailles (Planches XXV-XXIX). Dans les derniers jours de l'existence du sanctuaire, et, sans doute, à la suite d'une première profanation d'iconoclastes, on avait précipitamment enfoui sous terre deux des plus précieuses sculptures qui l'ornaient. L'une d'elles avait, malheureusement, été déjà martelée par les briseurs d'idoles. C'est une base de candélabre, en marbre blanc, affectant la même forme triangulaire que le cippe découvert en 1803 par Fea, dans la *cella* du temple A. Aux trois angles du piédestal, se dressent de sveltes jeunes filles, chaussées de légères sandales, vêtues de longs chitons flottants et de l'*épiblema* jeté en

biais sur leurs épaules ; chacune d'elles tient celle qui la précède par un pan de la draperie, et elles processionnent en rond, tournant de droite à gauche, en sens inverse des

Marque de potier.

aiguilles d'une montre (Planches XXVII-XXIX). L'on peut y voir des Nymphes, des Charites, ou, plus vraisemblablement encore, des Heures. Peut-être leur chœur était-il surmonté d'un *protome* de la triple Hécate, comme

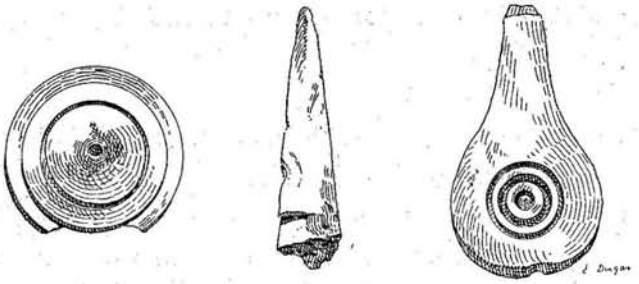

Objets en os.

dans le bas-relief analogue de la collection de Clercq, qui provient du *mithraeum* de Sidon ; rien ne nous autorise cependant à l'affirmer, et je crois plutôt, pour ma part, que le pilier de marbre, dont il entoure la base, soutenait un flambeau ou un foyer sacré. Le candélabre se dressait au centre de la *cella* principale du sanctuaire C, sur le bord ou au milieu de la cuve triangulaire. Il n'en a été retiré, qu'après avoir été mis en pièces ; car nous

avons retrouvé, au point qu'il occupait d'abord, plusieurs éclats de marbre se raccordant exactement au morceau principal, et qu'on avait négligé de recueillir au moment où l'on cacha celui-ci, déjà mutilé, pour le sauver d'une destruction totale.

A côté de ce bas-relief brisé, gisait une statue de grandeur naturelle [ou un peu plus petite], presque intacte,

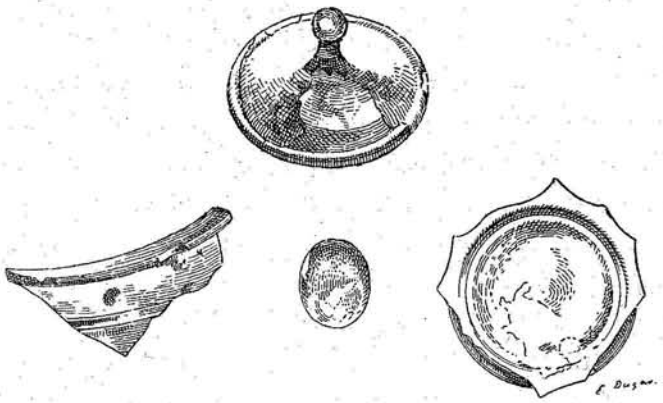

Objets de verre.

qu'on avait réussi à soustraire aux atteintes des iconoclastes, en l'enfouissant dans le sous-sol, dès que l'on eut des raisons de craindre leur invasion dans le sanctuaire. Nous l'avons trouvée étendue sur un lit de terre meuble, à moins d'un mètre de profondeur, à côté de son piédestal : un tronc de colonne remployé, en marbre azuré de Carystos, mesurant 0^m40 de diamètre et 0^m67 de hauteur. Ce dernier était planté verticalement dans le sol, au milieu de l'angle du fond, à l'endroit même où la statue devait se dresser tout d'abord. Au moment où l'on cacha celle-ci, elle avait conservé tous ses membres ; il ne lui manque, aujourd'hui, que la pointe extrême du nez, petite

pièce rapportée, qui a dû se dessouder au contact de la terre humide et se perdre dans les déblais. Faite d'un marbre de Paros, à demi translucide comme de l'albâtre, elle mesure 1m 50 avec le socle, et représente un Dionysos melléphèbe. L'adolescent, debout près d'un tronc d'appui garni de pampres, et couronné lui-même de lierre et de raisins, tient de la main droite abaissée un canthare, et s'appuie du bras gauche, à demi relevé, sur un thyrse de métal, qui a disparu, mais dont l'attache subsiste sur le socle où il reposait. Ce type élégant et sobre, qui semble dériver d'un original en bronze du IIIe siècle avant notre ère, était déjà connu par diverses répliques, mais dont aucune ne vaut celle-ci. L'œuvre est d'un fini parfait, d'une vivante souplesse, et d'une grâce svelte, qui la classent au rang des meilleures œuvres de l'époque hellénistique (Planche XXV).

Ce qui en double pour nous l'intérêt, c'est qu'elle avait le visage, la partie antérieure de la chevelure et les deux mains entièrement dorés, et qu'elle a conservé, en assez bon état, cette couverte métallique, dont l'éclat contraste étrangement avec la blancheur du marbre, là où celui-ci reste à nu. L'opposition est si brutale, qu'il me paraît impossible d'admettre que les anciens l'aient voulue telle, et qu'ils n'aient pas cherché à l'atténuer. Le procédé qu'ils employaient de préférence, à cet effet, était le maquillage à la cire, la γάνωσις. Mais l'on n'y a pas eu recours ici. La statue ne présente pas la moindre trace d'enluminure. Nulle part, les chairs nues n'ont été patinées. Il faut donc supposer qu'elles étaient jadis voilées de draperies plus ou moins transparentes, qui en rehaussaient le ton trop pâle et ménageaient la transition

avec l'éclat des parties dorées. Cet habillage d'une statue divine n'avait rien d'extraordinaire ni de choquant dans l'antiquité. Il était de règle dans les temples alexandrins, où, chaque matin, stolistes et ornatrices habillaient les images divines. Le rituel des fêtes dionysiaques le prescrivait également. Macrobe nous a conservé un fragment des poèmes orphiques, qui énumère et décrit longuement

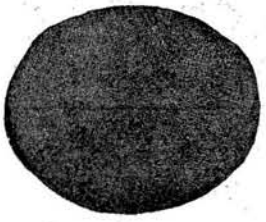

Plaque de marbre.

les diverses pièces du costume dont il fallait revêtir le dieu aux jours des *Liberalia* :

> Ταῦτά τε πάντα τελεῖν ἦρι σκευῇ πυκάσαντα
> σῶμα θεοῦ, μίμημα περικλυτὸν ἠελίοιο...

Notre statue de Dionysos présente une autre particularité, digne de remarque. Elle est complète, il est vrai, mais n'est pas faite d'un seul tenant. Elle se compose, au contraire, d'un assemblage de plusieurs morceaux. Le nez, nous l'avons dit, avait été réparé dans l'antiquité. La calotte cranienne constitue, elle aussi, une pièce à part, peut-être sciée après coup pour une raison rituelle. Mais celle-ci a certainement été exécutée par le même artiste que le morceau principal. Même marbre, même coup de ciseau : tout se correspond, [et l'on] ne s'aper-

cevrait pas du raccord [fait] après coup, s'il avait été exécuté convenablement. Mais il y a un déplacement d'un demi-millimètre. [Ce sont] certainement deux parties d'un même tout. Par contre, au premier coup d'œil, il apparaît que la main gauche n'appartenait pas d'abord à

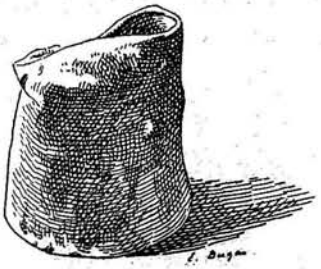

Récipient de plomb.

la statue. C'est un grossier rapiéçage, de basse époque. Le bras qui tenait le thyrse, et que ce geste rendait particulièrement fragile, [dut être] brisé, soit par accident, soit plutôt intentionnellement, par un voleur qui voulait dérober la tige de métal précieux que serrait la main gauche ; on remplaça cette dernière par une autre main, empruntée à une statue féminine, à quelque déesse souveraine s'appuyant sur un grand sceptre, une Héra ou une Déméter, hors d'usage, mise au rebut et dépecée. Il y a disproportion évidente entre ce membre adulte, de plein développement, et le corps adolescent auquel il fut adapté. [La main] était, d'ailleurs, déjà endommagée, elle aussi, ayant perdu son index. On remplaça celui-ci par le médius de la main mutilée du Dionysos, qui, en se brisant au moment du rapt, avait échappé au voleur. Ce doigt postiche, mal rapporté, se détacha [encore] de la main d'emprunt, au moment où, sous la menace d'une

mise à sac du sanctuaire, les prêtres enfouirent en toute hâte leur Dionysos dans le sous-sol. Mais ils prirent la précaution de recueillir aussitôt le fragment et de le déposer au fond du canthare, pour l'y retrouver après la tourmente, lorsque les idoles proscrites pourraient reparaître au grand jour et que l'on aurait reconquis le calme nécessaire pour panser leurs blessures. Leur espoir fut déçu. Ils durent renoncer à retirer leur dieu vaincu de sa cachette, où, après eux, on l'oublia. Leurs soins pieux et touchants ne furent cependant pas superflus. Nous leur devons la conservation d'un chef-d'œuvre, et, de plus, un précieux indice que le temple ne fut abandonné qu'aux derniers temps du paganisme.

Les deux loges ou sacristies, occupant les angles de la façade du sanctuaire C, étaient séparées au milieu par une abside en contre-bas, adossée à un mur plein qui l'isolait absolument de la cour. On n'y parvenait que par un détour, en descendant de chaque côté dans la *cella* médiane, par deux portes pareilles et se faisant face. Au fond de l'abside se creusait une niche, qu'occupait autrefois une statue égyptienne en basalte noir. Celle-ci fut brisée par les chrétiens, à coups de masse, en huit morceaux, se raccordant exactement, que nous avons tous retrouvés : sept enterrés juste au pied de la niche, le huitième bouchant, avec d'autres débris, la porte de la pièce voisine, qui donnait accès au *lucus*. La sculpture a donc pu être reconstituée en totalité ; mais elle garde les traces du désastre. Le nez et une partie de la joue droite, quelques doigts de la main droite, un pan du *klaft*, la tête dressée de l'*uraeus*, sont meurtris ou ont disparu (Planche XXVI).

La statue représente un jeune homme, dont les formes sont stylisées à la manière égyptienne: taille trop svelte, hanches trop fortes, buste évasé, épaules trapues, d'une musculature exagérée. Il se tient debout et d'aplomb, dans la pose traditionnelle, la jambe gauche avancée. Les bras, tombant le long du corps, tenaient horizontalement deux attributs de métal précieux, croix ansée, et fouet ou crochet, qu'arrachèrent si brutalement les violateurs du sanctuaire, qu'ils brisèrent en même temps la main droite. Le corps, à demi nu, est ceint d'un simple pagne, qui enserre les reins. La tête est coiffée du *klaft*, dont les pans retombent sur le buste, et que surmonte l'*uraeus* dressé, symbole du pouvoir royal. Les cheveux, dissimulés sous l'étoffe, sont massés en une natte unique, qui tombe sur la nuque et descend en pointe dans le dos. L'orbite des yeux, vide aujourd'hui, devait être rempli d'émail. Le visage imberbe est plat, massif et charnu, comme celui des fellahs d'Égypte. Les traits ont un caractère individuel fortement accusé. C'est évidemment un portrait: selon toute apparence, celui d'un Pharaon de la période saïtique. Il semble bien, en effet, à en juger par la matière, le type et certains archaïsmes de l'exécution, que nous nous trouvions en présence, non pas, comme on l'a dit, d'un pastiche égyptisant du temps d'Hadrien, mais bien d'une œuvre originale, sculptée sur les bords du Nil bien avant la conquête romaine. En l'absence de tout cartouche, de toute inscription, l'on ne saurait guère préciser davantage.

D'ailleurs, au moment où la statue fut importée à Rome, l'on se méprit certainement sur son caractère ; et, dans ce portrait royal, l'on voulut voir une image

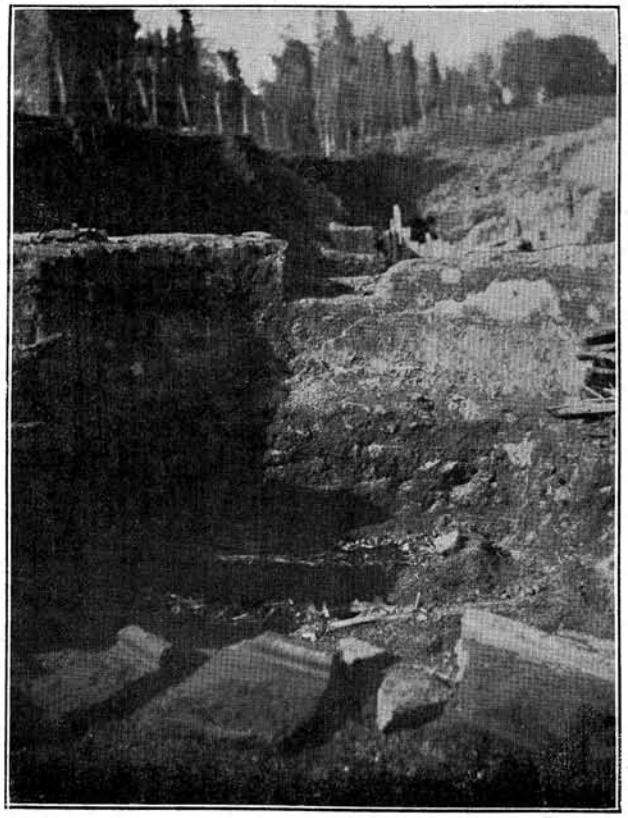

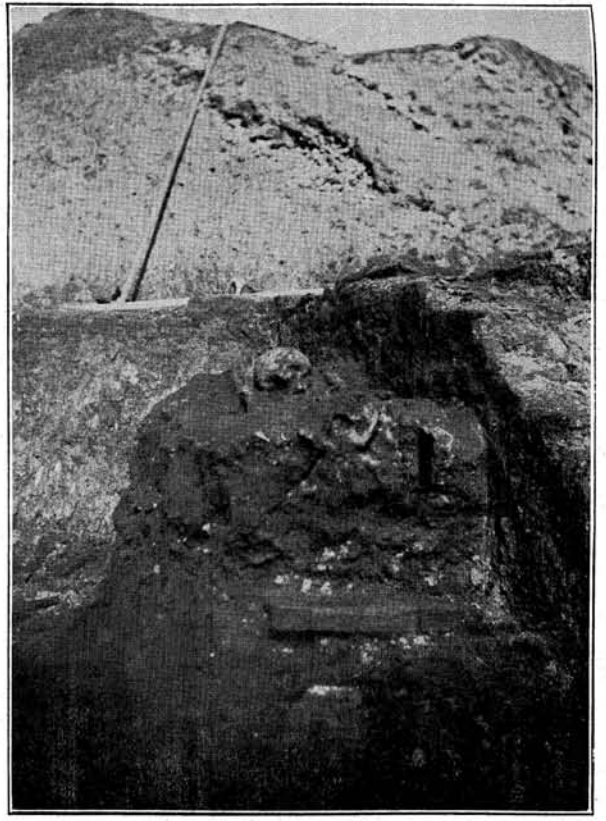

Tombeaux trouvés dans les fouilles du sanctuaire syrien.

1. — Devant le piédestal du Pharaon.

2. — Dans la chapelle des mystères.

Tombeaux trouvés dans les fouilles du sanctuaire syrien : près du Temple C, angle N.-O.

Tombeaux trouvés dans les fouilles du sanctuaire syrien : Temple A, bas-côté N.

divine. Sa noirceur devint symbolique, et fit allusion au sombre royaume des morts. Par une apothéose inattendue, le Pharaon égyptien semble s'être transfiguré en maître du monde infernal, ou en divinité psychopompe, menant à la vie éternelle ceux de ses adorateurs qui avaient su la mériter au cours de leur existence terrestre, en se faisant initier aux saints mystères.

[Tombeaux]. — Cette hypothèse m'a été suggérée par une rencontre que nous avons faite, en fouillant le sous-sol au pied de la niche, et au-dessous des débris de la statue. [Nous y avons découvert] trois grandes tombes juxtaposées : deux dans un sens, la tête au Nord ; la troisième, en sens contraire, perpendiculairement à l'axe de l'abside (Planches XXX-XXXII).

Faites sans aucun luxe, de simples tuiles contrebutées, elles abritaient chacune un squelette d'homme adulte, étendu tout de son long. Pas de mobilier funéraire, pas d'épitaphe, rien qui puisse nous renseigner sur la condition sociale des défunts et sur la raison de leur inhumation en ce lieu. Même pauvreté, même anonymat dans d'autres tombes, peu nombreuses d'ailleurs, occupant divers points caractéristiques du sanctuaire : une au fond du bas-côté Nord du temple A, une autre dans la cour, devant la porte Sud-Ouest de la façade du temple C ; [enfin, deux groupes, l'un de deux tombes, l'autre de trois], à l'angle Nord-Ouest de ce même édifice, au pied du mur d'enceinte qu'elles longent extérieurement. Cette seconde triade funéraire présente la même particularité que la première : deux des squelettes étant tournés dans un sens, à l'Ouest, et le troisième

en sens contraire. Cette disposition caractéristique est certainement voulue, et devait avoir une signification rituelle. Par contre, l'orientation des tombes n'a rien de régulier, et varie suivant la position qu'elles occupent.

Toutes ces sépultures, trouvées dans le sanctuaire sous le niveau du sol antique, sont contemporaines de l'édifice, et ne peuvent être ni antérieures à sa consécration, ni postérieures à son abandon. Elles lui sont intimement liées, sans que nous sachions encore le pourquoi de leur présence en cet endroit. Au-dessus du sol antique, nous n'avons rencontré que deux sépultures, faites de tuiles aussi, mais de structure un peu différente, et reposant sur un tas de décombres, à un mètre environ de hauteur au-dessus du niveau primitif, dans la *cella* centrale du temple C, le long de la paroi Nord-Est. [Ces deux sépultures n'ont pu être aménagées] qu'après le bouleversement et l'abandon du temple ; mais, selon toute apparence, [elles l'ont été] peu après.

[Destination et aménagement du sanctuaire]. — La présence de ces divers tombeaux dans l'intérieur du sanctuaire suffit à faire rejeter l'hypothèse qu'il ait pu être consacré à Mithra. Dans les croyances mazdéennes, un cadavre est une chose impure, qui souille tout ce qui la touche ; et c'est pourquoi l'on ne découvre, en général, aucun vestige d'inhumation dans les ruines des *mithraea*.

Les monuments religieux dont on a récemment retrouvé les restes en Syrie et en Palestine, renferment, au contraire, souvent des tombeaux. Les sectateurs de Baal cherchaient à s'assurer la protection ultra-terrestre de leur dieu, en se faisant enterrer près de lui dans l'enceinte

sacrée, où le sacrifice de fondation l'avait contraint de résider; et cette tradition sémitique s'est transmise aux premiers chrétiens, dont la suprême ambition était de dormir leur dernier sommeil dans une basilique, *ad sanctos*, le plus près possible de l'autel et des reliques de martyrs.

Tuile creuse provenant d'une voûte, dans la chapelle des mystères.

L'abside [qui a été décrite plus haut] appartenait déjà à la *cella*, dont elle constituait le vestibule. Celle-ci s'élargissait ensuite en arrière, pour former une chapelle polygonale, affectant la forme d'un octogone irrégulier, ou, plus exactement, d'un quadrilatère aux angles arrondis extérieurement et rabattus, orienté de telle façon que l'une de ses diagonales prolonge exactement l'axe de l'abside, et coïncide approximativement avec celui du sanctuaire tout entier. L'ensemble architectural ainsi obtenu offre beaucoup d'analogie avec un baptistère chrétien.

La *cella* devait être voûtée en coupole ; car ses murs, en partie étayés par ceux des sacristies voisines, sont plus épais que ces derniers, et ont, en outre, été consolidés aux angles par des contreforts arrondis. Mais leurs fondations sont trop peu profondes pour avoir jamais pu supporter autre chose qu'un dôme très léger : [un dôme] fait d'un chapelet en

colimaçon de bouteilles de terre cuite sans fond, enfilées l'une dans l'autre, soudées avec du mortier, et crépies à la chaux. Peut-être la coupole était-elle ouverte au sommet ; mais j'en doute. Quant aux parois latérales, elles étaient pleines, ou, tout au plus, percées d'étroites meurtrières, ménagées pour l'aération plutôt que pour l'éclairage.

La *cella* devait rester constamment plongée dans une obscurité presque complète, à peine atténuée par la lumière vacillante de lampes portatives d'argile, qui gisaient en assez grand nombre dans les recoins de la salle. Ces lumignons de petit calibre, et de très modeste apparence, diffèrent du modèle de ceux du temple A ; mais ils reproduisent aussi des types très ordinaires de la dernière époque païenne. La plupart sont ornés, sur le disque, d'une ou plusieurs rangées de globules, imitant les aspérités d'une coque d'oursin dépourvu de ses piquants, modèle particulièrement répandu au IV^e^ siècle de notre ère. L'un d'eux porte au revers un chrisme constantinien bouclé à gauche, mais trop peu apparent pour avoir imprimé à la lampe un caractère confessionnel, incompatible avec sa présence dans un sanctuaire païen (Planche XXIII).

Au milieu de la *cella*, est une sorte de cuve (Planche XXXIII), en blocage recouvert d'un enduit stuqué, affectant la forme d'un triangle équilatéral, qui mesure trois mètres de côté, et dont les faces, plus ou moins ébréchées, atteignent une hauteur variable, mais qui, dans son état actuel, ne dépasse nulle part 0 m 40 au-dessus du sol environnant. Ce massif évidé correspond, dans le second temple, à l'autel triangulaire qui, à l'autre extré-

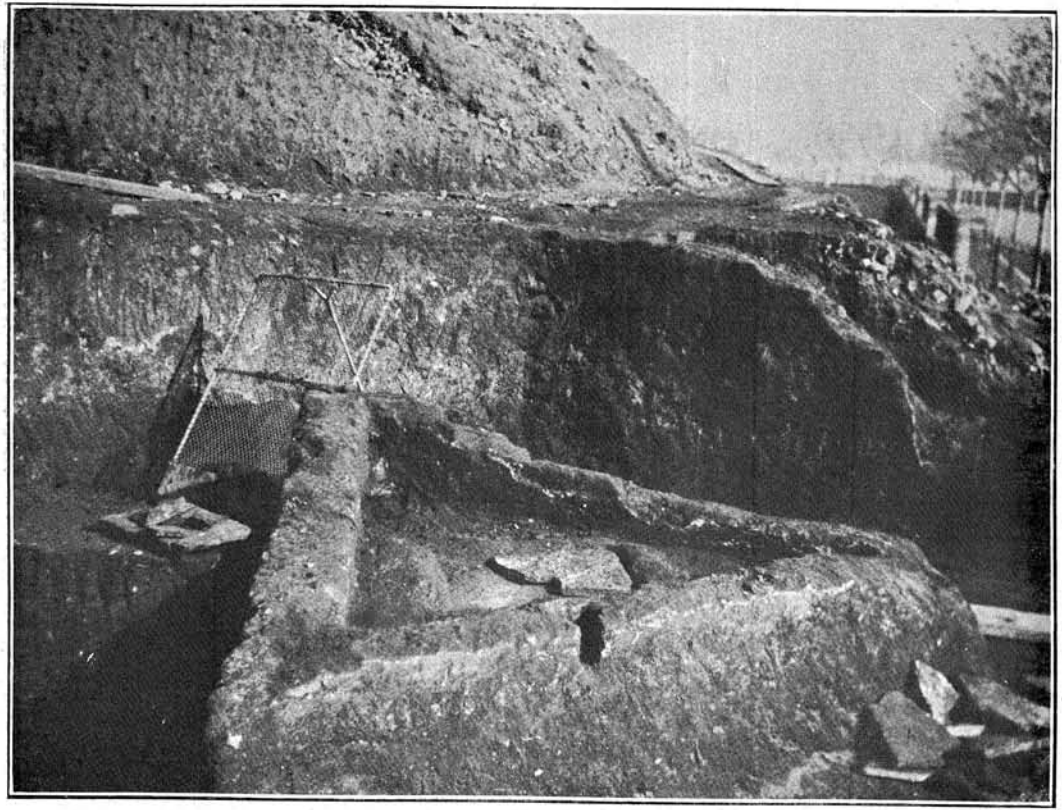

Cuve triangulaire renfermant l'Idole.

mité du même axe, occupe le centre du premier temple; mais il est orienté en sens contraire, de même que l'édifice dont il fait partie. La face principale, dirigée vers la cour, regarde cette fois le couchant, tandis que le sommet tourne sa pointe à l'opposite. Les trois parois qui bordent le triangle, se creusent chacune, extérieurement, d'une mortaise en queue d'aronde, où s'engageait

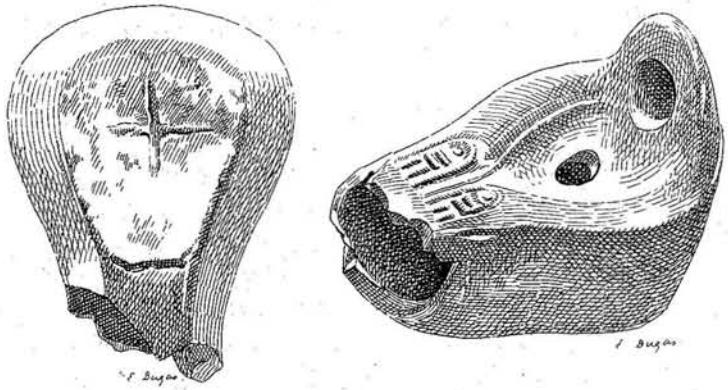

Lampe de terre cuite,
présentant au revers une croix.

jadis, normalement à la murette, une pièce de charpente, qui a disparu sans laisser de traces. Les deux mortaises latérales se correspondent exactement, étant l'une et l'autre ménagées au premier tiers de la paroi à partir de la base commune. La mortaise de la face principale est reléguée dans un des angles, celui de droite, au lieu d'occuper le milieu, qui était sans doute réservé à l'inscription dédicatoire. A quoi servaient ces trois mortaises? Peut-être à fixer des marche-pieds en bois, permettant d'enjamber le rebord de la cuve pour pénétrer dans l'intérieur. [Le fond de cette cuve], situé au même niveau

que le pourtour, semble avoir été tapissé d'un parquet de cèdre, de 0m03 d'épaisseur. L'enduit de stuc s'arrête précisément à cette distance du fond ; et nous avons recueilli, juste au-dessous, dans un des coins, quelques parcelles d'un bois résineux, noirci par le temps, et tombant en poussière sous la pression du doigt, mais, pourtant, très reconnaissable encore, tant à la vue qu'au toucher.

Au milieu de la cuve, sous trois tuiles bipédales, était

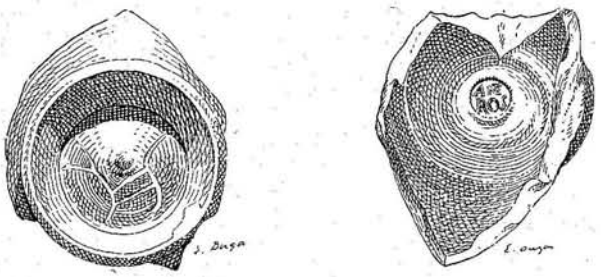

Fond d'une coupe en terre rouge,
avec graffite à l'extérieur
et marque de potier à l'intérieur.

cachée l'idole, [la statuette en bronze doré d'Atargatis. — Voir l'article suivant]... L'enclos triangulaire, dont l'image divine occupait le centre, devait donc jouer un rôle important dans la collation des sacrements syriens. Comme place, comme aspect, comme destination, il appelle la comparaison avec la cuve lustrale des baptistères chrétiens. Mais la ressemblance est plus apparente que réelle. Bien qu'il affecte la forme d'un bassin, [cet enclos triangulaire] n'a jamais contenu de liquide. Nous n'y avons relevé nulle trace de canalisation d'amenée ou de vidange, ni de dépôt hydraulique quelconque. Les

ablutions purificatrices s'accomplissaient certainement ailleurs, dans un local spécial, un *delubrum*. Celui-ci devait être installé en avant du temple, au delà de l'escalier reliant la cour au *lucus*, à proximité de la source qui jaillissait au fond du ravin, et qu'il mettait à contribution. Mais, cette région dépendant de la Villa Wurts, qu'il ne nous a pas encore été donné d'explorer, nous n'avons pu, jusqu'ici, vérifier cette hypothèse.

Le triangle évidé, occupant le centre de la *cella* octogonale, n'était donc pas une cuve baptismale. Ce n'était pas non plus un autel ; car il est trop vaste et trop profond. J'y verrais plutôt un cancel, ayant pour objet de préserver de tout contact impur un foyer central : [à ce foyer] appartenait peut-être le candélabre triangulaire dont nous avons retrouvé la base, et là brûlait le feu inextinguible, πῦρ ἄσβεστον, au-dessus de l'image divine dont il semblait ainsi émaner.

De tout ce qui précède, il semble résulter que les deux temples opposés, dont la réunion formait le sanctuaire du Janicule, jouaient chacun un rôle différent dans l'ensemble. Le premier était la demeure du dieu, où, devant la statue qui trônait au fond de l'abside, s'accomplissaient les sacrifices symboliques. Le prêtre psalmodiait ses prières devant un autel triangulaire, placé dans l'axe de la porte d'entrée, et visible de la cour où se tenaient assemblés les fidèles. Le second temple, au contraire, abritant le feu sacré dans une cella secrète, que des portes en baïonnette protégeaient contre tout regard indiscret, était réservé aux mystères et accessible aux seuls initiés.

Cette disposition caractéristique se retrouverait, d'après M. Dieulafoy, dans le monument religieux mazdéen qui

était connu dans l'antiquité perse sous le nom de *daîtyô-gâtous*. [Cet édifice] se composait de deux sanctuaires distincts, séparés par une vaste cour : la maison de prières, l'*izechn-e-Khane*, d'une part, où se faisaient les sacrifices symboliques ; et, d'autre part, l'*ayâdana* mystérieux où brûlait le feu sacré *Bahrâm*.

[Une disposition analogue] se rencontre également, plus ou moins nette, dans la plupart des églises chré-

Pilon en marbre blanc, en forme de doigt.

tiennes primitives ; et cette correspondance de l'ensemble se poursuit ici dans les détails. La demeure des dieux syriens ressemble à une basilique ; la cour, à un *atrium* ; la chapelle des initiations, à un baptistère. Cependant, nous pouvons affirmer qu'à aucun moment de son existence, le temple du *Lucus Furrinae* ne fut affecté au culte chrétien. Il fut fermé de très bonne heure. On n'y trouve aucun vestige d'une occupation quelconque postérieure au IV^e^ siècle ; et, tant qu'il fonctionna, il resta purement païen. Tous les objets qu'il contenait présentent ce caractère. Nous n'avons malheureusement découvert, dans l'édifice même, aucune monnaie. Mais, en creusant

le sous-sol au-dessous du niveau antique, nous en avons recueilli quelques-unes, notamment dans la *favissa* du temple précédent. Or, parmi celles qu'il nous a été possible d'identifier, la dernière en date est un petit bronze de Constance II ; l'avant-dernière, un moyen bronze de Trajan Dèce ; les autres remontent presque toutes au temps des premiers Antonins. Les textes épigraphiques paraissent tous se rapporter à des divinités orientales. Parmi les tuiles qui recouvraient la toiture ou qui com-

Fragment d'un moule à jetons.

posaient les tombeaux, celles qui portent une estampille se partagent en deux séries bien distinctes : les unes, qui semblent avoir été remployées, sont sorties des fabriques impériales de Commode et des Sévères ; les autres, qui n'ont servi qu'une fois, proviennent d'officines privées du IVe siècle. De celles qui ne sont pas signées, beaucoup ont été, avant la cuisson, striées à la main, avec les trois grands doigts écartés, et portent des méandres ou des festons. Il en est sur lesquelles un chien a circulé, laissant sur l'argile encore fraîche les traces de ses quatre pattes. Mais l'on chercherait en vain, parmi ces marques si

diverses, une croix, une palme, une ancre ou quelque autre de ces symboles qui abondent à Rome dans les Catacombes de la même époque. Les lampes les plus récentes ont les formes de transition habituelles du IV^e^ siècle. Quelques coupes assez élégantes, retirées du sous-sol, et plus anciennes que le dernier temple, portent des cachets d'ateliers arrétins. Le reste de la vaisselle sacrée est fort grossier, et semble avoir été façonné sur place avec

Lampe de terre cuite

l'argile du Janicule. Mais, fines ou communes, toutes ces poteries se distinguent, à première vue, de la céramique chrétienne du Bas Empire.

Entre le *daityôgâtous* mazdéen et la basilique chrétienne, le temple syrien du Janicule occupe une place intermédiaire. De même que la Syrie elle-même était le passage naturel entre le pays d'où venaient les mages et celui où naquit le Christ, notre sanctuaire ménage, au point de vue architectural, la transition du premier type

au second. Il ressemble un peu à l'un, beaucoup à l'autre : il ne se confond avec aucun d'eux. Consacré dès l'origine aux Baals, il est toujours resté purement syrien.

Mais, alors, comment expliquer la diversité des statues qui le peuplaient ? L'une a pour pays d'origine l'Égypte ; d'autres, la Grèce ; deux seulement, à ce qu'il semble, peuvent être attribuées à l'Orient, et elles diffèrent de nature autant que de provenance. De fait, entre ces *simulacra* hétérogènes et contradictoires, l'opposition n'est qu'apparente. Ils correspondent aux divers aspects d'une même Entité divine. Au temps où fonctionnait le dernier temple du Janicule, vers la fin du IVe siècle, le syncrétisme avait envahi toutes les religions païennes, et tendait à les confondre en un vaste hénothéisme solaire.

De plus, les Syriens de Rome n'avaient admis dans leur propre sanctuaire, en fait de divinités étrangères, que celles qui se prêtaient le mieux à l'assimilation avec leurs Baâls et leurs Baalâts.

Ainsi, l'on ne saurait s'étonner de trouver une statue égyptienne dans un monument consacré au grand Dieu d'*Héliopolis* : [de cette cité d'Héliopolis], que Macrobe prétend être une colonie religieuse de la cité homonyme des bords du Nil, dont elle conservait en partie les rites.

D'autre part, entre le *Dionysos* grec et le *Zeus* syrien, la confusion était facile. Elle s'imposait, au dire de Macrobe, qui cite, à l'appui de sa thèse, les vers suivants d'un poème orphique :

κέκλυθι τηλεπόρου δίνης ἑλικαύγεα κύκλον,
οὐρανίαις στροφάλιγξι περίδρομον αἰὲν ἑλίσσων,

ἀγλαὲ Ζεῦ Διόνυσε, πάτερ πόντου, πάτερ αἴης,
Ἥλιε παγγενέτορ, πανταιόλε, χρυσεοφεγγές.

Pour orientaliser en dieu solaire le divin éphèbe hellénique, il avait suffi de lui dorer la face et les mains, à la manière de certaines statues de Mithra ou d'Attis, dont le visage resplendit de l'éclat du précieux métal. Héliogabale procédait de même.

Enfin, les trois danseuses qui tournaient en une ronde ouverte autour d'un pied de candélabre, symbolisaient la marche fatale du Temps. Leur procession circulaire, revenant sans cesse sur elle-même, représentait le cycle des heures et des jours, toujours nouveau, toujours pareil. Triple personnification du Destin, ces *Horae* étaient toutes désignées pour servir de cortège à la *Fortune-Atargatis*, dont elles accompagnaient l'image dans la chapelle des mystères.

D'ailleurs, ces divinités métèques ne jouaient qu'un rôle secondaire dans l'édifice qui leur accordait l'hospitalité. Par contre, les deux statues que je crois proprement syriennes, y occupaient les places d'honneur. Chacune d'elles avait son sanctuaire spécial, dont elle faisait partie intégrante : [elle y avait] été enchaînée par une consécration rituelle, dont nous avons retrouvé de curieux vestiges.

Dans le premier temple, le Dieu, trônant au fond de l'abside centrale, recouvrait le crâne d'une victime humaine, qui lui avait été offerte en sacrifice de fondation, selon la barbare coutume des adorateurs de Baal. Dans le second temple, la Déesse, qu'enfermait le triangle de la cuve mystique, avait été couchée dans l'axe même

de l'édifice: la tête tournée vers le point où le soleil se lève à Rome le jour de l'équinoxe du printemps ; le corps allongé dans la direction que l'astre suit à travers l'espace au début de l'année solaire. L'alignement des *sept* œufs que l'on avait déposés sur elle, suivant cette même direction, figurait la conjonction des planètes, dont le retour à intervalles réguliers marque les phases du cycle solaire ; [ce retour] provoque alternativement, suivant qu'il se produit dans le signe du Capricorne ou dans celui du Cancer, le déluge ou la conflagration universelle qui détruit le monde pour le rénover. Ainsi, le mode de consécration variait suivant le sexe et la nature de la divinité, qu'il s'agissait d'attirer et de retenir dans le local que lui destinaient ses adorateurs. Mais, des deux éléments du couple syrien qui se trouvaient appelés à régner conjointement dans le sanctuaire, chacun avait été l'objet d'une cérémonie spéciale, appropriée à son caractère. Au dieu mâle et solaire, le Jupiter Héliopolitain, l'on avait offert le sanglant holocauste traditionnel ; sur le corps de sa parèdre ouranienne, l'on avait rangé sept œufs, dont la substance organique symbolisait son pouvoir fécondant, et dont l'alignement ou l'orientation particulière rappelaient certains phénomènes astronomiques, d'une inéluctable nécessité, auxquels présidaient à la fois *Venus Caelestis* et *Fortuna Atargatis*.

Tous ces rites de consécration, jusqu'ici sans exemple à Rome, présentent [une frappante] analogie avec certaines pratiques des cultes syriens, que nous ont révélées des fouilles récentes : il me paraît désormais difficile de douter, que les statues auxquelles ces rites furent appliqués représentaient *Hadad* et *Atargatis*, sous quelqu'une

des formes locales qu'ils revêtaient dans leur pays d'origine.

Après avoir terminé le déblaiement de l'esplanade du premier temple, nous avons poursuivi nos recherches au-dessous, et rencontré presque aussitôt les restes d'un monument plus ancien, approximativement daté par la marque de fabrique d'une tuile encastrée dans le seuil de la porte : [tuile datant] du règne de Commode, c'est-à-dire de la même époque que les dédicaces de Gaionas à *Jupiter Heliopolitanus*.

Je n'insisterai pas ici sur cet édifice, qui doit faire de ma part l'objet d'une étude spéciale, complétant celle-ci. Il me suffira [de quelques indications]. Fondé, au plus tard, en l'an 176 de notre ère, ce temple semble avoir duré au moins cent cinquante ans. Il fut entièrement détruit, après avoir été saccagé, à une époque qui ne peut être antérieure au règne de Constance II : nous avons recueilli, sur le pavé même du temple, et sous les tuiles effondrées du toit, un petit bronze de cet empereur. [Donc] les bâtiments qui le recouvrirent ensuite, ne remontent pas plus haut que le milieu du IV^e^ siècle de notre ère. Dès lors, on s'explique aisément le contraste qui éclate à première vue, et qui nous a longtemps embarrassés, entre leur aspect mesquin et la somptueuse élégance des divers débris architecturaux que l'on avait précédemment retirés des fondations du pavillon Wurts, et qui proviennent, eux, du temple orné, sinon fondé, par Gaionas.

Le dernier en date des deux sanctuaires, donne l'impression de ces constructions de basse époque, qu'improvisaient en toute hâte, dans de courts instants de répit,

les derniers sectateurs des dieux païens persécutés. Il est simplement posé sur le sol. Les murs de refend les plus solidement établis, s'enfoncent d'un mètre à peine dans un terre-plein sans consistance et sans homogénéité. La façade du bâtiment qui s'élève au fond de la cour, porte à faux par endroits, et déborde ses fondations. Toute la construction est faite de petits moellons de tuf, alternant avec quelques assises de tuiles fragmentées. Si l'on excepte les parois renforcées de la *cella* octogonale, dans la chapelle des initiations, aucune muraille ne dépasse 0^m 60 d'épaisseur. Aucune n'était donc capable de supporter le poids d'une voûte massive. Toutes sont percées de trous à jour, marquant l'emplacement des madriers qui, pendant qu'on bâtissait l'édifice, soutenaient les échafaudages, et qui, lorsqu'on les retira ensuite des parois qu'ils traversaient, y laissèrent des vides qu'on négligea de reboucher. Aucun luxe dans les façades, faites, comme tout le reste, en petit appareil. Nul souci du décor architectural, ni de l'effet à distance : pas de portiques, ni de colonnades, ni d'escaliers monumentaux. Les deux chapelles s'ouvrent de plein pied sur la cour, par des portes étroites et basses. Les seuils de marbre blanc, qui constituent leur unique ornement, sont faits de dalles remployées. Remployés sont aussi les marbres de l'escalier de la cour, de la base du cancel défendant l'accès de l'abside centrale du temple A, et de la plinthe retaillée qui souligne la niche du fond. A part ces quelques ornements d'emprunt, l'on ne relève aucun autre vestige de décoration architecturale. Le sol était en terre battue, sans dallage ni mosaïque. Il devait être tapissé, à la mode orientale, de nattes en sparterie : je crois en

avoir retrouvé quelques débris, noircis et rongés par le temps, qui s'étaient glissés, l'un dans le caveau de l'idole, en travers de la statuette, les autres entre deux tuiles d'un tombeau, dans le bas-côté de droite du temple A. Les murs étaient crépis et blanchis à la chaux, sans fresques, ni moulures, ni caissons. Le temple A était recouvert d'un humble toit de hangar, en dos d'âne. Les voûtes et la coupole de la chapelle C n'étaient faites que d'un léger et mince assemblage de ces bouteilles en terre cuite, soudées avec du mortier, dont on se sert encore aujourd'hui en Orient, pour couvrir les rotondes des mosquées ou des *hammams*.

Somme toute, le sanctuaire devait présenter l'aspect de ces modestes *zaouias* que l'on rencontre aujourd'hui dans les plus pauvres bourgades musulmanes. Il a un caractère tout oriental. L'on remarque en outre, dans son agencement, la même anomalie que dans beaucoup de mosquées de l'Islam, où l'orientation très précise du *mihrab* corrige ce que celle du monument qui l'abrite peut avoir de défectueux. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan du sanctuaire, pour y apercevoir un gauchissement très prononcé, qui apparaît trop systématique pour ne pas être intentionnel. Dans le quadrilatère allongé que délimite le mur d'enceinte, toute aire qui devrait être un rectangle, s'étire en parallélogramme aigu. Les lignes transversales s'inclinent toutes sur le grand axe suivant une même direction, en restant parallèles entre elles. Par suite, les compartiments qu'elles déterminent, ont tous la même orientation, qui diffère de plusieurs degrés de celle que présente l'ensemble. Or, si l'on consulte la boussole, en rapportant ses indications à la déclinaison de Rome

au milieu du IVe siècle de notre ère, l'on s'aperçoit que cette différence représente exactement le redressement qu'il y eut lieu de faire subir au grand axe du sanctuaire, un peu trop incliné vers le Sud, pour le ramener dans la direction exacte du soleil levant, au jour de l'équinoxe qui marque le début de l'année solaire. Dès lors, l'on comprend pourquoi, dans chacun des temples A et C, les portes, les cloisons, les niches, les autels, tout est légèrement de travers. Cette dissymétrie voulue fut, sans doute, imposée au constructeur du sanctuaire, par les astrologues chaldéens qui surveillaient les travaux. Ils ne se rendirent compte de l'erreur commise, qu'au moment où, les fondations terminées, les murs commençaient à sortir de terre : ils n'hésitèrent pas à changer l'orientation, et à sacrifier tout l'équilibre du plan à la stricte observance des prescriptions rituelles.

Cette importance capitale accordée à l'orientation, achève de caractériser le dernier en date des sanctuaires du Janicule. C'est, avant tout, un temple solaire. Celui de Gaionas était, avant tout, syrien. Du règne de Commode au temps de Julien, les croyances ont évolué dans le culte des Baals, comme dans les autres religions païennes. A mesure que les barrières s'abaissaient entre les diverses cités ou tribus indigènes, les dieux locaux, se mêlant peu à peu, perdaient les traits individuels qui les distinguaient d'abord. Ils apparaissent de plus en plus, au IVe siècle, comme de simples représentants d'une seule et même Entité suprême : *Hadad*, le dieu unique (*Ad Ad*). Celui-ci, à son tour, franchissant les frontières de la Syrie, se rapproche de Mithra, de Dionysos, de Serapis, et finit, comme ceux-ci, par se fondre avec le Soleil Universel,

Eternel et Tout-puissant, dont Julien essayait d'imposer le culte à tout l'Empire, au moment même où l'on construisit ce dernier en date des temples du Janicule. Cet édifice ne peut guère, en effet, avoir été inauguré que pendant la courte période où l'empereur apostat régna seul. Quelques années auparavant, le temple de Gaionas existait encore ; quelques années plus tard, aucun temple ne fonctionnait plus. Il fut donc bâti, au plus tôt, en 361, et abandonné peu après : soit en 377, au moment de la fermeture des édifices romains consacrés au culte de Mithra, par ordre du Préfet de la Ville, Gracchus ; soit en 391-392, à la suite des édits de Théodose, qui portèrent le coup de grâce au paganisme agonisant.

En tous cas, l'aspect de ses restes prouve que [ce dernier temple du Janicule eut] une durée éphémère. Ses ruines paraissent toutes neuves. Les fidèles n'avaient pas encore eu le temps de l'encombrer d'ex-voto, ni de tracer sur ses murailles des graffites, enluminures et dessins. Les enduits des parois sont restés intacts, et d'une blancheur immaculée, bien qu'ils n'aient jamais été recrépis, ni même rebadigeonnés. Les seuils des portes sont à peine usés. Les marches de l'escalier de la cour semblent avoir été taillées de la veille. Au moment où nous les avons dégagées, elles conservaient encore toute la fraîcheur de leurs arêtes ; et elles se sont plus écaillées, depuis qu'elles sont de nouveau exposées à l'air, que durant les quinze siècles précédents.

Le sanctuaire du Janicule semble avoir été fermé par simple ordonnance administrative. Il subit sans doute, à ce moment, d'assez graves dommages. Le temple fut profané et pillé. Les statues qu'on n'avait pas réussi à

cacher, furent mises en pièces à coups de masses, dans les niches qu'elles occupaient ; et l'on dépouilla les *cellae* de tout ce qui, dans leur mobilier, pouvait avoir quelque valeur. Mais l'édifice lui-même resta debout. L'on se contenta d'en boucher les portes et d'en interdire l'accès. Les locaux furent abandonnés ; leur toiture, cessant d'être entretenue, s'effondra. Peu à peu, la végétation envahit le sanctuaire déserté ; les apports de la montagne le comblèrent ; et la nature, ensevelissant ses restes sous la verdure et sous les fleurs, réussit à les préserver des injures du temps et du vandalisme des hommes.

Rome, le 15 mai 1909.

VII

LA NATIVITÉ DE LA DÉESSE *ATARGATIS*[1]

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Le 10 février dernier, j'ai eu l'honneur de vous annoncer la découverte que nous venions de faire, MM. G. Nicole, G. Darier et moi, dans les ruines d'un temple syrien construit aux abords du *Lucus Furrinae*, au Janicule, de plusieurs œuvres d'art d'un grand intérêt, et, notamment, d'une statuette en bronze doré d'un type inédit, où j'ai cru reconnaître l'image de la déesse *Atargatis*. Mais il m'avait été impossible de vous adresser, en même temps que ma note, une bonne reproduction de cette idole. Aujourd'hui encore, il nous est absolument interdit d'y toucher. La déesse repose toujours au fond de sa sombre et mystérieuse cachette, couchée sur le dos, dans la position rituelle qu'elle y occupe depuis quinze cents ans ; et même, ce n'est pas sans peine que j'ai obtenu l'autorisation de l'y faire photographier, au moyen d'un appareil braqué verticalement sur elle, de haut en bas. Dans ces conditions, le meilleur cliché ne

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1909, p. 424.]

pourrait donner qu'un très médiocre résultat. Faute de mieux, l'épreuve que je prends la liberté de vous adresser ci-jointe, suffira, je l'espère, pour permettre à l'Académie de se prononcer, en ce qui concerne l'image divine retrouvée par nous, sur l'identification que j'ai eu l'honneur de lui proposer dès le principe, et dont je crois être aujourd'hui en mesure de démontrer l'exactitude (Planche XXXIV).

Ainsi que vous le savez déjà, l'idole était cachée au fond d'une sorte de cuve triangulaire en blocage, ménagée au centre d'une *cella* octogonale, dont la forme rappelle celle des premiers baptistères chrétiens ; dans cette cella, on devine une chapelle, qui aurait été réservée à la célébration des mystères et aux initiations du culte syrien.

Au milieu de la cuve, sous *trois* tuiles *bipedales* exactement superposées, et s'encastrant dans un orifice carré de $0^m 63$ de côté, qu'elles fermaient hermétiquement, était dissimulée une cavité rectangulaire, mesurant $0^m 45$ de largeur, $0^m 58$ de longueur, et $0^m 33$ de profondeur, que nous avons retrouvée intacte. Son triple couvercle l'avait merveilleusement protégée contre tout dommage. En le soulevant, nous aperçûmes, au fond d'une cachette parfaitement étanche, et encore, aux trois quarts, remplie d'air, une statuette en bronze doré, haute de $0^m 47$, étendue dans l'axe principal de la *cella*, les pieds à l'Ouest, la tête à l'Est — dans la direction du soleil levant —, sur un lit de terre grenue, qui semble avoir été préalablement imbibé de quelque libation.

L'idole est engainée, comme une momie. Un dragon, à crête dentelée, en fait *sept* fois le tour, remontant en spi-

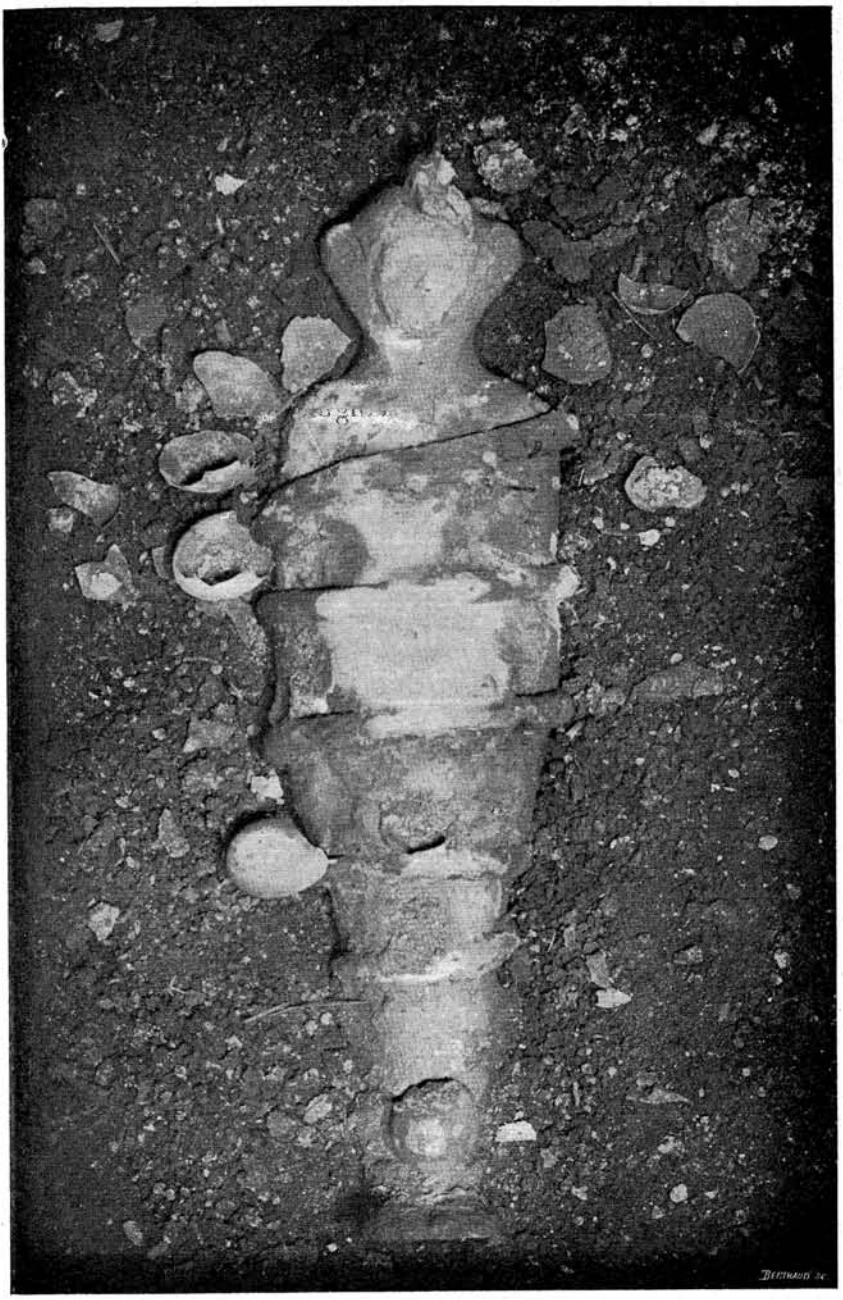

Statuette de bronze d'Atargatis.

rale de gauche à droite, la queue serrée contre les talons en arrière, la tête appliquée contre le crâne, et dardant en avant, au-dessus du front de la déesse. Entre les circonvolutions du monstre, *sept* œufs de poule avaient été déposés sur le corps, rangés en une ligne unique qui monte des pieds jusqu'au cou. En pourrissant, ils ont éclaté[1]. Les débris des coques ont roulé, pour la plupart, à droite et à gauche. Le contenu s'est étalé en omelette sur le bronze qu'il a empâté ; et l'acide sulfhydrique, produit par la décomposition de la substance organique, a légèrement attaqué la surface du métal, dont la dorure s'est craquelée. Il faudrait pouvoir décaper le bronze, pour faire reparaître les détails de la ciselure, qui nous échappent aujourd'hui. Jusqu'au moment où ce nettoyage indispensable aura été opéré, l'on ne saurait se prononcer, d'une manière définitive, sur l'identification de la statuette. Je ne crois pas, cependant, que les figures et attributs accessoires, dont il pourrait révéler l'existence sur la gaine, puissent être de nature à modifier sensiblement les conclusions provisoires, auxquelles un examen attentif de la statuette m'a conduit, et qui me paraissent désormais assez vraisemblables, pour que je me croie autorisé à vous les exposer ici.

Elles heurtent, cependant, l'opinion courante. L'archéologie officielle a cru reconnaître, dans notre idole, une divinité masculine, un *Kronos* mithriaque. Je ne puis partager cet avis. La statuette représente une forme humaine, immobile et raidie dans une pose hiératique, les jambes

1. D'ailleurs, il est probable que déjà, au moment du dépôt, il avait fallu les écraser légèrement, — comme l'œuf de Colomb, — pour maintenir leur globe en équilibre sur la surface convexe de la statuette.

serrées, les bras collés au corps, emprisonnée tout entière dans une étroite gaine, sorte de chrysalide, qui ne laisse apercevoir à nu que le visage. Celui-ci surgit à travers un éclatement de l'enveloppe, dont les pans, rabattus à droite et à gauche de la déchirure, l'encadrent de larges oreillettes. Partout ailleurs, le modelé des chairs se devine à peine sous le fourreau rigide qui les masque. Cependant, la saillie des hanches et du ventre, le développement du bassin, l'ovale délicat du visage imberbe, ont un aspect tout féminin. La poitrine, il est vrai, est à peine bombée ; mais cette particularité n'a rien que de naturel, si, comme je le crois, nous nous trouvons ici en présence d'une déesse naissante, dont les seins ne sont pas formés.

D'autre part, la statue ne fait pas les gestes, et n'a aucun des attributs, qui caractérisent le *Kronos* léontocéphale [1]. Rien n'autorise à y reconnaître le dieu mithriaque. C'est une divinité syrienne. J'en ai cru trouver la preuve dans un passage (déjà cité dans ma première note [2]) d'un auteur latin contemporain du sanctuaire du Janicule. Dans son traité des *Saturnales* [3], Macrobe, énumérant les diverses idoles que, de son temps encore, les Syriens adoraient à *Hiérapolis*, décrit ainsi deux statues féminines, qui se dressaient à droite et à gauche de la déesse, placée aux pieds d'un simulacre barbu du Soleil :

1. Cf. Franz Cumont, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, I, p. 75 et suiv., et II, *passim*.

2. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1909, p. 116 et suiv. ; G. Perrot, *Journal des Savants*, mars 1909, p. 136 et 137.

3. Macrobe, *Saturnales*, I, 17, § 67.

... Hieropolitani praeterea, qui sunt gentis Assyriorum, omnes Solis effectus atque virtutes ad unius simulacri barbati speciem redigunt... Ante pedes imago feminea est, cujus dextra laevaque sunt signa feminarum ; ea cingit flexuoso volumine draco... species feminea. Terrae imago est, quam Sol desuper inlustrat. Signa duo aeque feminea, quibus ambitur, hylen naturamque significant confamulantes, et draconis effigies flexuosum iter sideris monstrat...

Ces deux images jumelles ont donc, comme le bronze du Janicule, pour caractéristique essentielle, d'être ceintes des circonvolutions d'un dragon. Elles ne se distinguent, d'ailleurs, par aucun geste spécial, par aucun attribut particulier. Macrobe, exégète minutieux et précis, n'eût pas manqué de signaler ceux-ci. Nous pouvons donc supposer qu'elles étaient, comme celle de notre sanctuaire, dépouillées de tout ornement. Placées comme acolytes aux côtés de la Terre, elles jouaient sans doute un rôle analogue à celui des *dadophores* qui accompagnent Mithra[1]. Si l'on en croit le commentateur latin, elles figuraient la Nature et la Matière, tandis que les replis flexueux du dragon, qui les entourait, symbolisaient la marche sinueuse du Soleil à travers les constellations.

Dans ce cas, la gaine à demi éclatée, qui enserre l'image féminine, équivaudrait à l'œuf cosmique, lequel, en se brisant, donna naissance au Ciel et à la Terre[2]; et ceux-ci

1. Dans les scènes de Nativité de Mithra, les deux dadophores apparaissent parfois à droite et à gauche du dieu *saxigenus*, dont ils sont une double incarnation. Cf. Franz Cumont, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, I, p. 161, et II, n° 69, p. 231 ; n° 235^{b}, p. 337.

2. Preller-Robert, *Griechische Mythol.*, I, p. 42 ; Zoega, *Abhandlungen*, p. 230 et suiv. ; Franz Cumont, *op. cit.*, I, p. 163.

seraient figurés, l'un par le Dragon, déjà dégagé, l'autre par la Déesse en train d'éclore. Mais cette interprétation de Macrobe, spécieuse de prime abord, s'inspire trop directement de la doctrine orphique, dont il semble avoir été un fervent adepte, pour pouvoir convenir absolument à une idole syrienne. Suivant la méthode syncrétique qui lui est habituelle, l'auteur explique à sa propre manière les statues qu'il décrit, et accommode à ses croyances personnelles, en la dépouillant de sa couleur locale, la légende orientale qui en a fourni le sujet, et qu'il est nécessaire de rappeler ici.

Ovorum progenies dii Syri, nous dit Arnobe[1]. Les dieux syriens, c'est-à-dire *Hadad* et *Atagartis*, sont éclos d'œufs. C'est donc, sans doute, leur Nativité à tous deux, que figuraient, sous des traits à peu près pareils, les deux *signa*, dits *feminea*, placés aux côtés du couple divin dans le temple d'*Hiérapolis*. *Hadad*, nouveau-né, devait naturellement avoir le visage imberbe[2]; et ses formes, encore à demi dissimulées par la coque qui

1. Arnobe, I, 36. — Pour les diverses variantes de cette légende syrienne, cf. Nigidius Figulus, *Schol. Germanic.*, 81, 145, Breysig ; Nigidii rel., éd. Swoboda, 126 ; Ampel., II, 12 ; Hygin, *Fab.*, 197, cités par Franz Cumont dans Pauly-Wissowa, *Real Encyclop.*, *s. v. Dea Syria*, col. 2241.

2. Le dieu solaire du temple d'*Hiérapolis* (*Kronos ?*) était barbu, au dire de Macrobe, *Saturnales*, I, 17 ; par contre, *Jupiter Heliopolitanus* (*Hadad*) est presque toujours figuré imberbe, et engainé dans une sorte de cuirasse, dont la forme rappelle celle du fourreau rigide enserrant notre statuette. Cf. René Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, I, § 5, et II, § 1 et 5 ; Drexler, dans le *Lexikon* de Roscher, *s. v. Jupiter Heliopolitanus*, col. 1987 et suiv. ; Perdrizet, dans le *Dictionn. des antiq. class.* de Saglio, *s. v. Jupiter*, p. 700 et suiv. ; A. de Ridder, *Monuments et Mémoires Piot*, XII, 1905, p. 67 et suiv., et pl. VII ; Gauckler, *Bullett. comun.*, 1907, p. 65, note 2.

avait contenu l'embryon divin, devaient facilement se confondre avec celles de sa parèdre.

Ici, d'ailleurs, la difficulté que soulève la dualité des images dans le sanctuaire d'*Hiérapolis*, disparaît, puisque nous nous trouvons en présence d'un bronze unique, et qui, lui, représente certainement une femme. C'est la Divinité primordiale de la plupart des religions antiques, née, à l'origine des choses, de l'hymen du Ciel et de la Terre [1], et que révèrent également les Perses sous le nom d'*Ashi-Vañuhi*, les Babyloniens sous celui de *Zervan*, les Égyptiens qui l'appellent *Isis*, les Grecs qui la nomment *Tyché*, les Latins qui adorent la *Fortuna Primigenia*, les Syriens qui invoquent *Atargatis*. Reposant sur le sein de la Terre, sa Mère [2], entourée des replis du Dragon céleste, son Père, la grande Déesse syrienne éclôt de l'œuf mystique, que les habitants d'*Hiérapolis* avaient recueilli sur le rivage de l'Euphrate et déposé dans leur sanctuaire.

Le sujet figuré ici, rentre donc dans la même catégorie que les scènes de Nativité, si fréquentes dans la sculpture mithriaque [3]. Il est traité d'une manière analogue. Dans

1. Franz Cumont, *l. c.*, I, p. 295 ; p. 151 (*Ashi Vañuhi*) ; p. 86, n° 4 (*Zervan*) ; *ibid.* (*Tyché*) ; p. 152 et 295 (*Fortuna Primigenia*).

2. Dans ce cas, le lit de terre, disposé sous la statuette, aurait une valeur symbolique. — Remarquons pourtant que, dans le temple d'*Hiérapolis*, la représentation figurée de la Terre se distingue des deux *signa* latéraux, qui représentent, d'après Macrobe, *Hylè* et *Natura*, et que je propose d'identifier avec *Hadad* et *Atargatis*, nés de l'union des deux grandes divinités centrales (*Kronos-Hélios* et *Terra mater*) ; dans le temple d'*Héliopolis*, au contraire, *Hadad* et *Atargatis* incarnent eux-mêmes, du moins au dire de Macrobe (*Saturnales*, I, XXIII), le Soleil et la Terre.

3. Franz Cumont, *l. c.*, I, p. 161 et note 4, avec la liste complète des monuments de cette série.

les deux cas, un reptile monstrueux préside à l'opération. Enroulé autour du tertre d'où surgit Mithra, le python favorise l'enfantement du dieu en comprimant les entrailles de la Terre [1]. De même, ici, le dragon, enserrant la coque sacrée, la fait éclater peu à peu, par la contraction lente de ses anneaux, qui, en se propageant de la queue à la tête, suivant le rythme propre aux reptiles, chasse de bas en haut le contenu de l'œuf, qui se vide par le sommet.

Quant au choix du sujet, il s'explique par la place spéciale qu'occupait la statuette, au centre d'un local qui semble avoir été réservé à la célébration des mystères. Comme la Nativité de Mithra, celle d'*Atargatis* devait symboliser les effets de l'initiation, en vertu de laquelle le néophyte *naissait* à la vie mystique, en dépouillant le vieil homme [2], de même que la déesse naissante se débarrassait de son enveloppe. Par suite, les *sept* œufs, déposés en ligne sur le bronze, ne feraient pas seulement allusion au pouvoir fécondant d'*Atargatis*, divine excitatrice des germes ; ils représenteraient aussi les *sept* degrés de l'initiation, correspondant eux-mêmes aux *sept* sphères

1. Franz Cumont, *ibid.*, II, n° 177, et fig. 159, p. 302 ; n° 200, p. 316 ; n° 203 et fig. 178, p. 317; n° 210 et fig. 183, p. 320 ; n° 213 *d* et fig. 187, p. 322 ; n° 225 *f* et fig. 201, p. 330 ; n° 231, p. 334 ; n° 276 et fig. 319, p. 398. — Comparez au serpent enroulé d'un *omphalos*, que représentent deux sculptures récemment découvertes dans les fouilles de Délos, l'une en 1903 (Chamonard, *Bull. corr. hell.*, 1906, XXX, p. 561), l'autre en 1906 (*ibid.*, n° 9, fig. 24). Cf. Marcel Bulard, *Monuments et Mémoires Piot*, XIV, p. 62 et suiv., fig. 19 et 20.

2. Franz Cumont, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, I, p. 39, 309 et suiv., 316 et suiv. ; *Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 145 et suiv., 189 et suiv., 309 et suiv., note 54.

planétaires [1], qui sont ici figurées sur une rangée unique en conjonction avec le soleil.

Ils sont isolés par les circonvolutions du serpent, comme les planètes sont séparées par des barrières, que seule parvient à franchir l'âme de l'initié, munie du mot de passe [2], et guidée par le dieu psychopompe, le *Jupiter Angelus Heliopolitanus* [3]. Dans sa lente ascension céleste, celle-ci se dépouille, « comme de vêtements » [4], à chacune de ses étapes, de quelques-unes de ses passions et de ses facultés terrestres, jusqu'à ce qu'elle parvienne au terme de sa course, qui est le huitième ciel. Là, devenue pure essence, elle est définitivement admise à jouir de la béatitude éternelle [5], et à contempler la divinité, qui lui apparaît enfin face à face, comme, dans notre bronze, le visage de la déesse se découvre sans voiles au-dessus de la rangée des sept œufs.

Ainsi, toutes les particularités qui caractérisent la statuette du Janicule, nous portent à l'identifier avec *Atargatis*. D'autre part, c'est à cette même déesse syrienne que paraît se rapporter un fragment épigraphique, que nous avons recueilli dans le sanctuaire, devant la chapelle réservée aux initiations, dans un tas de décombres en provenant. Celui-ci appartenait, ainsi que je l'ai démontré

1. Franz Cumont, *ibid.*, I, p. 316 et suiv.

2. Arnobe, II, 62.

3. Cf. la dédicace de *Portus*, adressée par le *cistiber Gaionas* à *Jupiter O(ptimus) M(aximus) Angelus Heliopolitanus* : Henzen, *Annali*, 1866, p. 135; *C. I. L.*, XIV, 24. — Comparez aux textes cités par Franz Cumont, *Les Religions orientales*, à propos des *anges* mazdéens, p. 184 et 306, note 37.

4. Franz Cumont, *Les Religions orientales*, p. 152 et 309, note 54, avec tous les textes.

5. Franz Cumont, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, I, p. 310.

ailleurs [1], à un petit cartouche en marbre blanc, qui était probablement scellé sur le bord de la face principale de la cuve triangulaire, au fond de laquelle était déposée la statuette, et qui en portait la dédicace. Voici comment se présente aujourd'hui ce texte :

Dédicace d'une statue en bronze
de la Fortune.

Je crois qu'il faut le lire ainsi : *Fortu[nam] aene[am] Iar[ibolo ?] L[ucius] Lar[cius...]*

Dans cette restitution, dont je ne me dissimule pas l'audace, les deux premiers mots, tout au moins, sont certains. La dédicace concerne, sans aucun doute, une statue de bronze de la Fortune. Or, la seule image de métal que nous ayons découverte dans le sanctuaire, est celle qui était déposée dans la cuve, dont le cartouche

1. Gauckler, Le Couple Héliopolitain et la Triade solaire dans le temple syrien du *Lucus Furrinae*, *Mélanges de Rome*, 1909, p. 247 et suiv.

ornait le bord ; et elle représente précisément *Fortuna* sous sa forme syrienne. *Atargatis*, nom composé des deux mots araméens *Athar*, *Gade* [1], signifiait, d'après le scoliaste Simplicius, τόπον θεῶν, expression que M. Franz Cumont [2] traduit par *locum Fortunarum*. Il désigne, comme nous l'avons dit, la déesse primordiale syrienne, qui était fille du Ciel et de la Terre, comme la *Fortuna Primigenia* des Romains, à laquelle elle correspond exactement [3]. On ne saurait donc s'étonner, qu'à Rome on la désigne sous ce nom. Dans l'Orient hellénique, on invoquait indifféremment *Atargatis* sous son vocable indigène [4], ou sous celui de *Tyché* [5]. Parfois l'on associait ces deux appellations dans une même dédicace [6]. Les deux déesses avaient même pouvoir. Chacune d'elles était souveraine dispensatrice des biens, protectrice des germes, et source de toute vie [7]. On les figurait l'une et l'autre avec des attributs identiques : un autel votif, découvert en 1803 par Fea [8], au fond du sanctuaire que

1. Τὴν Συρίαν Ἀταργάτην τόπον θεῶν καλοῦσι : Simplicius, dans Aristot., *Physic.*, IV, 641, 39 (Diels).

2. Franz Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopædie*, *s. v. Dea Syria*, IV, 2, col. 2241.

3. *Virginem dicunt alii Atargatin, alii Fortunam :* Scol. Germanic., 65 (Breysig).

4. Par exemple, à Délos : cf. Hauvette-Besnault, *Bull. corr. hell.*, VI, 1882, p. 470 à 503 ; G. Doublet, *ibid.*, XVI, 1892, p. 161, n° 20.

5. A Délos, cf. Hauvette Besnault, *ibid.*, p. 494, n° 11.

6. A Palmyre, cf. Le Bas-Waddington, n° 2588 = de Vogüé, *Inscr. semit.*, n° 3 ; Franz Cumont, *ibid.*, *s. v. Atargatis*, II, 2, col. 1896.

7. Plutarque, *Crassus*, 17 ; Nigidius Figulus, p. 126 (Swoboda) ; Apulée, *Métamorphoses*, VIII, 15 ; Lucien, *De Dea Syria*, 32.

8. *C. I. L.*, VI, 423 = *add.*, p. 3005 ; Amelung, *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, I, p. 279, et *Album*, pl. 30, n° 152 ; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 248 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 144 ; — *Bullettino comunale*, p. 66 et suiv., et fig. 5 ; — *Mélanges de Rome*, 1909, p. 251 et figure.

nous venons de déblayer, représente, au-dessus d'une dédicace à *Jupiter Heliopolitanus*, sa parèdre *Atargatis*, debout entre deux lions ; or celle-ci est drapée comme la Fortune, et, comme elle, tient un gouvernail et une corne d'abondance.

Il me paraît donc vraisemblable que la statuette de bronze, que nous avons découverte dans le sanctuaire du Janicule, représente la Nativité d'*Atargatis*. Comme telle, elle comblerait une lacune, et viendrait enrichir d'un type inédit la série très variée des représentations figurées de la déesse syrienne [1].

1. Cf. R. Dussaud, *Notes de Mythologie syrienne*, IV, § 3, p. 96 et suiv. ; Gauckler, *Mélanges de Rome*, 1909, p. 250, note 2.

VIII

LES TROIS TEMPLES SUPERPOSÉS DU « LUCUS FURRINAE »

LETTRE AU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE [1].

Les fouilles du *Lucus Furrinae*, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous rendre compte à diverses reprises [2], se sont poursuivies, après une courte interruption, jusqu'à la fin du mois de juin dernier. A partir du 25 avril, toutes les dépenses du chantier ont été payées par la Société immobilière du Janicule, que je suis heureux de pouvoir remercier ici du nouveau service qu'elle vient de rendre à la science, en reprenant à ses propres frais l'œuvre si généreusement subventionnée jusqu'alors par M. Henri Darier, de Genève. Durant cette dernière période de nos recherches, les travaux ont été poussés

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1909, p. 617].

2. Voir les *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1908, p. 508 et suiv. (procès-verbal de la séance du 2 octobre); *ibid.*, 1909, p. 116 et suiv. (12 février); p. 225 et suiv. (26 mars); p. 419 et suiv. (4 juin). — Jusqu'au mois d'avril 1909, les fouilles ont été subventionnées par M. Henri Darier, de Genève, et conduites, avec ma collaboration scientifique, par MM. Georges Nicole et Gaston Darier. A partir de cette date, j'ai été seul à les diriger.

en profondeur, jusqu'à la rencontre de la couche aquifère, qui marque à cet endroit la limite inférieure de l'habitat humain [1]. Ils ont amené la découverte, sous les ruines superposées des deux temples dont nous avions déjà reconnu l'existence, des restes d'un troisième édifice analogue, plus ancien encore, que je crois pouvoir dater du milieu du premier siècle de notre ère. Ces trois étages de constructions occupent le même emplacement, sur le versant Nord du ravin où s'écoule la source du bois sacré de *Furrina* [2]. Ils ont à peu près les mêmes limites et la même orientation. Leurs terrasses remblayées coupent horizontalement le plan incliné de la colline à des niveaux différents, mais peu distants l'un de l'autre, les couches de remblais qui séparent les trois paliers ne dépassant nulle part deux mètres de hauteur (Planche XXXV).

1° Le sanctuaire le plus récent, construit selon toute apparence vers la fin du IV^e^ siècle de notre ère, sous le règne de Julien l'Apostat [3], se divise en deux parties distinctes, séparées par un mur continu, que traverse en son milieu un escalier monumental. Au Nord, à la lisière extérieure du *Lucus*, s'étend le temple proprement dit, comprenant : au fond, la demeure du dieu *A*, où ne pénétraient sans doute que les prêtres ; au centre,

1. Pour la constitution géologique et le régime hydraulique de cette région du Janicule, cf. Gauckler, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1908, p. 287 et suiv., fig. 1, 2 et 3 [cf. plus haut, p. 98 et suiv.].

2. Voir la vue générale, le plan et les coupes du *Lucus Furrinae*, que j'ai publiés dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1908, planches hors texte I, II et III [cf. plus haut, planches I, V et XVII].

3. Pour cette date, cf. Gauckler, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 245 et 261 [cf. plus haut, p. 146 et suiv.].

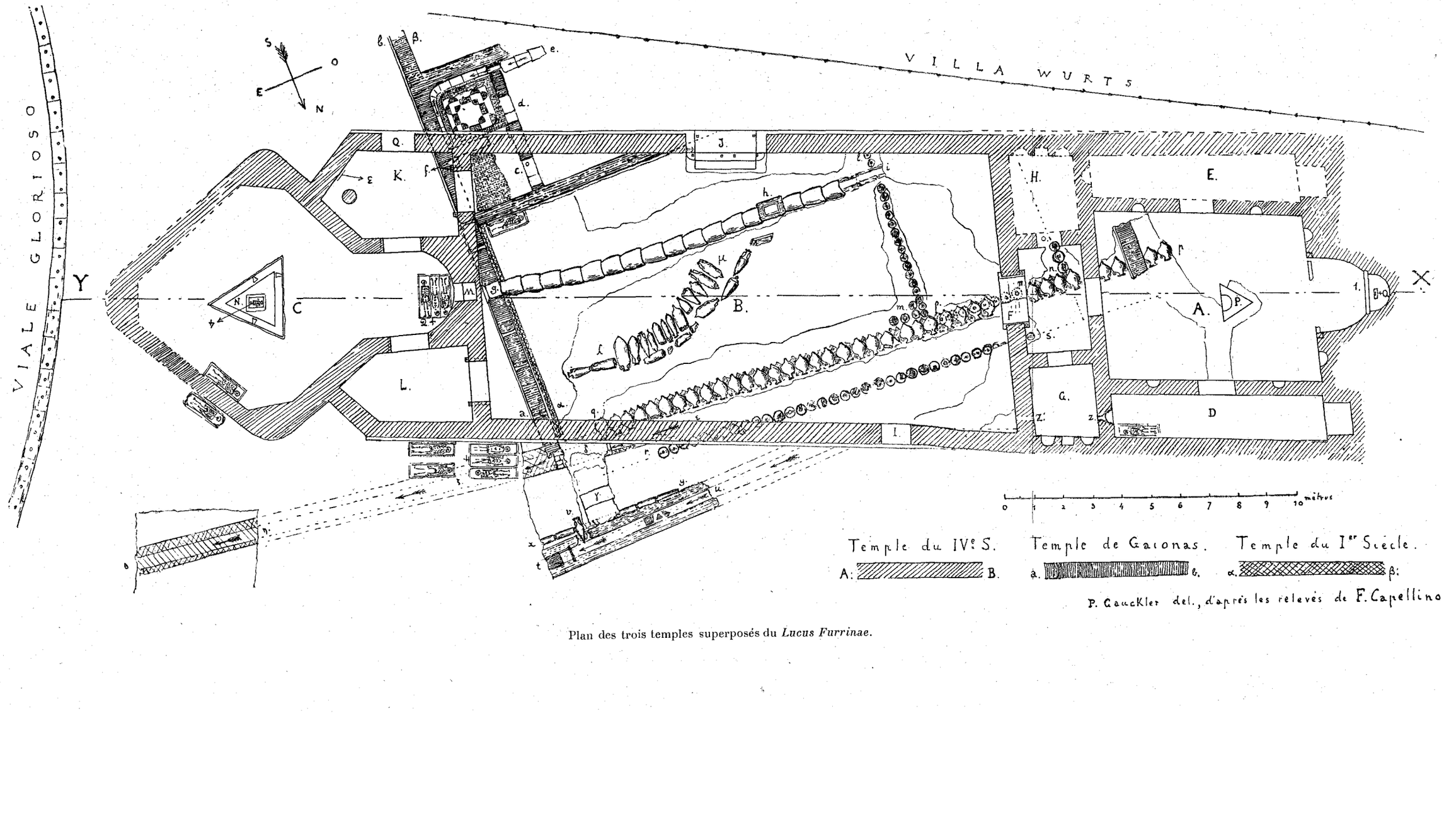

Plan des trois temples superposés du *Lucus Furrinae*.

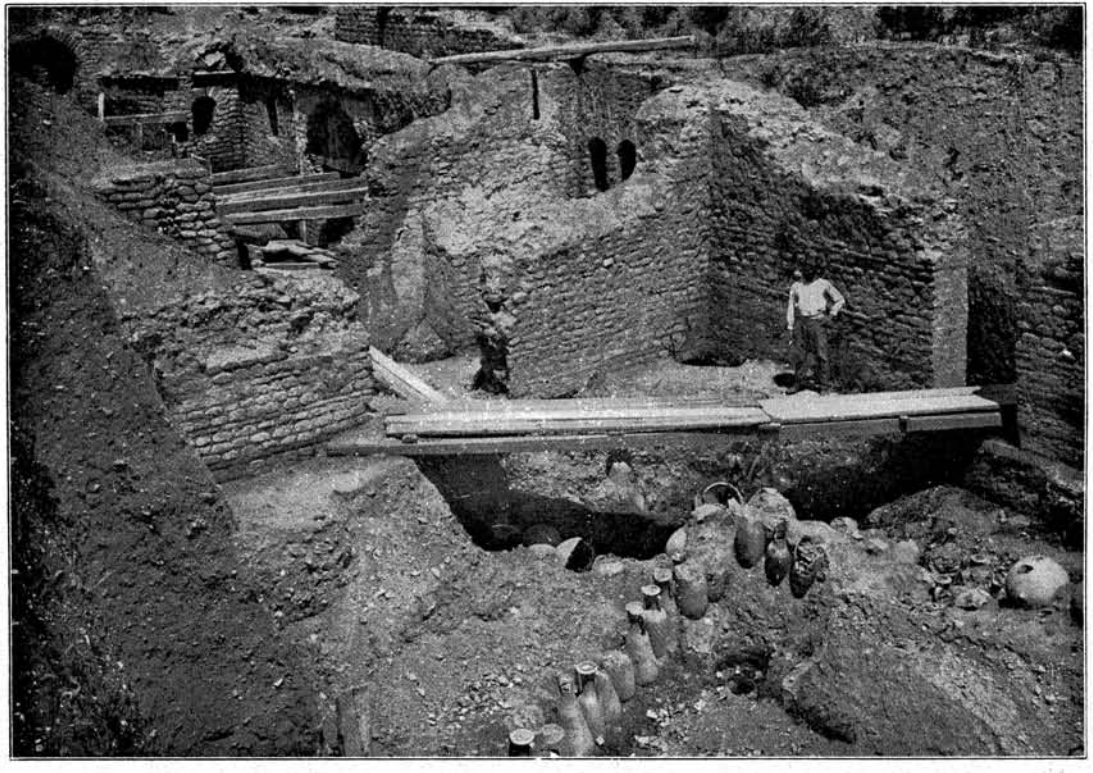

Sanctuaire du IVe siècle : le temple A et l'atrium B.

l'*atrium* à ciel ouvert *B*, où se rassemblaient les fidèles ; en avant, la chapelle des mystères *C*, dont l'accès semble avoir été réservé aux seuls initiés ; le tout, englobé dans une même enceinte rectangulaire, dont les côtés font presque exactement face aux quatre points cardinaux [1]. Cet ensemble architectural étant tout entier situé dans le domaine de la Société immobilière du Janicule, nous avons pu le déblayer en totalité, et en dresser le plan complet (Planche XXXV). Il offre, dans ses dispositions, un curieux mélange d'éléments païens et chrétiens, orientaux et romains, dont il me faut réserver l'analyse pour une étude plus détaillée que ne peut l'être cette note [2]. Je me bornerai, ici, à signaler le mode particulier d'éclairage du temple proprement dit, A, dont l'originalité mérite une mention spéciale.

L'aspect de cet édifice éveille, à première vue, l'idée d'une basilique chrétienne. Il se compose : au centre, d'une nef presque carrée, au fond de laquelle s'arrondit une abside ellipsoïdale [3], se terminant elle-même

1. Pour la description détaillée de ces ruines, cf. Gauckler, Nicole et Darier, *Comptes Rendus*, 1908, p. 520 et suiv. ; Nicole et Darier, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 31 et suiv., avec les plans XII à XIV et le projet de restauration XV de MM. Capellino et Mazet.

2. Cette monographie, actuellement en préparation, paraîtra dans le recueil des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — On y trouvera une étude complète des sculptures : le Dionysos, en marbre doré ; le Pharaon égyptien, en basalte noir ; le bas-relief triangulaire figurant une ronde d'*Horae*. Ces trois objets d'art étaient cachés dans le sous-sol de la chapelle des mystères du temple le plus récent, entre l'étage supérieur des constructions superposées et l'étage intermédiaire, celui du temple de *Gaionas*. [Voyez plus haut, p. 173 et suiv. et planches XVIII-XXXIII].

3. Ce type d'abside en ellipse est beaucoup plus fréquent en Syrie qu'à Rome.

par une grande et haute niche demi-circulaire *O*, où trônait la statue, en marbre blanc, du dieu auquel était consacré le sanctuaire, un Jupiter Syrien [1] ; à droite et à gauche, deux bas-côtés *D*, *E*, étroits boyaux que des murs pleins, percés d'une seule porte médiane, isolent presque entièrement de la nef, et qui sont également, l'un et l'autre, ornés, au fond, d'une grande niche, de forme rectangulaire cette fois, où se dressait jadis une image divine ; en avant, une sorte de *narthex*, que deux autres cloisons, ouvertes aussi en leur milieu, divisent en trois compartiments inégaux, un vestibule *F*, plus large que profond, qui donne accès à la nef centrale, et que flanquent deux petites chapelles carrées *G*, *H*, se faisant face en sens contraire, perpendiculairement à l'axe principal.

Le temple n'a qu'une seule porte, assez étroite, s'ouvrant sur la cour au milieu de la façade ; il n'a pas une seule fenêtre. L'on a supposé [2] qu'à l'exemple des basiliques chrétiennes à trois nefs, il recevait la lumière par en haut, de côté, par des ouvertures ménagées à droite et à gauche, au sommet des parois latérales de la grande nef, notablement surélevée au-dessus des bas-côtés. Il faut renoncer à cette hypothèse, que contredit l'examen des lieux. Internes ou externes, tous les murs de l'édifice s'élevaient au même niveau (planche XXXVI) ; ils étaient, d'ailleurs, trop faibles pour supporter le poids

1. Pour cette statue, où mes deux collaborateurs ont cru reconnaître un Hadès, cf. *Comptes Rendus*, 908, p. 1524 et suiv., et fig. 3 ; *Mélanges de Rome*, 1909, p. 48 et suiv., et fig. 26 et 27.

2. Restauration de M. Mazet, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, planche hors texte XV.

d'une voûte ; ils n'avaient pu recevoir qu'une charpente unique et d'un seul tenant, qui soutenait une terrasse horizontale, ou bien un toit pointu à double pente. Au fond de l'édifice, la voûte en cul-de-four de l'abside était peut-être percée, au sommet, d'un *luminarium* ; mais, comme elle est entièrement effondrée, il est impossible de rien affirmer à cet égard. De même, il est possible, mais nullement certain, que la partie aujourd'hui détruite du mur de façade, qui surmontait la porte d'entrée, fût jadis traversée par une lucarne, à laquelle devait nécessairement correspondre, dans ce cas, une seconde baie analogue, ménagée dans la cloison transversale qui séparait le *narthex* de la *cella*. Mais, de toutes façons, ces ouvertures n'auraient pu suffire à éclairer le sanctuaire. La nef centrale recevait le jour par la porte d'entrée, dirigée vers l'Orient, et par laquelle les rayons horizontaux du soleil levant pouvaient se glisser, suivant le grand axe, jusqu'au chevet, illuminant d'abord sur ce parcours l'autel triangulaire *P*, qui se dressait au milieu de la nef, puis la statue divine, qui se profilait en arrière, en *O*, dominant le fond de l'abside [1]. Quant aux deux bas-côtés, *D*, *E*, ils restaient éternellement plongés dans une obscurité presque complète, n'étant éclairés par le soleil que le matin, et par un seul filet de lumière, que laissait passer un système d'étroites meurtrières *Z*, *Z'*, percées à travers le double écran de la façade [2], et conju-

1. Voir les vues générales du temple et de la *cella*, prises dans cette direction : *Comptes Rendus*, 1908, p. 522, fig. 1 ; p. 523, fig. 2 [cf. plus haut, planches VII-VIII]. *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 11, fig. 5 ; p. 12, fig. 6.

2. Au moment où le photographe exécuta la vue générale du sanctuaire qui a été publiée dans les *Mélanges de l'École française de Rome*,

guées de telle façon, qu'elles concentraient exclusivement les premiers rayons de l'aurore sur les statues divines qui se dressaient dans les niches du fond, tandis que le reste de la nef demeurait dans l'ombre. Cet aménagement est trop ingénieux pour être l'effet du hasard. Il a certainement été calculé d'avance, et rappelle les dispositions analogues de certains sanctuaires de l'antique Égypte. Avec d'autres détails architecturaux du même genre, que je ne puis décrire ici, il contribue à préciser le caractère solaire du plus récent des trois temples du Janicule [1].

Quant aux dépendances du sanctuaire qui le précédaient au Sud, dans la direction du ravin, nous ne possédons jusqu'ici sur elles que de très vagues indications ; car elles se trouvent placées dans la villa Wurts, qu'il ne nous a pas encore été donné d'explorer. C'est là, sans doute, qu'était installée la fontaine lustrale, où les fidèles procédaient aux ablutions rituelles avant de pénétrer dans le sanctuaire, soit en descendant dans l'*atrium B* par les trois degrés en marbre blanc de l'escalier *J*, soit en entrant directement dans la chapelle des mystères par la porte latérale *Q* ; celle-ci, abrégeant le trajet, diminuait pour eux le risque de salir à nouveau leurs membres purifiés par le lavage, avant d'avoir atteint le seuil sacré,

l. c. (planche hors texte I, II), et la vue du détail reproduite dans le même article (fig. 20 de la p. 37), les meurtrières *Z* et *Z'* n'avaient pas encore été nettoyées, et étaient à peine visibles. L'on en distingue mieux les contours sur notre figure, qui reproduit une photographie exécutée trois mois après les premières [Planche XXXVI].

1. Gauckler, Le couple héliopolitain et la Triade solaire dans le sanctuaire syrien du *Lucus Furrinae* à Rome, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 253 et suiv. [cf. plus haut, p. 154 et suiv.].

que les initiés ne pouvaient franchir qu'après s'être débarrassés de toute souillure.

2° C'est aussi dans la villa Wurts que s'étend, en majeure partie, le temple du *cistiber Gaionas*, construit en l'an 176 de notre ère [1], et dont nous avons retrouvé les restes sous la plate-forme du sanctuaire le plus récent, à un niveau inférieur d'un mètre environ. Son enceinte coïncide, à l'angle Nord-Est, en $a\alpha$, avec celle de l'*atrium* appartenant au sanctuaire qui l'a recouvert en le remplaçant. Mais l'orientation générale des deux édifices différant de seize degrés environ, il en résulte que leurs limites ne se confondent qu'en ce seul point, et que leurs aires, étant toutes deux rectangulaires, biaisent sensiblement l'une au-dessus de l'autre. Celle du temple de *Gaionas* s'incline davantage vers le Sud-Ouest, dans la direction du ravin. Nous n'avons pu en déblayer jusqu'ici que l'angle Nord-Est, sur un espace équivalant au quart de la superficie totale. Mais, dans la zone encore inexplorée, divers sondages exécutés récemment, soit pour creuser les fondations d'un pavillon de garde en 1906 [2], soit pour restaurer l'an dernier la canalisation antique de la source des *Nymphes Furrinae* [3], ont fait

1. Sur cet édifice et son dédicant, cf. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1908, p. 525 et suiv.; *Mélanges de l'École française de Rome*, 1908, p. 284, et note bibliographique 4, p. 323 et suiv.; *ibid.*, 1909, p. 240 et suiv.; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 28 et suiv., p. 63 et suiv., et planche hors texte XI.

2. Gauckler, Le bois sacré de la nymphe *Furrina* et le temple des dieux syriens à Rome, *Comptes Rendus*, 1907, p. 134 et suiv., et *Bullettino della Commissione d'archeologia comunale di Roma*, 1907, p. 45 et suiv.

3. Gauckler, La source du *Lucus Furrinae* au Janicule, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1908, p. 301 et suiv.

découvrir plusieurs amorces des aménagements qui s'étendent sous terre, et nous fournissent, dès à présent, de précieux points de repère pour en reconstituer le plan.

Le sanctuaire de *Gaionas*, très différent de celui qui lui succéda, se compose d'un *temenos* carré, mesurant au minimum, d'après mes premières estimations, trente-deux mètres de côté, et traversé en son milieu par deux larges artères, qui se croisaient au centre à angles droits, et qui le divisaient en quatre cadrans égaux. Les côtés du carré faisaient exactement face aux points cardinaux. Les deux artères médianes étaient dirigées, l'une du Nord au Sud suivant l'axe du monde, l'autre de l'Est à l'Ouest suivant la course du soleil à travers l'espace. Elles correspondaient donc exactement aux axes perpendiculaires, *cardo*, *decumanus*, de la limitation augurale [1].

La clôture du *temenos* était constituée, en avant et à l'Est, par un mur de soutènement rectiligne, *a b*, qui barrait transversalement le ravin, et qui retenait les remblais accumulés en amont (Planche XL). Ce mur, fait de moellons de tuf grossièrement appareillés, repose à sa base sur un lit de ciment de tuileaux, d'une dizaine de centimètres de hauteur, qui le sépare d'une autre muraille sous-jacente, d'orientation un peu différente (environ un demi-degré), d'épaisseur plus considérable, et de construction plus soignée, qui faisait partie d'un édifice plus ancien, sur lequel j'aurai bientôt à revenir [2]. Sur le versant gauche du ravin, auquel toute leur masse

1. Saglio et Pottier, *Dict. des antiq.*, s. v. *inauguratio* (A. Bouché-Leclercq), p. 436 et suiv.

2. Voir plus loin.

s'appuie, les deux môles superposés ont le même point de départ, en *aα*, au-dessous de l'angle Nord-Est de l'*atrium* du IVe siècle, et à l'aplomb du mur d'enceinte. Mais, pour ne pas perdre le contact avec le talus de la pente voisine, qui s'éloigne vers le Nord à mesure que le niveau s'élève, la muraille du dessus projette au dehors une amorce en surplomb, qui déborde progressivement la base [1]. De ce côté, la maçonnerie se termine en arrachement, sans que rien permette d'ailleurs de supposer que, jadis, elle se prolongeât plus au Nord. Par contre, du côté opposé, en *b*, nous n'en avons pas encore trouvé le bout. Elle continue en ligne droite, en se dirigeant vers le Sud, et disparaît sous le sol de la propriété voisine.

Cette muraille a été écrêtée sur toute sa longueur, dès le milieu du IVe siècle de notre ère, d'abord par les fondations de la chapelle des mystères *C*, qui la coupent en diagonale, ensuite par l'esplanade de l'*atrium B*, au niveau de laquelle on la rasa. On ne peut donc plus savoir, aujourd'hui, quelle était sa hauteur totale. A l'heure actuelle, elle ne dépasse pas trois mètres dans sa partie la mieux conservée. A 1 m 50 au-dessus de la base, elle est traversée par plusieurs tubes de terre cuite, évasés aux deux bouts, qui se succèdent à un ou deux mètres de distance, sur une ligne horizontale que dépasse seul le premier, placé à 0 m 20 plus haut. Ce sont des trous d'écoulement, ménagés pour les eaux de pluie, qui ruisselaient sur la terrasse à ciel ouvert établie en amont du môle. Leur rangée marque le niveau de la plate-forme du *temenos*, qui se relevait légèrement au Nord.

1. Voir [les Planches XL et XLIII].

De ce côté, la clôture change tout à fait de caractère. A la muraille de l'Est succèdent brusquement, sur la face Nord, d'étranges alignements d'amphores, qui paraissent avoir une origine rituelle. Il semble qu'au moment où les augures, chargés de la *limitation* du temple, tracèrent sur le sol les deux axes perpendiculaires et les quatre côtés de l'aire sacrée, l'on se soit servi pour le bornage, en guise de pieux ou de piquets, *palis aut hastis* [1], de ces longues jarres de terre cuite, en fuseau, qui servaient à l'importation des vins de Grèce, d'Afrique ou de Sicile, et dont les Romains ne savaient comment débarrasser leurs entrepôts, dès que la moindre fêlure les rendait inutilisables. Ces vases furent fichés en terre, tous au même niveau, pointes en bas, panses tangentes, et formèrent ainsi des palissades de poterie continues, délimitant avec une netteté parfaite les principales divisions du sanctuaire, l'enceinte *r s* [2], le *cardo l m n*, et, probablement aussi, le *decumanus*.

Puis, quand, après avoir borné le temple, il fallut le clôturer, l'on eut encore une fois recours à un procédé analogue. Tout le long du périmètre, en deçà de l'alignement des jarres vinaires qui le jalonnaient au niveau du sol, l'on creusa un profond fossé, dont les déblais, rejetés vers le *temenos*, servirent à en exhausser le bord ; puis, l'on consolida l'escarpe ainsi formée, en la revêtant d'une cuirasse d'amphores à huile *p q*, toutes de même grandeur et de même modèle, reproduisant uniformément le type de ces récipients trapus, pansus, presque

1. Servius, *Aen.*, IV, 200. Cf. A. Bouché-Leclerq, *l. c.*, p. 436.

2. Voir la [planche XL]. Cf. aussi Nicole et Darier, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 29 et suiv., et fig. 9, 18, 19.

sphériques, que la Bétique envoyait à Rome, emplis du produit de ses olivettes. Au lieu de dresser verticalement ces amphores, on les coucha cette fois, en les juxtaposant toutes dans le même sens, l'orifice tourné vers le périmètre, dont leur alignement, en retrait d'un mètre, doubla dans toute son étendue le tracé ; et l'on empila l'une sur l'autre, en les alternant, un certain nombre de ces rangées, de manière à former un rempart, qui devait être fort élevé jadis ; car, bien qu'en partie démoli, il dépasse encore aujourd'hui, par endroits, la hauteur d'un homme. Tous ces vases étaient vides à l'origine, beaucoup le sont restés ; et la vue de leurs orifices béants, braqués tous vers le fossé, donne l'impression de bouches à feu étagées aux flancs d'un vaisseau de haut bord [1].

La triple barrière, que formaient, sur la face septentrionale du sanctuaire, la haie de jarres, la tranchée intermédiaire et la muraille d'amphores, interdisait absolument, de ce côté, l'accès du temple. Tout au plus pouvait-on, du dehors, descendre au fond du fossé, au point où celui-ci se heurte à l'amorce du mur d'enceinte de la face Est. L'alignement de jarres s'arrête, en effet, en *r*, à trois mètres en amont de l'angle Nord-Est du *temenos*, ouvrant vers l'extérieur un passage, qu'on ne peut guère attribuer à quelque brèche accidentelle. Il semble qu'avant de rencontrer la muraille transversale, le fossé se redressait à angle droit vers le Nord, dans une direction normale à la pente qu'il avait côtoyée jusque-là. Nous avons découvert, en effet, au point *v*, juste dans le prolongement du mur Est, une jarre en fuseau, appartenant à la même série que les précédentes, mais à demi

1. Voir la [Planche XLVIII].

couchée cette fois, et orientée du Sud au Nord, perpendiculairement à l'axe de la haie [1].

Par contre, entre le fossé et le *temenos*, il n'existait certainement aucune communication directe ; car si, à l'angle Nord-Est, l'enceinte du temple supérieur, passant au travers du mur d'amphores, en *α a*, en a entamé le sommet, les assises inférieures de ce rempart se prolongent, encore aujourd'hui, jusqu'à la rencontre de la muraille Est sans la moindre solution de continuité.

Objets de marbre :
1-3 : en forme de pastille.
4 : en forme d'œuf.

Elles ne s'interrompent pas davantage en *m n*, à la rencontre des deux alignements de jarres, bordant le *cardo*, qui se prolongeaient à l'origine jusqu'à la haie extérieure, et dont il a fallu, pour leur faire place, déplanter quelques éléments : ceux-ci furent, d'ailleurs, aussitôt remployés ailleurs, notamment pour consolider l'angle que forme le *cardo* avec les murs d'amphores ; au point *m*, cinq de ces vases de renfort sont encore en place [2].

Si donc le fossé fut jamais utilisé comme chemin de ronde, il n'a pu servir, en tout cas, qu'à longer le temple

1. Cette jarre, qu'il a fallu retirer de terre au mois d'avril 1909 pour permettre la continuation des fouilles au-dessous d'elle, apparaît encore en place sur la photographie publiée par MM. Nicole et Darier dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 27, figure 18.

2. Ils sont très visibles sur la [planche XXXVI].

sur la face Nord, pour atteindre les constructions, encore mal déterminées, dont nous avons reconnu l'existence en amont [1]. Sur tout ce parcours, il restait absolument isolé du sanctuaire, qu'à défaut de l'écran des amphores, son niveau surélevé aurait suffi à protéger contre toute intrusion illicite, ou même tout regard indiscret. Mais il semble que, de très bonne heure, l'on en ait fait la *favissa*, le dépotoir du sanctuaire [2]. De l'épaisse couche de détritus dont on le combla peu à peu, nous avons retiré, mélangés à des monceaux de scories, de cendres,

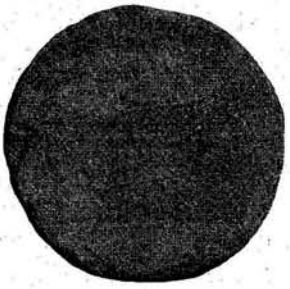

Disque de terre cuite.

de sable à demi vitrifié, et à des ossements calcinés de quadrupèdes et d'oiseaux, d'innombrables débris d'objets votifs et de vaisselle sacrée, en terre cuite, en verre ou en métal, amphores et œnochoés, plats et patères, ampoules, pyxides, *unguentaria*, lampes, monnaies, pastilles, jetons, tessères, en un mot, tout le résidu de plus d'un siècle d'holocaustes, de fêtes et de repas solen-

1. Nicole et Darier, *l. c.*, p. 6 : « citerne antique ».

2. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1909, p. 225 et suiv.; *Journal des Savants* (G. Perrot), avril 1909, p. 181 ; Nicole et Darier, *l. c.*, p. 29 et suiv.

nels [1] (Planches XXXVII-XXXIX, et figures). Ce mobilier cultuel est d'une extrême abondance, que je ne puis guère comparer qu'à la richesse des dépôts analogues récemment découverts en Afrique, par exemple, à Dougga [2], au Bou-Kournein [3], au Djebel Djelloud [4], à El Kenissia [5], à Thuburnica [6], à Henchir es Srira [7], à Bône [8], dans les ruines des sanctuaires consacrés à Baal-Saturne ou à Tanit. Mais il était généralement peu varié, et fort modeste d'apparence. Les vases employés pour les libations de vin, de miel, d'huile ou de lait, se réduisaient le plus souvent à deux fioles de terre cuite, de modèles différents, et de types caractéristiques, que l'on rencontre généralement ensemble. L'une a la panse renflée en poire et la surface rugueuse, striée de la même manière que beaucoup de poteries communes d'origine orientale [9]; l'autre est cylindro-conique, de forme plus

1. Les δείπνα, auxquels présidait dans le temple, au temps de Commode, le δειπνοκριτής *Gaionas :* δείπνοις χρείνας πολλὰ μετ' ἐυφροσύνης, nous dit l'épitaphe de ce personnage (*C. I. L.*, VI, 32316; Kaibel, *Épigr.*, 589; *I. G.*, XIV, n° 1512; *Inscr. gr. ad res roman. pertin.*, I, 235).

2. Cagnat et Gauckler, *Les Monuments historiques de la Tunisie*, I, Les temples païens, p. 82 et suiv.; Carton, Le sanctuaire de Baal Saturne à Dougga, *Nouv. Arch. des Miss. scient.*, VII, p. 367 et suiv.

3. Cagnat et Gauckler, *ibid.*, p. 81 ; Toutain, Le sanctuaire de *Saturnus Balcaranensis* au Bou-Kourneïn, *Mélanges de Rome*, 1892, p. 12 et suiv.

4. Gauckler, Le temple de Saturne et la nécropole romaine du Djebel-Djelloud, près de Tunis, *Nouv. Arch. des Miss. scient.*, XV, p. 477 et suiv.

5. Carton, *Comptes Rendus*, 1905, p. 501; Le sanctuaire de Tanit à El-Kenissia, extr. des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie*, 1906, p. 27 et suiv., et planche hors texte V.

6. Carton, *Comptes Rendus*, 1907, p. 381 et suiv.

7. *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CLXVI et suiv. (Gauckler) ; 1906, p. CC, CCI et suiv.; CCXXI et suiv. (Merlin).

8. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CLXXIX et suiv.

9. Les poteries de ce genre se rencontrent fréquemment en Afrique dans les sanctuaires punico-romains.

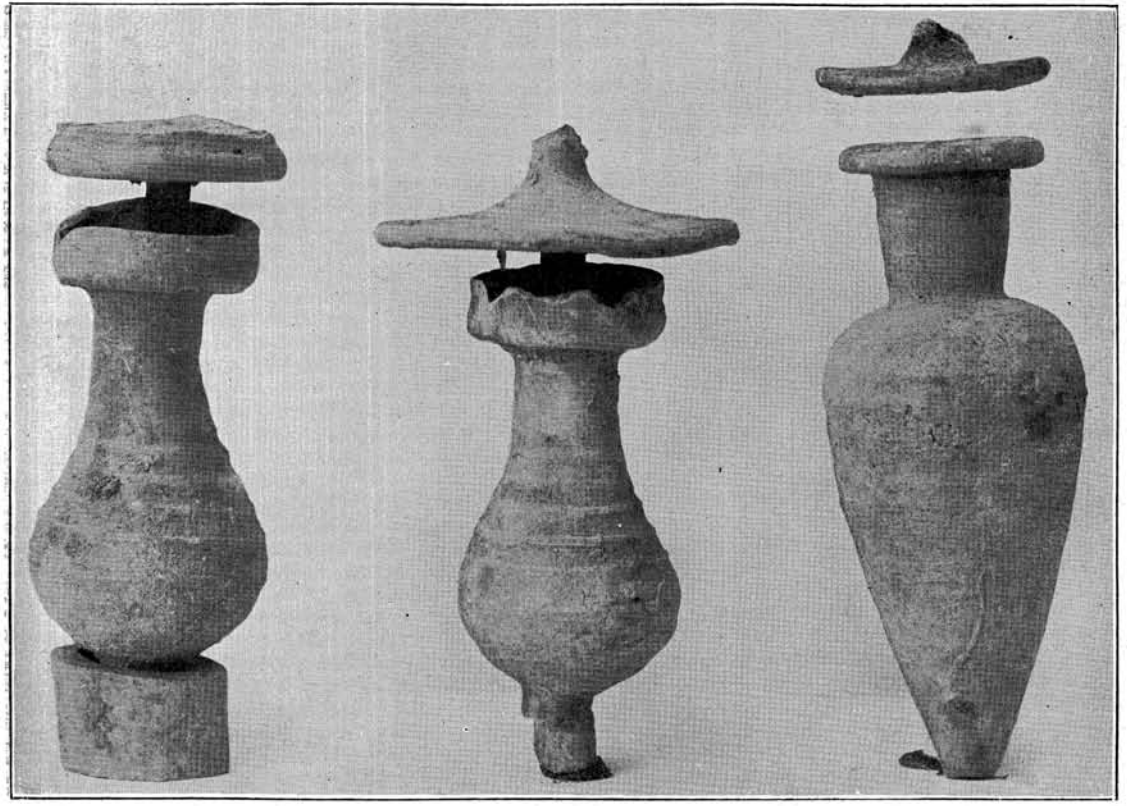

Objets trouvés dans la *favissa*.

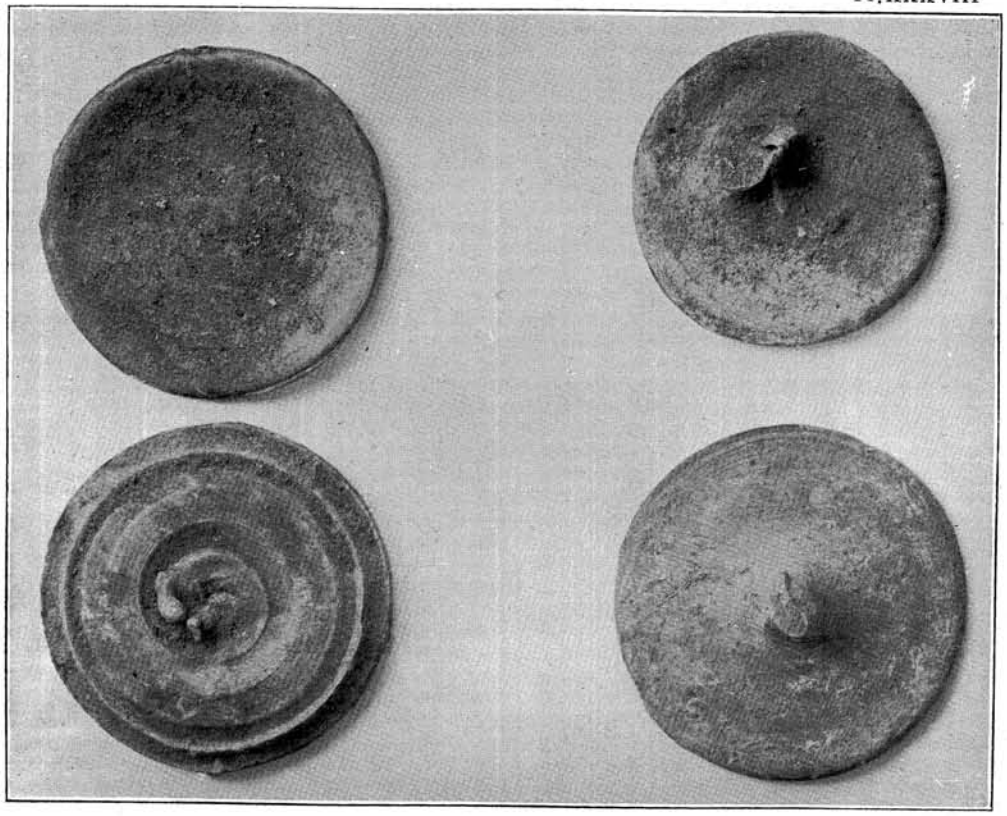

Objets trouvés dans la *favissa*.

Moule pour jetons, trouvé près de l'angle N.-E. du Temple de Gaionas.

régulière et de galbe plus élégant. Toutes deux sont munies d'un couvercle plat, disque ou rondelle à peine bombée. Toutes deux se terminent en pointe à la base : pour les faire tenir debout, il fallait les enfoncer dans

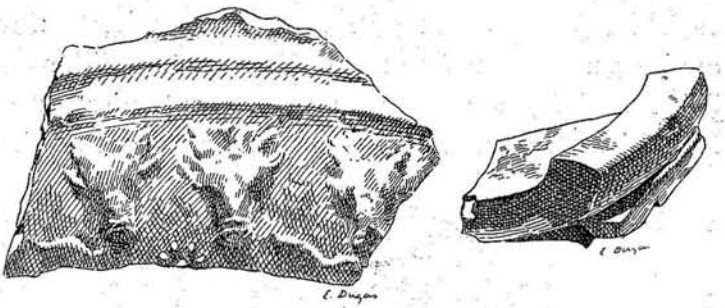

Fragments de poterie émaillée.

des segments d'os, sciés tout exprès en rondelles à sections planes parallèles, dont j'ai recueilli plusieurs spécimens, encore enfilés dans les vases auxquels ils avaient servi de support. Ces fioles, de fabrication grossière, semblent avoir été façonnées sur place, avec l'argile du Janicule [1], dans les officines rustiques qui s'étaient probablement installées aux portes mêmes du sanctuaire, achalandées par les dévots, qui venaient s'y approvisionner du matériel nécessaire pour les libations et les offrandes, avant de pénétrer dans l'enceinte sacrée. On a, en effet, découvert à cet endroit, il y a une vingtaine d'années, en perçant la tranchée du *Viale Glorioso*, qui

1. Sur l'argile plastique du Janicule et les fabriques locales de poterie commune à l'époque antique, cf. Martial, *Épigr.*, I, 49 ; II, 49 ; Juvénal, Satire V, v. 345 ; et Gauckler, La source du *Lucus Furrinae* au Janicule, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1908, p. 288, note 4.

traverse à sa base le ravin du *Lucus Furrinae*, quelques débris de fours de potier [1].

D'autres vases, d'espèce plus rare, méritent aussi plus d'attention. Ils sont faits d'une terre légère, recouverte d'une glaçure à base de plomb ou d'étain, de couleur variable, jaune ou brunâtre, vert émeraude, bleu turquoise, ou bleu foncé presque noir. Des échantillons que j'ai recueillis, aucun, malheureusement, n'est intact. Parmi les plus remarquables, il faut citer : une amphore

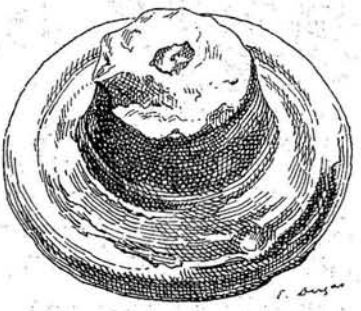

Pied de coupe
en terre émaillée.

ovoïde, à couvercle bleuâtre, dont les anses coudées, audacieusement détachées du col, semblent imitées du métal ; une coupe émaillée, brunâtre ; un débris de bol, vert foncé, orné de bucrânes en relief au pourtour ; un bord de *scyphos*, bleu turquoise ; une anse de cratère, cannelée, large et plate, de nuance bleu foncé ; plusieurs cruches, vertes au dehors, et brunes à l'intérieur ; enfin, et surtout, une riche série d'anses demi-circulaires, munies, au sommet de l'arc, d'une oreillette bilobée, qui marque la

1. Gauckler, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 265 (note manuscrite de M. Lanciani, datée du 19 janvier 1888).

place des trois doigts avec lesquels on tenait l'objet. Les tessons de ce dernier type sont relativement si nombreux, que le modèle qu'ils reproduisent, et dont je ne connais pas d'analogue à Rome, devait être d'un usage courant dans le temple du Janicule. C'était, à ce qu'il semble, un petit seau, une *situla*, dont la forme, inusitée ailleurs, correspondait sans doute, dans le sanc-

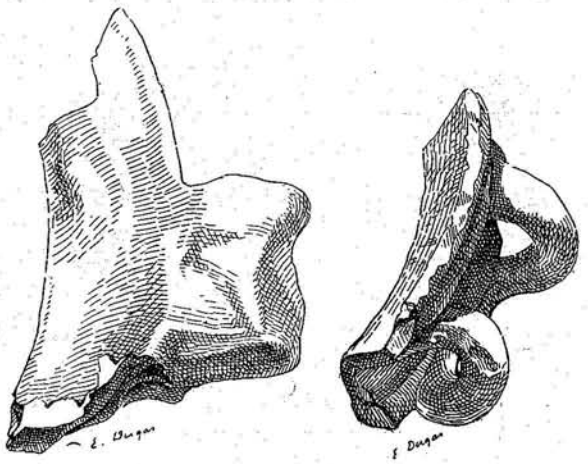

Anses de récipients
en poterie émaillée.

tuaire, à quelque rite particulier. Ces vases à glaçure métallifère étaient presque tous groupés en tas, avec des cendres et des scories, dans la partie médiane et au niveau supérieur du fossé. Ils ont dû être jetés en cet endroit à la suite d'un incendie assez tardif, sinon après la destruction définitive du temple de *Gaionas*.

Nous avons trouvé, dans le même amas, quelques carreaux de revêtement, émaillés, à demi brisés, portant des traces d'arrachement, et soudés ensemble par le feu. Ces

appliques en terre jaunâtre, à couverte vert-émeraude, brunâtre ou bleu foncé, que jusqu'ici l'on n'avait rencontrées dans aucune ruine romaine de l'époque impériale, semblent une lointaine imitation des briques émaillées de Babylone et de Chaldée [1]. Le type dont elles dérivent, remonte à une haute antiquité. Mais les carreaux qui décoraient le temple de *Gaionas*, ne peuvent guère être plus anciens que le sanctuaire lui-même. Ce sont de

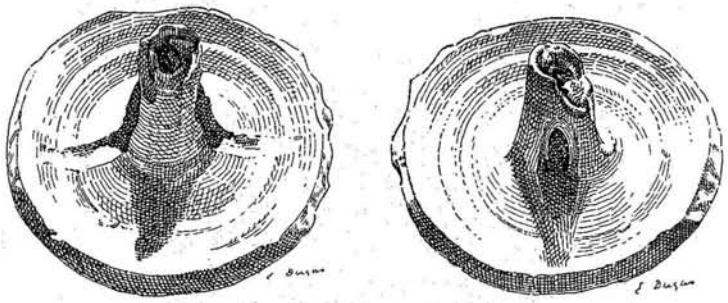

Objets de terre cuite,
avec amorce d'un tube.

médiocres copies, qu'exécutaient sans doute à bon marché, au second siècle de notre ère, les centres industriels de Syrie et d'Asie Mineure [2]. Elles me paraissent, en tous cas, d'importation orientale.

1. Elles présentent beaucoup d'analogie avec les carreaux émaillés, provenant des fouilles de MM. de Sarzec et Dieulafoy, qui sont exposés au musée du Louvre, dans la salle des fouilles de Perse et de Chaldée.

2. H. Mazard, *De la connaissance par les anciens des glaçures plombifères*, Paris, 1879, extrait du *Musée archéologique*, p. 14 et suiv. ; L. Heuzey, *Les fragments de Tarse au Musée du Louvre*, extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1876 ; Saglio et Pottier, *Dict. des antiq.*, article *figlinum opus* (Jamot), p. 1131 et suiv.

J'en dirai autant des vases émaillés que j'ai signalés plus haut [1]. Rien ne permet de supposer qu'ils aient été faits sur place, à Rome, ou même, en Italie. Sans prétendre trancher ici le grave problème que soulève l'origine des vases émaillés, dont on a constaté la présence à l'époque romaine en divers points de l'Europe occidentale [2], je me bornerai à faire remarquer qu'en dépit de

Fragment de carreau en ciment,
avec marque de potier.

sa fragilité, la poterie voyage aisément [3]. Il était plus simple et moins coûteux, pour un prêtre syrien du Janicule, de faire venir de Tarse [4], de Chypre [5] ou de

1. Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, III, p. 674 et suiv.
2. Voir la liste dressée par H. Mazard, *l. c.*, p. 36 et suiv.
3. Cf. Jamot, *l. c.*, p. 1129.
4. Cf. Heuzey, *l. c.* ; Mazard, *l. c.*, p. 17 et suiv.
5. Mazard, *l. c.*, p. 18.

Smyrne [1], les quelques vases rituels — de fabrication courante en Orient, — dont ils pouvaient avoir besoin, que de faire imiter ceux-ci par un céramiste romain, auquel il n'aurait pu assurer qu'un débouché restreint et peu rémunérateur. D'ailleurs, parmi les divers émaux dont j'ai recueilli des spécimens dans la *favissa*, il en est tout au moins quelques-uns, qu'en dehors de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Phénicie et de l'Égypte [2], on ne parvint jamais à reproduire : par exemple, le bleu turquoise et le bleu foncé d'aspect métallique. S'il est désormais hors de doute que, aux premiers siècles de notre ère, certains centres industriels d'Italie (Cumes) [3] et de Gaule (Vichy, Lezoux) [4] étaient arrivés à découvrir, et à mettre en œuvre, les procédés de fabrication des glaçures les plus communes, vertes, jaunes ou brunâtres, il me paraît non moins certain que, pour les vernis les plus fins et les nuances délicates, l'Orient hellénistique en garda toujours le secret.

Après avoir croisé la double haie de jarres dressées,

1. S. Reinach, *Mélanges Graux*, p. 148 ; Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, p. 377 ; Pottier et Reinach, *Catalogue des terres cuites de Myrina*, nos 788-807.

2. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, I, p. 820 et suiv. ; III, p. 674 et suiv.

3. Cf., par exemple, la coupe, conservée au musée de Sèvres, qui a été publiée par H. Mazard, *l. c.*, p. 29 et pl. XI, 4. Les beaux vases, ayant pour la plupart appartenu à la collection Campana, qui sont exposés au musée du Louvre sous les nos 463 et suiv., sont tous de provenance incertaine. Il est possible, mais nullement démontré, qu'ils aient été trouvés en Italie; cf. Mazard, *l. c.*, p. 38 et suiv., et pl. IX et X.

4. Cf. la liste de vases, de fabrication gallo-romaine, conservés au musée de Saint-Germain et dans diverses autres collections, qui a été dressée par H. Mazard, *l. c.*, p. 44 et suiv. — Pour l'industrie céramique de l'Allier, cf. Mazard, *ibid.*, p. 18.

qui, perpendiculairement à l'enceinte, borde de chaque côté, en *l m*, *l n*, la galerie centrale du *cardo*, le mur d'amphores et le fossé se prolongeaient sans doute, d'une

Fond de plat en terre rouge,
avec marque de potier.

longueur égale à leur premier parcours, jusqu'à l'angle Sud-Ouest du *temenos*. Leur tracé passe sous le temple *A*, où nous n'avons pu le suivre encore que sur quelques mètres d'étendue.

A deux mètres en arrière du *cardo*, en *p*, il rencontre

un nouveau mur transversal, parallèle à celui de la face Est, construit d'une façon analogue, et qui se termine de même par une amorce en arrachement. On serait tenté de supposer que ce massif de maçonnerie rectiligne marque le retour de l'enceinte vers le Sud, et le début de la troisième face qui limitait le *temenos* en amont. Il n'en est rien, pourtant ; l'alignement d'amphores se poursuit vers l'Ouest, au delà ; nous ne savons pas encore où il se termine.

Quant à la quatrième face de l'enceinte, celle qui, au Sud du *temenos*, longeait le *thalweg* du ravin, il semble qu'elle reproduisait symétriquement toutes les dispositions de la clôture opposée : les travaux de jardinage, récemment exécutés de ce côté, ont fait sortir de terre, le long de son tracé probable, des amphores et des jarres identiques à celles des deux alignements décrits plus haut, et de nombreuses fioles indiquant l'existence d'une *favissa* semblable à celle du fossé Nord [1].

A l'intérieur de l'enceinte, le *temenos* devait être divisé en quatre compartiments égaux par deux artères médianes, le *cardo* et le *decumanus*, se croisant au centre à angles droits. Nous n'avons pu dégager encore qu'un seul de ces quatre cadrans, celui de l'angle Nord-Est, dont la plate-forme se relevait légèrement vers le Nord. Nous n'y avons relevé aucun vestige de bâtiment quelconque. Il devait être planté d'arbustes, et constituer un bosquet.

1. Cf. Gauckler, La source du *Lucus Furrinae* au Janicule, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1908, p. 288, note 4 et p. 314. Avant d'avoir découvert le sanctuaire syrien à cet endroit, j'avais attribué tous ces vases votifs au nymphée voisin.

Quant aux deux axes principaux, nous n'en connaissons guère, jusqu'ici, que le point de départ, au milieu des côtés Est et Nord. Je crois pouvoir identifier le *cardo* avec la bande transversale, large de quatre mètres environ, que délimitent les deux palissades de jarres, *l m*, *l n*, perpendiculaires au rempart d'amphores [1]. Le *decumanus*, au contraire, semble avoir été bordé de murettes ; c'est, du moins, une cloison de ce genre, qui le sépare du cadran Nord-Est. Au point d'intersection des deux artères, qui constituait le centre augural, la *decussis* [2] du *temenos*, se dressait sans doute, à ciel ouvert, l'autel sur lequel le prêtre immolait les victimes. Ce monument si important devait être plus soigné, comme architecture, que le reste de l'édifice. Il était fait de marbre blanc, si c'est à lui, comme je le suppose, qu'appartenaient les linteaux, gravés d'une inscription grecque, qui ont été découverts en 1906, tout près de son emplacement [3], et les dalles de revêtement, portant une dédicace analogue, qu'on retailla au IVe siècle pour en faire les marches de l'escalier *J*, nouvellement construit à proximité [4].

1. Voir la planche XL.

2. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, s. v. *inauguratio* (A. Bouché-Leclercq), p. 436.

3. Gauckler, *Bullettino comunale*, *l. c.*, p. 49 et suiv., avec la bibliographie ; Huelsen, Der Hain der *Furrinae* am Janiculum, *Mitteilungen K. D. archaeol. Instituts*, 1907, XXII, p. 239 et suiv., et figures de la p. 240. — Un fragment de dédicace, découvert en 1803 par Fea, dans un sondage pratiqué tout près de l'emplacement présumé de cet autel (que je crois avoir été précédé de degrés), mentionne des *scamna marm*[*orea*] qui en faisaient peut-être partie. Cf. Gauckler, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 264 (Rapport de Fea, publié en appendice).

4. Nicole et Darier, *Mélanges de Rome*, 1909, p. 34, et p. 71, n° 9.

Quant à la fontaine sacrée, qui alimentait le sanctuaire, elle était installée en amont, au sommet du *decumanus*. Son emplacement est repéré de la façon la plus précise, non seulement par le débouché de l'aqueduc de captage [1], et par l'orifice en marbre, portant la dédicace du *deipnocritès Gaionas* [2], qui furent découverts en 1906, à l'angle Nord-Ouest du pavillon construit dans la villa Wurts, mais aussi par la direction de quatre canaux rectilignes, qui s'en détachent en éventail, et dont nous avons réussi à déterminer le tracé (Planches XL-XLIII).

De ces conduits, les deux plus divergents desservaient le bois sacré, à droite et à gauche du *temenos*. Vers le Sud-Est, une galerie cintrée, en maçonnerie de tuf, munie, à la base, d'une rigole rectangulaire couverte de tuiles plates, allait rejoindre au fond du ravin la source principale du *lucus*, lui portant un notable contingent d'eau pure, prélevé avant toute utilisation sur le débit de la fontaine qui servait aux besoins du temple.

Le débris d'inscription martelée : ΕΙ..., que signalent à cet endroit mes deux collaborateurs, n'est pas rédigé en latin, mais en grec, et doit se lire ainsi : ΕΙΙ. C'est le commencement d'un mot qui terminait une longue dédicace, gravée sur deux lignes de belle hauteur. Les deux dernières lettres du même mot : ΕΝ, apparaissent sur un autre bloc, que nous avons retrouvé isolé dans le voisinage de l'autel. Il faut restituer probablement le verbe ΕΠ[ΟΙΗC]ΕΝ, qui terminerait bien une dédicace.

1. Sur cet aqueduc, cf. Gauckler, *Bull. comun.*, 1907, p. 46 et note 2 ; Huelsen, *Mitteilungen*, p. 253. J'ai indiqué l'emplacement exact du débouché, et la direction probable du canal amenant l'eau de la source à la fontaine, sur le plan du *Lucus Furrinae* (fouilles de 1908) que j'ai publié dans les *Comptes Rendus*, 1908, pl. I, p. 512, et dans les *Mélanges de Rome*, 1908, pl. II du tirage à part.

2. Pour ce texte, cf. en dernier lieu, Gauckler, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 242, note 1, avec toute la bibliographie.

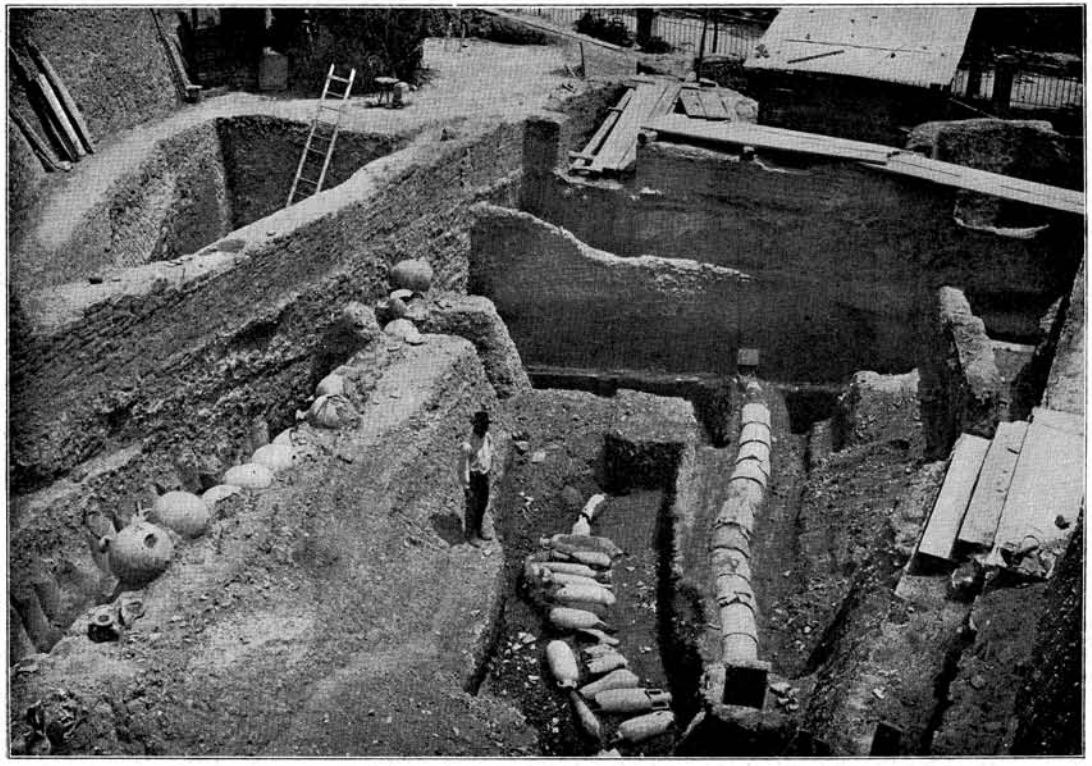

Sanctuaire du IVe siècle : l'atrium B et la Chapelle des mystères C.
Dans le sous-sol, restes superposés de l'enceinte des temples du Ier et du IIe siècle.

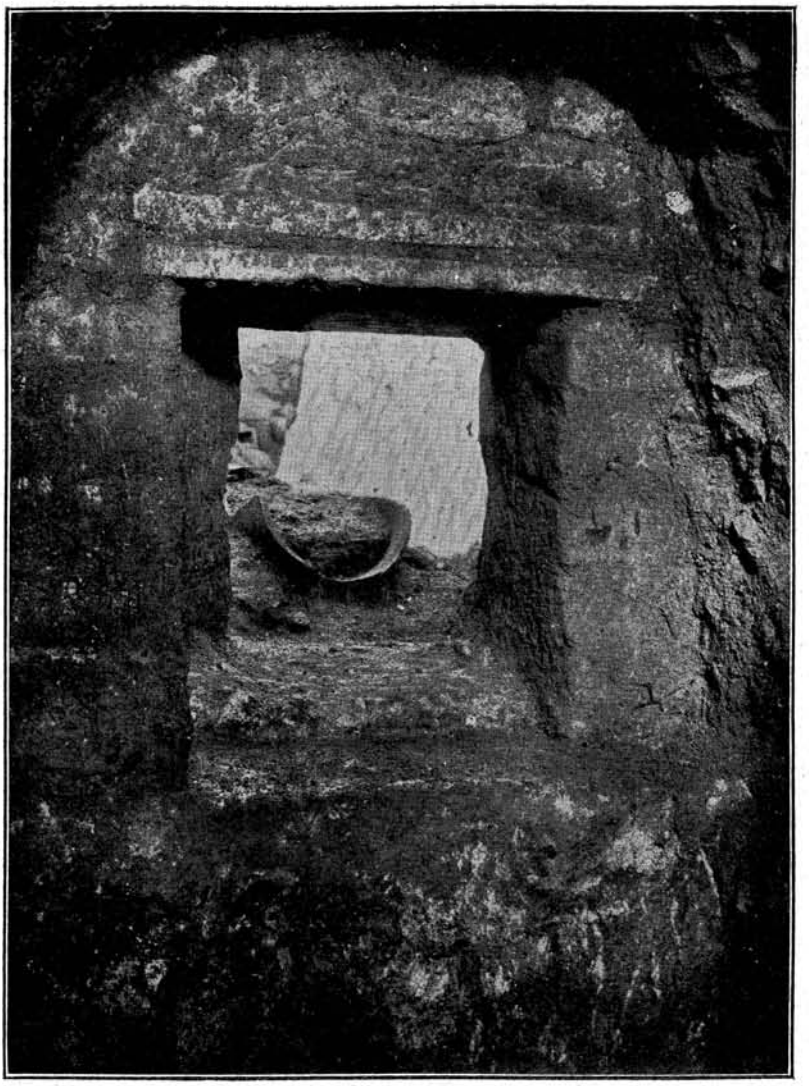

Égoût de décharge de la fontaine sacrée de *Furrina*.

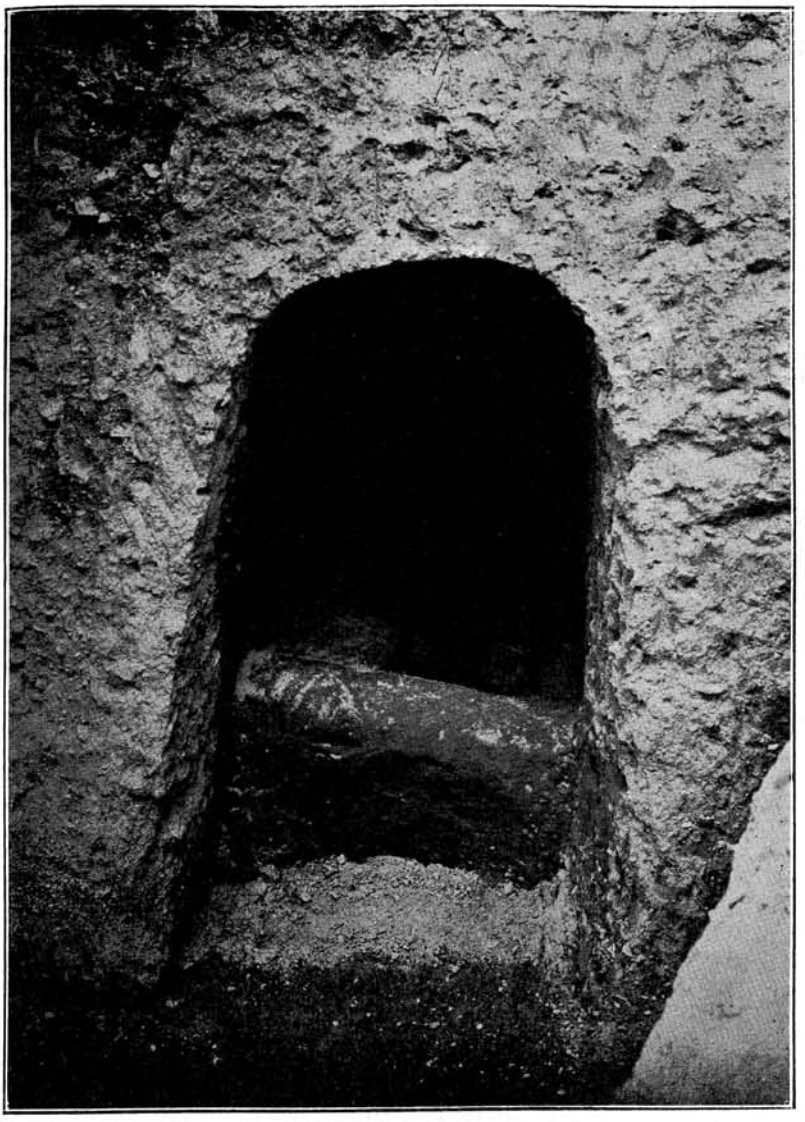

Égoût de décharge de la fontaine sacrée de *Furrina*.

Angle Nord-Est du temple du 1er siècle et du temple de *Gaionas*.

M. Capellino, géomètre de la Société immobilière du Janicule, a retrouvé, au mois de septembre 1908, le débouché de ce conduit, si bien conservé encore, qu'il a suffi de le débarrasser de la terre qui l'aveuglait, pour qu'il recommençât aussitôt à fonctionner normalement. Bien qu'on n'ait pu encore remonter l'aqueduc jusqu'à son point de départ et le curer en entier, il fournit, dès maintenant, deux onces et demie, soit cinquante mètres cubes environ par vingt-quatre heures.

L'autre aqueduc, *u t*, se dirigeait vers le Nord-Est, à fleur de terre. Après avoir suivi extérieurement, au même niveau que le fossé, l'enceinte Nord du *temenos*, il se prolongeait en aval, jusqu'au point où passe aujourd'hui le *Viale Glorioso*, dont le percement a fait disparaître la dernière partie de son tracé. C'est un canal rectangulaire, large de $0^{m}20$ et haut de $0^{m}30$, que recouvrent encore, par endroits, des tuiles plates mesurant $0^{m}30$ sur $0^{m}45$. Il occupe le sommet d'une murette, haute d'un mètre environ, et faite d'une seule masse compacte de chaux, de pouzzolane et de béton, qui fut moulée dans une *forme* en charpente, dont elle a conservé l'empreinte [1]. Au pied de cette murette, nous avons retrouvé les restes d'un conduit plus ancien *x y*, de moindre calibre, et d'orientation un peu différente, qu'elle a détruit, pour se frayer passage, au point où leurs deux tracés se croisaient. Il se compose d'un chapelet de

1. Ce canal était à peine visible, au moment où mes deux collaborateurs ont abandonné la direction du chantier. Aussi ne saurait-on leur reprocher de s'être mépris sur son véritable caractère, et d'y reconnaître un « péribole du *Lucus* de l'époque républicaine » ; cf. Nicole et Darier, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 27 et suiv.

poteries cylindriques, mesurant 0 m 10 de diamètre et 0 m 48 de longueur, qui s'emboîtent exactement l'une dans l'autre pour former un tuyau continu (Planche XLIII). L'égout qu'alimentait la fontaine de *Gaionas*, semble avoir fonctionné aussi longtemps que celle-ci, soit pendant un siècle et demi environ. Durant cette longue période, il n'eut à subir qu'un seul remaniement de quelque importance : vis-à-vis de l'angle Nord-Est du *temenos*, on le dota d'une vanne rustique, qui retenait une partie du courant, et le détournait vers la droite par une brèche grossière, pratiquée dans la paroi du canal [1]. Il fut définitivement mis hors d'usage, lorsque le temple de *Gaionas*, détruit et abandonné, fut remplacé par un nouvel édifice, que l'on bâtit à ses dépens. Les fondations de la nouvelle enceinte, croisant en biais l'aqueduc, le coupèrent de la source qui l'alimentait. A cet endroit, la murette fut entièrement démolie ; plus bas, l'on se contenta de la recouvrir d'une épaisse couche de remblais, sous laquelle nous l'avons retrouvée presque intacte.

Les deux conduits intermédiaires appartenaient en propre au sanctuaire, qu'ils traversaient en souterrain dans toute sa longueur, à une profondeur variable, mais généralement moindre d'un mètre. Ils étaient faits de grandes tuiles demi-cylindriques, superposées deux par deux en sens contraire, et se succédant en imbrication. L'un d'eux, *h g*, de pente assez prononcée, servait à entraîner au dehors les eaux souillées du bassin d'amont. Il traversait en diagonale le cadran Nord-Est,

1. Voir la planche XLIII.

Détails du *delubrum* : Mosaïque de la salle des ablutions.

Détails du *delubrum* : Salle annexe.

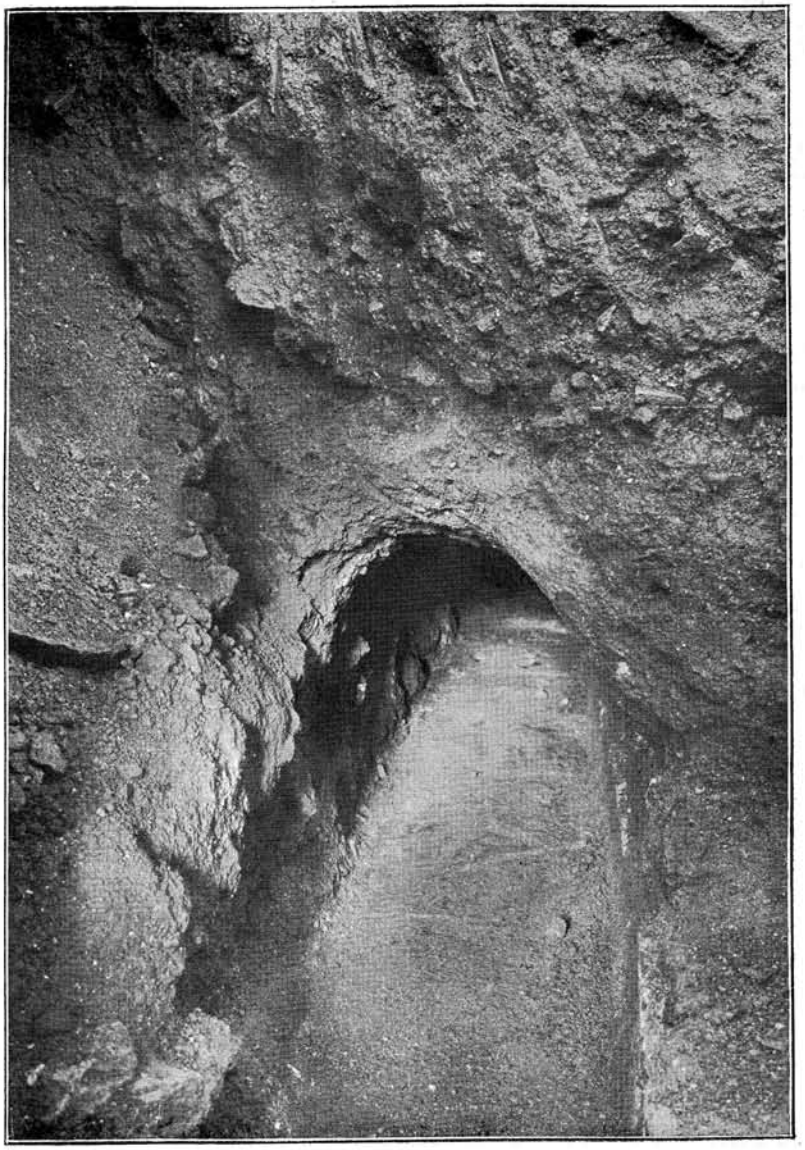

Détails du *delubrum*.

Détails du *delubrum*.

et se déversait à l'extérieur par un large orifice carré *g*, à parements de tuiles, ménagé à la base du mur d'enceinte. Au milieu de son parcours, un regard *h*, affleurant au niveau du *temenos*, permettait de surveiller le fonctionnement du canal, et d'y puiser l'eau nécessaire pour le nettoyage des locaux et l'arrosage des jardins (Planche XL).

L'autre aqueduc *e f*, en tout semblable au précédent, mais de pente moins rapide, suivait presque horizontalement la direction de l'axe central. Il reliait en ligne droite la fontaine à un édicule, qui lui faisait face à l'autre extrémité du *decumanus*, juste à côté de la porte d'entrée, que je crois pouvoir situer au milieu de la face Est. Nous avons réussi à dégager tout entier ce pavillon, bien qu'il fût à demi encastré dans la maçonnerie de la chapelle des mystères *C*, qui le recouvrit au IVe siècle. C'était, dans le temple de *Gaionas*, le local réservé aux ablutions prescrites par le rituel syrien. Il répond exactement à la définition, que donne Servius[1], du *delubrum* antique : *locus est ante templum ubi aqua currit.* Ses dispositions rappellent aussi celles des réduits, de destination semblable, qui forment encore aujourd'hui le complément indispensable de tout oratoire musulman. (Planches XLIV-XLVII).

Il se compose de deux logettes contiguës, qui s'ouvrent l'une et l'autre à l'Ouest, sur le *decumanus*, en *c* et en *d*, et qui communiquent entre elles par une porte intérieure. Les seuils sont faits de larges tuiles, dont l'une est frappée de l'estampille d'une fabrique impé-

1. Servius, *Aen.*, II, 225.

riale du temps de Commode ou des Sévères [1]. A gauche, un étroit cabinet, pavé d'une mosaïque tout unie, en gros cubes de marbre noir, servait sans doute de magasin. L'on y déposait le matériel employé pour les ablutions. Nous y avons retrouvé divers débris de vasques en marbre [2], en basalte, en porphyre, de cuvettes, de burettes et de vases à onguents. A droite, une chambrette carrée, pavée d'une mosaïque plus fine, à décor géométrique noir et blanc, est bordée au Sud et à l'Est par une rigole cimentée. Au sommet de celle-ci, l'aqueduc *e*, amenant l'eau de la fontaine, se déversait en cascade. Un léger ressaut, isolant les deux parties du système, suffisait à empêcher le liquide souillé de remonter le conduit, et de contaminer la source. Après avoir longé la chambrette sur deux côtés, dans la rigole au-dessus de laquelle se lavaient les fidèles, l'eau salie était évacuée au dehors par un tuyau tronconique *f*, encore en place, qui traverse en s'évasant le mur d'enceinte extérieur. Cet orifice, à l'origine, est trop étroit pour avoir pu livrer passage à des matières fécales. L'édicule que je viens de décrire, ne jouait donc pas le rôle de latrines, mais seulement de lavabo. Dès qu'un fidèle avait pénétré dans l'enceinte du *temenos*, il allait dans

1. *C. I. L.*, XV, fasc. 1, p. 224, n° 762 *b*. Cf. Nicole et Darier, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 29, et p. 72, n° 4.

2. L'un d'eux porte le fragment d'inscription suivant... NVS DECEN-[*nalia*]. Il me paraît avoir appartenu à une fontaine décorative, dont *Gaionas*, ou quelque autre dédicant, dota le temple du Janicule, à l'occasion du dixième anniversaire de l'avènement de Commode à l'Empire. Cf. la dédicace, datée de la même année, qui a été trouvée au même endroit, et qui est conservée aujourd'hui au musée du Capitole (*C. I. L.*, VI, 420, 30764 ; Gauckler, *Comptes Rendus*, 1907, p. 142 ; *Bullettino comunale*, p. 57 ; Huelsen, *Mitteilungen*, 1907, p. 245).

le réduit se laver à grande eau les mains, les pieds et les parties sexuelles, s'accroupissant le long de la rigole, face au mur, à la manière musulmane. Ce n'est qu'après avoir procédé à un méticuleux nettoyage de tous ses organes, qu'il pouvait s'avancer dans le sanctuaire et s'approcher de l'autel.

L'installation de ce *delubrum*, à l'entrée du temple, s'accorde avec ce que nous savions déjà de l'importance religieuse que les Orientaux en général, et en particulier les Syriens, attachaient à la pureté du corps. C'est évidemment le besoin de se procurer, en grande abondance, pour leurs ablutions rituelles, une eau vierge de toute souillure, qui décida les sectateurs de *Jupiter Heliopolitanus* à installer leur sanctuaire au fond de ce *Lucus Furrinae*, où ils avaient pu constater l'existence d'une des meilleures sources de Rome [1].

3° A quelle date ont-ils procédé à cette fondation? L'édifice de *Gaionas* a été bâti sous le règne simultané de Commode et de Marc-Aurèle [2]. Mais il n'est pas le premier temple syrien qui ait été fondé sur ce point du Janicule : il recouvre les restes de constructions plus anciennes, qui offrent avec lui tant d'analogie qu'elles avaient vraisemblablement le même caractère et ont dû jouer le même rôle.

Ces deux ensembles architecturaux s'étendent sur des

1. Sur l'abondance et l'excellente qualité de cette source, cf. Gauckler, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1908, p. 310 et note 1.

2. La dédicace de la *mensa* est datée de la fin de l'année 176 de notre ère; la première du règne de Commode; cf. en dernier lieu, pour ce texte, Gauckler, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 241 et suiv.

plates-formes remblayées, exactement superposées à deux mètres environ de distance. Ils semblent l'un et l'autre calqués sur le même plan. Ce sont deux *temenos* à ciel ouvert, ayant même orientation, et dont les limites coïncident tout au moins à l'angle Nord-Est, le seul entièrement dégagé jusqu'ici.

A l'Est, le mur de soutènement *a b* du temple de *Gaionas* repose sur la maçonnerie de l'enceinte α β, qui limitait du même côté le terre-plein sous-jacent. La différence d'appareil empêche, d'ailleurs, de confondre les deux constructions successives [1]. Celle du bas est plus épaisse, et s'élargit encore au niveau du sol antique, où elle forme un ressaut de $0^m 10$ avant de s'enfoncer dans l'argile ; c'est un massif de blocage, que masque extérieurement un parement de tuiles, fragmentées en tessons triangulaires.

Sur la face Nord, le long du versant gauche du ravin, les deux enceintes sont faites, l'une et l'autre, de poteries juxtaposées ; mais celle du *temenos* inférieur, étant plus rapprochée du talus, qui, à mesure qu'on descend, restreint l'espace disponible au fond du ravin, se réduit à une seule rangée de jarres verticales. Celle-ci subsiste encore en partie sous le rempart d'amphores du temple de *Gaionas*, dont elle suit exactement le tracé (Planches XLVIII et XLIX). Dans la partie médiane de l'enceinte, en π ρ, toutes les jarres sont encore en place. En aval, au contraire, on les arracha au moment de la construction

1. *Vide contra*, Nicole et Darier, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 28 et fig. 10. Il est impossible d'admettre, comme le supposent mes deux collaborateurs, que le parement de briques ait été, dans la partie supérieure du mur où le blocage apparaît à nu, « systématiquement pelé pour des remplois ».

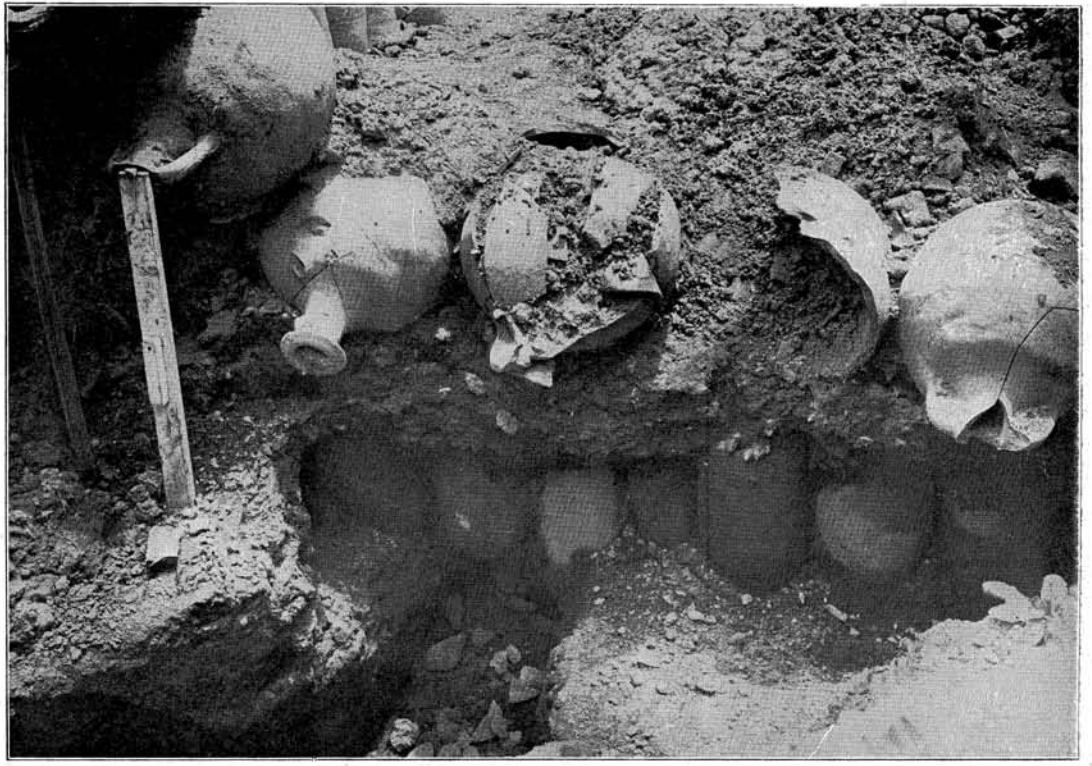

Enceinte Nord des deux premiers temples : mur d'amphores, superposé à une haie de jarres.

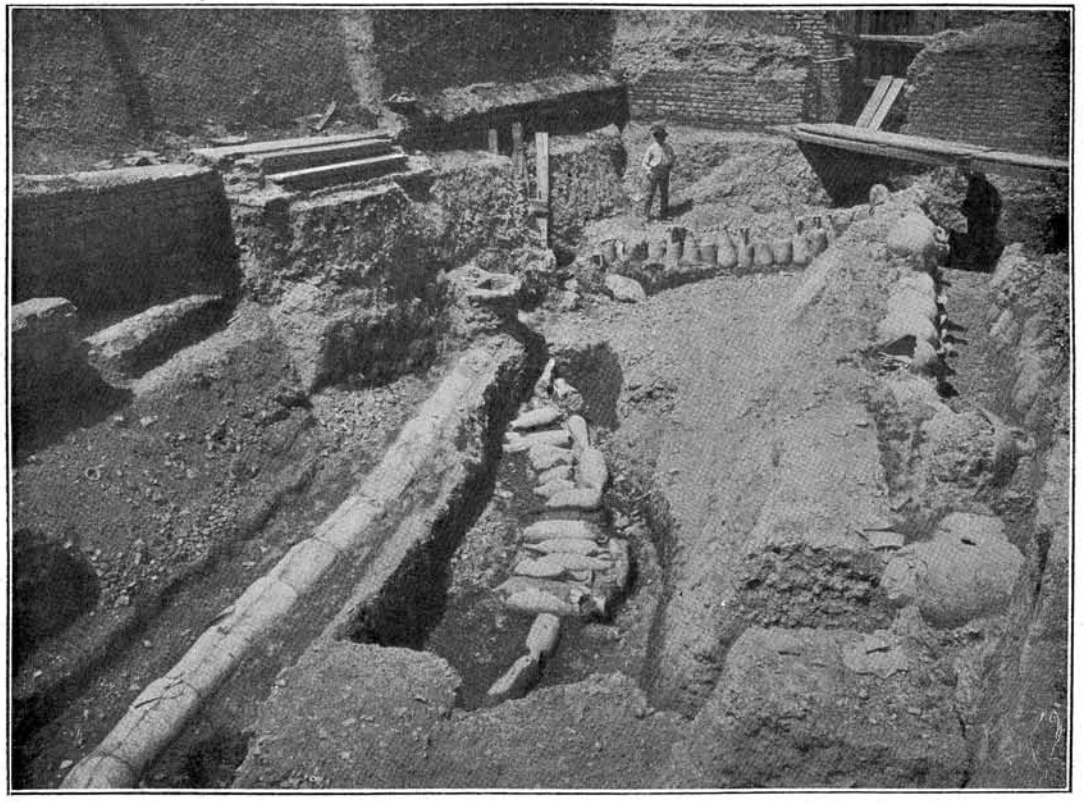

Mur d'amphores.

du nouveau temple, et on les rejeta pêle-mêle en arrière. Nous les avons retrouvées, gisant sur le terre-plein de l'ancien *temenos*, où leur groupement allongé, en λ μ, donne l'illusion d'une seconde enceinte doublant la première, c'est-à-dire reproduisant la disposition qu'affecta réellement ensuite la bordure de l'enclos superposé (Planche XL). A mon avis, l'analogie n'est qu'apparente, et doit être attribuée au hasard. Par contre, la haie de jarres de la première époque était, elle aussi, bordée d'un canal ε, δ, ς, η, θ, qui longeait, en contre-bas du *temenos*, le versant gauche du ravin, pour aller desservir au-delà les jardins plantés en aval. L'on en peut suivre le tracé jusqu'au *Viale Glorioso*, qui, en le coupant, a fait disparaître ses restes, assez bien conservés en amont (Voir le plan).

Or, la présence et la direction de cet aqueduc impliquent l'existence d'une fontaine jaillissant en arrière, précisément au point où *Gaionas* installa plus tard un bassin décoratif. L'eau qui s'en échappait coulait d'abord, à ce qu'il semble, dans un fossé rustique à ciel ouvert, formant bordure au *temenos* ; puis, deux mètres avant d'atteindre l'angle que déterminait l'enceinte en se retournant du côté de l'Est, elle s'engageait dans un tunnel, de section rectangulaire à la base, triangulaire au sommet, qui était fait, comme le canal décrit plus haut, d'une seule masse de mortier que l'on avait coulée dans une forme. Ce conduit, tout entier d'un seul tenant, est extérieurement revêtu d'un parement quadrillé de tuf, en *opus reticulatum* (Planche XLIII). Il remonte à la même époque que le mur d'enceinte de l'Est, auquel il sert de point d'appui, et qui s'y ancre fortement à son départ, avant d'aller barrer le ravin dans la direction Nord-Sud.

L'amorce du canal, en amont, jouait le rôle de ponceau. Renforcée à sa partie supérieure par deux assises de moellons de tuf soigneusement équarris, elle livrait passage à un escalier rustique γ, aux marches taillées en pleine terre, et simplement consolidées par un revêtement de pouzzolane [1]. C'est par là qu'en arrivant du Nord, l'on descendait dans le ravin, et qu'on pénétrait dans le *temenos*, en traversant une porte qui s'ouvrait en face, à l'angle Nord-Est (Voir le plan).

Cet escalier fait partie du même ensemble architectural que la haie de jarres π ϰ, l'égout ε θ, et le mur à parement de tuiles α β. Il est certainement plus ancien que les aménagements analogues du temple de *Gaionas* ; car, pour installer ceux-ci, on l'a fortement ébréché lui-même. Le sanctuaire auquel il donnait accès, peut être daté d'une façon approximative, grâce aux particularités que présente l'appareil de la muraille Est, et surtout du canal adjacent. L'emploi des parements de tuiles triangulaires, appliqués contre un massif de blocage, fut introduit à Rome dès le 1er siècle avant notre ère, mais ne s'y est vraiment généralisé qu'à partir du règne de Néron [2]. C'est, à peu près, à la même époque qu'apparaît, dans les constructions, le mélange d'*opus reticulatum* et d'assises horizontales de tuf, dont les ruines de Pompéi [3] et d'Ostie nous offrent de remarquables spécimens, mais dont la mode fut éphémère.

1. Voir la Planche XLIII. Cf. la vue analogue, prise deux mois auparavant du même point, qu'ont publiée MM. Nicole et Darier, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, fig. 27.

2. Saglio et Pottier, *Dict. des antiq.*, s. v. *Murus* (Cagnat), p. 2058 et fig. 5203 (*opus testaceum*).

3. Cf. Mau, *Pompeï*, p. 41, fig. 14 (1re époque impériale).

L'installation du sanctuaire au fond du *Lucus Furrinae*, remonte donc vraisemblablement au milieu du premier siècle de notre ère. A ce moment, le culte syrien, propagé par les commerçants, les soldats et les esclaves [1], s'était déjà implanté à Rome, et y faisait des adeptes dans tous les rangs de la société, y compris les plus élevés. Il avait même conquis un moment la faveur de l'empereur ; car nous savons par Suétone, que Néron manifesta quelque temps une prédilection exclusive pour la déesse syrienne [2]. Ce caprice, il est vrai, dura peu ; mais les sectateurs d'*Atargatis* surent, sans doute, en profiter pour obtenir l'autorisation, qui n'était alors pas prodiguée, d'ouvrir un temple au Janicule. Ce sanctuaire, relégué au delà du *pomoerium*, dut présenter d'abord, et garder longtemps, un aspect très humble, à en juger du moins par les vestiges que nous en avons retrouvés jusqu'ici. Dans cet enclos à ciel ouvert, entourant un autel et une fontaine, le rôle de l'architecture devait être réduit au minimum.

Durant une centaine d'années, le temple demeura dans le même état. Cependant, la colonie syrienne augmentait progressivement d'importance, et devait, de plus en plus, sentir le besoin d'un local mieux approprié à son nombre et à sa richesse. L'occasion se présenta, pour elle, d'obtenir l'adhésion des autorités à la construction d'un nouveau sanctuaire, lorsque Marc-Aurèle eut décidé d'associer son fils à l'Empire. Dans ce prince, initié aux mystères d'Isis et de Mithra [3], la religion syrienne devait

1. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 127 et suiv.
2. Suétone, *Nero*, ch. LVI.
3. Lampride, *Commodus Antoninus*, ch. IX.

naturellement trouver un appui. Aussi est-ce en l'honneur de l'avènement de Commode, qu'un Syrien romanisé [1], et muni de fonctions officielles, le *cistiber Augustorum M. Antonius Gaionas*, substitua à l'ancien *temenos* un édifice de dispositions analogues, mais beaucoup plus somptueux, qu'il fit bâtir en 176, sur le même emplacement. L'inauguration de ce temple marque, pour la religion syrienne à Rome, le début d'une période de prospérité, qui se prolongea aussi longtemps que dura la dynastie des Sévères. Le meurtre d'Alexandre Sévère y mit brusquement un terme. La chute de la camarilla syrienne, qui jusqu'alors détenait le pouvoir, fut pour le temple du Janicule une première cause de déclin. Désormais, les offrandes s'y firent plus rares, les ex-voto plus mesquins. Il continua de végéter tant bien que mal, aussi longtemps que, à défaut de protection, il put du moins compter sur la tolérance du gouvernement impérial. Quelles que pussent être les préférences personnelles du monarque régnant, celui-ci avait trop d'intérêt à ménager le loyalisme des officiers et des soldats syriens, si nombreux alors dans l'armée romaine, pour porter la moindre atteinte à leurs croyances religieuses. Mais si, pour l'exercice du culte, le sanctuaire de *Jupiter Heliopolitanus* jouissait encore d'une liberté complète, son existence matérielle devenait de plus en plus précaire. A

1. Des cinq textes épigraphiques, découverts jusqu'ici, qui se rapportent à ce personnage, quatre le désignent simplement par le *cognomen* exotique *Gaionas*, épithète sémitique qui signifie : le magnifique. Cf. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1908, p. 305. — Le cinquième, au contraire, la dédicace bilingue du musée du Capitole, lui donne les *tria nomina*, et indique sa filiation à la mode romaine : *M. Antonius, M. filius, Gaionas. C.I.L.*, VI, 420, 30764.

partir de 271 [1], la construction du mur d'Aurélien, qui vint barrer le pied de la colline à une centaine de mètres en aval, écarta une partie de sa clientèle en le coupant du Transtévère. Désormais, pour y parvenir, il fallait faire un détour : l'on en désapprit le chemin. Après Constantin, les persécutions du pouvoir hâtèrent la crise finale. Elle se produisit certainement avant le milieu du

Fragment de poterie rouge.

IVe siècle. Qu'à cette époque le temple ait été détruit par un incendie, saccagé par des iconoclastes, ou simplement abandonné, en aucun cas, il ne put survivre, après 341, aux édits de Constant et de Constance II, qui prohibèrent à Rome tous les sacrifices et fermèrent tous les temples païens [2].

Bientôt après, il ressuscita, grâce au retour de faveur qu'entraîna, pour la religion syrienne, l'avènement à

1. Cf. Homo, *Essai sur le règne d'Aurélien*, plan hors texte ; Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, pl. IX (indiquée par erreur XI).

2. Marquardt, *Le culte chez les Romains*, I, p. 140.

l'Empire d'un prince adorateur du Soleil, l'apostat Julien [1]. Sur les ruines toutes récentes du temple de *Gaionas*, surgit un nouvel édifice, qui recueillit son héritage. Mais ce troisième sanctuaire ne fonctionna que peu de temps. Avant la fin du IVe siècle, il semble avoir été fermé par mesure administrative, après avoir été pillé. On le dépouilla de son mobilier, on brisa les statues dans leurs niches ; mais le monument resta debout. On se contenta d'en murer les portes et d'en interdire l'accès. Peu à peu la végétation envahit le sanctuaire déserté ; les apports de la colline le comblèrent, et, en l'ensevelissant, le préservèrent jusqu'à nos jours d'une destruction plus complète.

1. Gauckler, Le couple héliopolitain et la triade solaire dans le temple syrien du Janicule à Rome, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1909, p. 256 et suiv.

IX

FOUILLES DU JANICULE[1]

Les fouilles du Janicule se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois de juin, grâce au concours de la Société immobilière, propriétaire du terrain exploré, qui, à partir du 25 avril dernier, a pris à sa charge tous les frais du chantier.

Les travaux ont été poussés en profondeur jusqu'au niveau de la couche aquifère, qui marque à cet endroit la limite inférieure de l'habitat humain. Ils ont permis de retrouver, sous les ruines superposées du temple syrien le plus récent, qui semble avoir été improvisé au temps de Julien, et de celui que, deux cents ans plus tôt, le *cistiber* Gaionas avait fait construire pour célébrer l'avènement de Commode à l'Empire (176 ans ap. J.-C.), les restes d'un troisième sanctuaire, plus ancien encore, que les particularités de son appareil réticulé permettent de dater, au plus tard, du milieu du premier siècle de notre ère. Le culte syrien avait donc fait son apparition à Rome beaucoup plus tôt qu'on ne le supposait jusqu'ici, bénéficiant sans doute de l'exclusive prédilection que, d'après

1. [*Journal des Savants*, septembre 1909, p. 420.]

Suétone, l'empereur Néron manifesta quelque temps pour la déesse syrienne : *religionum usque quaque contemptor praeter unius deae Syriae* (Suétone, *Nero*, LVI).

Les trois étages de constructions occupent un seul et même emplacement, sur le versant Nord du ravin où coule la source du bois sacré de *Furrina*. Ils ont à peu près les mêmes limites et la même orientation. Leurs terrasses remblayées coupent horizontalement le plan incliné de la colline, à des niveaux différents, mais peu distincts l'un de l'autre.

Le sanctuaire le plus récent se divise en deux parties, séparées par un mur continu, que traverse en son milieu un escalier monumental. Au Nord, à la lisière du ravin, le temple proprement dit comprend : au fond, une sorte de basilique, la demeure du dieu ; au centre, un *atrium* à ciel ouvert ; en avant, une chapelle octogonale, qui semble avoir été réservée à la célébration des mystères : le tout englobé dans une même enceinte rectangulaire. Il offre un curieux mélange d'éléments païens et chrétiens, orientaux et romains. Mais il présente en même temps certaines particularités, qu'on ne retrouve pas ailleurs : notamment, un système d'éclairage très ingénieux, qui permettait de concentrer les rayons du soleil levant sur les statues divines, qui se dressaient au fond de l'édifice principal, tandis que le reste de la nef demeurait éternellement plongé dans une obscurité presque complète. Cet ensemble architectural, étant tout entier compris dans les terrains de la Société du Janicule, a pu être déblayé en totalité.

Par contre, nous ne possédons encore que de très vagues indications sur les dépendances du sanctuaire qui le précédaient au Sud, vers le fond du ravin ; elles

s'étendent dans la propriété voisine, la villa Wurts, qu'il ne nous a pas encore été donné de fouiller ; c'est là, sans doute, qu'était installée la fontaine lustrale, où les fidèles faisaient leurs ablutions, avant de pénétrer dans le temple proprement dit.

C'est dans cette même région, encore inconnue, que s'étendent aussi, en majeure partie, les temples des deux étages inférieurs. L'on n'a pu dégager encore qu'un tiers environ de leur superficie totale : mais les amorces reconnues permettent déjà de se faire une idée de l'ordonnance de l'ensemble.

Très différents du monument qui les remplaça au temps de Julien, les sanctuaires successivement construits au I^er^ et au II^e^ siècle de notre ère, paraissent au contraire calqués tous deux sur le même plan. Ils se composent, l'un et l'autre, d'un *temenos* carré à ciel ouvert, exactement orienté, et divisé en quatre compartiments égaux par deux galeries transversales, qui se croisent à angles droits en son milieu, et qui sont dirigées l'une du Nord au Sud, suivant l'axe du monde, l'autre de l'Est à l'Ouest, suivant la course du soleil à travers l'espace. Au point d'intersection de ces deux artères, devait se dresser jadis un grand autel en marbre blanc, sur lequel on égorgeait les victimes. En amont, du côté du couchant, était installée la fontaine sacrée qu'alimentait la source des Nymphes *Furrinae* ; en aval, vers l'orient, le *Delubrum*, réservé aux ablutions rituelles. Des murs d'amphores couchées, et des alignements de jarres dressées, marquent les limites et les principales divisions du sanctuaire. Toutes ces dispositions n'ont rien de romain.

Le mobilier sacré avait, lui aussi, un caractère exo-

tique. Dans la *favissa* du temple de Gaionas, l'on a retrouvé, parmi des milliers de fioles coniques ou piriformes, munies d'un couvercle plat, qui jouaient sans doute le même rôle que les vases analogues des temples africains consacrés à Baal Saturne, quelques curieux spécimens de faïences émaillées turquoise, ocre jaune, vert émeraude et bleu foncé, qui sont probablement d'importation orientale, et dont l'on constate pour la première fois la présence à Rome, dans un monument de l'époque impériale.

Ainsi se précise et s'accuse, à mesure que les fouilles avancent, le caractère oriental du sanctuaire du Janicule. D'ailleurs, l'on ne peut plus douter, aujourd'hui, qu'il fût consacré aux dieux syriens. Les derniers coups de pioche donnés dans les ruines viennent, en effet, de faire sortir de terre un autel votif, qui devait être surmonté d'une statue de bronze, et qui est dédié, par un officier des milices équestres, au *numen* de *Jupiter Heliopolitanus*, c'est-à-dire au prête-nom romain du grand Baal de Syrie *Hadad : Numini J[ovi] o[ptimo] m[aximo] H[eliopolitano] M[arcus] Helvius Rusticus a militiis, sub Herennio sacerdote, d[ono] d[edit]*. Cette inscription, découverte en même temps qu'une curieuse perruque féminine en marbre blanc, qui reproduit le type de coiffure mis à la mode à Rome par la seconde Faustine, ne peut guère être postérieure à la fin du second siècle de notre ère. Elle a pourtant été trouvée dans les ruines et au niveau du temple le plus récent, ce qui prouve que le culte de *Jupiter Heliopolitanus* s'était perpétué dans le sanctuaire du Janicule, jusqu'aux derniers temps de son existence, à la fin du IV^e^ siècle.

X

NOUVELLES DÉCOUVERTES

DANS LE SANCTUAIRE SYRIEN DU JANICULE [1].

Il y a un an, à pareille époque, j'avais l'honneur de faire connaître à l'Académie les premiers résultats de mes recherches dans le temple syrien du Janicule [2]; et j'exprimais l'espoir qu'une nouvelle campagne me suffirait pour achever l'œuvre commencée, dégager la partie du monument encore enfouie, et résoudre les divers problèmes qu'avaient posés les découvertes déjà faites.

J'avais de sérieuses raisons d'escompter le succès de ce programme. M. Wurts, propriétaire des terrains contigus à ceux de la Société du Janicule que je venais de déblayer, s'était enfin décidé à entreprendre dans sa villa des fouilles méthodiques, dont il avait bien voulu me promettre de me réserver la direction ; et, d'autre part, je croyais être en droit de compter, malgré ma

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1910, p. 378].

2. Cf. P. Gauckler, Les trois temples superposés du *Lucus Furrinae*, dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1909, p. 617 et suiv., avec 6 planches hors texte [cf. plus haut, p. 221].

qualité d'étranger et les prescriptions draconiennes de la nouvelle Loi des Antiquités[1], sur la bienveillante tolérance dont le gouvernement italien avait jusqu'alors fait preuve à mon égard.

Mes espérances ont été déçues : les conditions que l'administration des *Scavi* prétendait imposer à M. Wurts, ont à jamais découragé celui-ci de toute recherche archéologique ; les ruines que recèle sa villa resteront enfouies sous l'épaisse couche de remblais qui les dissimule, et, tant que le propriétaire actuel restera maître de son domaine, aucun savant, quel qu'il soit, ne sera admis à y toucher.

Il m'a donc fallu me borner à poursuivre mes recherches dans le terrain déjà exploré de la Société du Janicule. Mais, là encore, je me suis heurté à une difficulté imprévue. Le Gouvernement italien, s'étant décidé à négocier l'achat du temple que nous avions précédemment dégagé, entend s'y réserver désormais le monopole des fouilles. Aussi me fut-il interdit de continuer le déblaiement des abords de l'édifice, dans les mêmes conditions que précédemment. Tout ce que je pus obtenir, ce fut d'y pratiquer quelques sondages en des points strictement limités, et sur un espace très restreint.

Cependant, ce terrain est si riche, que mes efforts ne sont pas demeurés infructueux. Chaque trou que l'on m'a permis d'y creuser, m'a fourni quelque document nouveau ; et, à défaut de la belle récolte que je me promettais, j'ai réussi, du moins, à glaner encore quelques gerbes dans le champ déjà moissonné.

1. *Per le Antichità e Belle Arti. Legge 20 giugno 1909, n° 364.* — Roma, Tipografia cooperativa, in-8°, 1909.

Mes principales recherches ont porté sur le premier en date des trois temples superposés, celui du temps de Néron, dont j'avais précédemment reconnu l'existence, sans pouvoir en déterminer le plan [1]. Ce sanctuaire étant entièrement recouvert par ceux qui lui ont succédé, je n'ai pu l'explorer qu'au moyen d'une barre à mine, en criblant le sol de petits trous, profonds de quatre à cinq mètres, et en retirant, avec une curette, de chaque couche de terrain traversée, des échantillons suffisants pour en déterminer la nature.

Je suis parvenu ainsi, non sans peine, à vérifier l'exactitude de mes précédents relevés, et, en outre, à préciser, par une nouvelle découverte, le caractère exotique, et spécialement syrien, du plus ancien des sanctuaires du Janicule. Comme tant de temples d'Orient, établis sur les hauts lieux, il se composait d'un *temenos* à ciel ouvert, autour d'un petit *adyton* ; mais, de plus, comme à *Hiérapolis*, il était accompagné d'un vivier où l'on nourrissait des poissons sacrés [2].

Placé en contre-bas de la source de *Furrina*, sur le versant gauche du ravin qui en recueillait le produit, il coupait horizontalement, de son aire soigneusement aplanie, les pentes de la colline au niveau de leur socle d'argile [3], et dominait immédiatement la pièce d'eau qui le précédait en aval. La plate-forme n'était séparée du réservoir que par un môle maçonné, qui retenait les

1. Cf. Gauckler, Les trois temples superposés du *Lucus Furrinae*, p. 641 et suiv., et figures 3 et 4.

2. Lucien, *De Dea Syria*, ch. 45 et suiv.

3. Cf. Gauckler, La source du *Lucus Furrinae* au Janicule, dans les *Mélanges d'arch. et d'hist. de l'École française de Rome*, t. XXVIII, 1908, p. 287 et suiv., planche hors texte I, et fig. 2 et 3.

terres de l'une, et que baignaient les eaux de l'autre [1]. Sur les côtés, l'enceinte était formée par de simples haies de jarres, précédées d'un fossé plein d'eau [2]. Je ne crois pas qu'il faille attribuer à ces alignements de vases aucune signification rituelle [3]. Leur emploi s'explique suffisamment par des raisons d'économie, et aussi de stabilité. Le temple étant établi à flanc de coteau sur une base imperméable, et, en outre, fermé en avant par un mur plein et continu qui opposait à l'écoulement des eaux d'amont un obstacle infranchissable, il fallait permettre à celles-ci de circuler librement à droite et à gauche, à travers des cloisons à claire-voie, sous peine de voir l'enceinte tout entière crever au premier orage, comme une poche trop remplie.

L'étang barrant l'accès du temple en avant, on entrait par le côté Nord, le plus voisin du Trastévère [4]. Les fidèles, arrivant de la ville, descendaient vers le fond du ravin par un escalier rustique taillé à même dans l'argile, et, après avoir traversé le fossé sur un ponceau dallé de tuf, pénétraient dans le *temenos* par une brèche ménagée dans la haie de jarres, à l'angle Nord-Est, tout près du bord du bassin.

1. Gauckler, Les trois temples superposés du *Lucus Furrinae*, p. 623 et suiv., et fig. 2 ; Nicole et Darier. Le sanctuaire des dieux orientaux au Janicule, dans les *Mélanges d'arch. et d'hist. de l'École française de Rome*, t. XXIX, 1909, p. 28 et suiv., et fig. 10 ; Pasqui, *Notizie degli Scavi*, 1909, p. 407 et suiv., fig. 13, et plan hors texte dressé par M. E. Gatti.

2. Gauckler, *ibid.*, p. 625 et suiv., et fig. 1 ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 29 et suiv., et fig. 19.

3. *V. c.* Pasqui, *Notizie degli Scavi*, 1909, p. 404 et suiv., et fig. 9, 10, 11, 12.

4. Gauckler, *ibid.*, p. 643 et suiv., plan hors texte I, et fig. 3 ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 28 et fig. 18.

Pl. L.

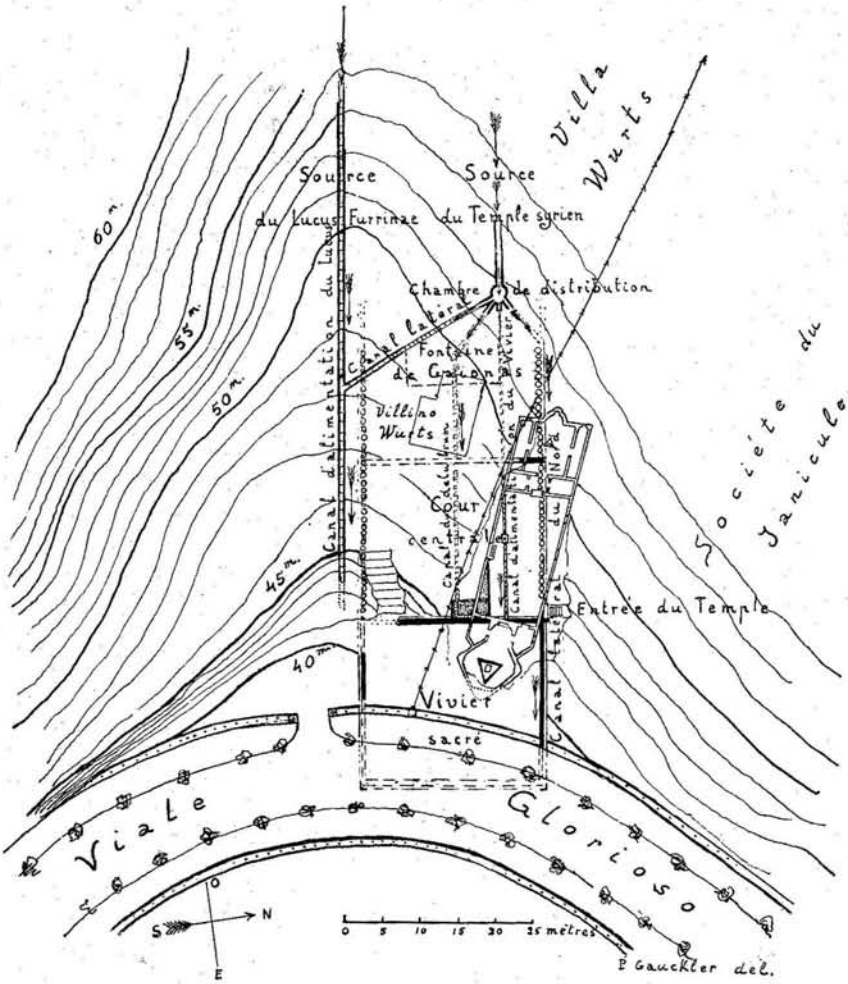

Plan général du sanctuaire syrien dans le *Lucus Furrinae*.

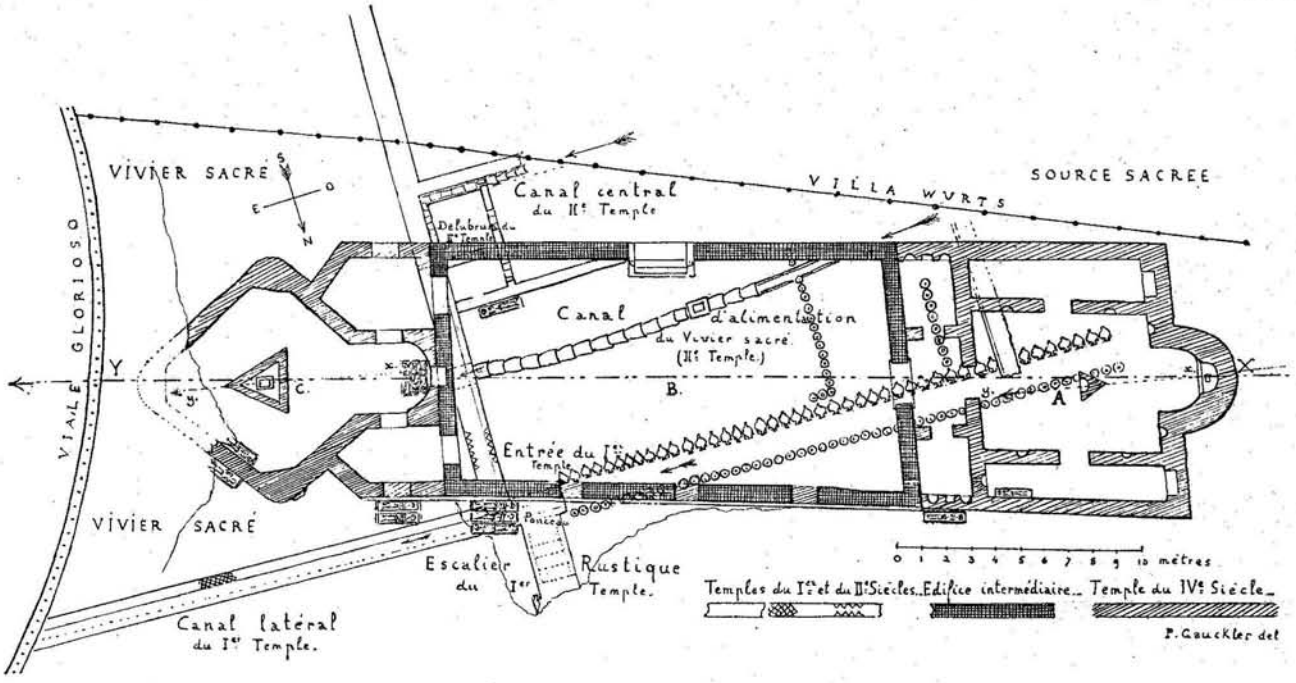

Plan des trois temples superposés du sanctuaire syrien.

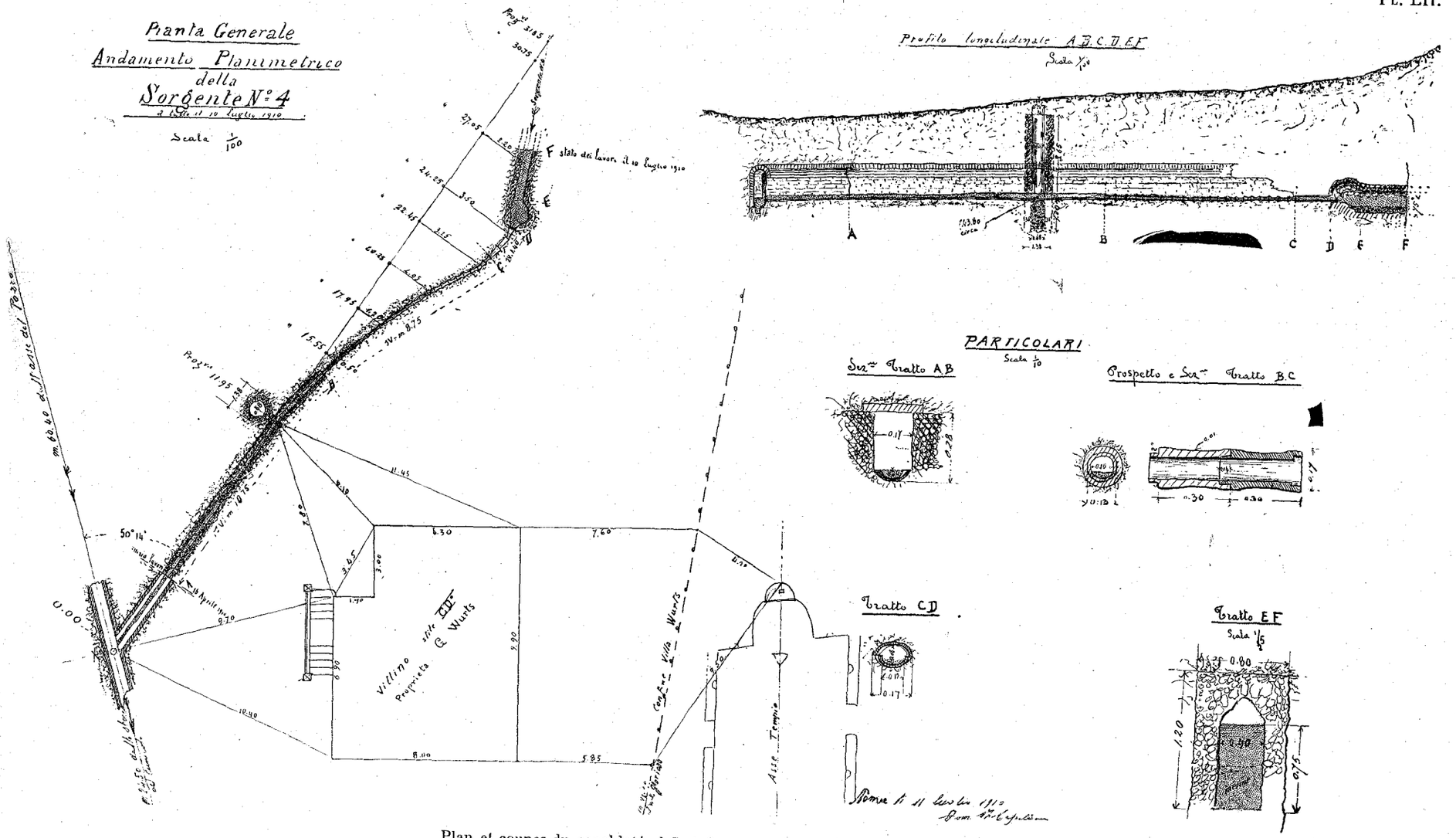

Plan et coupes du canal latéral Sud-Ouest alimenté par la source sacrée.

L'aire sacrée, exactement orientée, avait la forme d'un rectangle, très allongé de l'Ouest à l'Est (Planche L). Elle devait être divisée en croix, comme le temple qui lui succéda [1], par deux artères médianes, analogues au *cardo* et au *decumanus* romains, et tracées perpendiculairement l'une à l'autre, la plus longue de l'Ouest à l'Est, suivant la pente de la colline, la plus courte du Nord au Sud, normale à l'axe du ravin. La première fut probablement, à la fin du second siècle de notre ère, remplacée et entièrement recouverte par une galerie maçonnée, dont j'ai retrouvé l'an dernier l'extrémité orientale. La seconde subsiste, et j'en ai dégagé l'amorce Nord, un peu en arrière du double alignement de jarres qui jalonnait le *decumanus* dans le temple de *Gaionas* [2], et un peu en avant de l'autel triangulaire qui occupait le milieu du temple du IV^e^ siècle (Planche LI). C'est un mur de tuf, du même genre que ceux qui entourent l'étang, et, probablement, de la même époque. Il est, en tous cas, antérieur à la construction du temple de *Gaionas* ; car il fallut l'ébrécher à son extrémité, pour frayer un passage au chemin de ronde dont fut entouré le nouveau sanctuaire. L'aspect de ce môle indique clairement sa destination. Il est parfaitement appareillé en avant, tandis qu'en arrière il présente une surface inégale et rugueuse. Il ne devait donc être vu que sur sa face antérieure, tandis que la face postérieure restait dissimulée dans la terre. C'est un mur de soutènement ; il retenait les remblais d'une plate-forme

1. Gauckler, *ibid.*, p. 623 et suiv., plan hors texte I, et fig. 1 et 2.
2. Gauckler, *ibid.*, p. 639 ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 29.

établie en amont, et divisait le *temenos* en deux terrasses étagées.

La plus basse, où l'on pénétrait d'abord, jouait le rôle d'*atrium*. Je n'y ai relevé aucun vestige d'une construction quelconque. L'autel et l'*adyton* devaient se trouver en arrière, sur la terrasse supérieure. Quant à la fontaine sacrée, sa place est certaine ; elle ne peut avoir été installée qu'au point même où jaillissait la source, tout en amont du *temenos*. Peut-être était-elle reliée directement au réservoir d'aval par un canal suivant la direction du grand axe, qu'aurait plus tard recouvert celui qui, dans le temple de *Gaionas*, desservit le *delubrum* [1]. Mais je n'en ai retrouvé nulle trace.

Par contre, on ne peut douter de l'existence de deux autres conduits, qui se détachaient de la fontaine, en divergeant à droite et à gauche, et, après avoir contourné l'enceinte, allaient desservir au delà les régions sous-jacentes du *lucus*. — Celui de droite existe encore, bien que remanié à diverses époques. Il vient d'être restauré, sur presque tout son parcours, par M. Felice Capellino, géomètre de la Société du Janicule, et fonctionne aussi bien qu'il y a deux mille ans [2] (Planche LII). C'est une galerie souterraine, qui se dirige obliquement vers le Sud-Est, et va rejoindre, au fond du *thalweg*, l'ancienne canalisation du nymphée. — Celui de gauche, au contraire, longeait d'abord, à ciel ouvert, la haie de jarres du côté

1. Gauckler, *ibid.*, p. 639 et plan I.

2. Le plan hors texte III [= Planche LII], dressé par M. Capellino, donne l'état des travaux au 10 juillet ; les fouilles se sont poursuivies jusqu'au 28 août 1910, mais ont dû être suspendues à cette date, avant d'avoir atteint le griffon de la source.

Nord, passait sous le ponceau de l'entrée, et s'engageait ensuite, en tunnel, dans le môle qui formait du même côté la paroi du vivier sacré [1]. Peut-être ce canal déversait-il dans le réservoir, par quelque orifice latéral, que les surveillants des fouilles m'ont interdit de rechercher, une partie de son contingent ; mais il portait le reste plus loin, et devait servir à l'irrigation des jardins qui s'étendaient en contre-bas du sanctuaire. Il subsiste encore en bon état, jusqu'à la rencontre du *Viale Glorioso*, qui le croise, et pour l'établissement duquel on l'a démoli sur la dernière partie de son parcours. On détruisit en même temps toute la partie antérieure du bassin, de sorte qu'il m'a été impossible de déterminer la longueur de celui-ci. Par contre, sa largeur nous est donnée, de la façon la plus précise, par la distance qui sépare le côté Nord, encore presque intact, de la paroi opposée, dont j'ai retrouvé les vestiges affleurant le sol actuel, vingt-cinq mètres plus au Sud, à l'entrée de la villa Wurts (Planche L). Quant à la profondeur, elle dépassait en tous cas cinq mètres ; car les sondages, que j'ai poussés sur divers points jusqu'à ce niveau, n'ont rencontré partout que de la vase.

Le réservoir contenait donc un volume d'eau considérable. C'est ce qu'indiquent, d'ailleurs, l'énorme épaisseur des murs et leur extrême solidité. La maçonnerie est faite d'un blocage de tuf, compact et résistant, que décorait sur les parois verticales, là du moins où elles étaient apparentes, un revêtement de briques triangulaires, ré-

1. Voir le plan III [= Planche LII]. Cf. Gauckler, *ibid.*, p. 644, fig. 3 et plan I ; Pasqui, *ibid.*, p. 407 et plan hors texte.

gulièrement alignées [1], ou d'*opus reticulatum* en petits carreaux de tuf [2], et que protégeait au sommet une épaisse couche de mortier de tuileaux, parfaitement étanche. Le soin apporté à la construction, suffit à prouver l'importance de ce réservoir. Tout était calculé, en outre, pour le mettre en évidence, et pour en faciliter l'accès. La cloison qui le séparait du *temenos*, ne s'élevait qu'à hauteur d'appui, pour ne pas en masquer la vue aux fidèles réunis dans le temple, tandis qu'un promenoir extérieur, ménagé au pourtour du bassin, permettait de s'en approcher, sans même pénétrer dans le sanctuaire. Après avoir descendu les marches de l'escalier d'accès rustique, et avant d'avoir franchi le seuil du *temenos* qui s'ouvrait devant lui, le visiteur pouvait tourner à gauche, et cheminer le long du bassin sur le couronnement du mur, séparé de la nappe liquide par un simple parapet, à bord intérieur arrondi, qui ne dépassait pas $0^m 40$ de hauteur, et qui lui permettait de puiser dans le réservoir l'eau nécessaire aux ablutions, ou de faire quelques offrandes aux poissons sacrés de l'étang. On jetait, sans doute, à ceux-ci, surtout de la nourriture, viande ou gâteaux ; mais on lançait aussi dans l'eau de menues monnaies, comme les Romains le font encore aujourd'hui dans la fontaine de Trevi, ou même des bijoux, des gemmes, des figurines de bronze. L'on retrouverait certainement un grand nombre de ces ex-voto, en curant le fond du bassin. On en a déjà recueilli quelques-uns dans la partie antérieure, lorsqu'on l'éventra pour

1. Gauckler, *ibid.*, p. 623 et fig. 2 ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 29 et fig. 10.

2. Gauckler, *ibid.*, p. 644 et fig. 3.

creuser le *Viale Glorioso* [1]. Mais ces objets se sont dispersés, sans entrer dans les collections publiques, et je n'ai pu m'en faire montrer aucun. D'autre part, cent cinquante ans plus tôt, les fouilles entreprises par le cardinal Ottoboni au fond du ravin de *Furrina*, c'est-à-dire à l'angle Sud-Est du bassin, avaient aussi fait découvrir de nombreux objets de métal, des monnaies, des figurines de grenouilles et de serpents, et une statuette figurant « Hercule aux prises avec l'hydre [2] ».

Ainsi, le bassin qui précédait le *temenos*, en faisait partie intégrante, et lui était intimement uni. On ne saurait s'en étonner, lorsque l'on songe au caractère sacré que les Syriens attribuaient aux poissons du temple d'*Hiérapolis* [3].

Ceux que renfermait le vivier du Janicule, demeurèrent pendant de longues années l'objet de la vénération des fidèles. Lorsqu'à la fin du second siècle de notre ère, le *cistiber Gaionas* remplaça l'édifice primitif par un autre plus luxueux, il respecta scrupuleusement la disposition du réservoir, dont il se borna à perfectionner le système d'alimentation [4]. Par contre, c'est précisément

1. Je dois ce renseignement à M. A. Pasqui, directeur des fouilles de Rome. Cf. Lanciani, *Forma Urbis Romae*, pl. 33, et Huelsen, Der Hain der Furrina auf Janiculum, *Mitteilungen des K. D. Arch. Instituts*, Rom, 1907, p. 254, en note.

2. Gauckler, La source du *Lucus Furrinae*, au Janicule, *loc. cit.*, p. 47 et suiv. ; Cassio, *Corso delle acque*, I, p. 147 et suiv. ; Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, I, 3, p. 641, note 48 ; Huelsen, *ibid.*, p. 253 et note 1.

3. Lucien, *de Dea Syria*, ch. 45 ; cf. Robertson Smith, *The Religion of the Semites*, p. 175 et p. 449 ; Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 142 et notes 33, 34, 35, 36.

4. Gauckler, *ibid.*, p. 639, plan I et fig. 2 ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 28 et suiv., et fig. 10 ; Pasqui, *ibid.*, p. 407, fig. 13 et plan hors texte.

en raison de son importance dans le sanctuaire syrien, que le vivier sacré eut particulièrement à souffrir des mesures prises contre celui-ci, à la suite des édits de Constant et de Constance II, qui, en 341, fermèrent à Rome tous les monuments des cultes païens [1]. Les bâtiments du Janicule furent incendiés [2], puis rasés. On fit disparaître sous terre tous les monuments figurés qui avaient résisté au feu [3] ; et, quant au bassin lui-même, l'on s'ingénia à en effacer toute trace, en le comblant entièrement. Puis, dans l'ancien bois sacré, transformé en jardin public, on recouvrit l'emplacement du *temenos* désaffecté d'un nouvel édifice de caractère tout différent, qui semble s'être composé de portiques étagés, entourant une fontaine (Planche LI).

Le caractère disparate de cette construction intercalaire, qui vint rompre violemment la tradition syrienne, ressort nettement des particularités de son appareil [4], de

1. Gauckler, *ibid.*, p. 647.

2. L'édifice étant peu étendu, l'incendie n'atteignit pas un grand degré d'intensité ; il a cependant laissé partout des traces certaines, sur les statues, les morceaux d'architecture, les inscriptions, les tuiles émaillées de revêtement, les poteries de la *favissa*, en un mot, sur tous les objets, ayant fait partie du temple de *Gaionas*. En outre, dans le vivier sacré, une couche de cendres et de charbons, de 0 m 10 d'épaisseur, se déposa au moment de l'incendie sur la vase molle qui remplissait le fond du bassin, et le sépare encore aujourd'hui, nettement, de la couche de remblais, à l'aide de laquelle on combla le réservoir après la destruction de l'édifice voisin.

3. De même, à Alexandrie, après la destruction du Sérapeum et des autres temples païens, en 397 de notre ère, les chrétiens s'empressèrent d'enfouir les bustes de Sérapis, et toutes les autres idoles sur lesquelles ils purent mettre la main. Cf. Rufin, *Hist. ecclésiast.*, II, chap. XXIV et suiv.

4. Cf. Gauckler, *ibid.*, p. 618 et suiv., et plan I ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 33, n° II, et pl. XII-XIV, coupe longitudinale de l'édifice, dessinée

sa décoration et de son plan, qui l'opposent à toutes les ruines avoisinantes, quelle que soit leur date. La partie antérieure du monument, la seule que nous ayons pu dégager, a la forme d'une cour rectangulaire, munie peut-être d'auvents au pourtour, et percée de portes sur ses quatre faces, trois au Nord, deux à l'Est, une à l'Ouest, et une au Sud. Son orientation, qui n'a plus rien de rituel et n'est commandée que par des considérations d'ordre architectonique ou d'utilité pratique, chevauche sur celle du *temenos*, que le nouvel édifice ne recouvre qu'en partie. Les murs sont faits d'assises alternées de mauvais blocage et de tuiles fragmentées, matériaux de démolition remployés ; les seuils, de marbre blanc emprunté à la décoration du temple détruit. Mais, dans cette utilisation, il semble qu'on puisse relever un parti pris de profanation systématique. Ce sont les monuments les plus sacrés qui sont mis à contribution de préférence, pour être foulés aux pieds : la *mensa* de *Gaionas*, portant la dédicace du fondateur à *Jupiter Heliopolitanus* [1],

par M. Felice Capellino. Je n'ai reconnu que tardivement l'existence, sur la face Nord, de *trois* portes rebouchées après coup. Nous n'avions remarqué d'abord que la poterne la plus rapprochée du fond ; et nous l'avions fait dégager à nouveau, dès les premiers temps de la découverte, tandis que les deux autres portes sont restées dans l'état où nous les avions trouvées.

1. Cf. Gauckler, Le couple Héliopolitain et la Triade solaire dans le sanctuaire syrien du *Lucus Furrinae* à Rome, *Mélanges d'arch. et d'hist. de l'École française de Rome*, t. XXIX, 1909, p. 241 et suiv., avec la bibliographie antérieure ; ajoutez Nicole et Darier, *ibid.*, p. 10 et suiv., p. 63 et suiv., pl. XI, nos 1 et 2, et Pasqui, *ibid.*, p. 391 et suiv. : ce dernier considère la seconde dédicace de l'inscription comme postérieure à l'utilisation de la pierre, et fait de celle-ci le *limen sacrum* d'un temple de *Caelestis*, sans prendre garde que, sur la dite dédicace, le nom de la déesse avait été soigneusement martelé avant le remploi de la dalle.

et les dalles, gravées d'une inscription grecque en caractères monumentaux, qui paraient les faces de l'autel ou la façade de l'*adyton* [1].

Ces excès du fanatisme chrétien avaient dépassé le but : ils provoquèrent une réaction. A peine arrivé au pouvoir, Julien rendit leur domaine aux Syriens dépossédés ; et ceux-ci se hâtèrent d'y rebâtir leur sanctuaire [2]. Mais, probablement démunis d'argent, et désireux de faire vite, ils se virent forcés d'utiliser, tant bien que mal, les constructions qu'ils trouvaient en place, en les adaptant à une destination religieuse. Le portique rectangulaire servit de cour au nouveau temple. On se contenta d'en boucher les portes qui s'ouvraient sur le côté Nord, et d'y accoler d'une part, à l'Ouest, la demeure du dieu, de l'autre, à l'Est, la chapelle des mystères. Mais l'on rectifia autant que possible, sans y réussir tout à fait, l'orientation de ces deux sanctuaires, dans chacun desquels l'axe principal, celui qui joint le milieu de l'abside du chevet au sommet de l'autel central, fait avec l'axe longitudinal de la cour un angle de 8 degrés [3] : c'est pour arriver à ce résultat, que l'on fit subir à toutes les parois un gauchissement systématique, dont j'avais jusqu'ici vainement recherché la cause. Dans cette œuvre de réfection, les Syriens se préoccupèrent évidemment de reproduire, autant que possible, la disposition générale du sanctuaire primitif. Ils en conservèrent notamment la

1. Gauckler, Les trois temples superposés du *Lucus Furrinae*, p. 734 et note 4 ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 34 et p. 71, n° 9.

2. Gauckler, *ibid.*, p. 647.

3. Gauckler, *ibid.*, plan hors texte I ; Nicole et Darier, *ibid.*, plan hors texte XII-XIV ; Pasqui, *ibid.*, plan hors texte non numéroté.

division tripartite ; et c'est peut-être pour rappeler le souvenir du vivier sacré disparu, qu'ils placèrent sur son emplacement, au fond d'une cuve baptismale, une figurine qui représentait *Atargatis* naissant d'un œuf de poisson [1].

Mais d'autres nécessités s'imposaient à eux, qui modifièrent singulièrement le caractère du nouveau temple. Depuis le temps de Néron, la religion syrienne avait sensiblement évolué, passant du naturalisme matérialiste au mysticisme astral [2]. Elle s'était, en même temps, rapprochée, d'une part, du culte égyptien de Sérapis, et, de l'autre, du christianisme. Aussi ai-je pu noter de curieux rapports entre le dernier temple syrien et le *Serapeum* d'Alexandrie, notamment en ce qui concerne le mode si particulier d'éclairage des statues placées au fond du sanctuaire [3]. La ressemblance est plus grande encore avec les églises chrétiennes de la même époque. La demeure réservée au dieu reproduit le plan d'une basilique à trois nefs ; la chapelle des mystères correspond à un baptistère ; et la cour intérieure joue le rôle d'un *atrium*.

Si frappantes que soient ces analogies, le sanctuaire du Janicule n'en conserva pas moins, jusqu'à ses derniers

1. Gauckler, La Nativité de la déesse syrienne Atargatis, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1909, p. 424 et suiv., et fig. ; — Le couple Héliopolitain et la Triade solaire dans le sanctuaire syrien du Janicule, *l. c.*, p. 250 ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 20 et suiv., fig. 13, 14, 15, 30, et pl. en couleurs X ; Pasqui, *ibid.*, p. 400 et suiv., fig. 7 et 8.

2. Franz Cumont, *ibid.*, p. 239 et suiv. ; — Le mysticisme astral dans l'antiquité, extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, n° 5, 1909, p. 256-286.

3. Gauckler, Les trois temples superposés du *Lucus Furrinae*, p. 619 et suiv. ; cf. Rufin, *Historia ecclesiastica*, II, ch. XXIII, § 294.

jours, son caractère syrien. Les statues et les inscriptions que nous y avons recueillies, ne laissent aucun doute à cet égard. Ce que nous pouvons deviner des cérémonies, auxquelles on procéda pour le consacrer, me paraît plus probant encore.

Après avoir reconstruit le temple, il fallait y faire rentrer la Divinité que les chrétiens en avaient bannie. Le sanctuaire, si odieusement profané, devait être purifié ; et la gravité de l'offense exigeait évidemment une redoutable expiation. De tous les sacrifices que l'on pouvait offrir en pareil cas, il n'en était pas de plus efficace, pour apaiser la colère divine, que l'immolation de victimes humaines. Cette pratique abominable, à laquelle les Romains des anciens temps n'hésitaient pas à recourir en cas de danger [1] exceptionnel, était restée d'un usage courant, aux premiers siècles de notre ère, dans les pays du Levant [2]. Lucien la mentionne, à propos du temple d'*Hiérapolis* [3] ; et certains empereurs initiés aux mystères des cultes solaires, Commode [4], Héliogabale [5], peut-être

1. Cf. Wissowa, *Religion der Roemer*, p. 354 et suiv. ; Saglio et Pottier, *Diction. des antiq. grecques et romaines*, article *Sacrificium* (Toutain), p. 976 et suiv., n° 3, avec la bibliographie.

2. Eusèbe, *Praep. evang.*, 156, d'après Porphyre ; cf. René Dussaud, *Revue de l'histoire des religions*, 1908, p. 306 et suiv. ; — *ibid.*, 1909, p. 133 ; — *Deutsche Litteraturzeitung*, 25 juin 1910, p. 1617 ; — *Les sacrifices humains chez les Cananéens d'après les fouilles récentes*, extrait de la *Biblioth. de vulgarisation du Musée Guimet*, t. XXXIV, 1910.

3. Lucien, *de Dea Syria*, ch. 58.

4. Lampride, *Commode*, ch. 9 et 11. — Voir, d'autre part, la curieuse anecdote rapportée par Julius Capitolinus dans sa vie de *Marc-Aurèle* (ch. 19), à propos du gladiateur égorgé, dans le sang duquel Faustine se baigna, sur le conseil de prêtres chaldéens, avant de concevoir son fils Commode. Ce meurtre rituel, toléré, sinon ordonné par l'empereur Marc-Aurèle lui-même, équivaut à un véritable sacrifice humain.

5. Lampride, *Héliogabale*, ch. 8.

même Aurélien [1], s'y adonnaient à Rome même. Ce n'est, à mon avis, que par un sacrifice humain, que l'on peut expliquer la présence, au fond de l'abside du temple, dans une cachette ménagée sous la statue du dieu syrien, d'une calotte cranienne sectionnée, jouant le rôle de relique [2].

Cet ossement humain n'est pas le seul qu'ait recélé le sanctuaire. Sur divers autres points de l'édifice, nous avons rencontré des tombeaux, contenant des squelettes complets d'hommes adultes [3]. Ces sépultures sont toutes du même type, enfouies peu profondément, à quelques centimètres à peine au-dessous du sol antique, et faites de simples tuiles contrebutées, sans aucun mobilier funéraire [4], sans épitaphe qui nous renseigne sur la qualité du défunt [5], sans le moindre signe extérieur qui en révèle la présence. On les rencontre tantôt isolées, tantôt groupées par paire, ou même par triade (Planche LI). Dans ce dernier cas, l'un des squelettes

1. Flavius Vopiscus, *Aurélien*, ch. 20.

2. Gauckler, Les fouilles du *Lucus Furrinae* à Rome, *Comptes Rendus*, p. 527 et suiv. ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 51 ; Pasqui, *ibid.*, p. 409 ; René Dussaud, *Les sacrifices humains chez les Cananéens*, p. 30 et suiv.

3. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1909, *ibid.*, plan hors texte I ; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 18 et suiv., 20, 24, fig. 11, 12, 16, 17, plan hors texte XII-XIV ; Pasqui, *ibid.*, p. 409, fig. 14 et plan hors texte.

4. Les lampes d'argile et les œnochoés de verre, recueillies à proximité, mais au-dessus des tombeaux, et sur le sol du dernier temple, appartenaient au mobilier sacré du sanctuaire, et n'ont aucun caractère funéraire ; cf. Nicole et Darier, *ibid.*, p. 20, 24.

5. Deux fragments épigraphiques, mentionnant des prêtres : *sacerdo...*, *sacer...*, ont été découverts à peu de distance de la triade de tombeaux occupant l'abside de la chapelle octogonale ; mais ils proviennent de dédicaces votives, et non pas d'inscriptions funéraires. Cf. Nicole et Darier, *ibid.*, p. 69 et suiv., n° 4, et fig. 33 ; p. 70, n° 7, fig. 35 ; Pasqui, *ibid.*, p. 409.

est orienté en sens contraire des deux autres, qui sont géminés [1]. Toutes sont installées en des points qui semblent avoir été soigneusement choisis en raison de leur importance rituelle, étroitement accolées aux fondations de l'édifice, soit auprès d'un angle, soit devant une porte rebouchée, ou aux pieds d'une statue divine. Elles remontent toutes à la même époque, ne pouvant être ni antérieures à la construction, ni postérieures à l'abandon du dernier temple, auquel elles sont intimement liées. C'est ce qui ressort nettement de certaines particularités que présente leur groupe le plus important : celui des trois tombeaux pareils [2], qui, dans la chapelle des mystères, coupaient transversalement l'abside centrale, devant la niche du fond, qu'ornait une statue égyptienne en basalte noir. Ils étaient enterrés à 0^m 70 de profondeur, dans le sol du dernier temple, c'est-à-dire à un niveau encore supérieur à celui de l'édifice précédent construit par le *cistiber Gaionas*. Ils occupaient l'emplacement de l'ancien réservoir des poissons sacrés, mais avaient été installés plus haut, dans la couche de décombres ayant servi à le combler. Par contre, ils étaient recouverts eux-mêmes par les débris de la statue, qui, après avoir été arrachée brutalement de sa niche, lors d'une première violation du sanctuaire, fut enfouie dans le sol de la chapelle des mystères, à une époque qui ne peut avoir précédé de beaucoup la ruine définitive de celle-ci [3].

Comment expliquer la présence de ces tombeaux dans

1. Nicole et Darier, *ibid.*, p. 24 et fig. 16.
2. Nicole et Darier, *ibid.*, p. 19 et fig. 11; Pasqui, *ibid.*, p. 408, fig. 14.
3. Nicole et Darier, *ibid.*, p. 17 et suiv.

le sanctuaire du Janicule ? Peut-on supposer qu'ils abritaient les restes de prêtres, ou de simples fidèles, qui avaient tenu à dormir leur dernier sommeil dans la demeure de leur dieu [1] ? C'était là un usage spécial aux chrétiens ; on en trouverait difficilement un exemple dans le culte alexandrin de Sérapis [2] ; et il était absolument réprouvé par la religion syrienne, pour laquelle la mort naturelle était toujours, et à tel point, une souillure, que l'accès des temples restait interdit, jusqu'à complète purification, à tous ceux qui avaient touché, approché, ou même simplement regardé un cadavre [3]. D'ailleurs, s'il s'agissait ici de sépultures privilégiées, on devrait les trouver groupées dans le Saint des Saints de l'édifice, le plus près possible de l'autel ou de la statue du Dieu, alors qu'elles sont, au contraire, dispersées sur des points très divers, et, parfois même, en dehors de l'enceinte (Planche LI). En outre, des Syriens assez influents pour obtenir l'exceptionnelle faveur de se faire enterrer dans le sanctuaire, auraient dû occuper une place importante dans la hiérarchie sacerdotale, ou un rang social élevé, auquel ne correspond en rien l'extrême pauvreté des tombeaux. Ceux-ci ne sauraient guère convenir qu'à des individus de la condition la plus humble, appartenant à la classe de ces esclaves, que, même à la fin du IIIe siècle de notre ère, l'empereur Aurélien n'hésitait pas à mettre à la disposition du Sénat pour un éventuel

1. Pasqui, *ibid.*, p. 409.

2. Épigramme de Sinope, relative à une certaine Tatiané ensevelie près de son dieu Sérapis : Kaibel, *I-G-S-I.*, 875 ; cf. Gauckler, Nicole et Darier, *Comptes Rendus*, 1908, p. 525.

3. Lucien, *de Dea Syria*, ch. 53.

sacrifice humain [1]. Et enfin, si ces divers tombeaux avaient une origine avouable, pourquoi avoir pris tant de soin à en dissimuler l'existence, par la suppression totale de tout indice apparent? Craignait-on les calomnies des chrétiens? Si les Syriens du Janicule s'étaient réellement sentis à l'abri de tout reproche, auraient-ils pris tant de précautions pour prévenir des accusations dénuées du moindre fondement? Notons, d'ailleurs, que l'apparition de ces inquiétants restes humains, dans leur sanctuaire, coïncide précisément avec d'autres modifications non moins suspectes dans le caractère de l'édifice. Au *temenos* à ciel ouvert, où le grand air et la lumière pénétraient presque partout librement, succède un obscur et secret enclos, où tout semble avoir été calculé pour mettre l'intérieur à l'abri d'une surveillance administrative, qu'on avait sans doute de sérieuses raisons de trouver gênante. Les religions qui vivent dans l'ombre et recherchent le mystère, échappent difficilement au soupçon d'avoir quelque crime à cacher.

Quoi qu'il en soit de ce grave problème, et quelle que puisse être la provenance de ces ossements humains, ceux-ci se rattachent vraisemblablement à la même série que ces crânes d'hommes [2] et d'enfants, parfois sectionnés et dorés, *infantum capita desecta inauratis labris* [3], que l'on découvrit en si grand nombre dans les ἄδυτα païens d'Alexandrie, lors de leur destruction par les

1. Flavius Vopiscus, *Aurélien*, ch. 20.

2. Cf. Socrate, *Histoire ecclésiastique*, III, 2-3 (t. II, p. 173, éd. Reading) : κρανία ἀνθρώπων πολλὰ νέων τε καὶ παλαιῶν; et Sozomène, *Hist. ecclésiast.*, V, 7 (t. II, p. 456, éd. Hussey) : ἄδυτον ἀνεφάνη, ἐν ᾧ ξόανα μὲν ἴσως καὶ ὄργανά τινα εὑρέθη τῶν ἐνθάδε ποτὲ μυούντων ἢ τελουμένων.

3. Rufin, *Hist. ecclésiast.*, II, 24.

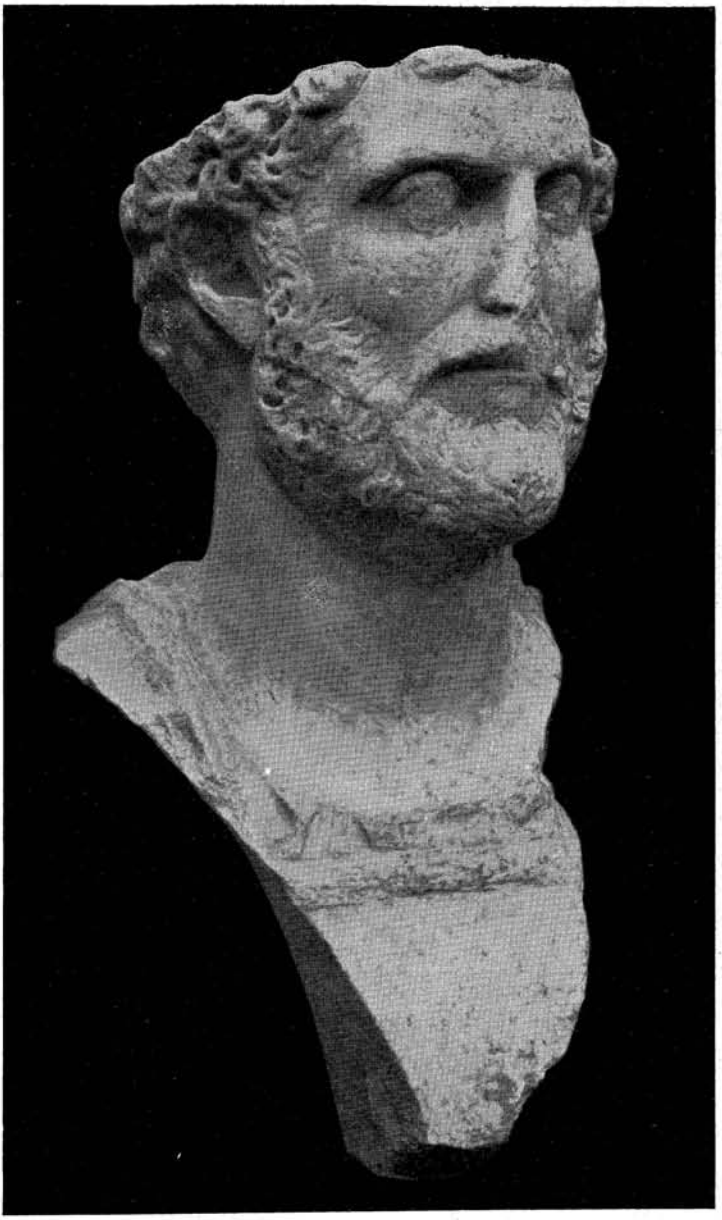

Buste à section cranienne de l'empereur Antonin.

1

1. — Buste à section crânienne de l'empereur Antonin.

2

2. — Perruque mobile (de l'impératrice Julia Domna ?).

chrétiens, d'abord au temps de Julien et du vivant du patriarche Georges [1], puis en 397 de notre ère, sous le pontificat d'Athanase [2]. Ils se rapportent, les uns et les autres, à de mystérieuses pratiques, dont il devient désormais bien difficile de mettre en doute la persistance, non seulement en Orient, mais à Rome même, jusqu'à la fin du IVe siècle.

Peut-être est-ce aussi dans l'accomplissement de quelque rite syrien, qu'on trouverait l'explication d'une particularité singulière, que présentent trois des plus intéressantes sculptures que nous ayons retirées des ruines du Janicule :

1° C'est, d'abord, une perruque féminine postiche, en marbre blanc, présentant l'arrangement de cheveux caractéristique des portraits de Julia Domna, et qui coiffait sans doute jadis un buste de l'impératrice (Planche LIV). J'ai recueilli ce fragment le 8 juin 1909, en même temps qu'un autel consacré au *Numen* de *Jupiter Heliopolitanus* [3], et trois autres textes épigraphiques sur lesquels je reviendrai plus loin [4], dans une tranchée ouverte au nord de la chapelle octogonale, extérieurement à l'enceinte [5]. Tous ces débris, qui semblent avoir appartenu au sanctuaire de *Gaionas*, gisaient pêle-mêle, presqu'au niveau du dernier temple, dans la couche de décombres sur laquelle on l'avait établi. La perruque, en parfait état, mesure $0^m 25$ de hauteur et $0^m 20$ de lar-

1. Socrate, *loc. cit.*; Sozomène, *loc. cit.*
2. Rufin, *loc. cit.*
3. Gauckler, *Mélanges de Rome*, XXIX, 1909, p. 276 et suiv.
4. Voir plus loin.
5. Voir la [Planche LI].

geur. Elle présente à l'intérieur un évidement hémisphérique, calculé de façon à épouser exactement la forme du crâne qui s'y emboîtait. Celui-ci était muni, au sommet, d'un tenon rectangulaire, en forte saillie, qui s'engageait dans une mortaise du même calibre, ménagée au fond du couvercle, fixant ainsi sans jeu possible celui-ci, et assurant la cohésion de l'ensemble.

2° C'est, en second lieu, un buste de l'empereur Antonin, en marbre pentélique, de grandeur réelle, que j'ai découvert le 23 mai 1910, dans un sondage pratiqué au fond de la demeure du dieu A, et extérieurement à l'enceinte, dans l'angle que forme l'abside centrale avec le côté sud du chevet (Planches LIII-LIV). Ce portrait impérial gisait, à peu près, au même niveau que la bouche de fontaine du temple de *Gaionas*, trouvée à quelques mètres plus au Sud, et faisait partie du même ensemble. On ne saurait s'étonner de sa présence dans le sanctuaire syrien, étant données les fonctions officielles de *cistiber Augustorum* que remplissait *Gaionas*, le dédicant du second temple [1]. Le buste a eu quelque peu à souffrir de l'incendie qui détruisit cet édifice. Le nez est à demi brisé; la surface du marbre est légèrement effritée; en outre, toute la partie supérieure de la calotte cranienne, qui était faite d'une pièce rapportée, s'est détachée et a disparu. La tête présente donc actuellement, au sommet, une section plane très nette, qui va en s'inclinant du haut

1. Sur la signification de ce titre, jusqu'ici très controversée, mais que ma dernière trouvaille semble éclairer d'un jour nouveau, voir Gauckler, *Mélanges de Rome*, XXIX, 1909, p. 241 et note 5, avec la bibliographie; et Nicole et Darier, *ibid.*, p. 65.

du front à l'occiput. La surface de ce plateau est polie avec soin sur les bords, afin d'assurer leur parfaite adhérence à ceux de la calotte qui les recouvrait. Dans la région centrale, au contraire, elle est taillée à la gradine et repiquée d'entailles multiples, destinées à retenir la colle de soudure. Au milieu se creuse une mortaise, analogue à celle de la perruque décrite plus haut, et qui devait également recevoir un tenon, faisant corps avec la partie qui manque.

3° Enfin, la belle statue de Dionysos, au visage et aux mains dorés, que nous avons retirée d'une cachette pratiquée dans le sol de la chapelle des mystères [1], présente, elle aussi, une section qui coupe presque horizontalement le sommet du crâne. Ici, les deux parties rapportées subsistent, et sont encore si solidement soudées l'une à l'autre, qu'il est impossible de les détacher et de voir comment était faite la coupure. Mais un simple examen superficiel suffit à prouver que, contrairement aux cas précédents, les deux pièces n'avaient pas été sculptées à part, mais qu'elles furent artificiellement isolées, après coup, par un sciage intentionnel, du bloc dont elles faisaient partie intégrante. Les portraits d'Antonin et de Julia Domna ont été préparés d'avance, au moment même où on les fabriquait, à subir une opération rituelle, prévue et bien déterminée. La statue de Dionysos, au contraire, n'a été soumise à cette même épreuve qu'après de longues années d'existence. Selon toute apparence,

1. Gauckler, *Comptes Rendus*, 1909, p. 619 et pl. II; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 36 et suiv., fig. 21 et pl. III (en couleurs), IV et V; Pasqui, *ibid.*, p. 395 et suiv., et fig. 3.

elle remonte au Ier ou au IIe siècle avant notre ère, et sort d'un atelier hellénistique. Elle est taillée, toute d'une pièce, dans un admirable Paros, d'un grain compact et résistant, sans le moindre défaut visible. Il n'est donc guère vraisemblable, que l'artiste, en sculptant le marbre, ait inopinément rencontré une faille, qu'il lui aurait fallu réparer par un de ces rapiéçages, dont on trouve tant d'exemples dans les médiocres produits de l'art industriel courant. D'autre part, le talent dont il a fait preuve, le met à l'abri du soupçon de n'avoir pas su calculer d'avance les dimensions de sa statue, et d'avoir dû, au dernier moment, mettre à son bloc une rallonge. De plus, les deux morceaux raccordés sont faits de la même matière, présentent la même usure, ont été sculptés par la même main; l'on suit partout, de l'un à l'autre, la trace des mêmes coups de ciseau, et ce fait frappe d'autant plus, qu'en aucun point de la coupure les deux segments d'un même sillon ne coïncident plus aujourd'hui (Planche LV). Après l'accomplissement du rite pour lequel on l'avait détachée, la calotte cranienne a été remise en place, mais si maladroitement rajustée, qu'elle déborde le front de plus d'un millimètre, tandis qu'en arrière, elle présente un retrait d'égale largeur. Ce défaut est trop choquant, pour qu'on ait le droit d'en rendre responsable le créateur de l'image; il ne peut être attribué qu'à un praticien d'une époque de décadence.

A quelle date fixer cette opération? S'il s'agissait d'une restauration, on pourrait supposer qu'elle s'effectua au même moment qu'une réparation, bien caractérisée celle-là, qu'avait eu à subir le Dionysos [1] : la main

1. Cf. Nicole et Darier, *ibid.*, p. 42 et suiv.; Pasqui, *ibid.*, p. 395.

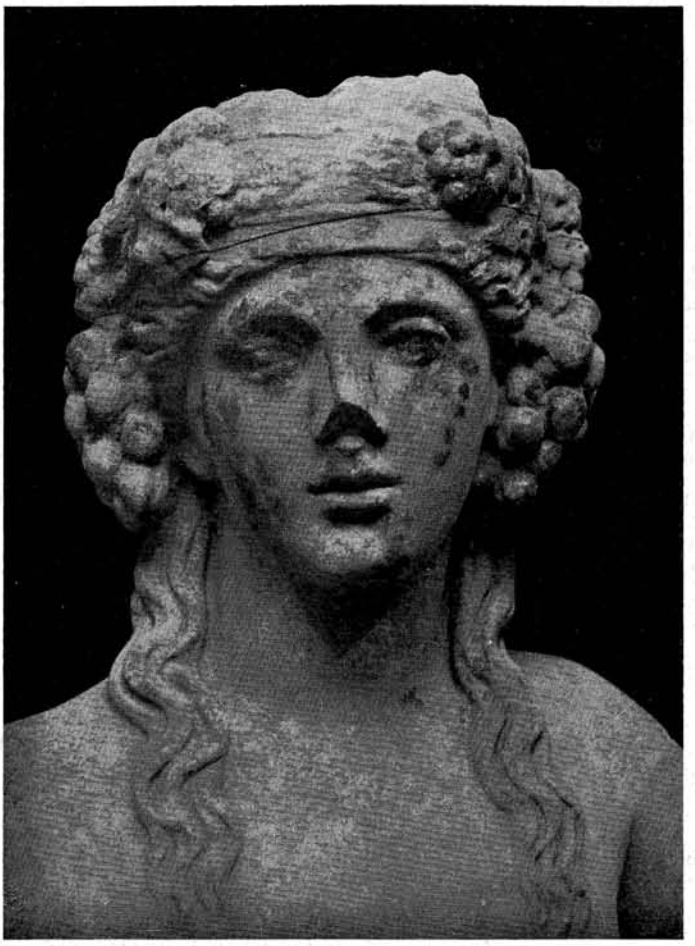

Tête de Dionysos, à section cranienne et visage doré.

1 2

Têtes d'homme barbu et d'éphèbe, à section cranienne et visage doré.

gauche de l'adolescent, qui tenait un thyrse de métal dont l'attache est encore visible sur le socle, ayant été mutilée à la suite d'un accident ou d'un vol, il fallut la remplacer, et l'on utilisa pour cela une main de jeune femme adulte, faisant à peu près le même geste, mais d'un module différent. Un rafistolage aussi grossier porte la marque indiscutable d'une époque déjà tardive.

Or la statue était déjà réparée, lorsqu'on en modifia le caractère par l'application d'une feuille d'or sur le visage et sur les mains. Les deux membres ont reçu le même engobe ; le procédé est identique ; la dorure est du même temps.

D'autre part, je crois distinguer un lien d'étroite connexité entre l'application sur l'image divine de cette dorure, si curieusement limitée, et la résection du crâne. Parmi les rares statues de marbre doré, que nous a léguées l'antiquité, je n'en connais guère que trois, dont le visage tout entier ait été revêtu d'un masque métallique [1]. Ce sont, d'abord, deux têtes sans corps, trouvées, paraît-il, ensemble, sur l'Esquilin, il y a une vingtaine d'années, et conservées à l'*Antiquarium* de Rome : l'une représentant un vieillard barbu, coiffé d'un bonnet conique ; l'autre, un éphèbe de type grec. Elles sont inédites ; grâce à la bienveillante autorisation de M. le professeur G. Gatti, j'ai pu les faire photographier, et je les reproduis ici

1. Cf. Nicole et Darier, *ibid.*, p. 37. — Peut-être faut-il adjoindre au même groupe une tête d'Attis, conservée au Palais des Conservateurs, dans la salle du Spinario, et une fort belle tête colossale d'Esculape, découverte dans l'un des égouts des Thermes d'Antonin Caracalla. Cf. Savignoni, *Not. degli scavi*, 1901, p. 25 ; et *Roem. Mitteil.*, 1901, p. 379, note 2 ; G. Gatti, *Bull. della comm. d'arch. com.*, 1901, p. 147 ; Pasqui, *loc. cit.*, note 1 de la page 397.

(Planche LVI). Puis, une statue colossale d'Orante, ou de Déméter, dont la tête est un portrait de prêtresse ou d'impératrice, coiffée de la même manière que la seconde Faustine, et datant certainement de la fin du IIe siècle de notre ère. Je l'ai découverte, en 1900, à Carthage, dans les ruines de l'Odéon romain [1]. Or ces trois têtes à visage doré, et qui n'ont d'ailleurs aucun trait commun, ont toutes trois le crâne sectionné.

La constante association, dans une série aussi rare, de deux particularités qui, l'une et l'autre, prises à part, sont déjà fort exceptionnelles, ne peut être l'effet du hasard : elle doit correspondre à un rite, et ce rite me paraît être d'origine orientale en tous cas, sinon exclusivement syrienne. Dans les religions solaires, l'éclat de l'or symbolisait le rayonnement de l'astre du jour. Aussi les Syriens avaient-ils l'habitude de dorer leurs idoles. Dorées étaient, à *Hiérapolis*, les statues que décrit Lucien [2]; dorée aussi, au Janicule, l'image en bronze d'*Atargatis,* qui occupait le fond de la cuve centrale dans la chapelle des mystères [3]. D'autre part, Lampride nous apprend que, lorsque l'empereur Héliogabale eut ravi au sanctuaire de Vesta la statue qu'il croyait représenter le *Palladium*, pour en doter le nouveau temple qu'il venait de consacrer à l'idole d'Émèse, il commença par la faire dorer [4]. En adoptant le Dionysos, les Syriens du Janicule

1. Gauckler, *Revue arch.*, 1902, II, p. 395, pl. XVI, n° 3, et pl. XVII, n° 3; Gauckler et Poinssot, *Catal. du musée Alaoui*, Suppl., 1re partie, C, p. 45, n° 933, pl. XXIII, n° 2, et pl. XXXVII, n° 4.

2. Lucien, *de Dea Syria*, ch. 29, 31, 32, 33, 60.

3. Gauckler, *C. R.*, 1909, p. 427; Nicole et Darier, *ibid.*, p. 56 et suiv. Cf. une statuette en bronze de *Jupiter Heliopolitanus*, auj. au Musée de Berlin (Dussaud, *Notes de myth. syrienne*, II, p. 125, n° 7 et fig. 31).

4. Lampride, *Héliogabale*, ch. 6.

procédèrent de même. Pour modifier le caractère hellénique que le dieu avait conservé jusqu'alors, ils s'empressèrent de le dorer, et, en même temps, de l'habiller; car la nudité n'était pas de mise dans les sanctuaires syriens. A *Hiérapolis*, les statues étaient toutes vêtues, même celle d'Apollon ; ce qui était si contraire aux traditions hellénistiques, que Lucien ne manque pas de noter ce fait comme extraordinaire [1]. On recouvrit donc de métal précieux le visage et les mains, qui seuls devaient désormais demeurer visibles; et le reste des chairs disparut sous un habillement complet. De celui-ci, il ne subsiste, naturellement, plus trace aujourd'hui. Nous pouvons, cependant, nous en faire une idée, grâce à la description d'un poème orphique [2], qui énumère les diverses pièces du costume, dont, au jour des *Liberalia*, on revêtait, même en Grèce, l'image du Dionysos solaire. Ce texte est trop caractéristique, pour que je puisse me dispenser de le reproduire ici :

Ταῦτά γε πάντα τελεῖν ἱερᾷ σκευῇ πυκάσαντα,
σῶμα θεοῦ πλάττειν ἐριαυγοῦς ἠελίοιο.
Πρῶτα μὲν ἀργυρέαις ἐναλίγκιον ἀκτίνεσσιν
πέπλον φοινίκεον πυρὶ εἴκελον ἀμφιβαλέσθαι·
αὐτὰρ ὕπερθε νεβροῖο παναιόλου εὐρὺ καθᾶψαι
δέρμα πλύκτιστον θηρὸς κατὰ δεξιὸν ὦμον
ἄστρων δαιδαλέων μίμημ' ἱεροῦ τε πόλοιο.
Εἶτα ὕπερθε νεβρῆς χρύσεον ξωστῆρα βαλέσθαι
παμφανόωντα, πέριξ στέρνων φορέειν, μέγα σῆμα
εὐθὺς, ὅτ' ἐκ περάτων γαίης φαέθων ἀνορούσων
χρυσείαις ἀκτῖσι βάλῃ ῥόον ὠκεανοῖο.

1. Lucien, *de Dea Syria*, ch. 35 : μοῦνοι Ἀπόλλωνα ἔιμασι κοσμέουσι.
2. Cité par Macrobe, *Saturnales*, I, ch. 18.

Après avoir ainsi déguisé la statue, il restait encore à la consacrer; et c'est sans doute pour l'accomplissement de ce rite, qu'on en sectionna le crâne, afin d'atteindre l'emplacement du cerveau, l'organe noble par excellence : opération du même genre, que cette mystérieuse trépanation, dont on a constaté les traces sur tant de momies royales en Égypte [1]. Pour imprégner la statue de l'Essence divine, peut-être fit-on subir à la partie amputée une onction d'huile sainte, selon le rite usité pour la consécration des rois de Juda. Puis, l'onction une fois accomplie, on replaça, sur la partie frottée d'huile, le couvercle cranien, que l'on ressouda avec soin, et qui servit ainsi à enfermer, en le protégeant, le dieu matérialisé dans son image anthropomorphique. Telle est, à mon avis, l'explication la plus plausible de ces étranges sections craniennes, qu'on avait déjà signalées sur plusieurs autres statues, mais sans leur accorder, jusqu'ici, toute l'importance qu'elles méritent.

Je la crois d'une application générale, après avoir procédé toutefois à certaines éliminations qui s'imposent. Elle ne peut, évidemment, concerner toutes les têtes antiques qui présentent une blessure quelconque de la boîte cranienne. Il en est un assez grand nombre, dont les mutilations ne sont dues qu'à des causes accidentelles. On les reconnaît aisément, qu'elles aient été réparées ou non, aux contours irréguliers et à l'orientation variable de la coupure; et d'ailleurs, dans ce cas, le visage est toujours aussi endommagé que l'arrière-tête. Pour d'autres, l'ablation de tout ou partie du crâne se jus-

1. Je dois ce rapprochement à M. René Dussaud.

tifie suffisamment par des raisons architectoniques : par exemple, lorsque celui-ci nous apparaît géométriquement équarri par deux sections perpendiculaires, coupant, à angle droit, le sommet et l'occiput, comme si la statue, transformée en Atlante, avait été employée à soutenir une console [1]. Telle est aussi la série, déjà riche, et qui s'accroît de jour en jour, de ces masques monumentaux dont j'ai déterminé le caractère à propos de ceux des Thermes de Cherchel [2], et qu'on accrochait obliquement à une corniche.

Ces réserves faites, il reste encore toute une collection d'images, généralement bien conservées, de réelle valeur artistique, et sans caractère architectural, dont le crâne a été sectionné de la même manière que les têtes du Janicule. De celles dont la provenance est certaine, le groupe le plus important, qui comprend trois statues, — un Apollon victorieux, en Diadumène [3]; un Hermès ou Hercule imberbe [4], en athlète, de dimensions colossales; une prêtresse drapée [5], — a été découvert en 1894 à Délos, à l'Ouest du lac sacré, en contre-bas de la maison

1. Par exemple, au Musée du Capitole, une statue d'Apollon, où la section verticale intéresse non seulement l'arrière-tête, mais la nuque, les omoplates, et tout le sommet du dos; et une tête de jeune homme ou de Satyre, couronnée de lierre, portant le n° d'inventaire 238.

2. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 105 et suiv., pl. VI et VII; cf. Collignon, Tête d'athlète trouvée en Égypte, dans le *Recueil de Mémoires pour le Centenaire de la Société des Antiquaires de France*, p. 84 et suiv.

3. Couve, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 484, n° 12, et pl. VIII; *Monum. et Mém. Piot*, III, 2e fascicule, 1897, p. 137 et suiv., et pl. XIV et XV.

4. Couve, *Bull. corr. hellén.*, 1895, p. 481 et suiv., et fig. 12; *Monum. et Mém. Piot*, III, p. 139.

5. Couve, *Bull. corr. hellén.*, 1895, p. 482 et suiv., et pl. VII; *Revue arch.*, t. XXXI, 1897, p. 25, pl. XIII; *Monum. et Mém. Piot*, III, p. 139.

des négociants de Bérytos [1], et à proximité des sanctuaires orientaux des Posidoniastes, des Hermaïstes, des Apolloniastes et des Héracléistes tyriens, c'est-à-dire, en plein quartier syrien [2]. Une belle statue hellénistique d'Apollon, qui est entrée au musée de Constantinople, provient de Magnésie du Sipyle [3]. L'admirable bas-relief d'Antinoüs divinisé, récemment découvert en Italie, sur le territoire de l'antique *Lanuvium* [4], a été sculpté par un artiste d'*Aphrodisias*. Toutes ces œuvres ont, plus ou moins, subi une influence asiatique.

D'une façon générale, quelle que puisse être leur provenance, les statues à section cranienne se classent en deux catégories, suivant qu'elles se rattachent à l'un ou l'autre des types que nous avons pu distinguer au Janicule. Les plus anciennes sont des œuvres grecques, d'une haute valeur artistique, et dont la parfaite conservation prouve le prix qu'on y attachait ; elles n'ont été sectionnées qu'après coup, et n'ont été annexées au culte solaire, qu'au temps où celui-ci avait envahi et visait à dominer tout l'Empire. On les choisit, sans doute, en raison de leur beauté, mais aussi, et surtout, parce que leur caractère et leurs attributs spéciaux les prédestinaient à cette assimilation syncrétique. Ce sont toutes des images

1. Couve, *ibid.*, p. 137.

2. S. Reinach, *Bull. corr. hellén.*, VII, 1883, p. 462 et suiv. — Il faut adjoindre au même groupe une très jolie tête de Vénus, découverte à Délos par M. Reinach, près de l'enceinte du temple d'Apollon. Cf. S. Reinach, *loc. cit.*, p. 371, note 1.

3. Th. Reinach, *Monum. et Mém. Piot*, III, p. 155 et suiv., et planches hors texte XVI à XVIII.

4. Gauckler, L'Antinoüs du sculpteur Antonianos d'Aphrodisias, *Comptes Rendus*, 1908, p. 338 et suiv., et planches hors texte.

divines, principalement d'Apollon [1], puis d'Hélios [2], de Dionysos [3] et de son thiase [4], d'Hermès [5], des Dioscures [6], d'Aphrodite [7], de Déméter [8] et de l'Alexandrin Sérapis [9], c'est-à-dire, de divinités ayant toutes quelque affinité avec les Baals syriens.

L'autre groupe est formé d'œuvres gréco-romaines ou asiatiques, sculptées, au plus tôt, à la fin du IIe siècle de notre ère, et qui se répartissent sur une période d'une centaine d'années au plus. Ici, la tête a, dès l'origine, été faite de deux morceaux, assemblés au moyen d'un

1. Par exemple, au musée du Louvre : une tête archaïque d'Apollon, coiffée en *Krobylos* (de Villefosse, *Monum. et Mém. Piot*, I, 1894, p. 61 et suiv., et pl. VIII et IX) ; une autre tête, dont la section rapportée est faite d'un marbre différent et semble avoir été restaurée plus tard (de Villefosse, *loc. cit.*, p. 72, en note n° 2) ; la tête de la Bibliothèque Mazarine (de Villefosse, *loc. cit.*, n° 5) ; une tête de provenance inconnue, portant le numéro d'inventaire 689.

2. Au musée du Louvre, tête portant le n° 418.

3. Notamment, la statue dorée du Janicule.

4. Par exemple, une belle réplique du Pan de Kerdos, trouvée via Tasso à Rome, et conservée au musée des Thermes.

5. Au Louvre, le pseudo-Cincinnatus, Mercure rattachant sa sandale (*Cat. somm.*, n° 83) ; le pseudo-Discobole ; le pseudo-orateur romain, de *Cléoménès* l'Athénien ; Bernoulli, *Roem. Ikonogr.*, I, p. 227 et ss., fig. 33 et pl. XXI.

6. Au musée du Louvre, une statue portant le n° d'inventaire 300.

7. A Délos, la tête précitée, découverte par M. S. Reinach ; — au musée des Thermes, à Rome, une tête portant le n° d'inventaire 51 ; — peut-être, aussi, la soi-disant Psyché du musée de Naples ; Clarac-Reinach, *Répertoire de la statuaire antique*, I, p. 357, n° 1493, et S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, p. 160-161 et pl. 200.

8. Au musée du Louvre, tête de Déméter voilée, trouvée à Apollonie d'Épire (peut-être, simplement mutilée par accident). Cf. Heuzey, *Recherches sur les figures de femmes voilées dans l'antiquité grecque*, p. 4 à 5 ; *Gazette archéologique*, III, 1877, p. 101 ; *Monuments grecs*, 1873, pl. I ; Heuzey et Daumet, *Mission de Macédoine*, pl. XXXII.

9. Au musée du Vatican, le beau buste n° 549, et, peut-être aussi, la tête en basalte noir n° 298.

tenon. L'un des plus curieux spécimens de cette deuxième série, est un buste de Septime Sévère, conservé au musée des Thermes à Rome, et dont, grâce à l'obligeance du Directeur de cette collection, M. le professeur Paribeni, j'ai pu photographier les deux parties isolément, puis réunies (Planche LVII). Mais tous sont disposés, à peu près, de même. Ce sont, pour la plupart, des portraits d'empereurs ou d'impératrices, de la dynastie des Antonins et des Sévères : par exemple, comme au Janicule, le chef de la famille lui-même, le divin Antonin, dont les étrangers qui lui succédèrent ne manquaient jamais de se réclamer, s'abritant sous son nom, et se parant de son prestige, pour faire oublier leur origine ; ou bien, ce Lucius Verus [1], qui passa quatre ans de suite en Syrie, et ne s'en laissa arracher qu'à regret [2] ; ou encore, Septime Sévère, Africain sans doute, mais époux de la Syrienne Julia Domna, dont il subissait l'influence [3]. C'est sur les représentations figurées de l'exotique souveraine, que l'on observe le plus souvent la présence de cette perruque postiche [4], que l'on ne considérait jusqu'ici que comme un expédient commode pour varier, suivant les caprices de la mode, la coiffure des

1. Au musée du Louvre, buste Borghèse n° 1091 ; à Gouraya (*Gunugus*), en Algérie, tête que j'ai découverte en 1891 au cours de mes fouilles dans la nécropole punique, et que j'ai donnée au musée d'Alger (Wierzejski, *Catalogue illustré du musée national des Antiquités algériennes*, p. 5, n° 31).

2. Capitolin, *Verus*, ch. 7.

3. Spartien, *Septime Sévère*, ch. 3.

4. Par exemple, au musée du Louvre, la tête n° 1085 de la collection Campana ; au musée des Thermes, à Rome, la tête n° 564 ; au musée du Capitole, la tête n° 52 ; au Vatican, la tête n° 554 (Bernoulli, 2e partie, III, p. 37 et ss., et fig. 3).

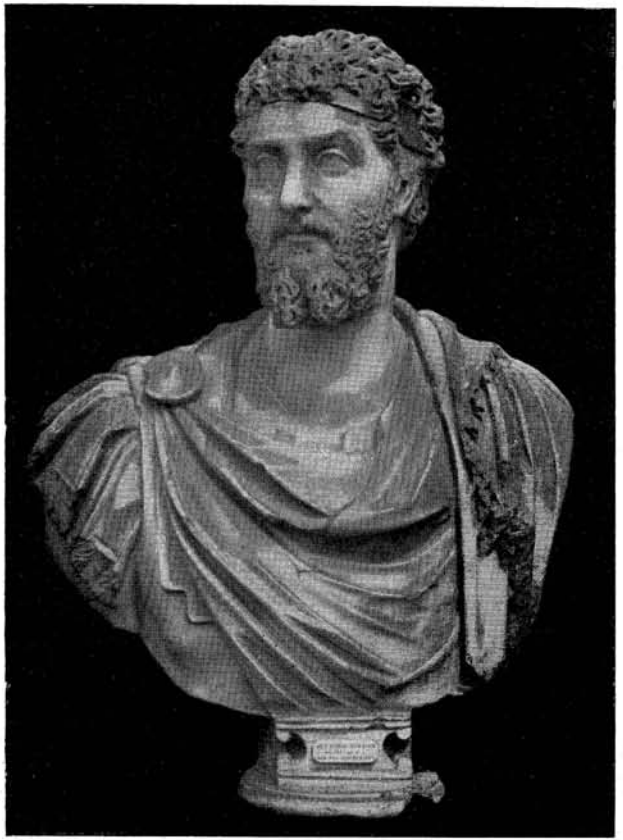

1

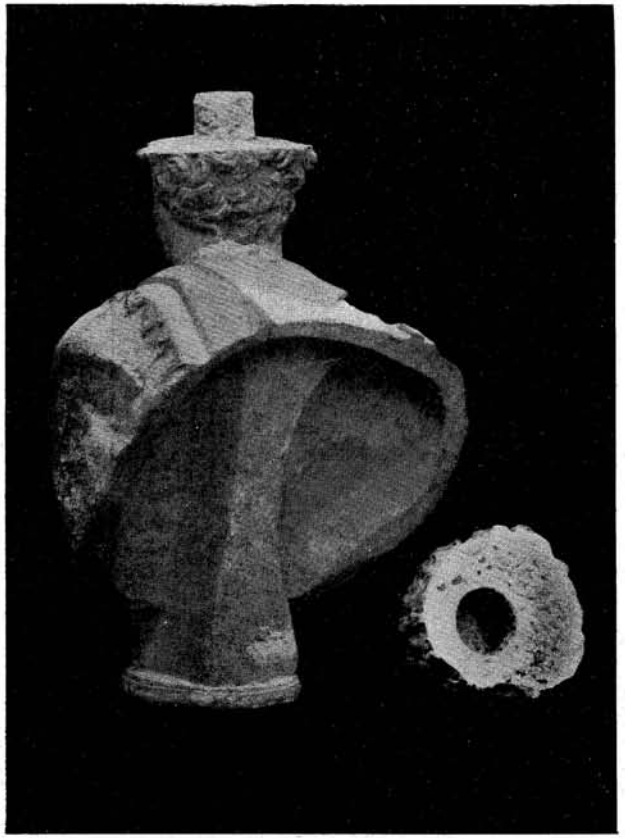

2

Buste à section cranienne de Septime Sévère
(Rome — Musée des Thermes).

portraits de femme, et qui, en réalité, correspond exactement à la section cranienne des images masculines, et semble avoir la même origine. Les têtes de Julia Soemias [1], de Julia Mammea [2], de Julia Maesa [3], toutes princesses syriennes, présentent parfois la même particularité. Par contre, en dehors de la dynastie des Antonins ou des Sévères, à part certains bustes polychromes, faits de plusieurs marbres différents, et, par suite, forcément rapportés, comme celui de Lucille au musée du Capitole [4], je ne connais pas un seul portrait d'impératrice coiffé d'une perruque semblable.

Cet usage semble donc ne s'être répandu dans l'Empire romain qu'assez tard, surtout sous l'influence de la dynastie syrienne, et avoir été abandonné après la chute de celle-ci. Il s'applique, d'ailleurs, exclusivement à des images divines, impériales ou sacerdotales, et affecte, par conséquent, un caractère officiel et religieux. Le rite solennel qui nécessitait cette résection du crâne, ne s'accomplissait probablement qu'une seule fois pour chaque image ; car, après la cérémonie, les deux morceaux étaient ressoudés avec tant de soin, qu'on n'aurait pu le séparer à nouveau sans les briser.

Au Janicule, cette pratique offre un rapport évident avec le dépôt d'un segment de crâne dans le Saint des Saints du temple, au fond de l'abside centrale, et sous la statue du Dieu syrien. L'organe en cause, dans les deux

1. Tête au musée du Capitole (Bernoulli, *ibid.*, p. 93 et ss., et pl. XXVII).
2. Perruque postiche inédite, dans le magasin du musée des Thermes.
3. Perruque postiche inédite, dans le même magasin.
4. Bernoulli, *ibid.*, p. 222.

cas, est celui qu'affectent aussi divers autres rites ou attributs consécratoires d'origine orientale, dont la signification précise est encore loin d'être fixée : nimbe, diadème radié, bandeau royal, couronne d'apothéose, onction des rois de Juda, trépanation des momies pharaoniques, tonsure des prêtres syriens, isiaques ou chrétiens. C'est le cerveau, siège de l'Esprit, et trait d'union nécessaire entre l'Essence divine et la créature humaine.

De ces diverses constatations que mes fouilles m'ont amené à faire, je n'ai pas la prétention de tirer, dès maintenant, des conclusions définitives ; il faut attendre, pour cela, que de nouvelles découvertes nous aient apporté, en cette matière, les éclaircissements qui nous manquent encore.

A côté des documents divers, qui, dans le sanctuaire du Janicule, décèlent une influence orientale, j'ai eu l'occasion d'en recueillir un autre, d'un intérêt plus spécialement romain.

C'est un débris de dédicace. Je l'ai découvert au même endroit, et en même temps, que la perruque postiche et l'autel déjà mentionnés plus haut [1], et aussi que plusieurs textes épigraphiques de moindre importance, quelques marques doliaires, des estampilles de tuiles, datées des premiers siècles de notre ère, et le fragment opistographe suivant [2], dont j'avais retardé jusqu'ici la publication dans l'espoir, non réalisé, de réussir à le compléter par quelque nouvelle trouvaille. Les deux inscriptions qui le composent, sont gravées sur la face et au revers d'une

1. Voir plus haut.
2. Cf. Pasqui, *ibid.*, p. 409, a.

plaquette de marbre de Paros, épaisse de 0 m 025, et qui, dans son état actuel, ne mesure plus que 0 m 23 de hauteur et 0 m 09 seulement dans sa plus grande largeur. Le texte primitif *a* est disposé dans un encadrement mouluré, en caractères très soignés, et de belle hauteur, variant de 0 m 038 à 0 m 028. L'inscription de la seconde main *b* est faite de lettres plus petites (0 m 018 à 0 m 015), trop espacées pour leur hauteur, et de forme irrégulière :

a.)	*b.*)
ROS	ROM
EDI	ILLA
VCO	IECA
IO	TIA
	RITE
	CIA
	DIA
	T

Ce débris est trop mutilé, pour qu'on puisse en tirer parti.

L'autre n'est guère en meilleur état. C'est un fragment de marbre de Paros, épais de 0 m 015, large de 0 m 10, et haut de 0 m 06. Sa petitesse a failli le soustraire à notre examen. A peine retiré de terre, il fut égaré par la maladresse d'un ouvrier, qui renversa sur lui une brouettée de décombres. Ce n'est qu'après que les premières pluies d'automne eurent délavé les déblais, qu'un professeur allemand du gymnase de Heidelberg, M. le D r Wilhelm Weber, visitant le chantier le 22 octobre 1909, aperçut

l'inscription à fleur de sol, la ramassa, et eut l'obligeance de me la remettre par l'entremise de M. le professeur von Duhn [1].

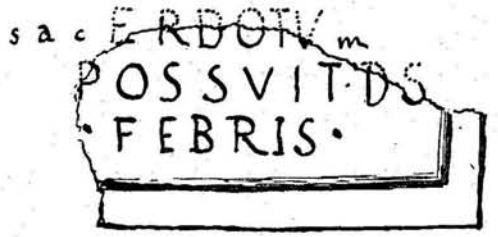

Fragment de dédicace.

Voici comment je lis ce texte, qui est gravé en lettres très nettes, hautes de 0 m 012 à peine, et de forme encore archaïque, et qui semble dater, au plus tard, de la fin du 1er siècle de notre ère :

[... *permissu sac*]*erdotu*[*m aram*]*pos*<*s*>*uit d*(*e*) *s*(*uo*) [*ex viso*] *Febris.*

De la première ligne, il ne subsiste que de faibles amorces : je crois cependant ma lecture certaine. A la seconde, il ne reste qu'une partie du P initial et la boucle inférieure de l'S terminal. Le seul mot conservé à la troisième ligne, celui qui termine la dédicace, est intact ; il est bien isolé entre deux points, et assez nettement détaché pour qu'il faille lui attribuer une valeur particulière. A mon avis, *Febris* désigne la personnification de la Fièvre, plutôt que la maladie elle-même. La forme génitive de ce mot se prêterait difficilement à une autre interprétation.

1. Je suis heureux de pouvoir les en remercier ici tous les deux.

Nous nous trouvons donc, ici, en présence d'un ex-voto adressé, avec l'autorisation des prêtres du sanctuaire, à un dieu dont nous ignorons le nom, et par un dédicant

Fragment d'une dédicace,
d'après une photographie.

également inconnu, en l'honneur ou à l'instigation de la déesse *Febris* [1].

C'est la première fois qu'apparaît, sur un texte épigraphique [2], cette divinité de l'ancienne Rome, que nous ne connaissions encore que par quelques auteurs latins : Cicéron, Pline, Valère Maxime, saint Augustin, d'autres encore. Par eux, nous savons que *Febris* avait, en plusieurs endroits de la ville, des sanctuaires attitrés : un autel archaïque, *ara vetus*, sur le Palatin [3] ; un temple

1. Cf. Saglio, *Dictionn. des Antiquités grecques et romaines*, s. v. *Febris* (Hild), p. 1029 et suiv.

2. La dédicace publiée par Gruter, est apocryphe. Cf. *C. I. L.*, III, 76 ; Gruter, 97, 1.

3. Cicéron, *de Legibus*, II, 11, 28 ; *de Natura Deorum*, III, 25, 63 ; Valère Maxime, II, 5, 6 ; Aelianus, *Var. hist.* (citant un temple et un

sur le Quirinal, au sommet du *Vicus longus*, à côté d'un sanctuaire de *Salus* [1]; une autre chapelle, occupant l'emplacement des *Monumenta Mariana* [2], probablement sur l'Esquilin. On l'adorait, de préférence, sur de hauts lieux, salubres ou assainis, mais placés dans le voisinage de bas-fonds marécageux, aux exhalaisons méphitiques [3].

Il en était de même ici. Les terres spongieuses qui garnissent horizontalement le pied du Janicule, sont malsaines, parce qu'imprégnées par les infiltrations de la montagne. Par contre, la source de *Furrina*, captée à mi-hauteur dans le ravin du *Lucus*, avait une vertu curative, qui reste encore aujourd'hui réputée [4]. L'ex-voto dont nous avons retrouvé un débris, et qu'il faut peut-être rapprocher d'un autre fragment, grec celui-là, précédemment retrouvé au même endroit, et qui mentionne la source elle-même [5], fut sans doute installé dans le sanctuaire, auprès de la fontaine sacrée, par quelque habitant des bas quartiers, que l'eau stagnante avait infecté, et que la Nymphe avait guéri.

autel), XII, 11 ; Pline, *Hist. nat.*, II, 16 ; Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, I, 3, p. 45, n. 31.

1. Valère Maxime, *loc. cit.* ; Tite-Live, IX, 43 ; X, 1 ; Pline, *Hist. natur.*, XXXV, 19 ; Jordan, *Topographie der Stadt Rom*, I, 1, p. 499, n° 8 ; Jordan-Huelsen, *ibid.*, I, 3, p. 418 et pl. VII.

2. Valère Maxime, *loc. cit.* ; Jordan, *ibid.*, II, p. 520.

3. Sur l'Esquilin se trouvait aussi une chapelle consacrée à *Mefitis* ; Festus, p. 348 ; Varron, *De lingua latina*, V, 49 ; Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 333.

4. Gauckler, *Mélanges de Rome*, XXVIII, p. 297 et suiv.

5. Nicole et Darier, *ibid.*, p. 69, n° 4 et fig. 33 ; Pasqui, *ibid.*, p. 409, *b*.

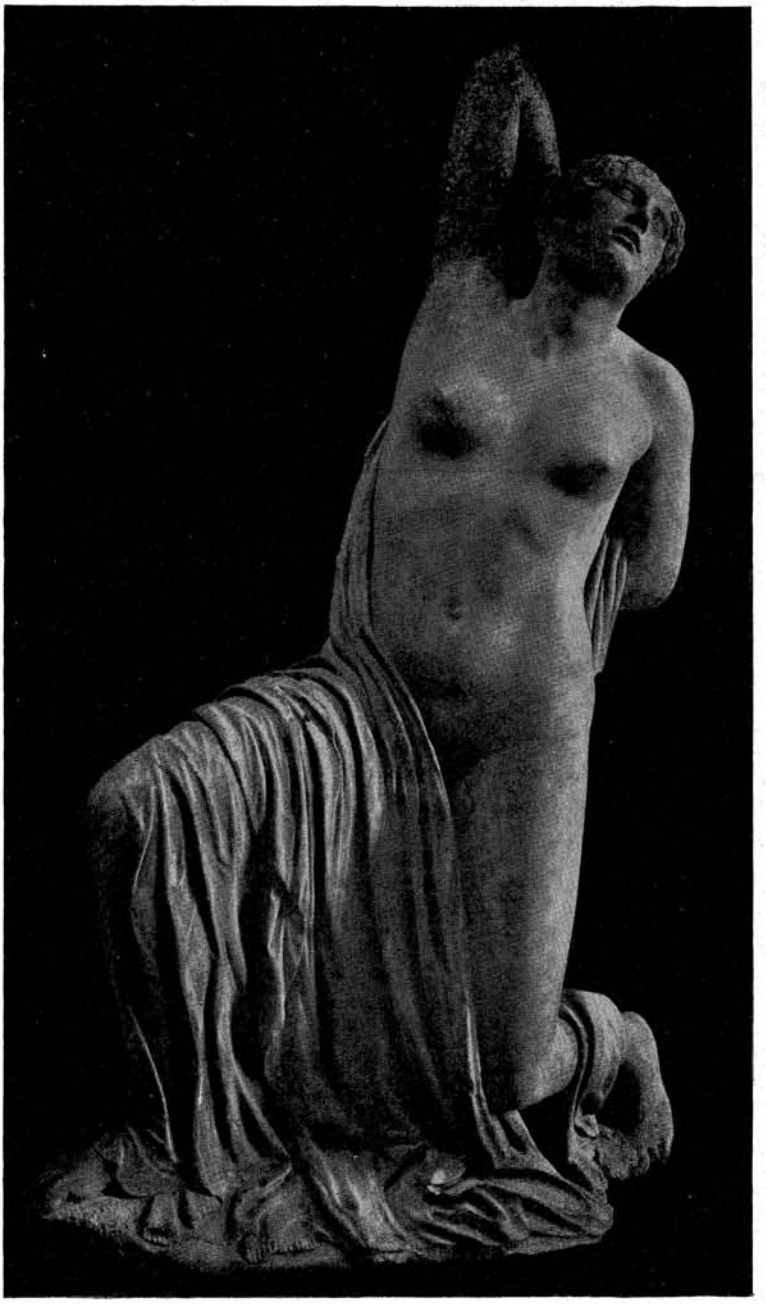

LA NIOBIDE
des Jardins de Salluste.

APPENDICE

I

LA NIOBIDE

DES JARDINS DE SALLUSTE [1]

Je dois à l'obligeante libéralité de M. G.-B. Page, de pouvoir offrir à l'Académie des Inscriptions la primeur de l'excellente reproduction, qu'il vient de faire exécuter, de la statue de Niobide découverte l'an dernier, le 16 juin 1906, à Rome, dans la villa Spithoever, propriété de la Banque commerciale italienne (Planche LVIII).

Cette trouvaille, due au hasard, et survenue dans un domaine privé, n'a pas eu le retentissement qu'elle méritait. C'est à peine, si elle a été mentionnée dans les faits divers de quelques journaux italiens. Seule, une revue d'art allemande, la *Kunstkronik* de Leipzig [2], a donné, dans son numéro du 30 novembre 1906, une description sommaire de la statue. Le 6 décembre suivant, M. Furt-

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1907, p. 104.]
2. *Kunstkronik*, 30 novembre 1906, col. 104, 105.

waengler [1] en a parlé à l'Académie des Beaux-Arts de Munich. C'est là, si je ne me trompe, à peu près toute la publicité, que le monde savant a, jusqu'ici, accordée à cette découverte d'un chef-d'œuvre de la sculpture grecque, d'un chef-d'œuvre inédit, et presque intact.

La villa Spithoever est située dans le quartier Ludovisi, entre les rues Collina, Flavia, Servio Tullio, et Sallustiana : elle occupe l'emplacement des anciens Jardins de Salluste [2], à proximité d'un nymphée, du temple de Vénus Érycine [3], et des trois temples de la Fortune *publica primigenia* [4]. On avait déjà découvert, dans ce terrain, et dans la région avoisinante, un grand nombre d'œuvres d'art, dont je ne citerai ici que les plus connues : en 1560, deux statues de nymphes, et Amalthée avec la chèvre et Jupiter enfant [5] ; vers 1566, un Faune colossal, portant Dionysos enfant [6], et le grand cratère dionysiaque du Louvre [7], trouvés dans le voisinage du nymphée de Salluste. Au début du XVII^e siècle, en creusant les fondations de la villa Ludovisi, l'on découvrit, dit-on, les trois statues de Gaulois, dites le Gladiateur mourant et *Arria et Paetus* [8], puis l'hermaphrodite

1. *Kunstkronik*, 21 décembre 1906, col. 139, 140. Le rapprochement que la *Kunstkronik* établit entre la Niobide Spithoever et la soi-disant « Vénus de l'Esquilin », au musée du Capitole, me paraît absolument inadmissible.

2. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom im Alterthum*, III, p. 435 et suiv., 2^e partie, § 17, et pl. VII.

3. Cf. Lanciani, *Bull. comun.*, XVI, 1888, p. 3 ; Huelsen, *Mittheilungen*, IV, 1889, p. 270 ; Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 415 et suiv.

4. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 413 et suiv.

5. Pirro Ligorio, manuscrit du Vatican, 1129, fol. 309.

6. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 436, note 121.

7. Clarac, *Musée de sculpture*, p. 333, pl. 130-131, n° 1556.

8. La provenance n'est pas certaine. Cf. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 436, note 121.

Borghèse [1], et diverses têtes isolées. En 1714, dans les fouilles de la villa Verospi [2], l'on mit à jour les restes d'un casino romain de style égyptisant, contenant encore quatre statues colossales, en granit rouge ou en basalte noir, aujourd'hui conservées au musée égyptien du Vatican. A partir de 1882, le morcellement du terrain de l'ancienne villa Ludovisi, et les travaux de construction qui s'y effectuent de tous côtés, amènent de nouvelles et précieuses trouvailles : en 1882, trois statues, dont une d'adolescent, découverte dans la tranchée ouverte pour l'établissement de la rue Flavia [3] ; en 1885, rue Quintino Sella, une Minerve armée de l'égide [4] ; en 1886, dans la fondation de la maison Bai, un autel cylindrique avec les Génies des Quatre Saisons [5], une réplique de la Diane de Versailles [6], et la Niobide acéphale [7] de la collection Jacobsen à Copenhague ; puis, au mois d'octobre de la même année, cachées dans un caveau étroit, et profondément enterrées, plusieurs statues qui, d'après les renseignements recueillis par M. Lanciani, représentaient Léda, Endymion, une réplique du Faune de Praxitèle, un mouton de marbre

1. Pietro Sante Bartoli, *Mem.*, 32; Carlo Fea, *Varietà di Notizie*, p. 161.

2. Jordan-Huelsen, *ibid.*, p. 435, note 120; Bottari, *Mus. Capit.*, III, 76, 77; Winckelmann, *Storia d. arti*, trad. Fea, I, 127; Braschi, *De trib. stat.*, I, 5, et Ficoroni, *Mem.*, 15.

3. Renseignements de M. Lanciani.

4. *Notizie degli Scavi*, 1885, p. 42.

5. *Bullett. comun.*, 1886, pl. X, p. 314 et suiv.

6. Visconti, *ibid.*, p. 299; Lanciani, *ibid.*, pl. XIV-XV et p. 390.

7. *Notizie degli Scavi*, 1886, p. 252. Par contre, Arndt, *La glyptothèque Ny-Carlsberg*, pl. 38-40, dit que cette statue a été trouvée à Rome, en 1873, dans la construction du nouveau quartier de l'Esquilin, debout sur une haute terrasse. — Cf. aussi Furtwaengler, *Arch. Anzeiger*, 1891, p. 70.

rouge antique, et, enfin, le Niobide gisant [1] de la collection Jacobsen.

C'est également au fond d'une cachette antique, qu'a été retrouvée la statue de la Banque commerciale ; et le soin même que l'on avait pris pour dissimuler la présence de cette œuvre d'art, pour la soustraire aux atteintes d'envahisseurs iconoclastes, prouve le prix qu'on y attachait. La statue fut descendue à 15 mètres de profondeur, et déposée sur le sol d'un caveau, que l'on combla ensuite de terre meuble et triée, sans aucun autre débris de sculpture ni d'architecture. On l'a retrouvée presque intacte, dans l'état même où on l'enfouit. Seul, le bras droit était brisé ; mais la cassure était nette, et le raccord s'effectuait avec tant d'exactitude, que la restauration n'a pu altérer en aucune manière le geste de l'original. Les doigts de la main droite sont aussi cassés ; mais les phalanges manquantes n'ont pu être retrouvées, ce qui permet de supposer qu'elles avaient été mutilées dès l'antiquité. L'épaule droite est légèrement meurtrie en arrière ; la hanche gauche a une blessure insignifiante ; la pointe extrême du nez, le lobe de l'oreille droite, le petit orteil du pied droit ont été enlevés par des éclats. Manquent également : un pan de la draperie, à gauche et en bas, trois orteils du pied gauche, le pouce de la main gauche, maintenu par un tenon de fer qui subsiste en partie ; mais, ici, les sections très nettes prouvent que ces divers morceaux avaient déjà été raccommodés à l'époque romaine ; ces pièces rapportées, soudées à la poussière de marbre, s'étaient détachées, selon toute apparence,

1. Arndt, *La glyptothèque Ny-Carlsberg* : « trouvé dans la villa Spithoever sur l'emplacement des anciens jardins de Salluste », pl. 51-52.

bien avant l'enfouissement de la statue. Le reste est absolument intact. Le marbre, un beau Paros à gros cristaux, conservant le poli primitif, a pris une merveilleuse patine ambrée, donnant aux formes nues le ton de chairs vives qui semblent palpiter. Les cheveux présentaient, paraît-il, au moment de la découverte, quelques traces de peinture, qui ne sont plus guère reconnaissables aujourd'hui. La statue comportait quelques accessoires de métal : les lobes des oreilles sont percés de trous, évidemment ménagés pour le passage de boucles d'orfèvrerie ; dans l'omoplate droite est forée une profonde et étroite mortaise cylindrique, où s'enfonçait la flèche d'Apollon. Le socle, aux bords irréguliers, est de forme ovale, sans trace de tenons ni d'arrachement.

La statue est de grandeur réelle, haute de 1^{m} 55. Elle est sculptée avec une sobre souplesse, qui sait sacrifier le détail inutile : par exemple, les cheveux ondulés, ceints d'un bandeau uni, sont indiqués par grandes masses, peu fouillées, et cependant légères. Le haut de la tête, et toute la partie postérieure du corps et des draperies, sont traités avec moins de fini et de perfection dans le travail ; ce qui prouve que la statue ne pouvait être regardée que par-devant et d'en bas. Elle devait couronner la façade d'un édifice. D'autres indices très probants nous permettent d'affirmer le caractère architectonique de cette sculpture, et même de préciser la place qu'elle occupait dans la décoration du monument contre lequel elle était appliquée. C'est, d'abord, l'importance accordée au torse, aux dépens des jambes, qui s'effacent, et dont le développement est restreint autant que possible : tout l'ensemble *plafonne*, si je puis m'exprimer ainsi. En arrière, le

modelé du corps et des draperies se maintient systématiquement dans le même plan vertical uniforme : la statue était évidemment adossée à un mur. Enfin, sa silhouette générale correspond assez exactement à l'aspect que présenterait une équerre à dessin, dressée sur le petit côté de l'angle droit. Cette disposition triangulaire de la masse sculptée, était sans doute commandée par l'arrangement analogue de la paroi qu'elle décorait, et qui devait être le tympan d'un fronton. L'hypoténuse du triangle rectangle correspond à la pente du rampant. La statue était donc placée à la droite du groupe principal, et, probablement, assez près, puisqu'elle mesure encore 1^{m} 55 de hauteur. On remarquera, d'ailleurs, qu'elle est faite pour être vue de trois quarts, à peu près sous l'angle où la reproduit notre planche, et non de face. Elle appartenait donc à un groupe de statues, rangées contre le fronton d'un temple grec, et disposées de telle façon, que le spectateur placé dans l'axe de l'édifice, à une trentaine de mètres en avant de la façade, pût saisir et embrasser d'un seul coup d'œil, sous leur aspect le plus favorable, tous les éléments de l'ensemble.

C'est une Niobide, mais d'un modèle inédit, et d'une perfection de formes et d'attitude, qui laisse bien en arrière les statues les plus justement vantées de la même série. Elle représente une jeune fille, à la fleur de l'âge, dans le premier éclat de sa chair délicate à peine épanouie. Les formes, graciles et tendres, sont presque d'un éphèbe. L'innocente victime vient d'être frappée à l'improviste par un trait d'Apollon. La flèche, venant de gauche, l'a atteinte dans le dos, sous l'omoplate droite. Fidèle aux plus nobles traditions de l'idéalisme hellé-

nique, l'artiste s'est gardé de montrer la blessure : il la fait deviner avec une habileté infinie. Le spectateur placé de face ne distingue, au-dessus de l'épaule gauche de la statue, que l'extrémité empennée de la flèche de bronze : mais tous les détails de l'attitude et des gestes, s'accordent à lui indiquer l'endroit précis où elle a pénétré. Ébranlé par la violence du choc, le corps ploie et défaille. La tête penche à gauche. Le buste se renverse. La jambe gauche, ramenée en arrière, s'affaisse, le genou descendant presque au niveau du sol, tandis que la jambe droite, se portant en avant pour rétablir l'équilibre, s'arc-boute fortement contre la plinthe. L'écartement subit des membres inférieurs, distend et arrache les draperies ; elles glissent le long du corps, laissant à nu le torse et la jambe gauche, et viennent se masser en plis multiples sur la jambe droite, qui les empêche de tomber tout à fait. L'étoffe est faite d'une laine fine et souple, aux bords légèrement dentelés et ondulés, comme ceux d'un burnous arabe. Les deux bras se portent en arrière, au secours de la partie lésée. Le bras droit, d'abord dressé tout droit, puis rabattu sur lui-même en arrière, d'un geste brusque et très osé, arrache la flèche à demi enfoncée dans le thorax. La main gauche seconde son effort. Largement ouverte, et la paume tournée en dehors, elle comprime les chairs au-dessous de l'omoplate, en sens contraire du trait, pour en chasser le dard qui les a pénétrées [1]. En même temps, elle ramène un pan de

1. C'est le geste de l'un des Niobides du Musée des *Uffizi* à Florence (cf. Reinach, *Clarac de poche*, pl. 587, p. 315, nos 1271-1272) ; de la Niobide la plus rapprochée d'Apollon, sur le sarcophage *Casali* (cf. Visconti, *Musée Pio-Clementin*, t. IV, pl. 17, p. 140 et suiv.) ; d'un des Niobides

draperie qui tombe, et s'apprête à le maintenir contre la plaie béante pour arrêter l'épanchement du sang. Le visage, bien que douloureux, a gardé toute sa beauté. Seuls, les yeux, dilatés, expriment la terreur, tandis que les lèvres charnues, à peine contractées, s'entr'ouvrent légèrement, laissant apercevoir la denture supérieure. Le profil très pur, le nez droit, le galbe ovale du visage, rappellent les meilleures œuvres de l'école de Polyclète. La coiffure est celle des jeunes filles d'Athènes au v^e^ siècle avant notre ère.

Serait-ce donc à cette époque, et à l'école attique, qu'il faudrait attribuer la Niobide de la villa Spithoever? Quelle que soit la beauté de l'œuvre, il me paraîtrait téméraire de l'affirmer. Son extrême habileté, même, me met un peu en garde contre un jugement trop favorable. Tout y est trop calculé, trop savant : l'on n'y retrouve point le sérieux, la majestueuse simplicité des œuvres de la grande époque. Les formes nues s'y étalent avec trop de complaisance; et l'admiration sensuelle qu'elles excitent, atténue singulièrement l'impression de souffrance tragique qui devrait dominer. Enfin la pose a, il faut l'avouer, un je ne sais quoi de moderne et de théâtral, qui fait penser aux sculptures hellénistiques d'Asie Mineure. Invinciblement, ma pensée se reporte vers ce groupe des Niobides, décorant un temple d'une localité inconnue de Syrie, que C. Sosius, ami de Marc Antoine,

du relief Campana à Saint-Pétersbourg (cf. Roscher, *Lexicon*, Niobé, p. 403, fig. 4; d'un des Niobides du disque du British Museum (Roscher, *Lexicon*, *ibid.*, p. 405-406, fig. 5). Somme toute, l'attitude et le vêtement de la Niobide Spithoever, conviendraient mieux à un éphèbe qu'à une jeune fille.

dépouilla au profit du sanctuaire d'Apollon situé à Rome près du cirque Flaminien [1].

Enfin, l'exécution n'est pas sans défaut; loin de là. J'ai déjà dit que le dos de la statue présentait l'aspect d'une ébauche très poussée. Même en avant, dans la partie la plus soignée des chairs et des draperies, l'on relève certaines erreurs de proportion et une sécheresse qui étonnent. La beauté de la tête et du buste contraste étrangement avec la faiblesse des parties inférieures. Mais ces incorrections sont parfois voulues; et, en tout cas, elles n'ont aucun rapport avec la lourdeur, la grossièreté, les méprises inintelligentes des copies romaines. Elles s'expliquent, en grande partie, par le caractère architectonique spécial de la statue. D'ailleurs, elles se retrouvent également dans les deux statues de la collection Jacobsen, découvertes à Rome, dans la même région, et que M. Furtwaengler n'hésite pas à attribuer au même ensemble : une Niobide [2] fuyant à gauche, un Niobide inanimé [3] gisant à terre, sans doute à l'extrême droite du fronton. Faut-il y voir, comme le pense l'illustre critique d'art allemand [4], des originaux grecs de l'école de Krésilas, et des morceaux du groupe des Niobides qui ornait le temple d'Apollon Patroos à Athènes ? Je n'irai pas

1. Cf. Pline, *Hist. natur.*, 36, 5, 28; Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, p. 541.

2. Arndt, *ibid.*, pl. 38 à 40, n° 1047. — Cf. Furtwaengler, *Arch. Anzeiger*, 1891, p. 70; Arndt-Amelung, *Einzelnverkauf*, I, 2, p. 19 ad n° 113, et texte ad n° 806-807.

3. Arndt, *ibid.*, pl. 51 et 52. Ces statues comportaient, comme la nôtre, divers ornements accessoires de métal, dont les mortaises subsistent.

4. Furtwaengler, *Sitzungsberichte Bayerischer Akademie*, 1899, II, 2, p. 279.

jusque là, pour ma part ; et, tout en me refusant à voir, dans la Niobide de la Banque commerciale, une simple copie romaine d'un original grec, je serais tenté d'attribuer cette statue (sinon celles de la collection Jacobsen) à quelque artiste hellénistique d'Asie Mineure, du IIe siècle avant notre ère. Faut-il l'identifier avec l'une de celles qui firent partie du butin de C. Sosius? Je n'oserais l'affirmer; mais j'y vois, en tous cas, une œuvre grecque, qui fut transportée à Rome après la conquête de l'Orient hellénique, et, peut-être, dès le temps de Salluste, amateur assez éclairé pour en savourer la beauté, et la faire participer en bonne place à la décoration de ses magnifiques jardins [1].

P.-S. — La note qui précède était déjà communiquée à l'Académie des Inscriptions (séance du 22 février 1907), lorsqu'a paru à Rome un fascicule du *Bullettino della Commissione archeologica comunale* [2], contenant un fort intéressant article de M. R. Lanciani sur le même sujet. Cette étude, où l'auteur se maintient strictement et de parti pris sur le terrain topographique, confirme et complète les indications que j'avais pu recueillir, d'autre part, sur la trouvaille de la Niobide Spithoever et des statues de la collection Jacobsen. M. R. Lanciani y signale, en outre, sans le décrire, l'existence d'un frag-

1. On sait d'ailleurs que les Jardins de Salluste servirent de villégiature estivale aux empereurs, jusqu'au IVe siècle de notre ère, notamment à Vespasien, Nerva, Aurélien et Maxence. Ils furent saccagés et détruits par les troupes d'Alaric, pendant le sac de Rome, en 410. Procop., *Vandal.*, I, 2.

2. R. Lanciani, Il gruppo dei Niobidi nei giardini di Sallustio, *Bullet. comunale*, 1906, fasc. III-IV, p. 157 à 185 et pl. IV, V, VI.

ment d'une autre Niobide, absolument inédit jusqu'ici, qui fut découvert le 22 septembre 1888, à peu de distance de la villa Spithoever, exactement à l'angle des rues Boncompagni et Quintino Sella. J'ai pu voir ce débris à l'*Antiquarium* communal du mont Célius, où il est déposé dans le jardin, à gauche de l'entrée de la galerie, derrière un massif de bambou qui le masque. Ce n'est que la partie inférieure de la jambe gauche d'une femme drapée, brisée un peu au-dessous du genou. La pose du membre, et l'arrangement des plis de la robe qui le recouvre presque entièrement, sont si caractéristiques, qu'il n'y a aucun doute sur l'identification proposée par M. R. Lanciani. C'est un fragment d'une statue de Niobide, reproduisant le type que nous ont déjà fait connaître la Niobide Chiaramonti du Musée du Vatican à Rome [1], et une réplique plus médiocre du Musée des *Uffizi* à Florence [2]. Mais, ici, la copie affecte des dimensions colossales. De la plinthe au genou, la jambe mesure déjà plus d'un mètre de hauteur; ce qui suppose près de quatre mètres de hauteur pour la statue complète. En outre, la matière est faite de marbre pentélique [3], et non plus de Paros. Le travail est très différent, et ne permet d'admettre, entre ce débris et la Niobide de la Banque commerciale, aucune autre parenté que celle du sujet.

1. Cf. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, p. 539, fig. 279; Reinach, *Clarac de poche*, I, p. 310, pl. 577, n° 1245.

2. Reinach, *ibid.*, p. 312, pl. 581, n° 1257.

3. Comme l'Apollon de la collection Jacobsen, également trouvé à Rome, et peut-être aussi dans la même région. Cf. Arndt, *La glyptothèque Ny-Carlsberg*, pl. 33, n° 1056 : « marbre de grain très fin, semé de parcelles de mica. »

II

L'AMAZONE AU REPOS

DES JARDINS DE SALLUSTE [1]

On construit beaucoup à Rome, en ce moment, au grand bénéfice de l'archéologie. Pour établir sur un fond solide les murs des bâtiments nouveaux qui s'élèvent de tous côtés, il faut aller chercher le tuf ou la pouzzolane sous une épaisse couche de décombres et de remblais, qui atteint souvent une quinzaine de mètres de hauteur. En creusant les tranchées nécessaires aux fondations, on traverse successivement tous les dépôts accumulés par vingt-cinq siècles de civilisation, dont on recueille les épaves. Nombreux sont les objets antiques, de toute nature, que l'on découvre ainsi au jour le jour. La plupart sont immédiatement enregistrés et décrits dans les inventaires que dresse le Service des fouilles, qui surveille de près les principaux chantiers. Il en est, pourtant, quelques-uns qui échappent à l'examen des agents de l'administration. Ce ne sont pas toujours les moins intéressants. Parmi ceux que j'ai eu l'occasion d'étudier récemment, il en est un, au moins, qui me paraît mériter d'attirer l'attention des archéologues.

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1908, p. 274.]

C'est une statue de marbre blanc, sortie de terre il y a quelques jours seulement, et que je suis à peu près seul à connaître jusqu'ici.

Elle a été découverte par hasard, à 10 mètres de profondeur, dans un lot de terrain détaché de l'ancienne villa Spithoever, qui occupait l'emplacement des Jardins de Salluste [1], et où l'on a déjà trouvé précédemment tant de sculptures grecques, archaïques ou archaïsantes, d'une haute valeur [2], notamment : la Niobide de la Banque commerciale, que j'ai eu l'honneur de signaler l'an dernier à l'attention de l'Académie [3] ; les Niobides de la collection Jacobsen [4] ; deux statues de femmes, vêtues du péplos, reproduisant le type d'une des figures du fronton oriental du temple d'Olympie [5] ; une Minerve, armée de l'égide [6] ; un torse de Diane à la biche [7] ; un Hercule, presque intact, et encore inédit, trouvé en 1887 dans les travaux de construction de l'hôtel Fischer, 39, via Sallus-

1. Cf. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom im Altherthum*, III, p. 435 et suiv., et pl. VII.

2. Voir, en dernier lieu, la liste dressée par R. Lanciani, dans le *Bullet. comunale*, 1906, p. 157 et suiv.

3. Gauckler, La Niobide des Jardins de Salluste à Rome, dans les *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1907, p. 104 et suiv., et planche hors texte de la page 105.

4. Arndt, La glyptothèque Ny-Carlsberg, pl. 51-52, et pl. 38-40 = *Notizie degli Scavi*, 1886, p. 252 ; Furtwaengler, *Sitzungsberichte Bayerischer Akademie*, 1899, II, 2, p. 279.

5. Lucio Mariani, Statue muliebri vestite di peplo, *Bullet. comunale*, 1897, p. 169 et pl. XII, XIII, XIV (statue Boncompagni = Helbig, *Fuehrer*, n° 883) ; Di un altra statua muliebre vestita di peplo, *Bullet. comunale*, 1901, p. 71 et suiv., et pl. VI (statue du couvent des Sœurs de Saint-Joseph, trouvée le 12 mars 1901, à 100 mètres à peine de l'Amazone).

6. *Notizie degli Scavi*, 1885, p. 42.

7. *Bullet. comunale*, 1886, p. 299, p. 390 et pl. XIV-XV.

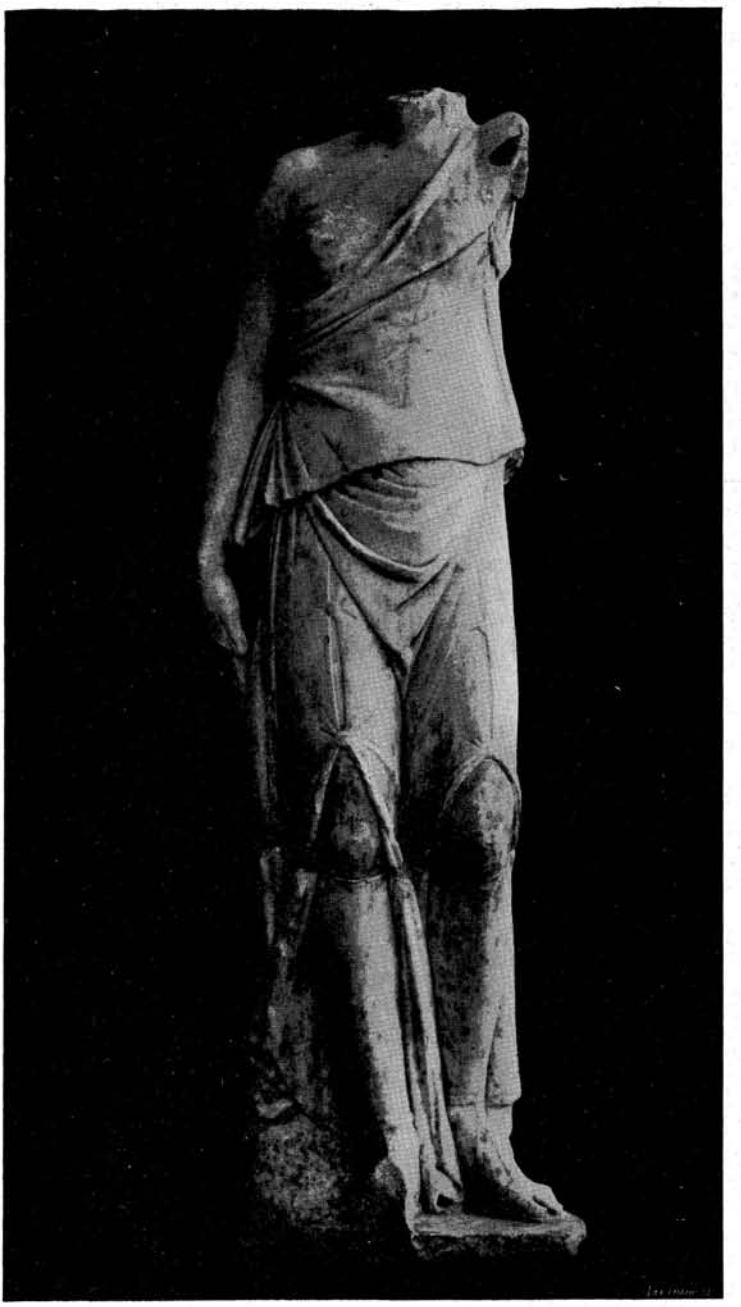

AMAZONE AU REPOS
(Vue de face).

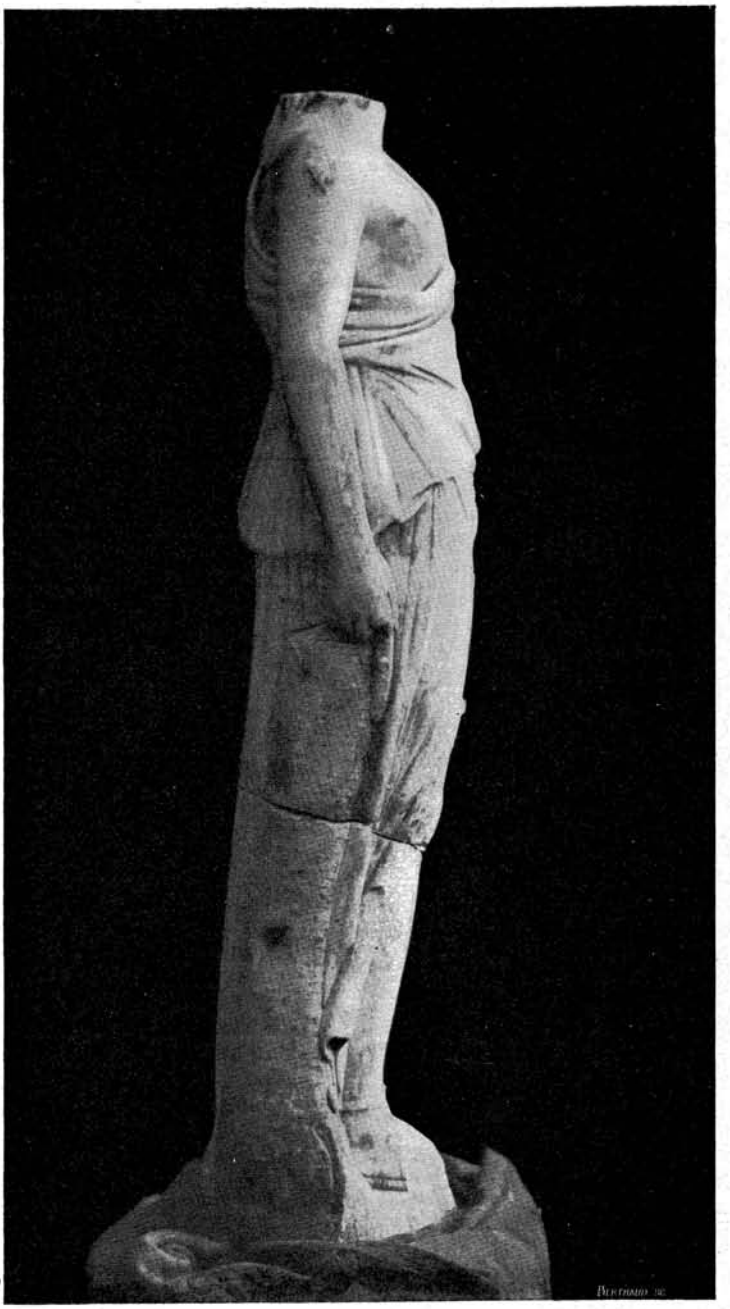

AMAZONE AU REPOS
(Vue de côté).

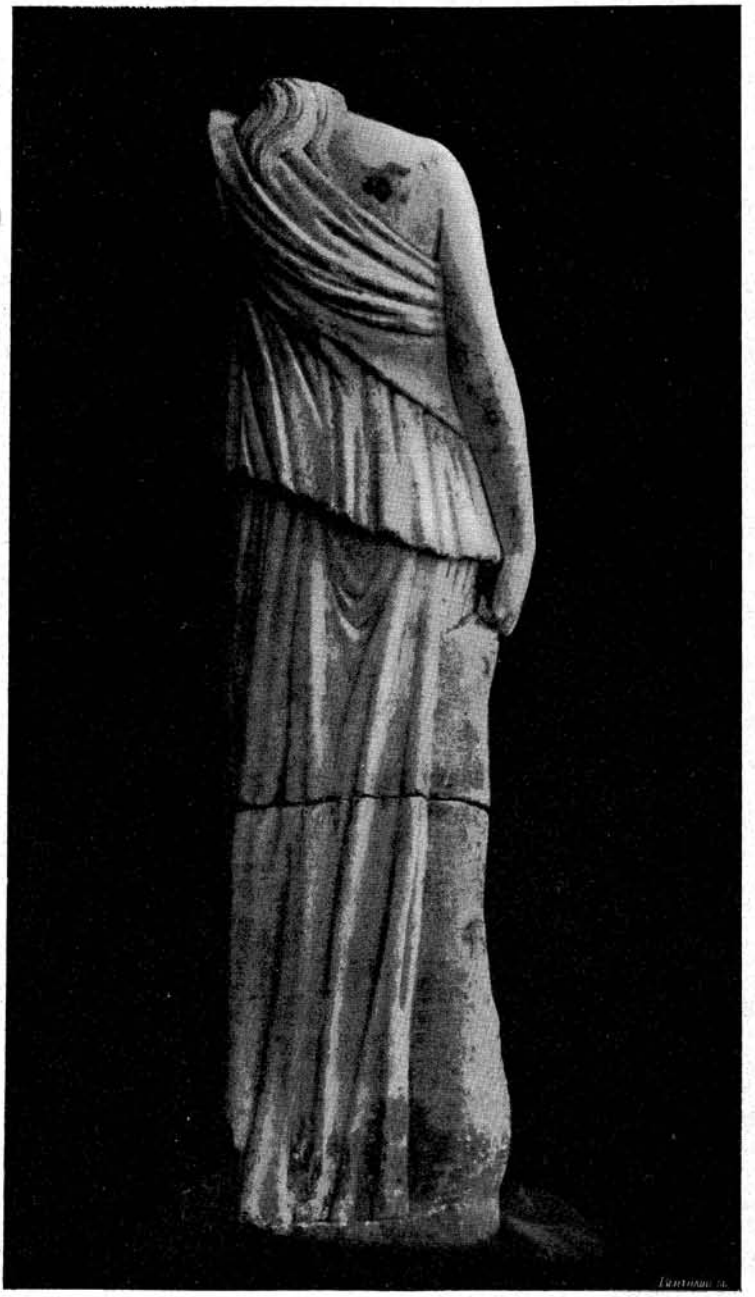

AMAZONE AU REPOS
(Vue de dos).

tiana ; un bas-relief éleusinien, d'une grande beauté, aujourd'hui conservé au Musée des Thermes [1] ; et nombre d'autres débris de statues ou de bas-reliefs, d'un caractère hellénistique très accusé.

La sculpture est taillée dans un bloc de marbre pentélique, d'un grain très fin et très brillant, qui mesure aujourd'hui 1 m 04 de hauteur, avec le socle haut de 0 m 04. Elle a subi diverses mutilations, qui semblent s'être produites toutes en même temps. La base, demi-circulaire, ayant été cassée en avant, avec l'extrémité du pied droit de la statue, celle-ci est tombée face contre terre, et s'est brisée en trois endroits : une faille presque horizontale, qui traverse le marbre juste au-dessous du genou, le partage en deux morceaux qui se raccordent exactement ; deux autres fractures ont détaché du corps la tête et le bras gauche, qui n'ont pu être retrouvés. La main droite a perdu deux doigts, l'*index* et le *medius*, qui étreignaient l'extrémité recourbée d'un arc, dont le bout est aussi brisé. La pointe du téton droit s'est légèrement émoussée en heurtant le sol. Le sein a été quelque peu éraflé par le coup de pioche qui a fait reparaître au jour la statue enfouie dans un amas de terres rapportées. Tout le reste est intact, et d'une grande fraîcheur. Le marbre, ciselé avec un soin minutieux, a gardé son poli, auquel la patine du temps ajoute un incomparable éclat.

La statue représente une très jeune fille, dans le premier épanouissement de sa chair délicate (Planches

1. Visconti, Un singolare monumento di scultura ultimamente scoperto negli orti Sallustiani, *Bullet. comunale*, p. 267 et suiv., et pl. XV et XVI.

LIX-LXI). C'est une vierge, à peine sortie de l'adolescence, comme on le voit à ses formes graciles, à sa taille svelte et à ses hanches minces. Mais la gorge, d'un galbe charmant, est déjà parfaitement modelée.

La jeune fille est figurée au repos, debout à côté d'un tronc d'arbre, sur lequel elle laisse retomber la main droite. Ses jambes, immobiles et rapprochées, se dressent comme deux colonnes vivantes. Celle de droite, sur laquelle porte surtout le poids du corps, se tend toute rigide, le pied posant à plat. La jambe gauche, au contraire, s'infléchit quelque peu, et le talon se relève insensiblement; ce qui suffit à varier l'aspect des deux membres pareils. Entraînées par ce mouvement à peine perceptible, la hanche gauche s'efface, et la droite s'accuse, tandis que, pour rétablir l'équilibre, le ventre se bombe un peu en sens inverse.

Contrastant avec la disposition des jambes ainsi étroitement unies, les bras, très séparés, s'opposent l'un à l'autre ; et leurs deux gestes divergents dérangent l'harmonie des épaules, en imprimant à chacune d'elle un rythme particulier. L'épaule gauche se hausse, suivant le mouvement du bras, qui se détache entièrement du corps. Il devait se relever de côté, tout droit d'abord, puis replié à partir du coude, pour ramener vers le sommet de la tête la main, qui s'appuyait peut-être sur l'occiput. Ce geste de repos, si fréquent dans la statuaire antique, est tout à fait de mise ici ; et je n'éprouve aucune hésitation à le restituer par hypothèse. Il convient à merveille à la légère cambrure du torse, que le seul poids du bras suffit à rejeter un peu en arrière; mais qui se creuserait davantage, si ce membre faisait

quelque effort, s'il maniait une pelte, ou s'il brandissait une bipenne. On ne peut davantage admettre qu'il s'appuyait sur une longue lance ; car, à l'endroit où cette arme aurait dû reposer sur le sol, le piédestal n'en laisse apercevoir aucune amorce ; et, d'autre part, ce geste, intéressant le corps tout entier, dont il déplaçait le centre de gravité, aurait nécessairement rompu la verticalité de son axe.

Tandis que le bras gauche se relevait, le bras droit tombe le long du corps, mollement abandonné, et retenant à peine, entre le pouce et les deux premiers doigts, l'extrémité d'un arc désormais inutile. L'arme, en partie cachée par les plis de la tunique, est appliquée contre le tronc d'appui, que la main droite effleure, de ses deux derniers doigts repliés en arrière. Ce geste, qui semble trahir quelque lassitude, est indiqué avec une remarquable habileté. Le mouvement de l'épaule qui s'affaisse est plein de grâce et de naturel.

Les draperies, qui recouvrent la plus grande partie du corps, offrent un arrangement original et rare : comme unique vêtement, une sorte de chiton, fait d'une seule pièce d'étoffe, de forme carrée.

Voici comment on obtient les dispositions qu'il présente. On réunit, en les cousant, deux bords opposés du carré, qui se transforme ainsi en fourreau cylindrique. Mais la couture ne rapproche que la moitié supérieure des deux bords, sur une hauteur de $0^m 60$; et encore, dans cet intervalle, elle ménage une fente, haute de $0^m 20$ environ. Dans le bas du fourreau, les deux parties de l'étoffe restent libres ; mais deux boutons, espacés de $0^m 10$ en $0^m 10$ dans le prolongement de la couture,

permettent d'en restreindre à volonté l'écartement. Une autre fente de même hauteur, et munie, elle aussi, de boutons disposés de la même façon, entame la pièce

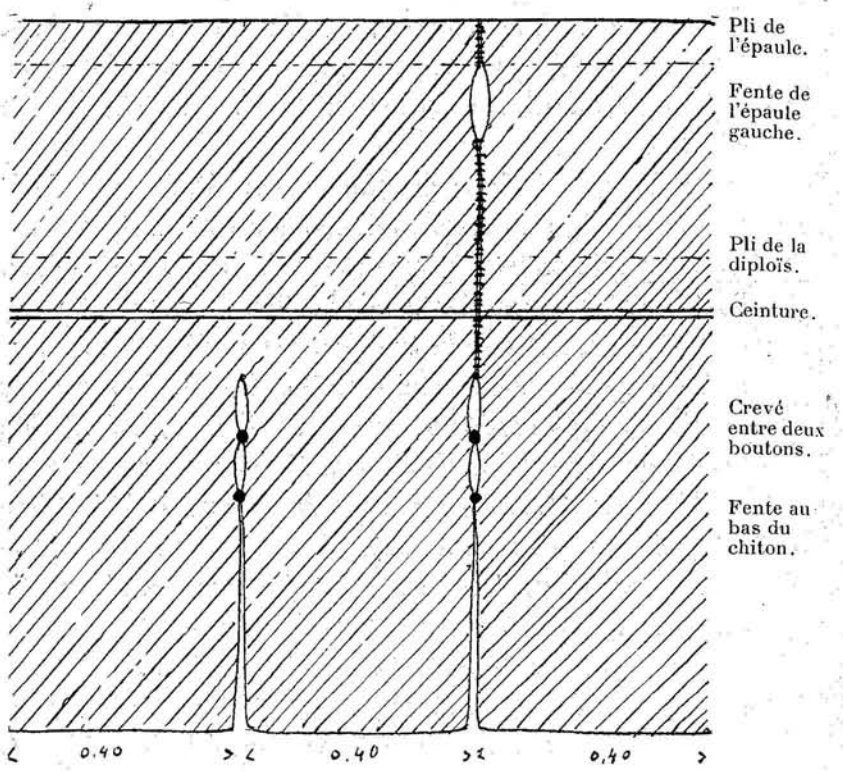

Développement du chiton de l'Amazone au repos.

d'étoffe à 0^m40 plus à droite, parallèlement à la première, et concourt avec elle à partager le bas du fourreau en deux pans séparés, analogues à ceux qui terminent nos chemises d'homme actuelles [1].

1. Il est curieux de retrouver ce vêtement original et rare, sur l'une

Pour endosser ce vêtement, la jeune fille commence par passer la tête et le buste dans l'ouverture du fourreau, et le bras gauche dans la fente latérale. Puis, elle laisse retomber l'étoffe, qui pend alors de tous côtés et traîne jusqu'à terre, uniquement retenue, sur l'épaule gauche, par la couture qui surmonte la fente du bras. Elle relève ensuite le tissu, en le fixant à la taille par une ceinture, sur laquelle il se drape en *diploïs*. En même temps, sous la pression du lien, qui réduit de moitié l'ouverture du fourreau, celui-ci se fronce, tout autour du torse, en plis verticaux, ou biaisés, tandis que les fentes latérales du bas, rapprochées sur le devant du corps, sont ramenées juste en face des genoux, qui s'engagent entre les deux pans, les écartent, et conservent ainsi toute leur liberté d'allure. D'autre part, au-dessus de la taille, l'étoffe, n'étant fixée au corps que sur l'épaule gauche, retombe partout ailleurs librement : elle traverse le buste en diagonale, laissant à nu toute l'épaule et le sein droits, sous lesquels elle se masse en écharpe, selon la disposition habituelle et caractéristique du costume des Amazones [1].

des tapisseries de Raphaël, au Musée du Vatican. C'est le costume de la jeune mère juive, défendant son nourrisson contre un soldat romain, au centre de la première tapisserie de cette série, représentant le massacre des Innocents.

1. [Dans l'*Illustration* du 6 juin 1908, Paul Gauckler a donné un article de vulgarisation sur *L'Amazone à robe fendue*. Il y reproduit à peu près, en l'abrégeant, sa description des *Comptes Rendus de l'Académie* ; mais, en terminant, il s'amuse à comparer le costume de son Amazone avec les costumes de nos contemporaines] :

« *L'Amazone à « robe fendue » des Jardins de Salluste* est une œuvre hellénistique, mais qui reproduit, selon toute apparence, un original en bronze du temps de Phidias. Les écuyères exotiques contemporaines

En effet, à mon avis, c'est bien une Amazone, qui se trouve figurée ici. L'arc que la jeune fille laisse pendre à côté d'elle, la définit déjà comme une guerrière ou une chasseresse. C'est sans doute, aussi, l'arme d'Artémis ; mais la déesse piétonne, en poursuivant le cerf qu'elle darde de ses traits, s'empêtrerait bientôt dans les pans traînants d'un chiton, qui est ici beaucoup trop long pour ne pas mettre obstacle à toute course un peu rapide. Le costume de notre statue ne convient qu'à une écuyère : il est admirablement calculé pour favoriser l'équitation féminine, tout en protégeant la pudeur d'une vierge qui monte à califourchon. Au moment d'enfourcher son cheval, l'Amazone déboutonne le bas de sa tunique, et, ramenant entre les deux cuisses tout le pan antérieur, le fixe dans le dos en le passant sous la ceinture, qui le maintient collé au corps comme un véritable caleçon : de cette façon, les jambes, entièrement dégagées, peuvent s'écarter tout à l'aise, sans découvrir le bas-ventre. Ce détail de costume, si caractéristique, ne se retrouve, à ma connaissance, qu'une seule fois dans la sculpture antique, sur le sarcophage de Saïda, aujourd'hui conservé au British Museum [1], qui représente en bas-relief un combat de Grecs et d'Amazones, occupant

de Périclès portaient donc déjà le costume que l'amazone anglaise vient de lancer à Londres. De même, il y a trois mille ans, les élégantes Crétoises qui vivaient au temps du Minotaure, se paraient de la crinoline et de la jupe à paniers ! Tout est dit, et nous venons trop tard en matière de mode féminine ! Nos couturiers n'inventent rien : leurs innovations nous ramènent aux modes primitives de l'humanité. Ce sont de très adroits et très modernes archéologues ! » (*L'Illustration*, 6 juin 1908, p. 394-395).

1. C. Robert, *Die antiken Sarkophagreliefs*, II, pl. XLV, fig. 110, 110 b et 110 c, et page 131.

trois des faces du tombeau. Celle de gauche est encadrée de deux figures d'angle, deux femmes debout, vêtues toutes deux d'une tunique talaire, retroussée en avant sur l'une et l'autre cuisse, fort au-dessus des genoux. Bien que ne prenant point directement part au combat, elles sont armées toutes deux, comme leurs compagnes plus court vêtues, de la pelte et de la haste.

L'identification de notre statue me paraît établie par ce rapprochement. L'examen de la tête, s'il eût été possible, nous aurait sans doute fourni de nouveaux arguments à l'appui de notre hypothèse : car le peu qui reste de la coiffure, est tout à fait typique. C'est un groupe de mèches en désordre, tombant en coup de vent sur la nuque, et disposées comme les touffes de crins ondoyantes d'une queue de cheval. Cette coiffure échevelée est toujours réservée, dans la sculpture gréco-romaine, aux femmes de nationalité barbare. Celle de notre statue rappelle tout à fait les tignasses, flottant au gré du vent, des Amazones du célèbre sarcophage de Vienne [1], le plus ancien de toute la série, et le seul qui se soit attaché à conserver fidèlement aux guerrières leur costume national.

La statue récemment découverte à Rome, représente donc une Amazone au repos.

S'il est presque impossible, aujourd'hui, de préciser la destination de notre statue, il n'est guère plus facile de reconstituer son état civil et sa généalogie artistique.

De prime abord, et avant d'en connaître exactement la

1. Cf. Robert, *ibid.*, pl. XXVII, 68 à 68 c, et p. 77 et suiv., avec toute la bibliographie. Voir aussi, pour une coiffure analogue, le sarcophage de Pozzo : Robert, *ibid.*, pl. XXXVII, 89.

provenance, je l'avais prise pour une œuvre romaine, du même genre, et de la même époque, que ces personnifications de Provinces soumises [1], qui ornaient le soubassement de l'*Hadrianeum*, élevé par Antonin le Pieux en l'honneur de son père adoptif, sur l'emplacement de la *Piazza di Pietra* actuelle [2]. J'attribuais la raideur et la sécheresse assez choquante des draperies, à l'inexpérience d'un copiste du second siècle de notre ère. Mais ces défauts sont peut-être voulus ; car ils contrastent étrangement avec le fini et l'élégance des pieds et de la main droite, d'un travail beaucoup plus soigné que ne le comportent d'ordinaire les sculptures romaines. Il faut y voir sans doute une affectation d'archaïsme, qui se manifeste également dans d'autres statues, provenant de la même région des Jardins de Salluste, et qui, elles, sont certainement hellénistiques. Notre Amazone semble l'être également. C'est, à mon avis, une copie, exécutée probablement au temps de Salluste, par un artiste grec, interprétant en marbre un prototype en bronze d'une époque beaucoup plus reculée.

Ainsi s'expliquent, tout naturellement, les contradictions de facture et de style qu'on y relève.

La sveltesse du corps, la minceur des hanches, l'étroitesse de la gorge et du cou, la gracilité du bras droit, les mièvreries du modelé, semblent autant de marques de fabrique de l'école praxitélienne, qui prolonge son influence jusqu'à une époque très basse.

1. Cf. Petro Bienkowski, *De simulacris barbararum gentium apud Romanos*, Krakau, 1901, p. 81 et suiv. ; H. Lucas, *Jahrbuch des d. Instituts*, 1901, p. 1 et suiv.

2. Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 609 et suiv., avec toute la bibliographie.

Par contre, voici, je crois, des indices certains d'une influence archaïque. C'est, tout d'abord, la forme générale de la statue. L'axe du corps est parfaitement vertical. Les pieds sont posés en équerre avec une excessive symétrie. Les jambes, réunies, se dressent toutes droites, en se maintenant dans un même plan. Le bras droit reste collé au corps, sans nécessité absolue. Le hanchement du torse existe à peine. Les deux seins sont très divergents.

Il me semble que le prototype de notre Amazone ne saurait être placé plus bas que le milieu du v^e^ siècle avant notre ère. Cet original était en bronze, ainsi que le prouvent la présence du tronc d'appui, la raideur des draperies, et le travail un peu sec des plis de l'étoffe, des courroies de la chaussure, des boucles de cheveux.

Le sculpteur hellénistique, qui entreprit d'exécuter de ce modèle en métal une copie en marbre, a dû nécessairement le transformer quelque peu. Pour assurer la solidité et la stabilité de son œuvre, il lui fallut adjoindre à sa statue un tronc d'appui, d'ailleurs fort curieusement travaillé, à la manière réaliste des Alexandrins.

Archaïque ou archaïsante, grecque, hellénistique ou romaine, l'Amazone qui vient d'être retrouvée présente, en tous cas, un type intéressant, inédit : à ce titre, elle mériterait d'entrer bientôt dans quelque collection publique.

III

NOTE SUR UN SARCOPHAGE

A REPRÉSENTATIONS HISTORIQUES

DÉCOUVERT A ROME [1]

Les travaux de chemin de fer, qu'on exécute en ce moment dans la banlieue de Rome, pour relier la station *Termini* à celle du *Transtévère*, viennent d'amener la découverte, au lieu dit *Malabarba*, en dehors de la porte San Lorenzo, et non loin de la voie Prénestine, d'un tronçon parfaitement conservé de la voie Collatine. Le long de la route antique, qui a gardé son dallage polygonal, se dressent encore les substructions d'un mausolée en grand appareil, où l'on a retrouvé, dissimulé sous une double caisse de tuiles, qui l'avait protégé, un magnifique sarcophage antique, absolument intact, que sa beauté, et l'intérêt des sculptures qui le décorent, me paraissent rendre digne d'être signalé sans retard à l'attention de l'Académie.

En voici la description sommaire, d'après une photographie qu'a bien voulu me montrer M. le professeur

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1908, p. 319.]

Dante Vaglieri, inspecteur du Service des fouilles, qui doit publier prochainement cette œuvre d'art.

C'est un tombeau de marbre blanc, rectangulaire, haut de 1m 50 et long de 1m 90, orné de bas-reliefs sur trois de ses faces, et surmonté d'un couvercle, à façade également revêtue de figures sculptées.

La face principale présente trois groupes différents, se rapportant au même sujet : la victoire de Rome sur des barbares, Phrygiens, Arméniens ou Parthes, à en juger par les particularités de leur costume asiatique : large *saraballa*, retenue à la taille par une ceinture, et descendant jusqu'au cou-de-pied, qu'elle enserre étroitement; courte chlamyde, découvrant le torse, qui reste nu ; bonnet phrygien. Tous les vaincus portent la même coiffure ; aucun d'eux n'a le *bachlik*, enveloppant le menton et la tête, qui caractérise les Perses. Leurs physionomies, habilement variées, présentent cependant toutes le même aspect broussailleux, dû à leur barbe inculte, à leurs épais sourcils, à leurs cheveux longs, en désordre.

Au milieu du tombeau, un soldat romain achève de dresser un trophée, auquel il accroche un poignard. A gauche, un jeune héros, imberbe et nu, les épaules simplement revêtues de la chlamyde qui retombe en arrière, reçoit, assis, l'hommage d'un chef barbare, chargé de chaînes, que brutalise un gardien en armes, et qui s'agenouille en suppliant. Des soldats romains, des prisonniers barbares, debout dans des attitudes diverses, entourent le groupe principal. Il s'agit évidemment, ici, de la comparution du souverain de la nation vaincue devant l'empereur, qui va décider de son sort. Le personnage, étant rasé, appartient à une dynastie antérieure aux Antonins.

Peut-être pourrait-on l'identifier avec Trajan? Il faudrait avoir vu l'original, pour être en mesure de résoudre ce problème.

A droite du sarcophage, se déroule une scène du cortège triomphal, avec un groupe de captifs, hommes, femmes, enfants, qu'entraînent des guerriers romains armés de toutes pièces.

Les faces latérales sont occupées, d'une part, par un superbe Pégase d'une belle allure; de l'autre, par une scène de carnage, un barbare vaincu et terrassé auquel un soldat romain vient de donner le coup de grâce.

Sur le couvercle apparaît, dans une couronne que soutiennent deux Nikés, le portrait du défunt, qui avait peut-être commandé l'armée victorieuse. A droite et à gauche, des barbares alternent avec des trophées. Aucune inscription.

L'œuvre est d'un excellent style, ciselée avec art, sans usage trop apparent du trépan, dont les praticiens romains font, à partir du second siècle de notre ère, un tel abus. Peut-être se rapporte-t-elle à l'une des campagnes de Trajan contre les Arméniens. Je n'ose me prononcer sur ce point, que M. Dante Vaglieri réussira sans doute à élucider, en publiant l'étude qu'il prépare sur le beau sarcophage, qu'il vient de faire entrer au Musée national des Thermes.

L'ANTINOÜS

Bas-relief signé par le sculpteur Antonianos d'Aphrodisias.

IV

L'ANTINOÜS DU SCULPTEUR ANTONIANOS D'APHRODISIAS [1]

Je dois à la gracieuse autorisation de M. le marquis Cappelli, président de l'Institut des *Fondi rustici*, à Rome, de pouvoir publier ici l'admirable portrait d'Antinoüs, que reproduit la planche ci-jointe [2] (Planche LXII), et qui fut découvert, au mois d'octobre 1907 [3],

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1908, p. 338.]

2. Cette planche a été faite d'après une excellente photographie, exécutée par le photographe romain Faraglia, pour le compte de l'Institut des *Fondi rustici*, qui m'a autorisé à la reproduire ici.

3. Je connaissais depuis longtemps cette trouvaille; mais j'avais cru devoir m'abstenir de la signaler, sachant que la Direction des *Fondi rustici* avait chargé M. G. E. Rizzo, professeur à l'Université de Turin, de lui consacrer une étude spéciale, qui devait prendre place dans le *Rapport* adressé chaque année aux actionnaires de l'Institut, au moment de l'assemblée générale. Mais le savant archéologue s'étant trouvé dans l'impossibilité de rédiger ce commentaire en temps utile, le directeur de la Société, l'hon. professeur Tito Poggi, dut se contenter de placer, en tête de sa *Relazione sull' anno agrario 1906-1907*, une planche en similigravure reproduisant l'œuvre du sculpteur *Antonianos*, en se bornant, dans le texte (p. 181), à mentionner brièvement la découverte. Celle-ci est donc encore, à peu près, ignorée en Italie. Par contre, elle fut annoncée à Paris, dès le 18 avril 1908, aux lecteurs de la *Chronique des Arts et de la Curiosité*, par M. Maurice Pernot, lequel a donné, sur le bas-relief, des indications assez précises pour faire entrer celui-ci

aux environs de *Torre del Padiglione*, au centre d'un immense domaine, à peu près inculte et désert, que l'Institut vient d'acquérir et travaille à remettre en valeur.

Ce *latifundium*, de trois mille hectares, est situé à une cinquantaine de kilomètres au Sud de Rome, à mi-distance entre *Anzio*, sur la côte, et *Albano*, sur les premiers contreforts des monts Albains, au milieu de ces Terres Pontines, qui étaient si fécondes et si populeuses jadis, mais qu'a ruinées la *malaria* [1]. La Direction des *Fondi rustici* s'efforce aujourd'hui, avec beaucoup de science et de méthode, de coloniser à nouveau ces plaines dépeuplées par la fièvre. C'est au cours des travaux de défrichement qu'elle y a entrepris, qu'a été découvert l'*Antinoüs*, dans les ruines très effacées, et tout à fait inconnues jusqu'ici, d'une villa romaine, à deux milles au Nord de *Torre del Padiglione* [2], et à proximité de la voie antique, très bien conservée [3], qui reliait, à travers

dans le domaine public de l'archéologie. M. André Hallays l'a également mentionné en quelques mots, le 22 mai dernier, dans une chronique du *Journal des Débats*. Dans ces conditions, je n'ai plus de raison de conserver, à l'égard de cette œuvre d'art, la réserve discrète que je m'étais imposée jusqu'ici.

1. Voir l'excellente étude que feu M. R. de La Blanchère a consacrée, en 1889, à cette région, dans les *Mémoires des savants étrangers à l'Académie des Inscriptions*, t. X, 1re partie, sous le titre suivant : Un chapitre d'histoire Pontine, état ancien et décadence d'une partie du Latium.

2. Voir la carte ci-jointe — *Torre del Padiglione* était, dans l'antiquité, le point de jonction des routes vicinales qui se dirigeaient vers *Antium-Neptunium* au Sud, *Conca* à l'Est, *Lanuvium* et *Velitrae* au Nord, et *Ardea* à l'Ouest, par-delà la *via Antiatina*. Cf. La Blanchère, *l. c.*, p. 49.

3. Cette route a été décrite, à diverses reprises, par A. Nibby, notamment dans ses *Analisi*, II, p. 187 et suiv., et dans des notes manuscrites, aujourd'hui conservées à la Bibliothèque de l'École archéologique

le vaste territoire de *Lanuvium*, ce centre agricole, fort important jadis, au municipe dont il dépendait.

Au temps d'Hadrien, *Lanuvium* [1] était un des lieux de villégiature préférés de l'aristocratie romaine, qui venait y passer l'été dans d'opulentes maisons de campagne, groupées autour d'une villa appartenant à l'empereur, et où celui-ci séjournait souvent. C'est dans cette cité que naquirent Antonin et Commode [2]. La vie de luxe et de plaisirs qu'on y menait alors, avait nécessité l'installation à *Lanuvium* de tout un peuple d'esclaves et d'affranchis, Grecs ou Levantins en majeure partie [3], et appartenant, pour la plupart, à la *familia* impériale. Celle-ci y avait constitué, en l'an 133 de notre ère, une association funéraire et religieuse, le *collegium salutare cultorum Dianae et Antinoi*, dont nous avons conservé les statuts [4], et qui associait dans un même culte Diane et Antinoüs divinisé.

anglaise de Rome, que m'a fort obligeamment communiquées le Directeur de cette École, M. le professeur Ashby, en même temps qu'une série de photographies, qu'il a faites lui-même des parties les mieux conservées du dallage et des ponts de cette voie romaine. La Blanchère, qui l'a suivie sur tout son parcours, en parle non seulement dans l'ouvrage précité, p. 49, mais aussi dans ses études sur « *Conca* », *Mélanges de l'École de Rome*, 1885, V, p. 93 et suiv., et planche IV, n° 2, et « La Poste sur la voie Appienne », *ibid.*, 1888, VIII, p. 54 et suiv. — Cette route n'est pourtant indiquée, ni sur la carte III du dixième tome du *Corpus*, ni sur la pl. XX de la *Forma orbis antiqui* de Kiepert.

1. Sur *Lanuvium*, cf. A. Nibby, *Viaggio ne' contorni di Roma*, II, ch. XXX, p. 185 et suiv., et la notice du *Corpus inscriptionum latinarum*, XIV, p. 191 et suiv., avec la bibliographie de la question.

2. Capitolin., *Vita Pii*, I. — Lamprid., *Vita Commodi Antonini*, I.

3. Les noms qui apparaissent sur les épitaphes de petites gens, retrouvées à *Lanuvium*, trahissent souvent leur origine exotique, par exemple : *Rhodius*, *Lezbius*, *Myrtilus*, *Helene*, *Hermes*, *Doroteus*, *Summachus*, etc. Cf. *C. I. L.*, XIV, 2118, 2129, 2140, 2145 *a*, 2148.

4. *C. I. L.*, XIV, 2112. L'inscription, gravée sur une table de marbre,

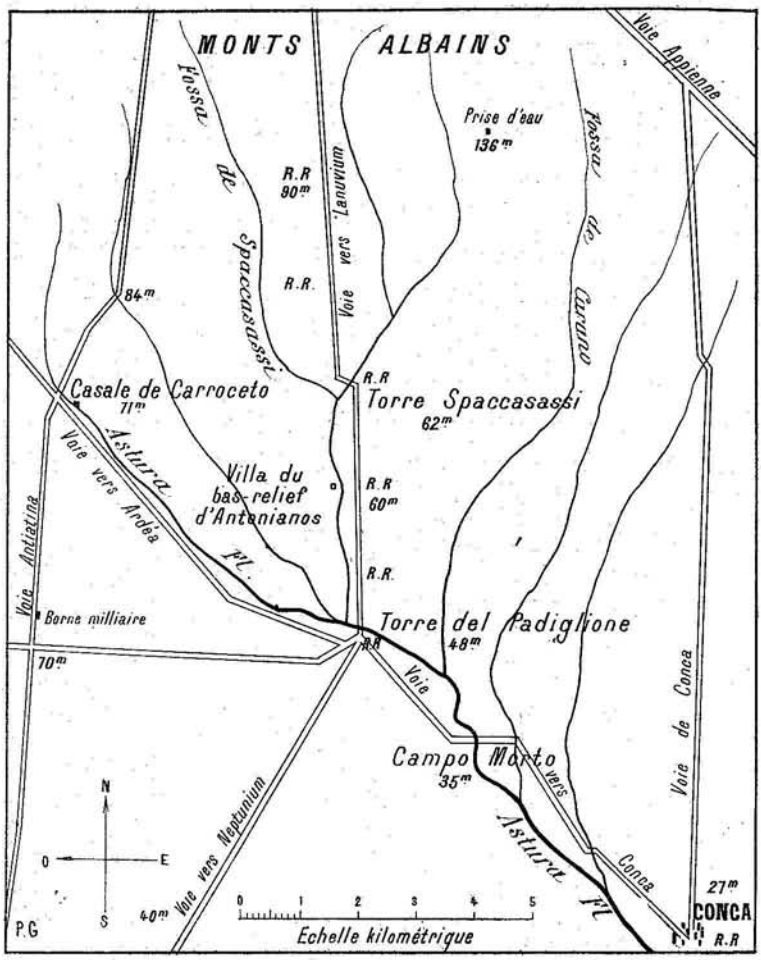

Carte de la région située au Sud de *Lanuvium*.

L'*ager publicus* de *Lanuvium*, très étendu [1], mais

a été reproduite en planche dans les *Mélanges de l'École de Rome*, 1898, p. 271 et suiv., et pl. VII et VIII. — Cf., en dernier lieu, H. Dessau, *Inscriptiones selectae*, II, 2e partie, n° 7212.

1. Il s'étendait presque jusqu'à la côte. On a découvert l'épitaphe d'un édile du municipe de *Lanuvium*, auprès du Ve mille de la *via Antiatina*. Cf. *C. I. L.*, XIV, 2122.

dépeuplé par les siècles de guerre qui précédèrent la conquête romaine, avait été alloti à deux reprises sous la domination impériale, d'abord par Auguste, qui le partagea entre des vétérans et des Vestales, puis par Hadrien, qui le distribua à ses colons [1]. C'est probablement à la suite de cette dernière opération, que la villa, d'où provient le bas-relief d'*Antinoüs*, fut construite ou restaurée [2] par ordre de l'empereur [3]. Elle se dressait [4] aux abords de la route vicinale, et à une dizaine de mètres au-dessus du niveau de la plaine marécageuse que traverse celle-ci, sur un tertre de quelques hectares, balayé par les vents qui chassent les moustiques et les brouillards pernicieux, et entouré d'un ravin en fer à cheval, qui recueillait par un drainage les infiltrations du sous-sol [5].

1. Voici le texte du *Liber coloniarum*, qui concerne ces opérations : *Lanuvium muro ductum, colonia deducta a divo Julio. Ager ejus limitibus Augusteis pro parte est adsignatus limitibus veteranis, et pro parte virginum Vestalium lege Augustiana fuit. Sed postea imp. Hadrianus colonis suis agrum adsignari jussit.*

2. On a recueilli, dans les ruines de la villa, trois monnaies antiques, que j'ai pu examiner et identifier : 1° un petit bronze de P. Betilianus Bassus, remontant au règne d'Auguste (Babelon, *Monnaies de la République romaine*, I, p. 257); 2° un moyen bronze de Trajan, remontant à la période qui s'étend entre 112 et 117 (Cohen, *Monnaies de l'Empire romain*, II, p. 78, n° 9); 3° un moyen bronze de la première Faustine (Cohen, *Ibid.*, II, p. 421, n° 106). La villa semble avoir été abandonnée de très bonne heure.

3. Le nombre des statues et des bustes d'*Antinoüs*, retrouvés jusqu'ici, dépasse déjà la centaine : la majeure partie de ces portraits provient des villas ayant appartenu en propre à l'empereur Hadrien, surtout de celle de *Tibur*; cf. Dietrichson, *Antinoos*, p. 123 et suiv.

4. Je dois ces renseignements topographiques à M. le Dr E. Branzoli-Zappi, secrétaire général des *Fondi rustici*, qui a eu l'obligeance d'aller lui-même les recueillir sur place à mon intention, et que je suis heureux de pouvoir remercier ici de son très utile concours.

5. On a découvert, à cet endroit, nombre de poteries, en forme d'en-

Les ruines sont trop effacées, aujourd'hui, pour qu'on puisse en dresser le plan. Mais l'aspect que présentait jadis la villa disparue, ne devait guère différer de celui qu'offrent aujourd'hui encore toutes les *tenute* des Terres Pontines, qui s'élèvent sur l'emplacement des fermes antiques, dont elles conservent les dispositions. Leur plan, approprié aux exigences du climat et de la vie agricole particulières à ces régions, est toujours, à peu près, le même [1]. Dans un enclos rectangulaire, percé d'une seule porte, qui protège à la fois les habitants et le cheptel, se groupent invariablement : l'habitation du *ministro*, le régisseur général, et des *fattori*, qui gèrent pour le propriétaire citadin et absent les diverses sections de son immense domaine; les ateliers de charron, de forgeron, de cordonnier; le four pour cuire le pain et les galettes; la dépense où l'on distribue les rations aux valets; les écuries, les étables, les remises, les celliers et les granges; enfin, parfois, une petite église.

Ici, la villa antique comprenait en outre : des Thermes, accessoire obligé de toute habitation romaine, et dont les piscines et les hypocaustes sont encore reconnaissables; et, peut-être aussi, un *sacellum*, dont l'existence

tonnoir piriforme, percées de trous comme des passoires, et divers tuyaux cylindriques de terre cuite, en forme de bouteilles sans fond, très courts (0m 38 de hauteur) et de gros diamètre (0m 18 à 0m 12), s'emboîtant à la suite les uns dans les autres pour constituer des canaux, qui ne peuvent, à mon avis, avoir servi qu'à drainer le sol. — Comparez aux éléments de drain en poterie, provenant des environs d'Alatri, qui sont conservés au Musée du Latran : Tomaso Crudeli, *Distribuzione delle acque*, p. 12; La Blanchère, *Un chapitre de l'histoire des terres Pontines*, p. 88 et suiv.

1. Cf. La Blanchère, *ibid.*, p. 35, 42, 97 et suiv.; et, du même auteur, la monographie précitée sur *Conca*.

expliquerait la trouvaille, faite sur un autre point des mêmes ruines, de quatre colonnes en *peperino*, et de divers autres morceaux d'architecture [1], qui semblent avoir orné la façade d'un temple.

Tout ce groupe de constructions était alimenté d'eau potable par un aqueduc, qui longeait, du Nord au Sud, le tracé de la voie romaine descendant de *Lanuvium*, et qui distribuait, au moyen de tuyaux de plomb, le produit d'une source captée dans la montagne [2], aux divers établissements disséminés dans la plaine. Plusieurs de ces conduites métalliques ont été retrouvées : l'une d'elles, mesurant $0^m 08$ de diamètre, porte, en lettres hautes de $0^m 025$ qui se détachent en fort relief, une marque assez endommagée, que je crois pouvoir lire ainsi :

C·BRYTTI·VITALiS·FEC

C(aius) Brytti(us) Vita(li)s fec(it) [3].

Une autre, mesurant $0^m 06$ de diamètre, présente, en lettres hautes de $0^m 03$, la signature suivante :

HERMES FECIT

qui se retrouve à *Lanuvium* même, accompagnée du nom de la cité :

R·P·LANVVINORVM

1. Chapiteau de pilastre corinthien; fragments de placages et de plinthes; le tout, en marbre blanc. Gonds de porte monumentale en bronze.

2. Probablement, dans la même région que la prise d'eau actuelle, récemment aménagée par la Direction des *Fondi rustici* pour les besoins du domaine de *Torre del Padiglione*. (Voir la carte.)

3. Comparez aux marques de *C. Bruttius Praesens*, découvertes dans

sur des tuyaux de distribution de la régie municipale des eaux [1].

Quant au bas-relief lui-même, il a été découvert dans l'enclos de la villa, mais en dehors de toute construction, et tout à fait par hasard. C'est en défonçant le sol dans un champ où l'on devait planter de la vigne [2], qu'un terrassier heurta fortuitement, du tranchant de sa *vanga*, à $0^m 50$ de profondeur seulement, une surface résistante et plane, sur laquelle l'instrument glissa. Averti par le choc, l'ouvrier continua son travail avec plus de circonspection, et parvint bientôt à dégager une grande dalle de marbre blanc, dont il ne put apercevoir d'abord que le revers, sommairement dégrossi; la sculpture avait, en effet, été soigneusement tournée la face contre le sol, et reposait sur un épais matelas de terre meuble, finement tamisée, qui semblait avoir été ménagé tout exprès pour la recevoir et la protéger.

Il me paraît évident que le bas-relief, ainsi enterré, avait été transporté là d'ailleurs, et caché intentionnellement. Il ne peut, en effet, s'être ainsi étalé à la renverse à la suite d'un accident ou d'un incendie, ayant provoqué l'effondrement de l'édifice qu'il ornait; car il est d'une telle délicatesse, qu'il se serait immanquablement brisé dans sa chute. Puis, la paroi contre laquelle il était d'abord appliqué, aurait laissé quelques traces d'elle-même, alors qu'on n'a découvert, autour de la sculpture, aucun débris

la Sabine : *C. I. L.*, XV, 7912 *a* et 7796 *a*. — Il y avait des *Bryttii* à *Lanuvium*. Cf. l'épitaphe d'une certaine Bryttia Helene, *C. I. L.*, XIV, 240.

1. *C. I. L.*, XIV, 2129.
2. Tito Poggi, *Relazione*, p. 181.

de maçonnerie. Enfin, si le marbre avait subi l'épreuve du feu, il eût été plus ou moins calciné par la chaleur, et se déliterait aujourd'hui sous la pression du doigt, tandis qu'il conserve, au contraire, sa structure moléculaire primitive, compacte, solide et brillante. Sans doute, il présente, sur toute sa surface, une teinte brunâtre, très uniformément répartie ; mais on se tromperait en attribuant celle-ci à la fumée d'un incendie [1]. Elle s'explique, tout naturellement, par le contact prolongé d'un terreau humide et gras, suffisant à donner au marbre la superbe patine qui le dore aujourd'hui.

Quant au fait même de la cachette, il n'a rien qui puisse étonner : il s'est produit souvent dans les temps antiques, pour des œuvres d'art de valeur, et notamment pour plusieurs portraits d'*Antinoüs* [2], qui doivent, comme celui-ci, à cette circonstance spéciale leur merveilleuse conservation.

Celui qu'une chance heureuse vient de faire reparaître au jour, est gravé sur une stèle en marbre pentélique, à peu près rectangulaire, épaisse de $0^m 15$ au maximum, haute de $1^m 42$, large de $0^m 68$ au sommet et de $0^m 63$ seulement à la base. Elle se rétrécit donc, de haut en bas, en forme de coin. Cette disposition curieuse n'est nullement commandée, comme on l'a supposé, par des raisons de perspective. Elle n'a d'autre but que d'éviter l'écrasement de la base. Celle-ci était trop faible, pour supporter, à elle seule, toute la charge du monolithe, le sculp-

1. Cf. André Hallays, *Journal des Débats* du 22 mai 1908.

2. Par exemple, celui qui fut découvert, le 24 mai 1886, sur l'emplacement de la Banque nationale, à Rome ; cf. *Bullettino comunale*, 1886, p. 189 et suiv., et pl. VII ; *Gazette des Beaux-Arts*, 1886, II, p. 253 et fig.

teur ayant été forcé d'évider plus fortement, à cet endroit qu'en haut, le bloc de grosseur uniforme où il taillait son bas-relief, pour prendre, dans l'épaisseur du marbre, la saillie assez accusée du socle horizontal, de contour irrégulier, épais de $0^m 035$ et large de $0^m 05$ à $0^m 010$, sur lequel reposent les figures. Il en résultait donc une rupture d'équilibre dans la masse, la partie la plus faible étant précisément celle qui fatiguait le plus. Pour remédier à cet inconvénient, il fallut encastrer à demi la stèle dans la paroi verticale qu'elle devait orner : elle s'y détachait en ressaut de $0^m 06$, retenue à droite et à gauche par six griffes de métal, symétriquement réparties sur les côtés du bas-relief, qui se creusaient, chacun en trois endroits, de mortaises quadrilobées où s'engageaient ces agrafes. En arrière, la stèle s'enfonçait dans une cavité, ménagée tout exprès pour la recevoir, et qui épousait exactement sa forme évasée : elle se trouvait, par suite, suspendue dans la maçonnerie, comme une clef de voûte, le poids portant principalement sur les côtés épais et résistants, au lieu de se concentrer tout entier sur la base amincie et fragile.

La stèle présente une autre particularité, qu'il y a lieu de relever ; car elle nous renseigne sur les procédés dont usaient les sculpteurs antiques, soit pour remédier aux défauts de la matière qu'ils employaient, et aux accidents qui pouvaient survenir au cours du travail, soit pour diminuer le poids des marbres destinés à l'exportation, peut-être même, ici, pour l'une et l'autre de ces causes. La dalle peut se démonter : elle est faite de deux morceaux distincts, de dimensions très inégales, le bas-relief proprement dit, et le sommet qui le couronne. Ce dernier

forme une pièce à part, aussi épaisse et aussi large que la stèle elle-même, mais coupée en biais à la base, le côté gauche étant beaucoup plus haut (0m18) que l'autre, qui mesure 0m 05 seulement. Elle se creuse en avant, au milieu, d'une niche contournant la tête d'*Antinoüs*, laquelle fait saillie au-dessus de la tranche supérieure du bloc principal. Les deux sections, soigneusement aplanies, s'appliquaient exactement l'une sur l'autre, et leur soudure était assurée par deux petits tenons de bronze, s'engageant dans des mortaises de plomb. Le raccord est, actuellement encore, si parfait, qu'il faut être averti pour s'en apercevoir. Le haut de la calotte cranienne d'*Antinoüs* avait aussi été sculpté à part ; mais ce fragment s'est dessoudé sous l'influence de l'humidité du sol, et manque aujourd'hui : il était si insignifiant, qu'on a négligé de le rechercher dans la terre, au moment de la découverte du bas-relief.

Il manque, également, une autre pièce annexe : les grappes de raisin, qu'*Antinoüs* tenait dans sa main gauche, et qui, en raison de leur forte saillie, avaient été sculptées à part et fixées ensuite à la stèle, au moyen d'une queue qui s'insérait entre les doigts du vigneron, comme dans un fourreau, resté vide aujourd'hui. Quant aux mutilations proprement dites, elles consistent, en tout et pour tout, en deux minimes cassures, qui ont emporté la dernière phalange du pouce de la main gauche et l'ongle du petit doigt de la main droite. Le reste est absolument intact, aussi net, aussi frais, que s'il sortait des mains du praticien, dont les minutieuses retouches à la pointe et au burin semblent exécutées de la veille.

Ce portrait d'*Antinoüs* fut sans doute sculpté, comme toutes les œuvres analogues, immédiatement après la mort du favori impérial, dont Hadrien avait fait un dieu. Il lui donne l'aspect d'une divinité champêtre, du cycle dionysiaque ; mais cette image religieuse est traitée à la mode du temps, d'une manière réaliste et pittoresque. L'apothéose du nouvel Immortel n'est indiquée que fort discrètement, par deux attributs accessoires, la couronne de pins qui ceint sa chevelure [1], et l'autel, placé devant lui, qui supporte une pomme de pin entourée de figures. *Antinoüs* nous apparaît ici, comme un jeune vigneron en train de vendanger. Il se tient debout sous une treille, la tête tournée à gauche et de profil, le corps presque de face, portant de tout son poids sur la jambe droite, qui pose d'aplomb sur le sol, tandis que la jambe gauche s'infléchit, le pied gauche se relevant un peu, comme pour s'apprêter à la marche. De la main droite, l'éphèbe lève une serpe en forme de hachereau [2], à manche élégamment orné de volutes lotiformes, vers une grappe qu'il va cueillir. Le bras gauche, pendant le long du corps, tenait trois autres grappes, qui manquent aujour-

1. Comparez à la couronne de l'*Antinoüs* en Satyre, vêtu de la nébride, qui est exposé au milieu de la grande galerie du Musée des Conservateurs, au Capitole.

2. La forme de ce hachereau rappelle celle de l'attribut habituel de Sylvain, divinité purement romaine à l'origine, mais qui, sous l'Empire, se teinta fortement d'orientalisme. Comparez, notamment, au bas-relief votif du Musée du Capitole, dédié à Sylvain et au Génie des *equites singulares* (Visconti, *Bull. arch. comun.*, 1874, p. 182 et pl. XIX ; *C. I. L.*, VI, 3712) ; et à la mosaïque d'Ostie, conservée au Musée du Latran (Helbig, *Fuehrer* (1re éd.), n° 693). Elle diffère sensiblement, au contraire, de la *harpé* à crochet de Saturne, et de la *falx vinitoria*, la serpe de vigneron habituelle, qui se termine en pointe.

d'hui, mais dont les tiges, sculptées à même sur la stèle, en arrière de l'appendice disparu, permettent d'affirmer l'existence, à l'exclusion de tout autre attribut : corbeille ou *situla*, bouquet de fleurs ou rameau de pins [1].

Derrière *Antinoüs*, à droite, apparaît l'animal domestique qui accompagne toujours les bergers, un chien aux oreilles pointues. C'est un lévrier du type classique, analogue à ceux qui figurent sur les stèles funéraires attiques ou béotiennes du v^e^ siècle avant notre ère [2], et qu'on retrouve si souvent ensuite sur les bas-reliefs pittoresques de l'école alexandrine, auprès d'Endymion endormi [3], d'Adonis blessé [4], d'Amphion et de Zéthos [5], de Paris et d'Éros [6], ou d'un chasseur poursuivant un lièvre [7], et aussi, d'autre part, sur les représentations figurées du dieu romain Silvain, aux côtés duquel il apparaît presque toujours. On ne voit ici que l'avant-train du quadrupède, lequel lève la tête pour flairer les raisins que son maître vient de cueillir.

Antinoüs porte, pour unique vêtement, une tunique de lin, relevée à la taille par une ceinture, et munie de manches larges et courtes, qui descendent à peine jus-

1. Voy. Pernot, *Chronique des Arts et de la Curiosité*, 18 avril 1908, p. 148 et suiv.

2. A. Conze, *Die attischen Grabreliefs*, pl. CCV, 1033 ; CCVI, 1034 ; CCXI, 1055 ; CCXXVII, 1111 ; Michaelis, *Attische Grabreliefs*, dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*, N. F., V, 1893 et suiv. ; Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, II, p. 148 et suiv.

3. Schreiber, *Die hellenistischen Reliefbilder*, pl. XIII.

4. Schreiber, *Ibid.*, pl. IV ; Helbig, *Fuehrer*, II, n° 944.

5. Schreiber, *Ibid.*, pl. V ; Helbig, *Fuehrer*, II, n° 941.

6. Schreiber, *Ibid.*, pl. IX ; Helbig, *Fuehrer*, II, n° 938.

7. Schreiber, *Ibid.*, pl. XXII.

qu'au coude. C'est le costume habituel des paysans au travail, celui que revêt notamment, de la même façon, l'un des moissonneurs que représente un remarquable bas-relief inédit, qui vient d'être découvert à Rome, dans les fouilles de l'église de *San Silvestro* [1]. Pour être plus libre de ses mouvements, le vendangeur n'a passé que la manche gauche de la tunique. Le bras droit reste nu, ainsi que tout le sein. Les pieds, qui, après la cueillette, écraseront le raisin dans la cuve, sont nus, comme il convient, au lieu d'être chaussés d'*embades* pastorales. Ils sont admirablement ciselés, celui de gauche se détachant en ronde bosse.

Le visage est modelé avec tant de précision, qu'on reconnaît à première vue le personnage bien connu, dont il reproduit fidèlement les traits caractéristiques : la chevelure abondamment bouclée, qui recouvre un front bas, le nez fortement accusé, l'arcade sourcilière presque rectiligne, et d'un dessin très pur, les yeux profonds, à l'expression rêveuse et mélancolique [2], les lèvres charnues, la bouche un peu dédaigneuse, enfin, le modelé si particulier de la poitrine et des épaules, où le développement tout viril de la charpente thoracique corrige heureusement la féminilité des chairs molles et tendres.

1. Ces fouilles viennent d'être l'objet de deux communications à la Société nationale des Antiquaires de France, faites, l'une par M. Ph. Lauer le 24 juin 1908, l'autre par moi-même le 1er juillet suivant. D'après M. Huelsen, l'église de San Silvestro occuperait l'emplacement du temple consacré par Aurélien au Soleil (Jordan-Huelsen, *Topographie der Stadt Rom*, III, p. 455 et suiv. ; Lanciani, *Bull. comun.*, 1894, p. 284-291 et pl. XII-XIV, 1895 ; p. 94 et suiv. ; Huelsen, *Ibid.*, 1895, p. 39-59 et pl. IV.

2. Cf. Ferdinand Laban, *Der Gemüthsausdruck der Antinoüs*, 1891.

C'est, à n'en pas douter, un portrait d'*Antinoüs*, et l'un des meilleurs que nous connaissions. Il mérite d'être placé sur le même rang, que la statue colossale du Vatican [1], le buste Mondragone [2] et le bas-relief de la villa Albani [3], en tête de l'abondante série que Dietrichson avait cataloguée, il y a une trentaine d'années [4], et qui n'a cessé de s'accroître depuis. Il vient enrichir l'iconographie du favori impérial, d'un type inédit. Le jeune Grec divinisé apparaît réellement, comme une divinité nouvelle, tenant à la fois du Faune, du pasteur Aristée [5], et même de Silvain [6], mais sans se confondre avec aucun d'eux : du Faune, il lui manque les oreilles caprines ; de Silvain, la barbe hirsute et l'âge avancé ; d'Aristée, le bonnet, la houe et les chaussures rustiques [7]. Ce vendangeur

1. Helbig, *Fuehrer*, I, n° 265 ; Dietrichson, *Antinoos*, p. 175, n° 10 et pl. II, 4.

2. Clarac, *Descript. des antiq.*, n° 126 ; Dietrichson, *Antinoos*, p. 230, n° 91 et pl. X, 27 ; Eugénie Strong, *Roman sculpture*, p. 249 et suiv., et pl. LXXVII.

3. Helbig, *Fuehrer*, II, n° 769 ; Dietrichson, *Antinoos*, p. 189, n° 21 et pl. V, 12.

4. Dietrichson, *Antinoos*, Christiania, 1884, in-8, avec planches ; cf. l'important compte-rendu de cet ouvrage, par S. Reinach, dans la *Revue critique* du 11 mai 1885, I, p. 357 et suiv. Pour les statues découvertes depuis 1885, cf. Clarac-Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, 2 (1898), et III (1904), *passim*. Il y aurait déjà lieu d'ajouter à ce recueil une dizaine de portraits d'*Antinoüs*, découverts depuis qu'il a paru.

5. Identification proposée par M. S. Reinach, au cours de la séance où j'ai présenté à l'Académie le bas-relief d'*Antonianos*.

6. Comparez au bas-relief, cité plus haut, du Musée du Capitole, à Rome.

7. L'Antinoüs-Aristée du Musée du Louvre porte, au contraire, ces trois attributs caractéristiques. Cf. Clarac-Reinach, *Répertoire*, I, p. 134 ; Dietrichson, *Antinoos*, p. 226, n° 87, et pl. IX, n° 23. — L'attribut que tient la main gauche, est restauré d'une manière inexacte, sans tenir compte des deux traces qu'il a laissées sur le tronc d'appui.

mystique éveille surtout l'idée d'une sorte de *neos Dionysos*, régénéré, remonté dans l'Olympe après une incarnation terrestre, dont il a conservé l'empreinte, et qui le rapproche des hommes [1].

En tous cas, quelle que soit l'étiquette mythologique qu'il faille apposer sur ce type inédit, celui qui l'a conçu a fait preuve d'une puissance créatrice, devenue bien rare au temps où il vivait. C'est un artiste vraiment digne de ce nom, qui se révèle ainsi à nous. Il s'appelait *Antonianos*, et il était citoyen d'*Aphrodisias*; c'est tout ce que nous apprend, sur lui, une courte inscription de trois lignes, gravée en lettres grecques du temps des Antonins, hautes de 0^{m} 015, et très nettes, sur le dé du petit autel qui meuble le bas du tableau à gauche, en avant d'*Antinoüs* :

ΑΝΤΩΝΙΑΝΟC
ΑΦΡΟΔΕΙCΙΕΥC
ΕΠΟΙΕΙ

Ἀντωνίανος, Ἀφροδεισιεὺς, ἐποίει.

Cet *Antonianos*, inconnu jusqu'ici, appartenait donc à la pléiade de sculpteurs grecs, établis dans la florissante cité d'*Aphrodisias*, en Carie, qui répandirent leurs œuvres dans tout le monde romain, à partir de la fin du premier siècle de notre ère, et dont la vogue dura longtemps [2].

1. Sur les rapports du culte d'*Antinoüs* avec le Dionysisme, d'une part, et le Christianisme, de l'autre, cf. Dietrichson, *Antinoos*, p. 160 et suiv.

2. Une inscription d'Hypaepa, souvent citée, fait mention de statues en marbre d'*Aphrodisias*, ἀνδριάντας μαρμαρίνους ἀφροδεισιακούς; cf. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 190, et M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 677 et suiv., et fig. 355. — Il est à noter qu'on a

Il vient prendre sa place à côté de *Flavius Zénon*, ἀρχιερεὺς καὶ διάσημος, de *Flavius Chryseros*, et de *Flavius Andronicus*, trois artistes appartenant peut-être à la même famille, et travaillant dans le même atelier, que nous ont fait connaître diverses signatures récemment retrouvées à Rome [1] ; de *Zénon*, fils d'*Attinas* [2], qui fit un portrait d'homme assis, conservé au musée national des Thermes de Dioclétien ; de *Zénon*, fils d'*Alexandros* [3], auteur d'une statue virile, découverte à Lyttos, en Crète ; d'un autre *Zénon*, encore [4], qui signa une statue de femme drapée, retrouvée à Syracuse ; des deux *Zénas*, auxquels sont dus deux portraits d'hommes barbus, d'identification incertaine [5], trouvés à Rome ; de *Cornelius* [6], dont le nom est inscrit sur une base mutilée d'Olympie ; d'*Aristias* et de *Papias* [7], qui avaient signé conjointement les deux Centaures, en marbre noir, se faisant pendant dans

retrouvé, à *Aphrodisias* même, une inscription grecque qui mentionne des jeux institués, en l'honneur d'*Antinoüs*, par la cité de Bithynie *Adrianea*, sa patrie, ἐν Ἀδριανῆι τῆς Βειθυνίας Ἀδριάνειον Ἀντινόειον παίδων δολιχόν ; P. Paris et M. Holleaux, Inscriptions de Carie (*Bull. de corr. hellén.*, IX, p. 68 ; cf. Eckel, *D. Num.*, II, p. 408).

1. Cf. C.-L. Visconti, *Bullettino comunale*, 1886, p. 317 et suiv., et pl. XI et XII ; Serafino Ricci, *Ibid.*, 1891, p. 208. *Flavius Zénon* était déjà connu, avant les trouvailles faites, de 1877 à 1886, près de la *Curia athletarum*, par une autre inscription de Rome, recueillie par Ficoroni ; cf. E. Loewy, *Inschriften griechischer Bildhauer*, p. 257 et suiv., n° 364, et C.-L. Visconti, *Ibid.*, p. 317.

2. Loewy, *Ibid.*, p. 258, n° 365, avec la bibliographie ; Helbig, *Fuehrer*, 1re éd., p. 853.

3. Loewy, *Ibid.*, p. 259, n° 365.

4. Loewy, *Ibid.*, p. 268, n° 383, et Helbig, *Ibid.*, I, p. 368.

5. Loewy, *Ibid.*, p. 259, n° 367.

6. Loewy, *Ibid.*, p. 259, n° 368.

7. Loewy, *Ibid.*, p. 259 et suiv., n° 369 ; Helbig, *Fuehrer*, 1re éd., nos 508, 509.

une salle de la *villa Hadriana*, à *Tibur*; de *Kobla[nos]* [1], qui copia, sur un original du v^e^ siècle avant notre ère, un portrait d'athlète trouvé à Sorrente ; de *Menestheus*, fils de *Menestheus* [2], connu par un fragment épigraphique de *Pisaurum* ; de *Polyneikès* [3], auteur d'un bas-relief rentrant dans la série des *Tables iliaques* ; enfin, de cet *Atticianus*, *Afrodisiensis* [4], qui aurait vécu au III^e^ siècle de notre ère, à en juger par le style de la statue de Muse, conservée au Musée des *Uffizi* de Florence, que lui attribue une signature en latin, où je me refuse, il est vrai, pour ma part, à voir un autographe de l'artiste lui-même.

Comme tous ces sculpteurs d'*Aphrodisias*, *Antonianos* vivait et travaillait dans sa ville natale, héritière artistique de Pergame et de Rhodes [5]. Le nombre et la richesse des marbres ouvragés, que l'on retrouve dans les ruines de cette somptueuse cité, depuis que l'attention du monde savant s'est portée sur elle [6], suffisent à prouver l'existence en ce point, aux premiers siècles de notre ère,

1. *Notizie degli Scavi*, 1888, p. 289 ; Sogliano, *Atti della r. Acad. di Napoli*, XIV, 1889-90, p. 35 et suiv. (fausse interprétation de la signature) ; Colignon, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 677 ; Kalkmann, *53 Programm zum Winckelmannsfeste*, 1893, pl. III, et p. 33.

2. Loewy, *Ibid.*, p. 260, n° 370.

3. Loewy, *Ibid.*, p. 261, n° 371 ; C.-L. Visconti, *Bullettino comunale*, 1886, p. 321, n° 17.

4. Loewy, *Ibid.*, p. 261, n° 373.

5. M. Collignon, *Ibid.*, II, p. 677 et suiv. ; Eugénie Strong, *Roman sculpture*, p. 249 et suiv.

6. Sur les fouilles récemment exécutées par M. Paul Gaudin dans les ruines d'*Aphrodisias*, cf. M. Collignon, *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1904, II, p. 703 et suiv. ; et *Revue de l'art ancien et moderne*, 1906, t. XIX, p. 33-50 ; G. Mendel, *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 158 à 184, et *Revue de l'art ancien et moderne*, 1907, XXI, p. 34 et suiv.

d'importants ateliers locaux. Ce qui le prouve mieux encore, c'est l'absence de toute signature sur les statues qu'on y découvre. Exécutées sur place par des artistes connus de tous, elles n'avaient nul besoin de certificat d'origine. Les sculpteurs anciens ne signaient guère que les œuvres destinées à l'exportation, celles qu'il fallait munir d'une marque de fabrique, pour les authentiquer aux yeux des amateurs en pays étranger. Aussi est-ce surtout à Rome, le grand marché des œuvres d'art, que l'on a retrouvé des épigraphes relatives aux ateliers d'*Aphrodisias*. Sur un seul point de l'Esquilin, dans le voisinage des Thermes de Titus et de la *curia athletarum*[1], on découvrit, il y a une vingtaine d'années, dans un énorme amas de sculptures diverses, toutes brisées, dix-sept fragments de bases, signées des sculpteurs *Flavius Zénon*, *Flavius Andronicus*, *Flavius Chryseros*, *Polyneikès*, et d'un certain *Anaximandros*, qui semble bien appartenir au même groupe, bien que son origine ne soit pas indiquée.

On admet généralement, que ces artistes étaient venus s'établir à Rome sous la dynastie Flavienne, et y avaient ouvert un atelier, à proximité des Thermes de Titus et de Trajan, qu'ils étaient officiellement chargés de décorer. Cette hypothèse serait acceptable, s'il était vrai, comme on l'a prétendu[2], que toutes les bases revêtues de leurs signatures fussent en marbre de Carrare; mais le fait est des plus contestables, ainsi que je m'en

1. Cf. Serafino Ricci, *La ξυστικὴ σύνοδος e la curia athletarum presso S. Pietro in Vincoli*, *Bullettino, comunale*, 1891, p. 185 et suiv.; et C.-L. Visconti, *Ibid.*, 1886, p. 297 et suiv., 316 et suiv., et pl. XI et XII.
2. C.-L. Visconti, *Ibid.*, p. 322.

suis assuré. Je serais plutôt disposé à croire, pour ma part, que cet amas de *disjecta membra*, têtes, jambes et bras de statues diverses, jetés pêle-mêle avec des torses et des bases, et que l'on a tenté en vain de raccorder, proviennent tout simplement d'un dépôt de sculptures importées, dont il représente la *casse*. Celle-ci était inévitable pour des marbres fragiles, exposés aux hasards d'une longue traversée maritime et de plusieurs transbordements : quand les objets d'art, venus de loin, avaient été trop endommagés par le voyage pour pouvoir trouver acquéreur, on s'en débarrassait en les jetant dans quelque réduit, tel que celui de l'Esquilin.

Il est donc fort probable, que le bas-relief d'*Antinoüs* fut commandé par l'empereur Hadrien à un atelier d'*Aphrodisias*, et fut exécuté en Asie Mineure, non en Italie. Il est daté d'une façon très précise, ne pouvant être antérieur à la mort du favori impérial, survenue en 130 [1], ni postérieur à celle de l'empereur lui-même en 138. On l'installa, probablement, dans la villa lanuvitaine, au moment où se constitua, dans le municipe dont elle dépendait, le collège des *cultores Dianae et Antinoi* [2], c'est-à-dire en 133.

Cette date marque l'apogée de l'école d'*Aphrodisias*. Des œuvres de cette pléiade que nous connaissions jusqu'ici, les plus remarquables se rapportent toutes à la même période que le bas-relief d'*Antinoüs* ; et celui-ci les surpasse toutes. D'elles à lui, il y a la distance qui sépare toujours des copies, si bonnes soient-elles, d'un véritable original. Les émules d'*Antonianos* sont, évidem-

1. Sur cette date, cf. la dissertation de Dietrichson, *Antinoos*, p. 57 et suiv.

2. Mommsen, *De collegiis et sodaliciis*. Kiliae, 1843, p. 98 et suiv.

ment, d'excellents praticiens, d'une impeccable virtuosité. Ils ont du goût, et savent choisir leurs modèles. Mais il leur manque la faculté d'invention.

On ne peut adresser ce reproche à notre sculpteur. L'œuvre, qu'il a signée, a un accent très personnel, et constitue un type à part, vraiment nouveau, et d'une élégante sobriété. La figure principale est naturelle et simple ; le réalisme voulu du portrait, est heureusement atténué par la mélancolie pensive de la physionomie d'*Antinoüs*. Les accessoires, bien choisis, garnissent le tableau sans l'encombrer, et lui donnent un aspect pittoresque, qui rappelle les meilleurs produits des maîtres alexandrins.

Le plus grave défaut du bas-relief, c'est peut-être de n'en pas avoir. L'artiste est trop habile. Il découpe la pierre comme une dentelle, appliquant au marbre des procédés de ciselure, qui ne conviennent qu'au métal. Comme les modernes fabricants de portraits funéraires, qui encombrent de leurs produits les *Campi santi* italiens, il se plaît à faire étalage de son adresse, et ne peut se résoudre à sacrifier aucun détail. Dans le portrait d'*Antinoüs*, il fait un sort à chaque boucle de la chevelure, à chaque élément des sourcils. Les narines sont forées presque jusqu'à la racine ; et les ailes du nez, à force d'être évidées, paraissent diaphanes. Les plis de la tunique, amincis comme ceux d'une véritable étoffe, sont tous profondément fouillés. L'ourlet qui borde le vêtement, est indiqué par un liseré ; sur l'épaule gauche, où les deux ourlets se rejoignent, on les distingue l'un à côté de l'autre, ainsi que la couture centrale qui les réunit [1]. Les

1. Ce détail curieux se retrouve identique sur le bas-relief pittoresque

doigts des mains, détaillés un à un, se détachent de la masse d'une façon si aventureuse, qu'on a peine à comprendre qu'ils n'aient pas tous été brisés.

Le chien est figuré avec une aussi complaisante minutie, que son maître. Les poils ras du dos et des flancs, contrastent savamment avec ceux qui frisent sous le cou. Les oreilles, dressées, pointent comme des flèches. La mâchoire, bien ouverte, étale toutes ses dents.

Les accessoires du tableau sont également traités avec le même soin : c'est ainsi que les sarments de la vigne présentent, sur l'écorce, des stries longitudinales, très serrées, qui caractérisent, paraît-il, une espèce de raisin blanc, particulière à la Grèce [1].

Cette recherche du détail, cette perfection du rendu, étonne et amuse d'abord, lasse bientôt, agace en fin de compte. C'est donc, en réalité, un défaut, mais qui ne doit pas faire oublier les éminentes qualités de l'ensemble. Le bas-relief d'*Antinoüs* n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre; et le sculpteur *Antonianos* mérite de figurer à la suite des grands maîtres de l'art grec, dont, à une époque tardive et proche de la décadence, il sut garder les traditions et la puissance créatrice.

de San Silvestro, que j'ai déjà mentionné plus haut. Gauckler, Communication à la Société des Antiquaires de France, séance du 1er juillet 1908.

1. Cette remarque est due à M. le professeur Tito Poggi, qui est un spécialiste en matière d'agronomie.

Tête de femme casquée.

V

TÊTE DE FEMME CASQUÉE

DÉCOUVERTE A ROME [1].

Cette tête (Planche LXIII) a été trouvée, il y a quelques jours, hors des murs de Rome, dans la *vigna Pia*, qui fait face à la basilique *San Lorenzo-fuori-le-Mura*, de l'autre côté du Tibre. Cette vigne est voisine du *Fornetto*, où les travaux de raccordement des deux gares Termini et Trastevere viennent d'amener la découverte « d'une belle statue de femme, d'un portrait d'homme en marbre, d'un couvercle de sarcophage en forme de lit funéraire, sur lequel est étendue la défunte avec son fils debout à côté d'elle ; de divers bas-reliefs et épitaphes, et de nombreux tombeaux du Haut Empire [2] ». Il y avait, en effet, à cet endroit, des deux côtés de la *Via Portuensis* qui le traverse, une très riche nécropole, qui semble remonter aux derniers temps de la République Romaine et au premier siècle de l'Empire.

1. [Mémoire inédit, trouvé dans les papiers de Paul Gauckler, et de sa main ; écrit à Rome, et daté du 26 mai 1908.]

2. J'emprunte ces renseignements au *Giornale d'Italia*, du 24 mai dernier (1908).

La tête, qui fait l'objet de cette Note, ornait probablement le sépulcre de quelque grande dame de l'époque d'Auguste, dont elle reproduisait les traits. Appartenait-elle à un buste ou à une statue? Je ne saurais le dire. La section du cou est assez régulière, et ne semble pas le résultat d'une cassure. La tête devait être encastrée dans un buste de même matière, dont elle s'est tout simplement détachée, sans avoir subi aucun choc, aucune mutilation. Elle est intacte, à l'exception du nez, qui a été brisé et restauré dès l'antiquité; le bout rapporté, fixé à la chaux, est d'une couleur plus claire que la racine, mais présente cependant une patine suffisante, pour exclure l'hypothèse d'une réfection moderne. Quant à la tête elle-même, elle est faite d'un beau marbre de Paros, à gros cristaux, qui, sous l'action du temps, a pris le hâle doré qui lui est propre, et qui lui donne un charme tout particulier. De grandeur naturelle, elle mesure $0^{m}32$ de hauteur avec le cou. C'est un portrait de jeune femme, représentée en Junon, comme le fait se produisait souvent à Rome, surtout pour les impératrices. De prime abord, l'on pourrait croire que la sculpture représente la déesse elle-même. La figure est certainement très idéalisée. Pourtant, le bas du visage, le menton en forme de calotte très saillante, la bouche sensuelle, d'un dessin caractéristique, l'oreille trop grande et laide, les joues un peu trop pleines, me paraissent dénoter, de la part de l'artiste, une recherche sincère et un souci réel de la ressemblance individuelle. La coiffure est fort curieuse ; je n'en connais pas d'autre exemple. Le front, encadré par deux bandeaux, gonflés de larges boucles, qui descendent sur les joues jusqu'au niveau du lobe inférieur

de l'oreille, et que sépare une raie médiane, est surmonté d'un diadème arrondi, qui devait être de métal précieux, et, sans doute, gemmé. Boucles et diadème forment comme un écran, qui, vu de face, dissimule entièrement le reste de la coiffure. En arrière, les cheveux, ramenés de tous côtés sur le crâne, sont maintenus par une armature métallique, faite de deux ressorts en demi-cercle, réunis par leurs extrémités, et coudés à angle obtus, qui enserrent la boîte osseuse de leurs doubles étais arrondis. Sur l'occiput, les boucles se massent en un chignon, flottant et ondulé comme une queue de cheval arabe, que comprime, en l'éloignant du crâne, une bague rigide à charnière, pouvant s'ouvrir ou se fermer à volonté.

Cette coiffure, plus grecque que romaine, n'est pas sans présenter quelque analogie avec certains portraits de Livie, de Julia, fille de Titus, et même de Domitia. Elle permet de dater le portrait, du commencement du premier siècle de notre ère, au plus tard. Le style de la sculpture convient, précisément, à cette époque. Le rendu des cheveux est large, sobre, vigoureux, sans détail inutile, sans emploi abusif du trépan, dont le praticien ne s'est servi que pour forer quelques trous noirs, accusant le relief des boucles, qui se recroquevillent sur le front. Le modelé du visage me paraît excellent, et dénote un artiste connaissant à merveille l'œuvre des maîtres du v^e^ siècle, et s'inspirant de leurs procédés. Il y a même, semble-t-il, dans le rendu des yeux et des paupières, une certaine recherche d'archaïsme. Le galbe général du visage, et le dessin de la bouche, aux coins un peu tirés, me font penser à la figure si caractéristique de l'Apollon Choiseul-Gouffier, et [à l'Apollon] du théâtre de Dionysos à Athènes.

D'une façon générale, cette tête rappelle plutôt le faire et la manière de l'école hellénisante de Pasitélès, que le réalisme brutal des portraitistes purement romains. C'est une œuvre intéressante, que je ne désespère pas de pouvoir identifier un jour, d'une façon plus précise que je ne puis le faire aujourd'hui.

Rome, 26 mai 1908.

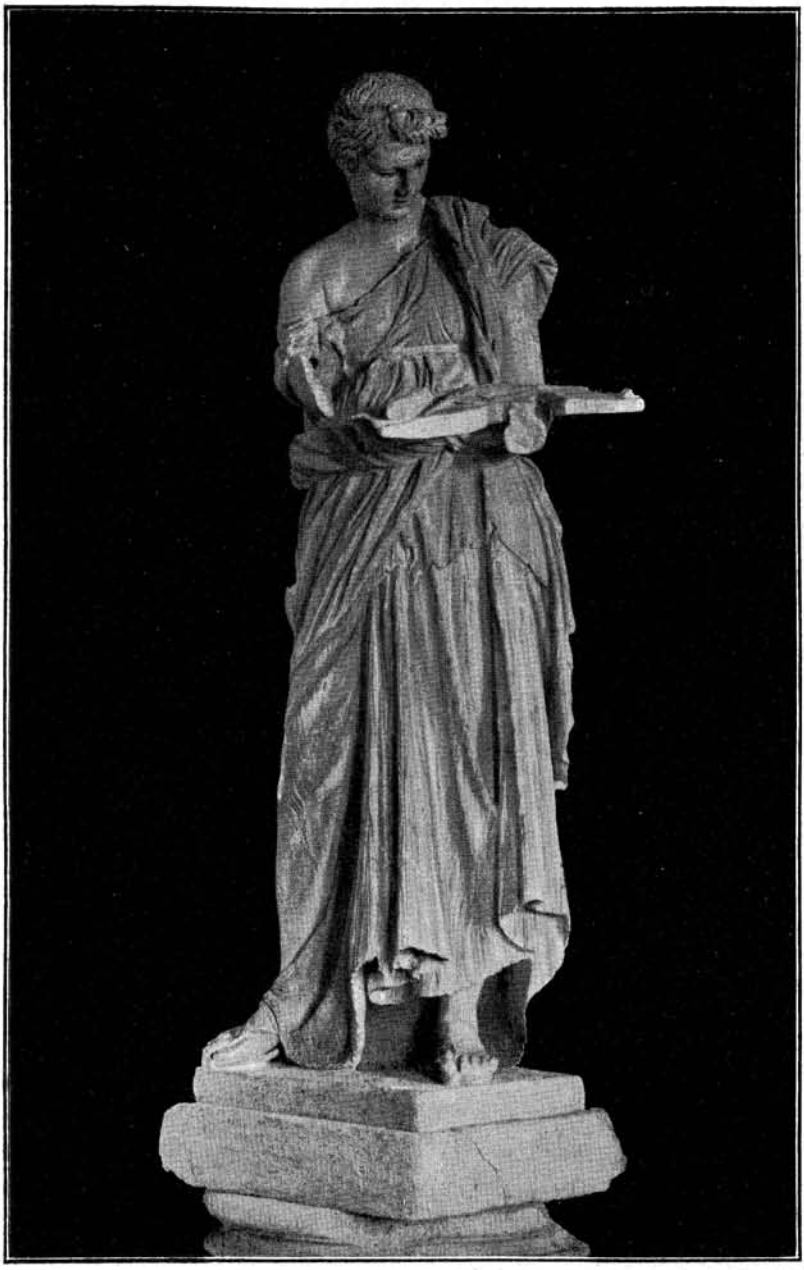

LA " PRÈTRESSE " D'ANZIO.
Vue de face.

LA " PRɛTRESSE " D'ANZIO.
Vue de côté.

VI

LA « PRÊTRESSE » D'ANZIO? [1]

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Le gouvernement italien vient de prendre possession le la « Prêtresse d'Anzio », qu'il a payée 450.000 francs. La statue a quitté le vestibule obscur du palais Sarsina, où elle était restée trente ans, presque ignorée. Transporée à Rome, au Musée des Thermes, elle est provisoirement installée au fond du cloître de Michel-Ange, dans une galerie largement ouverte aux rayons du soleil evant [2].

Tous les détails de la sculpture (Planches LXIV-LXV) essortant maintenant en pleine lumière, on s'aperçoit, lu premier coup d'œil, qu'elle est loin d'être sans défauts. Le n'est évidemment pas le chef-d'œuvre que l'on avait lit. Si la tête est exquise, et digne du ciseau grec, le orps, tel qu'on le devine sous les draperies, trop vantées,

1. [*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1910, p. 40.]

2. Depuis l'envoi de cette lettre, la statue d'Anzio a été transportée au remier étage du Musée des Thermes, dans la salle IV, où elle a été nstallée avec beaucoup de goût, sur un socle tournant, qui permet de examiner sous toutes ses faces, dans l'éclairage le plus favorable.

qui le masquent, est d'une conformation inquiétante, qui autorise tous les doutes sur sa véritable nature.

L'état civil de la statue s'embrouille donc, de plus en plus. On n'était pas d'accord sur le sujet qu'elle représente [1]. On se demande, maintenant, si c'est une fille ou un garçon : M. Attilio Simonetti, dans une lettre adressée, le 24 décembre dernier, à la *Tribuna*, M. le professeur Hartwig, dans un article publié dans la *Woche* du 15 janvier 1910, émettent, l'un et l'autre, l'hypothèse que la statue figure un « Camille ». Elle n'avait pas encore de nom : voici qu'elle n'a même plus de sexe! Mme Eugénie Strong la traite d'eunuque, et, dans une lettre adressée le 1er janvier dernier au *Times*, propose de l'identifier avec un Galle, du culte asiatique de la Grande Mère [2]. La pauvre

1. Voir, notamment, à ce sujet : P. Rosa, *Notizie degli scavi*, 1879, p. 16, 116, pl. I, 4; W. Klein, *Praxitelische Studien*, 1899, p. 39 et suiv., et *Kunstwart*, XXIII, 5, 1er décembre 1909; Amelung, *Berliner philologische Wochenschrift*, 1900, col. 625 à 628, et *Denkmaeler* de Brunn, texte des planches 583-584; Furtwaengler, *Muenchn. Iahrbuch*, 1907, p. 7 et suiv.; Altmann, *Jahreshefte des oester. archaeol. Instituts*, VI, 1903, p. 186 et suiv., et planche VII; E. Loewy, *La statua di Anzio*, extrait de l'*Emporium*, août 1897; Della Seta, *Bollettino d'Arte*, 1907, V. p. 9 et suiv.; S. Reinach, *Revue arch.*, 1907, II, p. 349; *ibid.*, 1909, p. 472; *Répertoire de la statuaire antique*, II, p. 660; III, p. 193, no 6, et *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1910, p. 84 et suiv.; Collignon, *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1909, p. 451 et suiv., et planche hors texte; Lucio Mariani, *Bullettino della Comm. arch. communale*, 1909, fasc. III-IV, p. 167 et suiv., avec 4 planches et 12 figures; Comparetti, Communication à l'Académie des *Lincei*, dans la séance du 19 décembre 1909; *Marzocco*, 19 décembre 1909.

2. L'aspect physique de la statue ne permet pas d'admettre une telle identification : les formes sveltes et graciles de ce jeune corps, à peine adolescent, n'ont évidemment rien de commun avec les chairs flasques et bouffies et la figure vieillotte du Galle du musée de Cherchel, ou de celui du Palais des Conservateurs, à Rome. D'autre part, l'on ne retrouve ici aucun des attributs très particuliers qui, partout ailleurs, caractérisent les portraits des prêtres de la Grande Mère.

prêtresse aurait vraiment quelque droit de protester. Un savant italien, qui est aussi un homme d'esprit, M. le professeur Savignoni, s'est chargé de le faire pour elle, dans l'épigramme suivante [1], qui a toute la saveur des meilleures pasquinades d'antan :

Antiana puella loquitur :

Femina quae fueram, et forma spectanda puella,
Nescio quo fato vir modo facta fui!
Vix tamen experior mutati munera sexus,
Invidit sexum femina docta meum :
« Sis *Gallus*, dixit,... sed Magnae de grege Matris. »
Unde, miser, tantum nomine *gallus* ero.

Intrigué par ce problème, qui passionne actuellement tout le monde savant de Rome, je suis allé revoir la statue d'Anzio. Grâce à la courtoise obligeance du Directeur du Musée des Thermes, M. le Professeur Paribeni, j'ai pu examiner longuement, et de près, la sculpture, la palper sur toutes ses faces; et j'ai ainsi pu constater, non sans surprise, que les deux morceaux [2], dont elle se compose, ne sont ni du même marbre, ni du même travail, ni, peut-être, de la même époque.

La tête et l'épaule droite sont sculptées dans une matière très blanche et légèrement translucide, parsemée de gros cristaux, qui rappelle, à s'y méprendre, le plus beau Paros, le *lychnite*, et à laquelle l'usure du temps

1. Publiée dans le *Marzocco* du 16 janvier 1910.

2. Il y avait, en réalité, trois morceaux différents. Le bras droit, dont il ne subsiste plus que d'infimes débris, formait, lui aussi, une pièce à part, rajustée par un tenon, dont les traces sont encore très visibles. Cf. Altmann, *Jahreshefte*, 1903, p. 187 et p. 193, fig. 112 et 113.

a donné par endroits une apparence saccharine. Au contraire, le corps est fait d'un marbre opaque, que traversent des veines sombres, et qui se délite par écailles au lieu de s'effriter en grains [1]. Cette différence est si frappante, qu'on s'en est déjà préoccupé en haut lieu, et que les laboratoires officiels procèdent, en ce moment même, à l'examen microscopique, et à l'analyse chimique, de quelques parcelles détachées des deux parties de la statue. Quel que puisse être, d'ailleurs, le résultat de l'expertise en cours, il ne suffirait évidemment pas, à lui seul, à prouver l'exactitude de ma thèse. De ce que les deux morceaux de la statue ne sont pas composés du même marbre, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils n'aient pas été ciselés par la même main. Les exemples ne manquent pas, dans l'antiquité, d'œuvres de la meilleure époque, et d'une incontestable unité, qui sont faites de pièces disparates, intentionnellement rapprochées [2].

Mais, ici, le travail diffère plus encore que la matière employée. On s'accorde à reconnaître, que l'exécution de la partie inférieure est fort inégale. On admet généralement qu'en arrière, les draperies sont d'un travail assez négligé ; mais on cherche à excuser ce défaut, en l'attribuant à un parti pris de l'artiste. La statue, dit-on, était faite pour occuper une niche. L'on ne devait la voir que de face [3] ; il était donc inutile de pousser l'exécution des

1. Altmann, *loc. cit.*, p. 187, a bien vu ces différences, mais conclut, contre toute attente, à l'identité des deux marbres : *der Marmor des Kopfstückes ist sicher identisch mit dem andern, aber von besserer Qualität und verschiedener Bearbeitung.*

2. Dugas, dans Saglio, *Dictionn. des antiq. grecques et romaines*, article *Sculptura*, p. 1144.

3. Altmann, qui a été l'un des premiers à soutenir cette thèse, l'appuie

parties adossées au mur. Mais, alors, le raisonnement s'appliquerait, *a fortiori*, à la partie supérieure de la statue. C'est ainsi que, dans l'admirable Niobide des Jardins de Salluste [1], — que les Romains, trop absorbés par la prêtresse d'Anzio, viennent de laisser partir pour Milan [2], — les épaules, la nuque et l'occiput de la jeune vierge, ne sont que sommairement dégrossis, parce que l'écran du fond les masquait. Or, ici, le haut de la statue est d'un fini parfait, aussi bien en arrière qu'en avant. Rien de plus délicatement traité, que l'inflexion gracile de la nuque, la molle rondeur de l'omoplate, la chute progressive de l'épaule droite. Le rendu des cheveux, assez courts au sommet du crâne, et s'allongeant sur l'occiput, comme dans la coiffure traditionnelle des popes russes [3], est particulièrement soigné ; et l'on peut suivre une à une, sur tout leur parcours, les mèches soyeuses et fines, qu'une raie centrale divise d'abord en deux masses, et qui sont ramenées ensuite en avant, ceignant les tempes comme

sur une description tout à fait inexacte de la plinthe, *loc. cit.*, p. 188. — En réalité, le point de vue le plus favorable pour regarder la statue est à gauche, dans le prolongement de la bissectrice de l'angle correspondant du piédestal ; ce qui permet de supposer que la sculpture, aujourd'hui isolée, faisait partie, à l'origine, d'un groupe d'au moins trois figures. Elle n'a certainement pas été faite pour occuper seule une niche, comme celle où on l'a retrouvée en place, au fond d'une terrasse dominant la mer.

1. Gauckler, La Niobide des Jardins de Salluste à Rome, *Comptes Rendus de l'Académie des inscriptions*, 1907, p. 104 et suiv., et planche hors texte de la p. 105.

2. Voir, à ce sujet, la protestation indignée, mais tardive, de l'honorable Pilade Mazza, député de Rome, dans le *Giornale d'Italia* du 20 janvier 1910.

3. Ce rapprochement très juste a été fait par le Dr P. Hartwig, dans son article : *Das Maedchen von Anzio, ein Knabe ?* — qu'a publié la *Woche* de Berlin, n° du 15 janvier 1910, p. 85-87, et fig. de la page 99.

une couronne, pour se nouer en *krobylos* au-dessus du front.

Ce qui me paraît plus grave encore, c'est que ces deux morceaux, si diversement traités, ne se rajustent pas exactement. Celui du haut, parfaitement conservé au sommet, est rongé à sa base, principalement en arrière et sur le côté. L'on ne saurait attribuer cette érosion au séjour prolongé de l'eau de pluie, retenue par le bourrelet saillant de la tunique appliquée contre la chair nue ; car, dans ce cas, l'usure aurait dû se produire de la même façon sur la poitrine. Or, tandis que la naissance du sein droit est demeurée presque intacte, les chairs recouvrant l'omoplate ont été, pour ainsi dire, *rabotées*, pour les faire entrer de force dans une tunique, dont l'ouverture était trop étroite pour les recevoir telles quelles ; et, sur le bras, on distingue nettement les traces du ciseau, qui a rabattu les chairs du deltoïde, sur un demi-centimètre au moins, pour modifier le mouvement général du membre, lequel devait, d'abord, être plus relevé, et débordait la manche du vêtement.

Enfin, ces deux morceaux hétérogènes, auxquels il a fallu faire violence pour les accoupler, ne sont pas de la même main. C'est là, du moins, l'impression générale des meilleurs juges en la matière, les artistes et les gens du métier. Mais je sais combien il est difficile, de trancher les questions de style. Aussi m'abstiendrai-je d'entrer ici dans le détail d'une discussion esthétique, qui risquerait d'être stérile. Je me contenterai de vous soumettre une observation technique, que personne n'a faite avant moi, et qui me paraît décisive. Le poli des deux marbres diffère essentiellement, dans les parties les plus

exactement comparables, c'est-à-dire dans le rendu des chairs nues. Le visage et l'épaule droite sont lissés avec le soin minutieux des œuvres d'art hellénistiques ; mais le parfait dressage de la pierre n'a d'autre résultat, ici, que d'en faire mieux ressortir le grain. Au contraire, les pieds, à peine dégrossis en arrière, ont reçu en avant un lustre excessif [1], presque huileux, qui fait briller le marbre comme de la porcelaine, mais qui lui ôte tout caractère. Ce polissage de mauvais goût est caractéristique des sculptures gréco-romaines [2]. Je ne connais pas une seule statue, d'une époque antérieure à l'Empire, où l'on puisse en relever les traces.

C'est, sans doute, cette particularité, qui décida le premier éditeur de la Prêtresse d'Anzio, l'inspecteur des antiquités Rosa [3], à la dater du temps des Antonins. Ayant d'abord vu le corps isolément, sans la tête, qu'avaient dérobée les pêcheurs, auteurs de la découverte, il l'avait jugé à sa juste valeur, avant que son appréciation ait pu être faussée par l'impression, assez différente, que donne l'examen de la partie supérieure.

Celle-ci est, certainement, d'un travail plus habile. Il faudrait, cependant, se garder d'en exagérer les mérites. Ce serait calomnier Praxitèle, que d'attribuer à son école [4] une œuvre, dont le charme ambigu ne doit pas faire oublier les incorrections. Il y a lieu de critiquer, surtout, la mise en place et le rendu des deux oreilles.

1. Altmann, *loc. cit.*, p. 188, *die Fuesse sind glatt poliert.*

2. Dugas, dans Saglio, *Dictionn. des antiquités*, article *Sculptura*, p. 1149.

3. P. Rosa, *Notizie degli Scavi*, 1879, p. 16.

4. W. Klein, *Praxitelische Studien*, 1899, p. 40; Loewy, *loc. cit.*, p. 18 et suiv.

Celle de droite, dont on n'aperçoit que le lobe, très délicat, est située beaucoup trop haut ; celle de gauche descend trop bas, et son lobe, aplati, distendu [1], ressemble plus à celui d'un pugile, déformé par les coups du pancrace, qu'à la chair vierge d'une adolescente, que n'a pas encore étirée l'usage prolongé de pendants d'oreille [2]. Enfin, le modelé très souple, mais un peu sec, et le rendu de la chevelure, d'une trop précise minutie, me paraissent trahir l'imitation d'un original en bronze.

Pourtant, si réels qu'en soient les défauts, la tête et l'épaule droite sont l'œuvre d'un véritable artiste, incorrect sans doute, mais sincère et vrai. Le corps est le produit d'un manœuvre, qui n'a pas compris ce qu'il copiait. De là, ces incohérences, qui soulèvent aujourd'hui tant de clameurs, ce biceps d'athlète sortant d'une épaule trop étroite, ces pieds d'homme et ces hanches de femme, ce fignolé des draperies, qui contraste étrangement avec la rudesse et la lourdeur de certains plis.

Est-ce une fille, est-ce un garçon ? *Forse che sì, forse che no !* La tête et l'épaule droite ont toute la grâce, un peu mièvre, de cet âge incertain où les deux sexes adolescents peuvent si facilement se confondre [3] ; le corps a

1. Altmann, *loc. cit.*, p. 190 et fig. 110.

2. Il n'y a pas possibilité d'admettre, ici, l'hypothèse émise par Altmann d'une boucle d'oreille de métal, qui aurait été appliquée contre l'oreille gauche de la statue. Par contre, il est certain, et je ne crois pas que personne ait encore fait cette remarque, que la ceinture de la tunique était faite d'une lame de métal, fixée contre le marbre par une tige centrale, qui s'engageait dans un trou d'insertion, foré au trépan au-dessous de la boucle, et qui reste très visible.

3. C'est ainsi que l'éphèbe nu du Musée de Boston, et la *kora* drapée du Musée de Vienne, qui présentent l'un et l'autre quelques rapports avec la statue d'Anzio, ont tous deux même coiffure et presque même visage.

des formes ambiguës, que chacun peut interpréter à sa guise. Le problème me paraît donc insoluble [1].

Il serait, sans doute, plus intéressant de déterminer l'origine, de préciser la date, et de reconstituer l'histoire, de cette statue d'un type unique, dont on a vainement cherché jusqu'ici à pénétrer le mystère. Ce devait être une œuvre de genre, plutôt qu'une image divine. Elle provient, sans doute, de l'Asie Mineure, où la cisela, au temps des premiers successeurs d'Alexandre, quelque artiste délicat, imbu des traditions des grands maîtres, mais plus étroitement apparenté encore aux coroplastes de Myrina. Elle est plus jolie que belle, plus fraîche et vivante que noble. Elle a le charme primesautier et le réalisme populaire, mais aussi les imperfections, d'une statuette de terre cuite [2]. La silhouette contournée de son corps gracile et malingre, qu'enveloppent des draperies compliquées, éveille également l'idée d'une figurine hellénistique.

Après la conquête romaine, dont elle eut peut-être à souffrir, la statue dut tenter la cupidité de quelque Verrès, qui emporta en Italie l'œuvre mutilée, arrachée à un groupe décorant la façade ou le fronton de quelque temple, et la fit restaurer, en adaptant les morceaux

1. Cependant, d'après M. le docteur Vallin, membre de l'Académie de médecine de Paris, la question ne se pose même pas. L'attitude de la statue ne peut convenir qu'au sexe masculin. La structure anatomique du bassin de la femme interdirait, même à une adolescente, si souple fût-elle, un mouvement de torsion aussi prononcé que celui qu'on remarque ici dans la jambe droite, tournée vers l'extérieur, presque à angle droit de la jambe gauche.

2. On constate souvent dans ces figurines, comme ici, un étrange contraste entre l'élégante finesse de la tête et le modelé très négligé des bras, épais et lourds.

intacts, la tête avec l'épaule droite, — et, peut-être aussi, le bras droit, dont il ne subsiste que de faibles débris, qui semblent du même marbre que la tête [1] — à un corps nouveau, refait sur le modèle de l'ancien. On s'expliquerait, ainsi, comment cette œuvre hybride offre encore autant d'unité. Le copiste a dû fidèlement reproduire l'attitude, le geste et l'arrangement des draperies de la partie endommagée, lorsqu'il en subsistait quelques restes, tandis que, pour les morceaux manquant tout à fait, il a été forcé de les rétablir de lui-même, et l'a fait suivant ses moyens, évidemment insuffisants.

Somme toute, la Prêtresse d'Anzio a subi le sort de tant d'autres œuvres helléniques, qui furent restaurées à l'époque romaine, et notamment de cette Déméter, de tête si noble et de corps si lourd, que j'ai découverte naguère dans une cachette à Carthage, et dont vous avez été le premier [2] à signaler les mérites à l'attention du monde savant.

1. Altmann, *loc. cit.*, p. 193, fig. 112 et 113.

2. Georges Perrot, Le Musée du Bardo et les découvertes de M. Gauckler à Carthage, *Revue de l'art ancien et moderne*, VI, 1899, p. 10 et suiv., et planche hors texte ; Gauckler et Poinssot, *Catalogue du Musée Alaoui*, Supplément, 1re partie, p. 50, n° 969, et pl. XXIX, avec la bibliographie.

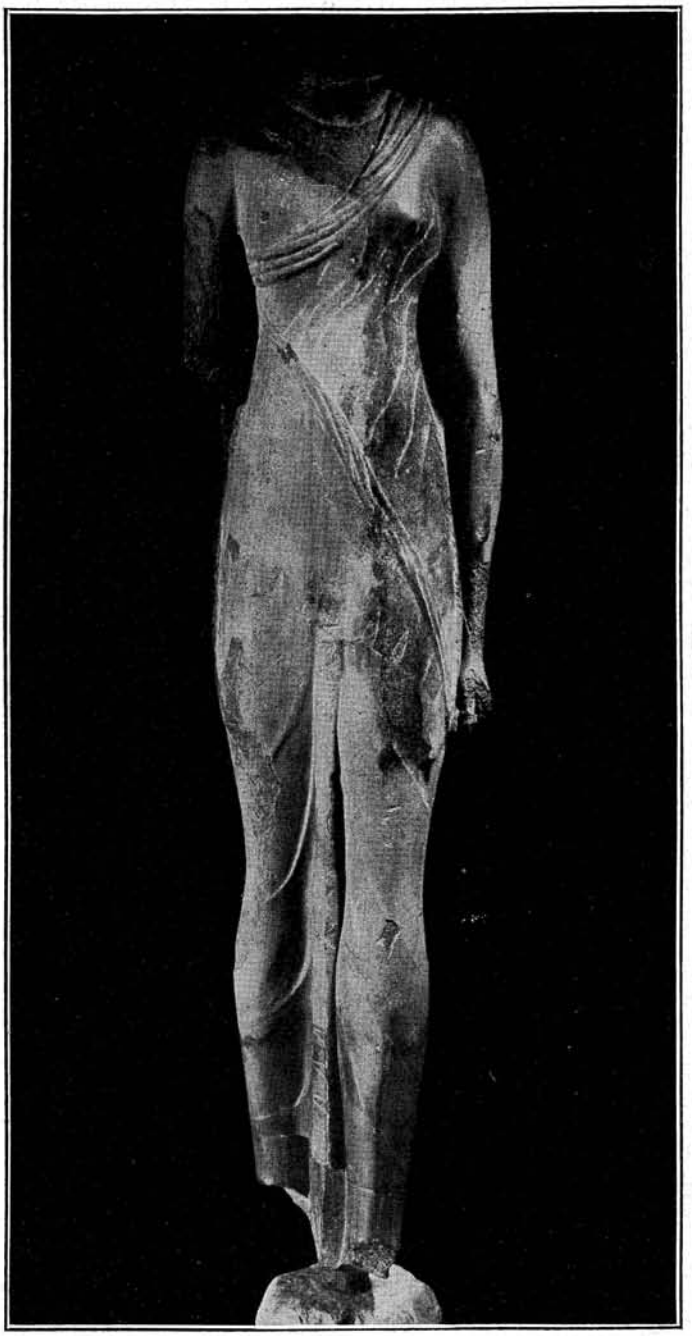

Statue dite " ISIS CASATI "
Portrait de femme d'époque romaine
(Vue de face).

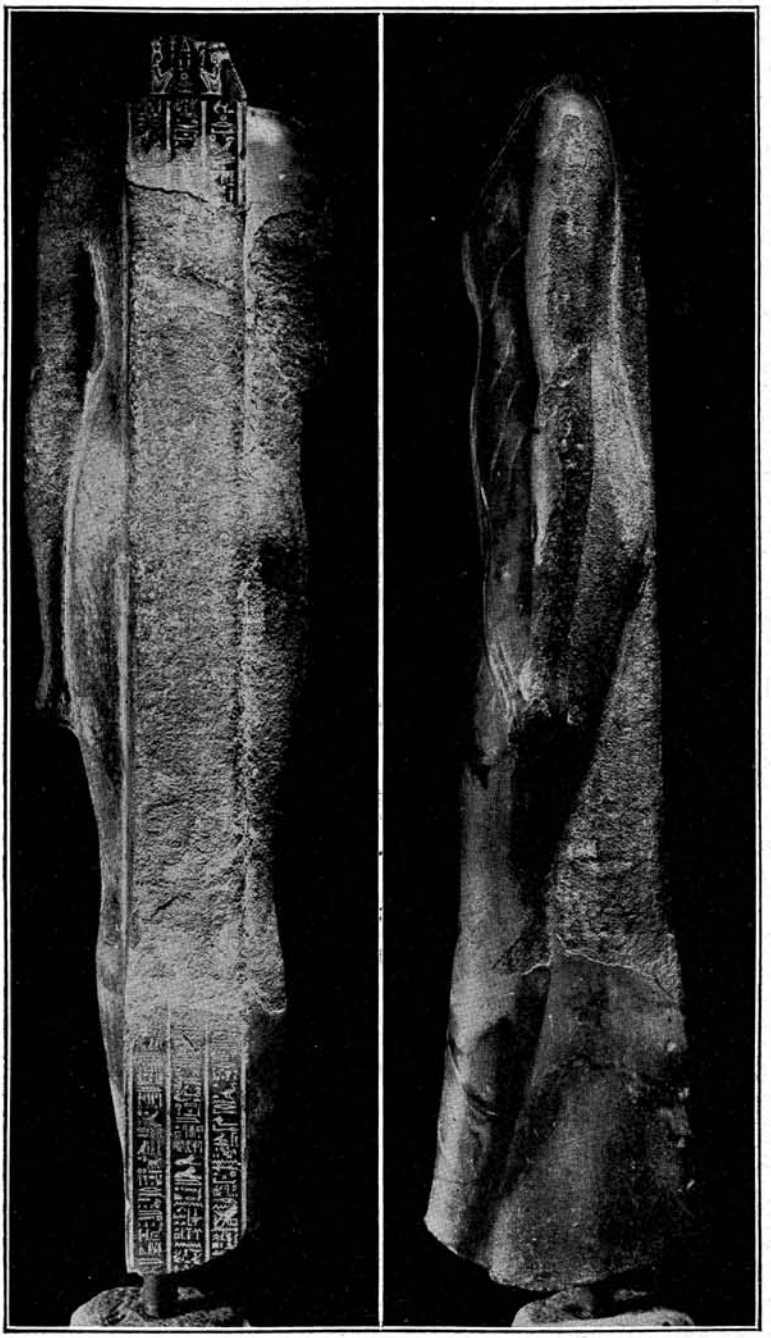

Statue dite " ISIS CASATI "
Portrait de femme d'époque romaine
(Dos et profil).

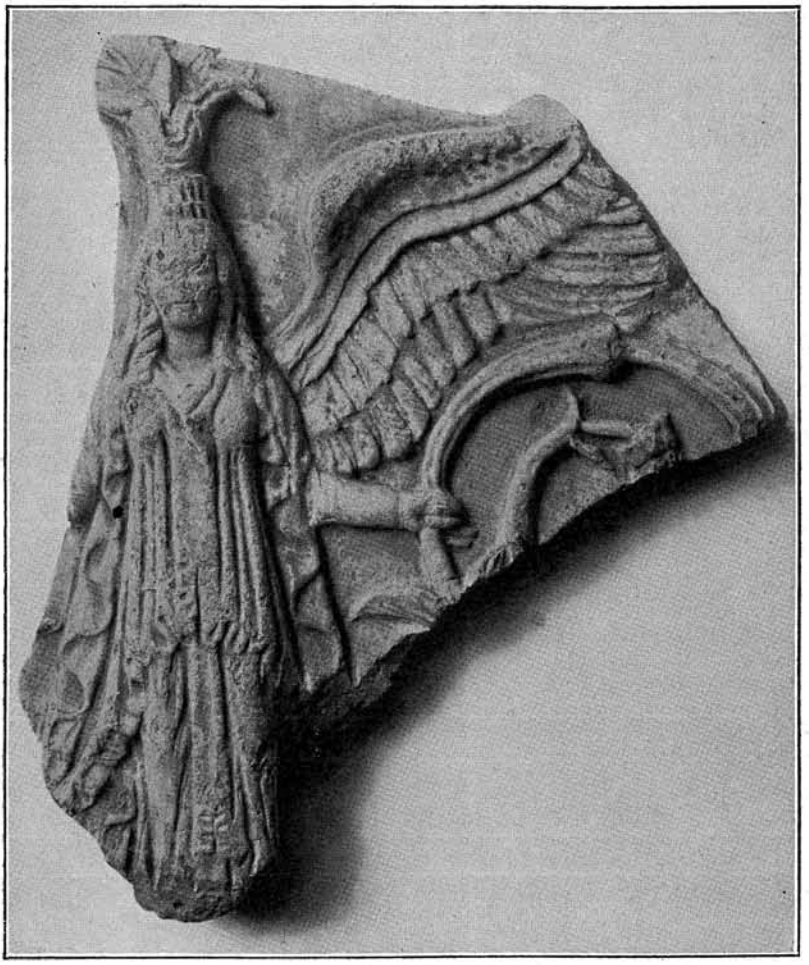

FIGURE ISIAQUE.
Carreau de terre cuite.

VII

FIGURES ISIAQUES

[Nous reproduisons en terminant (Planches LXVI-LXVIII), de curieuses sculptures qui paraissent inédites, documents trouvés dans les papiers de Paul Gauckler, et groupés par lui pour la publication sous cette rubrique : « Rome, 1909. — Isis Casati. — Carreau Isis et volutes ». La statue, en basalte noir, appartient à Mme la marquise Casati, qui avait bien voulu autoriser Paul Gauckler à la faire photographier et à la publier. Quant au carreau de terre cuite à figure isiaque, il était la propriété personnelle de Paul Gauckler.

L'inscription hiéroglyphique, gravée sur la partie inférieure de la statue, a été étudiée par M. Boreux, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, qui a bien voulu nous faire connaître sa lecture par la note suivante :

« La colonne 1 donne le nom de « Hir-ab-Bastit, fille du prince héréditaire, prophète, chef de troupes, Nekhet..., et de la dame... Hap. » — Une traduction suivie des colonnes 2 et 3, comporterait autant de points d'interrogation que de mots. Elle ne pourrait se fonder que sur une série d'hypothèses, dont chacune donnerait lieu à de

nombreux commentaires, et entraînerait une longue discussion. »

En tout cas, il ne semble pas douteux, que la belle statue dite « Isis Casati » est un portrait d'époque romaine : de la même période, à peu près, que le carreau à figure isiaque (Planche LXVIII), et que le Pharaon (Planche XXVI) trouvé dans le sanctuaire syrien du Janicule.]

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

Planches.	Pages
I. — Villa Sciarra. — Vue générale du Lucus Furrinae	1
II-IV. — Fragments de sculpture, trouvés au bas du Lucus Furrinae	3
V. — Plan du Lucus Furrinae	73
VI. — Plan de la grotte des Nymphes Furrinae	75
VII. — Temple syrien du Lucus Furrinae. — Vue générale des fouilles	82
VIII. — Temple syrien du Lucus Furrinae. — L'abside, la niche et l'autel	82
IX. — Zeus syrien, statue ornant la niche de l'abside	84
X. — Vue de la logette qui contenait le crâne	86
XI. — Plan géologique du Lucus Furrinae	99
XII. — Coupes géologiques du Lucus Furrinae	102
XIII. — Coupes du puits et de l'aqueduc du captage de la source des Nymphae Furrinae	106
XIV. — Plan et coupe de la bouche de fontaine de Gaionas, dans le temple des dieux syriens	106
XV. — Plan de l'emplacement du Lucus Furrinae au XVIII^e siècle.	106
XVI. — Vues de profil, de face, et perspective de la vasque monumentale du Lucus Furrinae	106
XVII. — Coupes transversales et longitudinale du ravin du Lucus Furrinae	106
XVIII. — Temple du IV^e siècle. — Ensemble des fouilles	173
XIX. — Temple du IV^e siècle. — Bas-côté Nord et niche du fond.	173
XX. — Temple du IV^e siècle. — Bas-côté Nord et lucarne	173
XXI-XXII. — Lampes trouvées dans le temple A	176
XXIII. — Lampe trouvée dans la chapelle des mystères	176
XXIV. — Chapelle des mystères	179
XXV. — Statue de Dionysos, en marbre doré	181
XXVI. — Statue de Pharaon égyptien, en basalte noir	181
XXVII-XXIX. — Bas-relief triangulaire, figurant une ronde d'Horae	181
XXX. — Tombeaux trouvés dans les fouilles du sanctuaire syrien : 1. devant le piédestal du Pharaon ; — 2. Dans la chapelle des mystères	189

Planches. Pages.

XXXI. — Tombeaux trouvés dans les fouilles du sanctuaire syrien : près du temple C, angle Nord-Ouest 189
XXXII. — Tombeaux trouvés dans les fouilles du sanctuaire syrien : temple A, bas-côté Nord 189
XXXIII. — Cuve triangulaire, renfermant l'Idole 192
XXXIV. — Statuette de bronze d'Atargatis 210
XXXV. — Plan des trois temples superposés du Lucus Furrinae .. 222
XXXVI. — Sanctuaire du IVe siècle : le temple A et l'Atrium B ... 222
XXXVII-XXXVIII. — Objets trouvés dans la *favissa* 234
XXXIX. — Moule pour jetons, trouvé près de l'angle Nord-Est du temple de Gaionas 234
XL. — Sanctuaire du IVe siècle : l'atrium B et la chapelle des mystères C 244
XLI-XLII. — Égout de décharge de la fontaine sacrée de Furrina. 244
XLIII. — Angle Nord-Est du temple du Ier siècle et du temple de Gaionas 244
XLIV. — Détails du *delubrum* : mosaïque de la salle des ablutions. 247
XLV. — Détails du *delubrum* : salle annexe 247
XLVI-XLVII. — Détails du *delubrum* 247
XLVIII. — Enceinte Nord des deux premiers temples : mur d'amphores, superposé à une haie de jarres 250
XLIX. — Mur d'amphores 250
L. — Plan général du sanctuaire syrien dans le Lucus Furrinae ... 265
LI. — Plan des trois temples superposés du sanctuaire syrien 265
LII. — Plan et coupes du canal latéral Sud-Ouest, alimenté par la source sacrée 265
LIII. — Buste à section cranienne de l'empereur Antonin 279
LIV. — 1. Buste à section cranienne de l'empereur Antonin ; — 2. Perruque mobile (de l'impératrice Julia Domna ?) 279
LV. — Tête de Dionysos, à section cranienne et visage doré 282
LVI. — Têtes d'homme barbu et d'éphèbe, à section cranienne et visage doré 282
LVII. — Buste à section cranienne de Septime Sévère 290
LVIII. — La Niobide des Jardins de Salluste 297
LIX-LXI. — Amazone au repos 311
LXII. — L'Antinoüs, bas-relief signé par le sculpteur Antonianos d'Aphrodisias 325
LXIII. — Tête de femme casquée 347
LXIV-LXV. — La « Prêtresse » d'Anzio 351
LXVI-LXVII. — Statue dite « Isis Casati », portrait de femme d'époque romaine 361
LXVIII. — Figure isiaque, carreau de terre cuite 361

TABLE DES FIGURES

INSÉRÉES DANS LE TEXTE

Pages.

— Fontaine de Gaionas, avec inscription grecque 7
— Autel de marbre blanc, consacré à Zeus Keraunios et aux Nymphae Forrinae 17
— Plan du quartier de Rome, où se trouvent la Villa Sciarra et le Lucus Furrinae 30
— Tronc de Thera fermé 36
— Tronc de Thera ouvert 37
— Temple syrien du Lucus Furrinae. — Statue de l'abside centrale 83
— Coupe de la grotte des Nymphes Furrinae 112
— Dédicace à la Fortune 150
— Anses de ciste, en terre émaillée, trouvées près de l'autel triangulaire du temple A 175
— Vase de terre cuite à couverte jaunâtre 177
— Fragment de poterie rouge 177
— Id. 179
— Id. 180
— Fragment de terre cuite à couverte brun-rouge 180
— Marque de potier 182
— Objets en os 182
— Objets de verre 183
— Plaque de marbre 185
— Récipient de plomb 186
— Tuile creuse, provenant d'une voûte dans la chapelle des mystères 191
— Lampe de terre cuite, présentant au revers une croix 193
— Fond d'une coupe en terre rouge, avec graffite à l'extérieur et marque de potier à l'intérieur 194
— Pilon de marbre blanc, en forme de doigt 196
— Fragment d'un moule à jetons 197
— Lampe de terre cuite 198
— Dédicace d'une statue en bronze de la Fortune 218

Pages.

— Objets de marbre 232
— Disque de terre cuite 233
— Fragments de poterie émaillée 235
— Pied de coupe en terre émaillée 236
— Anses de récipients en poterie émaillée 237
— Objets de terre cuite 238
— Fragment de carreau en ciment, avec marque de potier 239
— Fond de plat en terre rouge, avec marque de potier 241
— Fragment de poterie rouge 255
— Fragment de dédicace 294
— Fragment de dédicace, d'après une photographie 295
— Développement du chiton de l'Amazone au repos 314
— Carte de la région située au Sud de Lanuvium 328

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Préface des éditeurs v

I. — Le bois sacré de la nymphe Furrina et le sanctuaire des dieux syriens au Janicule 1

II. — Le bois sacré de la nymphe Furrina et le sanctuaire des dieux syriens (*second article*) 29

III. — Les fouilles du Lucus Furrinae 69

— Note sur le coffret à reliques 89

IV. — La source du Lucus Furrinae au Janicule 93

V. — Le couple Héliopolitain et la Triade solaire dans le sanctuaire syrien du Lucus Furrinae 139

VI. — Le temple du IVe siècle et les statues du sanctuaire. — Résultats des fouilles en mai 1909 173

VII. — La nativité de la déesse syrienne Atargatis 209

VIII. — Les trois temples superposés du Lucus Furrinae 221

IX. — Fouilles du Janicule 257

X. — Nouvelles découvertes dans le sanctuaire syrien du Janicule 261

APPENDICE

I. — La Niobide des Jardins de Salluste 297

II. — L'Amazone au repos des Jardins de Salluste 309

III. — Note sur un sarcophage à représentations historiques 321

IV. — L'Antinoüs du sculpteur Antonianos d'Aphrodisias 325

V. — Tête de femme casquée, découverte à Rome 347

VI. — La « Prêtresse » d'Anzio 351

VII. — Figures isiaques 361

— Table des planches hors texte 363

— Table des figures insérées dans le texte 365

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS